



Cet ouvrage est le résultat de regards croisés de différents acteurs en charge des collections naturalistes ou du patrimoine au sens large (universitaires, conservateurs) et d'utilisateurs de ces collections. Il propose une réflexion sur les collections universitaires trop souvent délaissées au sein de leur propre institution.

Après une brève description de quelques collections naturalistes de l'Université d'Aix-Marseille, ce numéro aborde avec plusieurs exemples l'apport des collections sous l'angle du matériel d'étude pour la recherche et l'enseignement. Il traite aussi du caractère patrimonial que peuvent acquérir ces collections aussi bien par leur dimension scientifique, muséographique qu'artistique tout en abordant la dimension juridique.

Dans une seconde partie, avec les collections de l'ancien musée colonial de Marseille, ce numéro montre comment la recontextualisation des collections leur confère une valeur pluridisciplinaire et comment elles peuvent être interrogées sous l'angle des différentes disciplines (sciences sociales, histoire, écologie...). Souvent considérées comme désuètes, ces collections permettent de reconsidérer de nombreuses questions sous des angles renouvelés les plaçant au cœur de préoccupations sociétales. Ce numéro rappelle donc que les collections universitaires, tout autant que les collections détenues par les musées et muséums, constituent des corpus d'échantillons et de données indispensables pour la recherche et l'enseignement qu'il convient de préserver.



LES IMPROMPTUS

DU #07
LPED

#07

LES IMPROMPTUS
DU LPED

LES COLLECTIONS NATURALISTES
DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE MARSEILLE
(UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE) :
DU MATÉRIEL D'ÉTUDE À LA PATRIMONIALISATION

Les impromptus du LPED

Les collections naturalistes de la faculté des sciences de Marseille
(Université d'Aix-Marseille) : du matériel d'étude à la patrimonialisation

Éditeur scientifique

Bruno VILA

Éléments de catalogage

Vila B. (2023) Les collections naturalistes de la faculté des sciences de Marseille (Université d'Aix-Marseille) : du matériel d'étude à la patrimonialisation. Les Impromptus du LPED n°7. Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR (AMU - IRD), Marseille, 285 p.)

ISBN : 979-10-96763-13-9

Creative Commons - BY - NC - SA

www.lped.fr

Remerciements

L'éditeur de cet ouvrage et le comité éditorial des Impromptus remercient toutes les personnes qui y ont contribué. Nous remercions également les personnes qui ont cédé leur droit photo ainsi que l'ambassade de France à Madagascar pour le soutien financier apporté.



Réalisation graphique

Laetitia Cordier
Julien Vergeot

Illustration de couverture

Devanture de magasin, Rue Saint Michel, Marseille.

Photo de couverture

Jean-Pierre Rolland, juin 2021.

SOMMAIRE

06 INTRODUCTION DES COLLECTIONS UNIVERSITAIRES POUR QUOI FAIRE ? (B. Vila)

10 PREMIÈRE PARTIE LES COLLECTIONS DE BOTANIQUE ET DE ZOOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE : DU MATÉRIEL D'ÉTUDE À LA PATRIMONIALISATION

- I La plateforme « Collections » du LPED :
pour une accessibilité des données et des échantillons
(B. Vila) 12
- II Les collections d'herbier,
un outil pour la recherche essentiel en systématique et
émergeant dans les sciences de l'environnement
(L. Hardion, M. Martinez Martin, G. Haan-Archipoff) 28
- III L'herbier de Jumelle - Perrier de la Bâthie,
une référence pour la connaissance de la flore de Madagascar
(B. Vila, M. Callmander) 42
- IV Documenter et analyser les changements écologiques,
paysagers et socio-urbanistiques d'un site urbain marseillais à
partir des herbiers
(C. Robles, A. Marco, C. Berthoux, B. Vila) 54
- V La mise en correspondance de l'herbier et de la flore des Antilles
françaises du Père Antoine Duss : illustrer pour documenter
(P. Faucompré, B. Vila) 68
- VI Du spécimen à l'objet : les trajectoires de patrimonialisation
des collections naturalistes
(F. Dusoulier) 86
- VII Le patrimoine de l'Université d'Aix-Marseille, de la prise de
conscience à la protection au titre des Monuments Historiques,
un long chemin
(B. Vila) 114

128 DEUXIÈME PARTIE LE MUSÉE ET L'INSTITUT COLONIAL DE MARSEILLE : CONTENUS MATÉRIELS ET MÉMOIRES COLLECTIVES - UTILISATIONS PASSÉES ET ACTUELLES

- VIII Histoire de l'ancien Musée colonial de la Faculté des
Sciences de Marseille
(B. Vila) 130
- IX Les publications de l'Institut colonial de Marseille et les pu-
blications associées : vers la constitution d'un corpus de la
bibliothèque numérique d'Aix-Marseille Université
(P. Faucompré) 148
- X Le Musée et l'Institut colonial dans les collections de la
Chambre de Commerce de Marseille : des liens anciens
et étroits avec la Chambre de Commerce
(S. Drago) 168
- XI Quelques reliquats du musée colonial au Musée des Arts
Africain, Océaniens, Amérindiens (MAAOA)
(M. Pourtal Sourrieu) 184
- XII Les collections ethnographiques du Musée colonial de
Marseille : à propos des objets versés au Musée de l'Homme
(C. Atlan) 202
- XIII La place du Musée colonial dans l'histoire et la mémoire
de Marseille
(I. Merle) 212
- XIV Le musée colonial de Marseille : enseignements passés et
actuels
(B. Vila, C. Robles) 224
- XV Le Musée colonial de Marseille, du projet scientifique initial
à la découverte des cultures de l'Empire
(B. Sabattini) 240
- XVI Regards croisés sur les collections de l'Université : la patri-
monialisation du Musée colonial de Marseille
(B. Sabattini) 262
- Hommage
(B. Vila, F. Le Guet Tully, P. Bret) 272

282 CONCLUSION VERS UNE RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE EN FRANCE (B. Vila)

Introduction

Des collections universitaires pour quoi faire ?



B. Vila
Aix-Marseille Univ., IRD, LPED,
Marseille, France



Au cours des trois derniers siècles, les collections scientifiques ont été considérées comme des composants essentiels de la recherche et de l'enseignement. D'importantes collections furent donc constituées et conservées dans de nombreuses institutions. En France, le Muséum National d'Histoire Naturelle en est l'exemple le plus connu. Cependant, les collections détenues par les universités en Europe sont extrêmement riches. S'étendant souvent sur plusieurs siècles et de larges zones géographiques, elles couvrent des champs disciplinaires très variés allant des sciences de la vie aux sciences de l'univers en passant par les sciences humaines et les disciplines culturelles. Ainsi, en plus des fonds documentaires « classiques » tels que les bibliothèques, on y rencontre d'exceptionnelles collections : (1) de sciences et techniques (botanique, zoologie, paléontologie, minéralogie, pétrologie, astronomie, physique, chimie...); (2) de santé (médecine, pharmacie) et (3) relatives aux arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales (arts, histoire, géographie, archéologie, ethnologie–anthropologie...).

En Europe, pendant une longue période, la seconde moitié du XX^e siècle notamment, ces collections ont été négligées. Toutefois, ces dernières années, elles ont suscité un regain d'intérêt à la fois pour les connaissances et les dimensions culturelles qu'elles portent mais également par leurs apports sans cesse renouvelés pour la recherche. Partout, des efforts ont donc été réalisés pour les identifier, les classer et les inventorier, analyser leurs fonctions et usages et documenter leur histoire. Dans plusieurs pays d'Europe, ces efforts ont abouti à la constitution de réseaux des collections universitaires. Malheureusement, en France, ce renouvellement n'a pas eu lieu.

En effet, si les universités françaises abritent, comme les autres universités européennes, une très grande diversité de collections, ce patrimoine reste méconnu.

Ces dernières années, plusieurs séminaires ont eu lieu en France mettant en avant la grande richesse de ces collections universitaires qui constituent d'énormes potentiels de recherche et de partage des connaissances. Le présent volume est constitué par le recueil des communications qui ont eu lieu lors de deux journées scientifiques organisées à la Faculté des Sciences à Marseille portant sur les collections de botanique et de zoologie de l'Université Aix-Marseille.

La première journée d'étude organisée le 14 juin 2019 par le LPED - *Les collections de botanique et de zoologie de l'Université Aix-Marseille : du matériel d'étude à la patrimonialisation, des horizons de recherches variés* - avait pour objectif de faire connaître les collections de botanique et de zoologie de la plateforme Collection du LPED (IRD - Université Aix-Marseille), de montrer l'importance de ces outils dans les problématiques scientifiques actuelles et de fédérer un réseau d'utilisateurs. Elle visait aussi à montrer comment un simple échantillon d'étude peut devenir un objet patrimonial nécessitant la mise en place d'une réelle politique de gestion, de conservation et de valorisation au sein de l'université. La seconde journée d'étude organisée le 13 septembre 2019 conjointement par le LPED, IRASIA et le CREDO - *Le Musée et l'Institut Colonial de Marseille : Contents matériels et mémoires collectives – Utilisations passées et actuelles* - avait pour objectif de faire découvrir et connaître l'Institut et le Musée Colonial de Marseille au travers du patrimoine actuellement conservé dans les différentes institutions.

L'idée était de dégager des thématiques de recherches à partir de ces restes matériels dans des domaines très variés allant de l'étude de la biodiversité à l'histoire en passant par la patrimonialisation...

Ces deux journées ont donné lieu à 20 communications dont 16 font l'objet de notes pour la plupart inédites.

Une dernière note est consacrée à James Caplan, astronome émérite, décédé lors de la réalisation de ce numéro. Ardent défenseur du patrimoine astronomique de l'Université d'Aix-Marseille, nous lui dédions ce numéro.

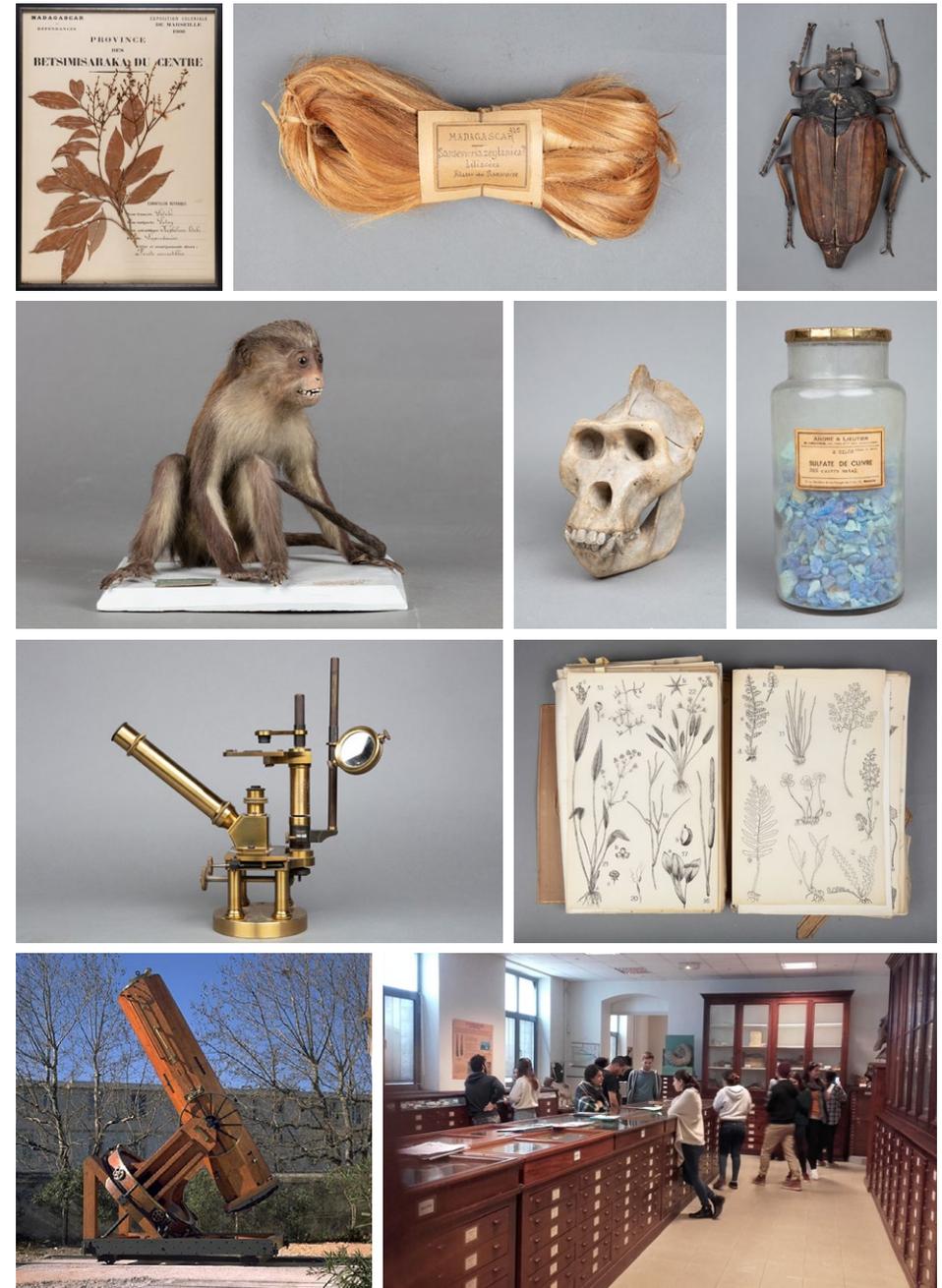


Photo 1 : Aperçu partiel de la diversité des collections de l'Université d'Aix-Marseille. D'en haut à gauche à en-bas à droite : herbiers, plante utiles à l'homme, hanneton - modèle du Docteur Auzoux, Cercopithecus naturalisé, modèle de crâne de Gorille démontable, sulfate de Cuivre, microscope de la fin du XIXe siècle, dessins originaux d'une flore (photographies Arnaud Mabilais), Télescope de Foucault à monture équatoriale - instrument d'astronomie au sol (© Heller, Marc - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Inventaire général), Enseignement sur l'évolution de la biodiversité au cours du temps dans les collections de paléontologie (photographie Bruno Vila).

PARTIE 1

**LES COLLECTIONS DE BOTANIQUE
ET DE ZOOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ
D'AIX-MARSEILLE :
DU MATÉRIEL D'ÉTUDE À LA PATRIMONIALISATION**

Chapitre 1

La plateforme « Collections » du LPED :
pour une accessibilité des données et des
échantillons



B. Vila

Aix-Marseille Univ., IRD, LPED,
Marseille, France

Conservation

Valorisation

Gestion

Zoologie

Herbiers

Musée colonial de Marseille

Introduction

L'Université d'Aix-Marseille dispose de collections de botanique et de zoologie constituées depuis plus de deux siècles. Ces collections sont toujours utilisées pour l'enseignement et la recherche et des collectes régulières viennent enrichir ce patrimoine. Conservées, en grandes parties au sein de laboratoires de recherche, trois d'entre-elles sont actuellement gérées au sein du pôle transversal « Observatoires et Plateformes » du Laboratoire Population-Environnement-Développement (LPED).

Ces collections se composent :

- d'un herbier d'environ 300 000 échantillons,
- de l'ancien Musée Colonial de Marseille qui regroupe des plantes utiles à l'homme,
- d'une collection de zoologie comprenant plusieurs milliers d'échantillons de vertébrés, d'invertébrés dont des gastéropodes terrestres.

Si l'utilité des collections n'est plus à prouver en systématique (Hardion et al., 2023), elles sont également de plus en plus mobilisées dans des études en écologie ou dans le cadre des changements globaux (Verlaque R. et Vila B. 2008a). En effet, les données contenues dans les collections constituent la mémoire des variations spatiales et temporelles des faunes et des flores au cours des deux ou trois derniers siècles. Ces données renseignent d'une part sur la distribution des espèces végétales et animales, l'organisation spatiale des territoires et des paysages et d'autre part sur les variations phénologiques. Ainsi, ces collections et notamment les herbiers forment des témoins privilégiés des mutations de la société à travers les bouleversements de la végétation (Vila, 2011) et des espaces qui l'accompagnent

(Santini, 2012). Les herbiers constituent donc une source de renseignements qui reflète fidèlement la flore d'antan et son utilisation à travers l'aménagement du territoire (Figure 1). Les naturalistes réalisaient des collections régionales des espèces « banales », des espèces rares et ou endémiques mais également des espèces introduites. Les collections ainsi constituées fournissent un matériel de choix pour la recherche aujourd'hui (Robles et al., 2023 ; Vila et Callmander, 2023).

Accéder de manière simple aux informations (échantillon, répartition, phénologie, date...) contenues dans ces collections s'avère donc indispensable pour les études menées en systématique et en écologie (Verlaque R. et Vila B., 2008a, 2008b). C'est pour cela que les collections sont intégrées dans les programmes d'inventaires nationaux et internationaux comme :

- le GBIF (Global Biodiversity Information Facility),
- le programme national E-RecolNat avec la numérisation d'environ 30 000 parts d'herbiers.

Cette note a pour objectif de faire découvrir et de présenter l'organisation de ces trois grandes collections.

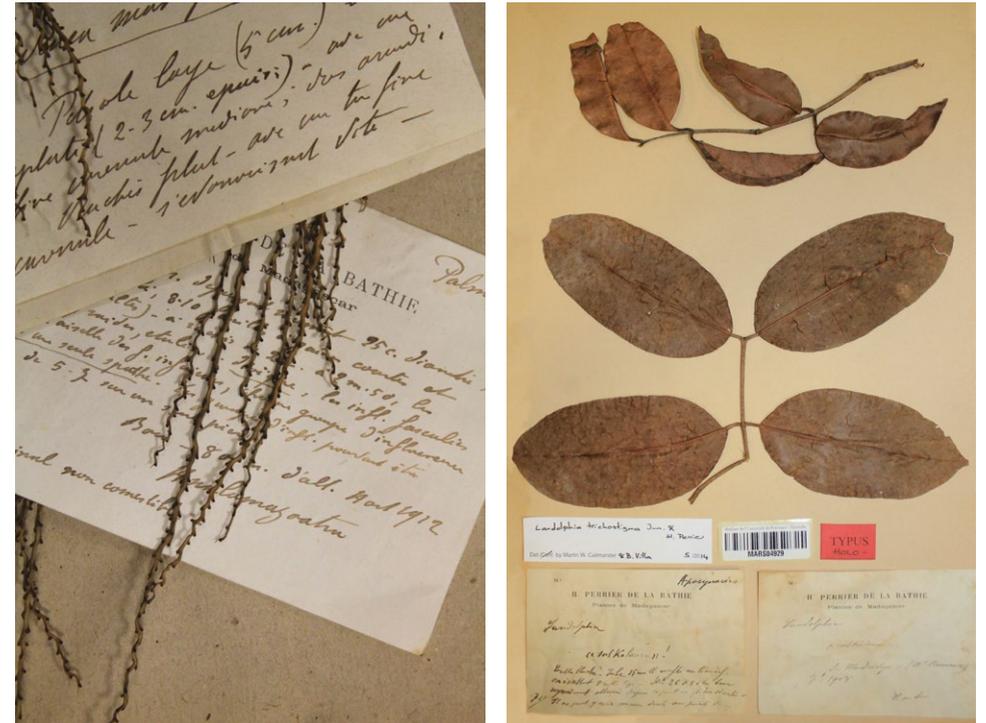


Figure 1 : Un exemple de l'apport des collections dans la recherche en botanique - les échantillons comme supports variés de connaissances : phénologie, répartition, morphologie, génétique... A gauche, étiquettes d'une part de palmier de Madagascar récoltée par Perrier de la Bâthie, conservée dans l'herbier Jumelle-Perrier de la Bâthie, décrivant les caractéristiques de la plante récoltée, son habitat et les usages qui y sont liés (Photographie Bruno Vila). À droite, échantillon de *Landolfia* de l'herbier de Madagascar avec différentes étiquettes accumulées au cours du temps à la suite des études successives dont il a fait l'objet (Numérisation Pascal Faucompré).

I. Les herbiers

Au début du XIX^e siècle, avec la création à Marseille d'un Jardin botanique public, débute la constitution de « l'herbier de la Faculté des Sciences », aujourd'hui référencé sous le sigle MARS au sein de l'index international (*Index Herbariorum*). Un impressionnant réseau d'échanges se met alors en place et l'ensemble des éminents botanistes de l'époque contribua à cette réalisation. Au fil du temps, les herbiers se sont considérablement enrichis par des legs successifs (Figure 2). Ces collections reflètent d'une part l'histoire de Marseille, port ouvert sur l'extérieur, et en particulier à travers ses échanges privilégiés avec les anciens territoires français d'outre-mer, et d'autre part la compétence et le rayonnement international des naturalistes provençaux du début du XIX^e siècle.

Aujourd'hui cette collection renferme plusieurs herbiers prestigieux et historiques du XIX^e siècle qui correspondent aux premières flores « modernes » soulignant également la grande richesse floristique des régions PACA et Corse. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer les herbiers de Castagne pour Marseille et les Bouches-du-Rhône, celui d'Ardoine pour les Alpes-Maritimes et celui de Roux pour la région PACA. Cette collection se compose aussi d'un immense Herbier Général du Monde et d'un important Herbier de France, Suisse et Belgique. Elle renferme également plusieurs herbiers témoignant du passé colonial de la France et des récoltes récentes réalisées sur le pourtour méditerranéen.

Aujourd'hui, les herbiers sont divisés en deux grands ensembles, les herbiers évolutifs et les herbiers historiques.



Figure 2 : Vue générale de l'herbier de la faculté des sciences de Marseille (MARS herbarium) montrant les casiers dans lesquels sont conservées les liasses d'herbiers ; le mot herbier désignant à la fois la collection de plantes séchées et le lieu de leur conservation (Photographie Bruno Vila).

I.1 Les herbiers évolutifs

Au nombre de sept, ce sont les herbiers dans lesquels on intercale régulièrement de nouveaux échantillons (Figure 3). Les trois premiers herbiers (Monde, France, Région méditerranéenne française) s'organisent en échelle géographique emboîtée. L'herbier de cytogénétique rassemble les plantes dont les nombres chromosomiques ont été étudiés tandis que les deux derniers concernent d'autres groupes systématiques :

- Herbier Général du Monde,
- Herbier de France, Suisse et Belgique,
- Herbier de la région Méditerranéenne Française,
- Herbier de cytogénétique,
- Herbier général de lichens,
- Herbier général de bryophytes.

I.2 Les herbiers historiques

Conservés dans leur format original, ces herbiers suivent le classement de leur auteur. Ils sont souvent étroitement liés à un ou des ouvrage(s) relatif(s) à la flore correspondante. Ils peuvent être classés en deux grandes entités géographiques :

- Les herbiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Herbier Castagne, Bouches-du-Rhône,
- Herbier H. Roux, Provence,
- Herbier Molinier-Tallon, Camargue,
- Herbier Delmas, Provence,
- Herbier H. Ardoine, Alpes-Maritimes,
- Herbier Derbez, Basses-Alpes,
- Herbier A. Lavagne, Provence et Alpes...



Figure 3 : Diversité des herbiers conservés à MARS avec une grande couverture spatio-temporelle des échantillons et de la qualité d'informations associée à l'échantillon. Les herbiers les plus anciens sont souvent les moins renseignés alors que les dernières récoltes sont bien localisées et datées. Echantillons issus : à gauche de l'herbier général, au centre-gauche de l'herbier de la région méditerranéenne française, au centre-droit de l'herbier de France et pays limitrophes et à droite de l'herbier de cytogénétique (Numérisations Pascal Faucompré).

II. L'ancien Musée Colonial de Marseille

- Les herbiers témoignant du passé colonial de la France et/ou correspondant à des DOM-TOM :

Ces herbiers provenant des anciennes colonies françaises renferment de nombreux types :

- Herbarium du Père Duss, Antilles,
- Herbarium Perrier de la Bathie - Jumelle, Madagascar,
- Herbarium Jacob de Cordemoy, La Réunion,
- Herbarium Zenker, Cameroun, Gabon,
- Herbarium Boery, Mauritanie, Mali, Soudan,
- Herbarium Baudon, Afrique équatoriale française (Congo),
- Herbarium Geoffroy, Guyane Française,
- Herbarium Peunel et Metzger, Nouvelle Calédonie...

I.3 Autres herbiers et derniers legs

Les collections comprennent aussi un grand herbarium pour l'Amérique du Nord. Plus récemment, plusieurs herbiers ont été donnés en legs. Ils constituent une source d'information précieuse en fournissant des informations sur l'état de la flore aujourd'hui (introduction, raréfaction...), peu documentée à cause du faible nombre de récoltes actuelles en comparaison aux échantillons amassés au cours du XIX^e et début du XX^e siècles.



Figure 4 : L'ancien Musée colonial de Marseille conservé aujourd'hui à la faculté des sciences. Le mobilier d'époque est constitué de grandes armoires vitrées (Photographie Bruno Vila).

C'est à Marseille, port ouvert sur le Monde et les colonies, que sera créé le premier Institut Colonial de France, en 1893, sous l'impulsion du docteur Edouard Heckel (1843-1916). Il sera d'abord soutenu par le Ministère des Colonies, puis par la chambre de Commerce de Marseille qui va y créer six chaires d'enseignement colonial. Heckel développe la recherche appliquée et enrichit le Musée (Figure 4). Un chapitre dans ce même volume retrace l'histoire du Musée et de l'Institut colonial (Vila, 2023).

Encore conservé en partie à l'Université Aix-Marseille, ce Musée constitue une pièce unique présentant une large gamme d'échantillons, depuis le produit brut jusqu'aux produits finis. Il permet d'illustrer la biodiversité des plantes utiles à l'homme, mais aussi la grande diversité de leurs usages souvent millénaires (Figure 5). Ainsi, d'innombrables végétaux ont été sélectionnés et utilisés :

- pour l'alimentation (fruits, légumes, céréales, oléagineux...),
- comme épices et condiments,
- pour la pharmacopée,
- et pour l'industrie (caoutchouc, bois, fibres, parfums...).



Figure 5 : Quelques échantillons de plantes utiles à l'homme du musée colonial de Marseille : Sorgho (inv. MCOL 15), Acajou (inv. MCOL 470), caoutchouc (inv. MCOL 382) et fibres de coco (inv. MCOL 508) (Photographies Arnaud Mabilais).

III. Les collections de Zoologie

La collection de zoologie (ancienne collection de la Faculté des Sciences de Marseille, conservée à Saint-Charles) comprend plusieurs milliers d'échantillons récoltés et conservés depuis le milieu du XIX^e siècle. On distingue 3 grands ensembles en fonction de leur mode de conservation : des animaux naturalisés, des échantillons conservés en fluides et du matériel ostéologique.

Du point de vue de sa composition, cette collection s'avère remarquable par la présence d'un ensemble de mollusques méditerranéens (Lamellibranches et Gastéropodes), de rapaces français (nocturnes et diurnes), de squelettes dont de nombreux crânes de mammifères et un ensemble ichthyologique. Cette collection est actuellement gérée en distinguant deux grands ensembles : les collections constituées pour les activités d'enseignements et les collections réalisées dans le cadre de travaux de recherche. Toutefois ces deux ensembles restent extrêmement perméables.

III.1 Les collections d'enseignements

Indispensables pour illustrer les enseignements magistraux de zoologie, ces collections s'organisent autour de 4 grandes thématiques (Figure 6) :

• Les oiseaux

La collection d'oiseaux naturalisés se compose de nombreux échantillons de rapaces français ainsi que d'une large gamme de Passeriformes. Un certain nombre d'échantillons de cette collection a fait l'objet d'une restauration.

• Les mammifères

Dans cette collection, les carnivores sont bien représentés. Certains échantillons représentent des espèces actuellement inscrites sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). On trouve par exemple l'Aye Aye (*Daubentonia madagascariensis*) ou encore l'Ornithorynque (*Ornithorhynchus anatinus*).

• Les poissons

Cette collection est composée de poissons osseux mais également cartilagineux. Elle contient des échantillons d'espèces rares présentes en milieux tropicaux comme le Polyptère de l'ordre des Holostéens (*Polypterus sp.*).

• L'ostéologie

Cette collection possède une forte valeur pédagogique car des squelettes partiels permettent d'illustrer les adaptations à la locomotion tandis que les squelettes complets offrent un large panorama parmi les principaux groupes de mammifères. La collection de crânes (félins, mouflon, éléphant, vache, dauphin, rongeurs, primates...) complète l'ensemble.

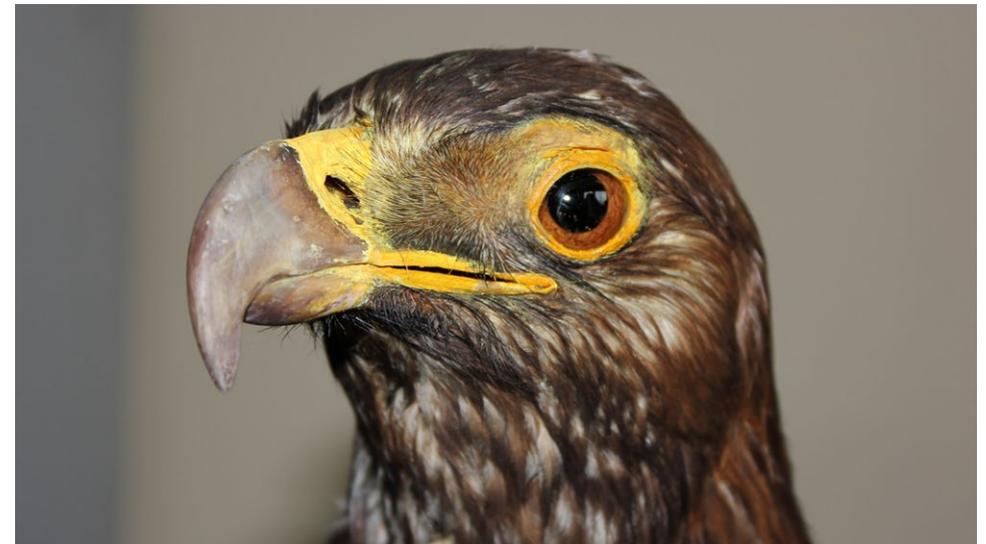


Figure 6 : Echantillons utilisés en enseignements. L'histoire des échantillons, dates et lieux de récoltes ayant disparus, ces échantillons ont perdu une grande partie de leur valeur d'usage en recherche. Ils sont utilisés lors des enseignements notamment en systématique compte-tenu de leur aspect démonstratif. Deux échantillons naturalisés : le paresseux (*Bradyptes sp.*, ZOO-04762), très probablement issu des collections du musée colonial de Marseille et l'aigle royal (*Aquila chrysaetos*, ZOO-04988). Photographies Bruno Vila.

III.2 Les collections de recherche

Elles rassemblent des échantillons prélevés dans le cadre d'activités de recherches menées en systématique ou en écologie par des chercheurs de l'Université. Les origines géographiques et les groupes taxonomiques concernés sont divers. Parmi ces collections, il est possible de distinguer 3 ensembles :

- **La faune des récifs coralliens de Madagascar**

Plus de 150 échantillons de végétaux et d'invertébrés marins, pour la plupart déterminés, composent cette collection (Figure 7). Ils ont été récoltés dans le cadre de

missions de recherche sur les récifs coralliens par P. Vasseur (Maître de Conférences à l'Université de Provence retraité) à partir de 1961 dans la région Tuléar sur la côte Sud-Ouest de Madagascar (Océan Indien). Ils sont principalement issus de peuplements vivant dans l'ombre (sciaphiles) sur des substrats coralliens, c'est-à-dire sous des surplombs, dans des cavités sombres ou dans les tunnels des complexes récifaux. Ils ont été récoltés en plongée-scaphandre jusqu'à plusieurs dizaines de mètres de profondeur. Cette collection est d'une importance majeure puisqu'elle présente des espèces propres aux récifs coralliens, ces derniers étant connus pour être particulièrement riches et diversifiés en espèces.

- **Les crustacés et le zooplancton gélatineux**

Dans les collections de zoologie se trouvent plusieurs centaines d'échantillons de divers groupes d'animaux marins pélagiques appartenant au zooplancton et au micronecton, et notamment de formes profondes. Ils proviennent de diverses mers et régions océaniques, et plus particulièrement de la Méditerranée et du proche Atlantique. Ils ont été récoltés dans le cadre des recherches menées par un laboratoire de recherche de l'université et notamment par J.-P. Casanova (Professeur retraité). Parmi les crustacés, on trouve de très nombreux échantillons de groupes aussi divers que les copépodes (constituants majoritaires du

zooplancton), les euphausiacés (plus connus sous le nom de krill), les décapodes et les mysidacés. On notera la présence d'une collection complète des populations des trois derniers groupes cités, suivies sur un cycle annuel, à différentes profondeurs, en face de la station zoologique de Villefranche-sur-Mer (Méditerranée nord-occidentale). On range, sous l'appellation du zooplancton gélatineux, des groupes divers, caractérisés par une très forte teneur en eau. C'est le cas des méduses et des siphonophores, qui sont des cnidaires, des thaliacés du phylum des cordés, et des chaetognathes. Ces derniers, qui constituent toujours un phylum énigmatique car très isolés dans le règne animal, renferment quelque cent quarante espèces. La plupart figurent dans les collections. En effet, elles ont été étudiées durant une cinquantaine d'années dans un laboratoire de l'université de Provence où un cinquième des espèces connues à ce jour ont été décrites. Ce laboratoire était spécialisé dans les recherches sur différents aspects de la biologie du zooplancton (systématique, biogéographie, cycles annuels, nutrition...).

- **Les mollusques**

Certaines collections anciennes comportent peu de renseignements relatifs à l'origine des échantillons. Elles peuvent néanmoins constituer des collections de référence en raison de leur exhaustivité. C'est notamment le cas de la collection de mollusques



Figure 7 : Echantillons issus de la collection Pierre Vasseur. Oursin et corail des récifs coralliens de Madagascar récoltés lors de missions de recherche (Photographies Philippe Blanc).

qui s'avère relativement riche en termes de diversité spécifique (de Provence notamment). Cette collection est activement enrichie par de nombreuses récoltes annuelles de gastéropodes terrestres du milieu urbain marseillais. Plusieurs milliers d'échantillons permettent aujourd'hui de dresser un premier bilan de la diversité de la malacofaune de la commune de Marseille.

Conclusion

Cette brève présentation peut être complétée par des descriptions et une iconographie plus développée sur le site du laboratoire accessible à l'adresse suivante :

www.lped.fr/plateforme-collections-du-lped

Afin de répondre aux attentes des enseignants, des chercheurs et du public, une interface sur ce même site a été mise en place afin d'interroger le contenu informatisé de ces collections. Ce dernier est complété au fur et à mesure de l'avancée des inventaires.

Par ailleurs, ces collections sont consultables et soumises aux prêts sous certaines conditions. Contact : Bruno VILA,
bruno.vila@univ-amu.fr

Hardion L., Martinez Martin M., Haan-Archipoff G.

- 2023. Les collections d'herbier, un outil pour la recherche essentiel en systématique et émergeant dans les sciences de l'environnement. Les improntus 7 : 28-41.

Robles C., Marco A., Berthoux C. et Vila B.

- 2023. Documenter et analyser les changements écologiques, paysagers et socio-urbanistiques d'un site urbain marseillais à partir des herbiers. Les improntus 7 : 54-66.

Santini C.

- 2012. Promenades plantées et espaces verts : un regard historique sur la nature en ville de Paris, in Déméter, Paris Club Déméter, 211-226.

Verlaque R. et Vila B.

- 2008a. Les Herbiers témoins de la flore et des changements globaux. In Les herbiers de Provence, Alpes et Côte d'Azur - Histoire, botanique, usages. Edisud, 99-108.

- 2008b. Les herbiers et leurs utilisations. In Les herbiers de Provence, Alpes et Côte d'Azur - Histoire, botanique, usages. Edisud, 57-71.

Vila B.

- 2011. Etude des interactions, biodiversité végétale et patrimoine scientifique, Habilitation à diriger des recherches, Université de Provence, 156 p. et annexes.

- 2023b. Histoire de l'ancien musée colonial de la Faculté des Sciences de Marseille. Les improntus 7 : 130-146.

Vila B. et Callmander M.

- 2023. L'herbier de Jumelle - Perrier de la Bâthie, une référence pour la connaissance de la flore de Madagascar. Les improntus 7 : 42-52.

Chapitre 2

Les collections d'herbier,
un outil pour la recherche essentiel en
systématique et émergeant dans les sciences
de l'environnement



L. Hardion

Laboratoire Image Ville
Environnement (LIVE),
UMR 7362, Université de
Strasbourg, CNRS

M. Martinez Martin

Herbier de l'Université de
Strasbourg (STR), Faculté
des Sciences de la vie,
Université de Strasbourg

G. Haan-Archipoff

Herbier de l'Université de
Strasbourg (STR), Faculté
des Sciences de la vie,
Université de Strasbourg

Pollutions

Phylogénie

Conservation

Biogéographie

Systématique

Changements
climatiques

Échantillons d'herbier

Invasion

Introduction

Les Herbiers représentent à la fois des collections patrimoniales à conserver, mais aussi un matériel essentiel pour la recherche sur la biodiversité et l'environnement (Funk 2018 ; Lang *et al.* 2019). Aujourd'hui, l'utilisation scientifique des spécimens d'herbiers dépasse largement la taxonomie végétale pour enrichir l'écologie, la chimie environnementale et l'étude des changements globaux (Meineke *et al.* 2018a, b). Sans viser l'exhaustivité, nous illustrerons ici les principaux champs de valorisation scientifique de ces collections, en s'appuyant sur les travaux de différentes équipes de recherche.

Au-delà des travaux de systématique, Lavoie (2013) recense 382 études publiées de 1966 à 2012 portant sur la biogéographie et les sciences de l'environnement. Cette

valorisation alternative des herbiers par la recherche produisait environ cinq articles par an jusqu'en 1990, pour dépasser 50 articles par an de 2010 et 2012 (Lavoie 2013) et se stabiliser à plusieurs centaines par an de 2013 à 2016 (Carine *et al.* 2018). Cette production peut être classée en une dizaine de thèmes écologiques et environnementaux (Tableau 1 ; Lavoie 2013), auxquels s'ajoutent des valorisations par les sciences humaines (*e.g.* art, histoire des sciences ; Carine *et al.* 2018). D'importants biais liés à la concentration géographique des consultations des collections peuvent être observés : les vingt herbiers les plus consultés pour des études environnementales sont nord-américains ou anglais, et plus de la moitié ciblent des milieux d'étude en Europe ou en Amérique du Nord (Lavoie 2013).

Tableau 1 - Utilisation des herbiers dans les sciences de l'environnement (issu de Lavoie 2013)

Thème	Nombre d'articles	Nombre médian de spécimens
Invasions	98	277
Biogéographie	71	3335
Biais associés aux herbiers	67	4316
Pollution	65	50
Espèces menacées	58	351
Phénologie	21	1256
Relevés floristiques	20	2000
Maladie des plantes	18	391
Priorités de conservation	14	2858
Changement climatique	11	1075

I. Systématique végétale

Une des responsabilités scientifiques majeures des collections d'herbier réside dans la conservation et la mise à disposition des spécimens types, échantillons de références servant de témoins morphologiques pour l'existence des espèces et taxons inférieurs. Ces spécimens types sont généralement les plus consultés dans les collections. Ainsi, leur

repérage et leur numérisation sont appréciés par les chercheurs en systématique afin de faciliter les révisions taxonomiques, *e.g.* modifications nomenclaturales, mise en synonymie, description de nouveaux taxons (Figure 1 ; Hardion *et al.* 2012 ; Vissers *et al.* 2017).



Figure 1 : Spécimens types utilisés dans la révision taxonomique d'*Arundo plinii* (Hardion *et al.* 2012). a, *A. plinii* Turra (Lectotype, MARS) ; b, *A. micrantha* Lam. (Holotype, P-LAM) ; c, *A. collina* Ten. (Lectotype, MARS) ; d, *A. mauritanica* Desf. (Holotype, P) ; e, *A. mediterranea* Danin (Syntype, MARS) ; f, *A. donaciformis* (Loisel.) Hardion *et al.* (Isotype, MARS). (Photographies Laurent Hardion).

À une échelle plus large, les spécimens d'herbiers, typifiés ou non, peuvent enrichir les échantillonnages d'études en systématique végétale portant sur des marqueurs morphologiques, anatomiques ou moléculaires. À titre d'exemple, la révision des taxons infraspécifiques d'*Arundo formosana* Hack. par des marqueurs morphométriques et phylogénétiques a été permise sans mission de terrain par le prêt d'une centaine d'échantillons d'herbier par l'Herbier de l'Institut de recherche en foresterie de Taiwan (TAIF), ainsi que par l'autorisation d'en extraire de l'ADN (Hardion *et al.* 2017). En effet, la plupart des caractères morphologiques restent observables sur les spécimens, notamment

ceux exigeant une coupe anatomique ou portant sur les caractères épidermiques (Figure 2), bien que ces observations puissent être partiellement destructrices (*e.g.* réhydratation de pétales pour le genre *Dianthus*). Dans ce cas, il conviendrait de laisser une trace de ces observations sur le spécimen afin d'y éviter la répétition de ces observations dommageables. Ces collections deviennent même le seul matériel d'étude disponible pour les plantes disparues, ou localisées dans des zones géographiques difficilement accessibles, notamment pour des raisons géopolitiques (*e.g.* Afghanistan, Pakistan ; Hardion *et al.* 2014).

II. Phylogénie moléculaire

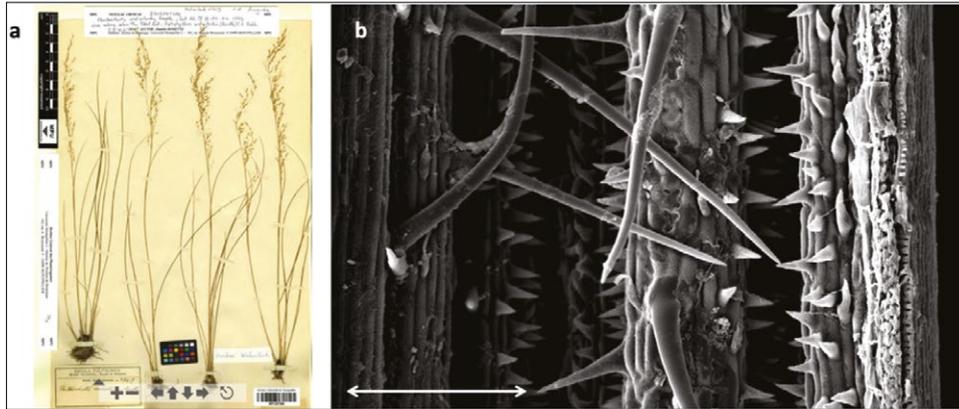


Figure 2 : (a) Isosyntype de *Piptophyllum welwitschii* (Rendle) C.E.Hubb. (Poaceae), spécimen MPU027359 ; (b) caractères épidermiques (poils, aiguillons, stomates, cellules siliceuses et subéreuses) observés sur ce spécimen récolté en 1857.

Depuis plus de 20 ans, les spécimens d'herbier sont largement utilisés dans les analyses phylogénétiques, principalement à travers le séquençage de portions d'ADN de quelques centaines de paires de bases localisées essentiellement dans le génome chloroplastique (e.g. *rbcl*, *matK*) ou dans les régions de l'ADN ribosomal (e.g. espaceurs ITS). Néanmoins, les méthodes classiques d'amplification par PCR et séquençage Sanger limitaient l'étude de spécimens âgés de plusieurs dizaines d'années à cause de la dégradation de l'ADN. Cette dégradation dépend néanmoins de l'identité du taxon, ainsi que la qualité du séchage et des conditions de conservation de l'échantillon. Depuis une décennie, l'accès aux nouvelles méthodes de séquençage a permis un progrès considérable dans le séquençage des échantillons anciens, permettant la reconstruction de génomes chloroplastiques entiers d'échantillons récoltés au XIX^e siècle (Bieker & Martin 2018). À titre d'exemple, Zedane *et al.* (2016) ont réussi à séquencer le génome chloroplastique d'un spécimen d'*Hesperelaea palmeri* (Oleaceae) récolté en 1875, et Bakker *et al.* (2016) d'un spécimen d'*Aethionema membranaceum* (Brassicaceae) récolté en 1869. Ces progrès permettent l'étude d'espèces supposées disparues, comme dans le cas de *Leptagrostis schimperiana* (Poaceae), espèce récoltée seulement deux fois en 1852 et 1853 par G.W. Schimper au Nord de l'Ethiopie, et non revue depuis, pour laquelle Hardion *et al.* (Figure 3) ont réussi à séquencer le génome chloroplastique du spécimen holotype récolté en 1853 (STR).

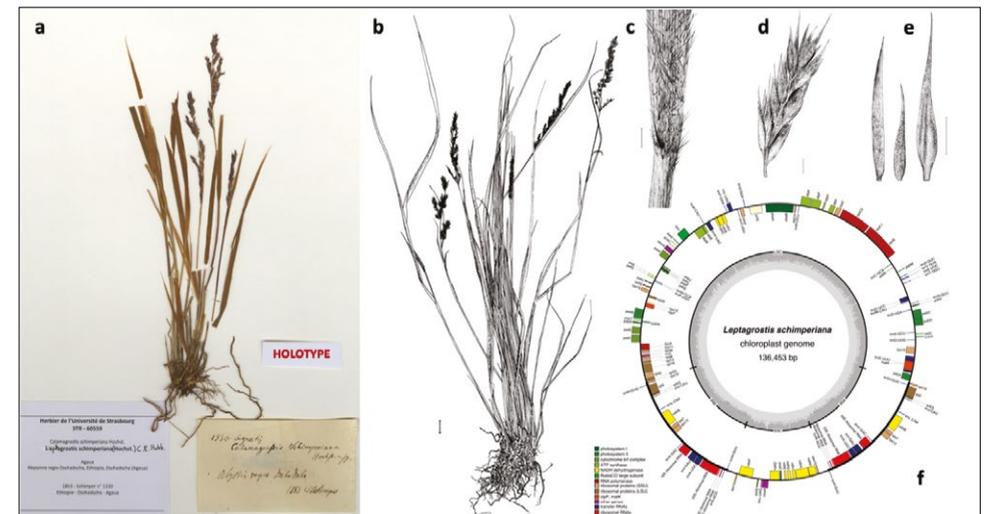


Figure 3 : (a) Holotype de *Leptagrostis schimperiana* (Hochst.) C.E.Hubb. (STR), (b) dessins de l'individu, (c) de détails de la feuille, (d) d'un groupement d'épillets, (e) des glumes inégales et de la lemme dépassant les glumes, et (f) génome chloroplastique séquencé à partir d'un fragment de l'échantillon (Dessins : F. Tournay).

III. Biogéographie

À l'heure du big data, les collections d'herbier constituent encore aujourd'hui les bases de données de distribution d'espèces les plus fiables et complètes. Leur informatisation rend accessible les données de localisation d'espèces à des dates et lieux précis, tandis que leur numérisation (images consultables sur internet) et leur consultation permettent d'étudier le spécimen et de vérifier son identité taxonomique. Ces bases sont de plus en plus interoperables avec d'autres bases régionales et nationales, leur conférant un rôle non-négligeable dans l'inventaire du patrimoine naturel, auprès des acteurs de la conservation du patrimoine naturel vivant. Ces données de distribution d'espèces sont aussi valorisées par des travaux de recherche, notamment pour des comparaisons diachroniques (passé vs. actuel) de cortèges floristiques (Robles *et al.*, 2023) ou des modélisations bioclimatiques de la distribution des espèces (Hardion *et al.* 2014).

IV. Conservation de la biodiversité

Comme citées précédemment, les données de distribution issues des herbiers peuvent orienter des stratégies de conservation. Rivers *et al.* (2011) illustrent cela en utilisant 11461 spécimens pour déterminer le statut de menace de 661 espèces endémiques en suivant les critères IUCN, avec des taux d'erreur très bas. Si la conservation de la biodiversité et celle des collections d'herbier ne répondent pas du tout aux mêmes objectifs, elles peuvent parfois se rencontrer lorsqu'il s'agit de spécimens porteurs de semences encore viables. En effet, dans de bonnes conditions de conservation, les graines présentes sur les échantillons d'herbiers peuvent conserver leur viabilité et permettre de produire de nouveaux individus vivants, matériel de choix pour de

nombreuses études moléculaires difficilement à réaliser sur échantillons secs (analyses des composés organiques volatiles émis par les fleurs par exemple ; figure 4). Cette viabilité particulièrement longue pour certaines familles peut permettre la restauration de populations d'espèces précédemment considérées comme éteintes pour un territoire donné. Ainsi, Godefroid *et al.* (2011) sont parvenus à faire germer des graines de trois spécimens vieux de 101, 125 et 144 ans de *Bupleurum tenuissimum* (Apiaceae), espèce considérée éteinte en Belgique. Ces résultats exceptionnels sont néanmoins assez rares, et dépendants de la famille botanique et de la longévité des graines considérées.

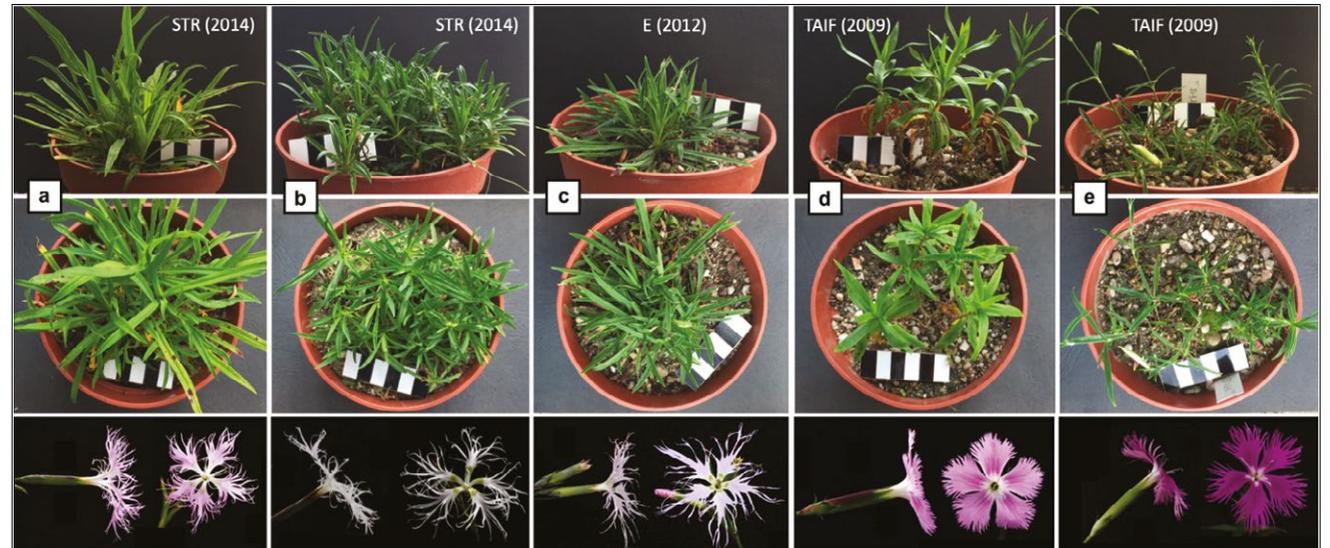


Figure 4 : Individus de *Dianthus superbus sensu lato* (Hardion *et al.* 2020) issus de graines de différents spécimens d'Herbiers de l'Université de Strasbourg (STR), du Royal Botanic Garden of Edimburg (E) et de l'Institut de recherche en foresterie de Taiwan (TAIF), cultivés en 2015, ayant permis l'analyse des composés organiques volatiles émis par les fleurs en plus des analyses morphométriques et phylogénétiques sur échantillons secs.

V. Biologie des invasions

La diversité géographique des récoltes conservées dans les herbiers permet souvent la réalisation d'un échantillonnage global, utile notamment dans l'étude des invasions biologiques. En effet, l'étude d'une espèce invasive nécessite souvent la prise en compte d'individus échantillonnés dans l'aire géographique d'origine de l'espèce. Ainsi, en considérant 127 spécimens de grands

herbiers européens, Hardion et *al.* (2014) ont pu désigner l'origine biogéographique du clone invasif d'*Arundo donax* au Moyen Orient (Figure 5). Ce résultat a pu être soutenu par l'étude morphologique et phylogénétique de ces spécimens. La présence de graines sur certains échantillons a aussi confirmé la fertilité de l'espèce dans son aire d'origine en Asie.

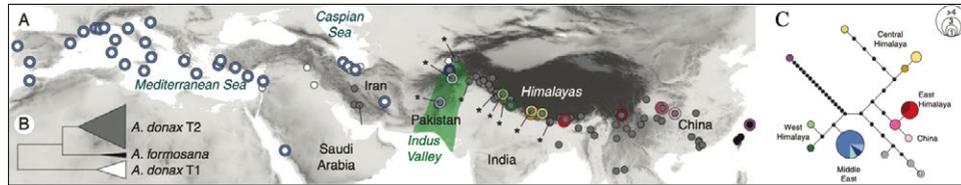


Figure 5 : (A) Distribution des morphotypes (B) et des haplotypes (C) d'*Arundo donax*, dont le clone invasif en régions subtropicales (haplotype bleu) est originaire du Moyen-Orient, où l'espèce est fertile (*) et génétiquement variable, sur la base de l'étude de 127 spécimens (Herbiers B, BM, E, G, K, MARS, P, W).

Mais les études les plus florissantes sur les spécimens d'espèces invasives concernent les reconstructions spatio-temporelles d'invasions biologiques : en accumulant un grand nombre de spécimens datés et localisés, les chercheurs peuvent suivre dans le temps l'introduction puis la dispersion d'une invasive. Le cas de *Phragmites australis* subsp. *australis* en Amérique du Nord souligne l'intérêt matériel des herbiers : l'invasion de cette sous-espèce n'a été repérée que tardivement par les Nord-Américains, qui ne l'ont distinguée de la sous-espèce native *Phragmites australis* subsp. *americanus* qu'à partir des années 2000 (Figure 6). Ainsi, la ré-identification des spécimens d'herbier de *Phragmites australis* récoltés précédemment a pu permettre de suivre a posteriori cette invasion biologique (Saltonstall 2002 ; Lelong et *al.* 2007). Cet exemple souligne l'intérêt de la mise à jour taxonomique des bases

de données issues des herbiers grâce à la conservation du matériel végétal. Néanmoins, de telles études diachroniques sont fortement biaisées par les quantités de récoltes très variables selon les années. Ces variations peuvent néanmoins être intégrées aux analyses statistiques pour limiter ces biais (e.g. Delisle et *al.* 2003).



Figure 6 : Dispersion de *Phragmites australis* subsp. *australis* aux USA, invasive récemment distinguée de la subsp. *americanus* (native nord-américaine), se basant sur la ré-identification des échantillons d'herbiers sur un siècle (Saltonstall 2002).

VI. Réchauffement climatique

En plus de la date et du lieu, le spécimen d'herbier présente le stade phénologique (floraison, fructification) durant lequel l'échantillon a été récolté. La phénologie des plantes étant sous l'influence du climat, l'avancement des dates de floraison observé sur une collection de spécimens récoltés à différentes dates en un même lieu peut témoigner d'une augmentation de la température (Lavoie & Lachance 2006).

VII. Pollutions atmosphériques

Par leur capacité de bioaccumulation (absorption et concentration) d'éléments chimiques, ou simplement par le dépôt de substances sur leurs parties aériennes, les spécimens peuvent rendre compte de la teneur de certains polluants dans l'environnement à l'époque à laquelle ils ont été récoltés. Ainsi, Rodríguez Martín *et al.* (2015) ont montré des

augmentations supérieures à un facteur 10 pour les teneurs atmosphériques en nickel, chrome et cadmium entre 1941 et 2012 à Valencia (Espagne), et une diminution du plomb grâce aux essences dites 'sans plomb' (Figure 7).

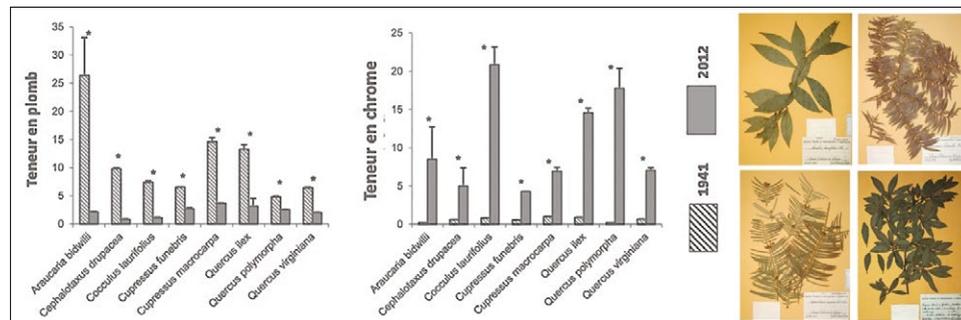


Figure 7 : Teneurs diachroniques en plomb (Pb) et en chrome (Cr) d'arbres cultivés dans le Jardin Botanique de Valencia (Espagne), mesurées sur des échantillons d'herbiers anciens (1941, barres hachurées) et récents (2012, barres grises), démontrant l'augmentation en 50 ans de la pollution atmosphérique urbaine en chrome, et la diminution en plomb (issu de Rodríguez Martín *et al.* 2015).

VIII. Maladies des plantes

Les collections d'herbier sont aussi utilisées comme le carnet de santé des espèces végétales. En plus des traces de ravageurs, les spécimens sont parfois porteurs de maladies fongiques, bactériennes ou virales, visibles ou non (e.g. intégration du génome viral dans le génome de la plante). Ainsi, les reconstructions diachroniques de la propagation d'une maladie sont rendues possibles à partir d'une large collection de spécimens (Antonovics *et al.* 2003). Avec les nouvelles méthodes moléculaires, il est maintenant possible de séquencer les génomes anciens de ces virus et microorganismes à partir des spécimens d'herbier pour comprendre les mécanismes évolutifs à l'échelle des gènes des agents pathogènes (e.g. Martin *et al.* 2013).

Conclusion

Ces exemples d'utilisation des herbiers dans les travaux de systématique, d'écologie et d'autres sciences de l'environnement illustrent l'intérêt et la valeur inestimable de ces collections botaniques accumulées au cours du temps. Leur consultation croissante légitime pleinement les efforts amorcés pour leur informatisation et leur numérisation. Cette consultation « à distance » ne remplacera néanmoins jamais la visite et l'étude de spécimens des collections d'herbier. En cela, les interactions entre les équipes en charge des herbiers et les chercheurs en sciences de l'environnement peuvent encore se renforcer et se diversifier, en sensibilisant chacun aux enjeux de la conservation d'une part, et à la diversité des valorisations par la recherche d'autre part.

Antonovics J., Hood M. E., Thrall P. H., Abrams J. Y., & Duthie G. M.

- 2003. Herbarium studies on the distribution of anther-smut fungus (*Microbotryum violaceum*) and *Silene* species (Caryophyllaceae) in the eastern United States. *American Journal of Botany* 90 : 1522-1531.

Bakker F. T., Lei D., Yu J., Mohammadin S., Wei Z., van de Kerke S., ... & Holmer R.

- 2016. Herbarium genomics: plastome sequence assembly from a range of herbarium specimens using an Iterative Organelle Genome Assembly pipeline. *Biological Journal of the Linnean Society* 117 : 33-43.

Bieker V. C., & Martin M. D.

- 2018. Implications and future prospects for evolutionary analyses of DNA in historical herbarium collections. *Botany Letters* 165 : 409-418.

Carine M. A., Cesar E. A., Ellis L., Hunn J., Paul A. M., Prakash R., ... & Yesilyurt J. C.

- 2018. Examining the spectra of herbarium uses and users. *Botany Letters* 165 : 328-336.

Delisle F., Lavoie C., Jean M., & Lachance D.

- 2003. Reconstructing the spread of invasive plants: taking into account biases associated with herbarium specimens. *Journal of Biogeography* 30 : 1033-1042.

Funk V. A.

- 2018. Collections-based science in the 21st century. *Journal of systematics and evolution* 56 : 175-193.

Godefroid S., Van de Vyver A., Stoffelen P., Robbrecht E., & Vanderborght T.

- 2011. Testing the viability of seeds from old herbarium specimens for conservation purposes. *Taxon* 60 : 565-569.

Hardion L., Perrier A., Martinez-Martin M., Navrot N., Gaquerel E., Tournay F., Nguéfacq J., Combroux I.

- 2020. Integrative revision of *Dianthus superbus* subspecies reveals different degrees of differentiation, from plasticity to species distinction. *Systematics & Biodiversity* 18(3) : 255-258.

Hardion L., Verlaque R., Baume A., Juin M., & Vila B.

- 2012. Revised systematics of Mediterranean *Arundo* (Poaceae) based on AFLP fingerprints and morphology. *Taxon* 61 : 1217-1226.

Hardion L., Verlaque R., Saltonstall K., Leriche A., & Vila B.

- 2014. Origin of the invasive *Arundo donax* (Poaceae): a trans-Asian expedition in herbaria. *Annals of botany* 11 : 455-462.

Hardion L., Verlaque R., Vorontsova M. S., Combroux I., Chen C. W., Takamizo T., & Vila B.

- 2017. Does infraspecific taxonomy match species evolutionary history? A phylogeographic study of *Arundo formosana* (Poaceae). *Botanical Journal of the Linnean Society* 183 : 236-249.

Lang P. L., Willems F. M., Scheepens J. F., Burbano H. A., & Bossdorf O.

- 2019. Using herbaria to study global environmental change. *New Phytologist* 221 : 110-122.

Lavoie C.

- 2013. Biological collections in an ever changing world: Herbaria as tools for biogeographical and environmental studies. *Perspectives in Plant Ecology, Evolution and Systematics* 15 : 68-76.

Lavoie C., & Lachance D.

- 2006. A new herbarium-based method for reconstructing the phenology of plant species across large areas. *American Journal of Botany* 93 : 512-516.

Lelong B., Lavoie C., Jodoin Y., & Belzile F.

- 2007. Expansion pathways of the exotic common reed (*Phragmites australis*): a historical and genetic analysis. *Diversity and Distributions* 13 : 430-437.

Martin D. M., Cappellini E., Samaniego J., Zepeda M. L., Campos P. L., Seguin-Orlando A., ... & Gilbert M. T. P.

- 2013. Reconstructing genome evolution in historic samples of the Irish potato famine pathogen. *Nature Communications* 4 : 2172.

Meineke E. K., Davies T. J., Daru B. H., & Davis C. C.

- 2018a. Biological collections for understanding biodiversity in the Anthropocene. *Philosophical Transactions of the Royal Society B* 374.

Meineke E. K., Davis C. C., & Davies T. J.

- 2018b. The unrealized potential of herbaria for global change biology. *Ecological Monographs* 88 : 505-525.

Rivers M. C., Taylor L., Brummitt N. A., Meagher T. R., Roberts D. L., & Lughadha E. N.

- 2011. How many herbarium specimens are needed to detect threatened species? *Biological Conservation* 144 : 2541-2547.

Robles C., Marco A., Berthou X. C. et Vila B.

- 2023. Documenter et analyser les changements écologiques, paysagers et socio-urbanistiques d'un site urbain marseillais à partir des herbiers. *Les imprromptus* 7.

Rodríguez Martín J. A., De Arana C., Ramos-Miras J. J., Gil, C., & Boluda R.

- 2015. Impact of 70 years urban growth associated with heavy metal pollution. *Environmental pollution* 196 : 156-163.

Saltonstall K.

- 2002. Cryptic invasion by a non-native genotype of the common reed, *Phragmites australis*, into North America. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 99 : 2445-2449.

Vissers J., Van den Bosch F., Bogaerts A., Cocquyt C., Degreef J., Diagre D., ... & Fabri R.

- 2017. Scientific user requirements for a herbarium data portal. *PhytoKeys* 37.

Zedane L., Hong-Wa C., Murienne J., Jeziorski C., Baldwin B. G., & Besnard G.

- 2016. Museomics illuminate the history of an extinct, paleoendemic plant lineage (*Hesperelaea*, Oleaceae) known from an 1875 collection from Guadalupe Island, Mexico. *Biological Journal of the Linnean Society* 117 : 44-57.

Chapitre 3

L'herbier de Jumelle - Perrier de la Bâthie,
une référence pour la connaissance de la flore
de Madagascar



B. Vila

Aix Marseille Univ., IRD,
LPED, Marseille, France



M. Callmander

Conservatoire et Jardin
botaniques de la Ville de
Genève

Conservation

Systématique

Herbier Jumelle-Perrier

Histoire

Flore
malgache

Palmier

Collection de
référence

Introduction

L'Institut colonial de Marseille avec son Musée fut fondé en 1893 par Edouard Heckel pour illustrer au grand public la diversité des richesses naturelles des colonies françaises (Jumelle, 1916 ; Vila, 2023). La même année, Heckel initiait les *Annales de l'Institut botanico-géologique colonial de Marseille* dans lesquelles les chercheurs pouvaient publier les résultats de leurs travaux réalisés sur un matériel ramené des colonies (Heckel et al., 1900). Une année plus tard, Henri Jumelle arrivait à Marseille comme professeur associé à la Faculté des Sciences de Marseille (Choux, 1936). Il s'est immédiatement orienté en botanique tropicale développée par Heckel et va publier de nombreux travaux en botanique appliquée.

I. Un herbier, deux botanistes, une flore

Très précieux pour la connaissance de la flore de Madagascar, l'herbier de Madagascar présent à l'université (MARS) se compose d'environ 45 casiers (ca 4000 parts) et résulte de la fusion de 3 collections à l'origine indépendantes. La première collection est constituée par un herbier de la flore de Madagascar comprenant des récoltes de nombreuses espèces et des dessins. La seconde collection est constituée par l'herbier Perrier-Jumelle proprement dite, relative aux récoltes de Palmiers et d'Apocynaceae et de plusieurs autres familles. La troisième

collection est un herbier comprenant de nombreuses Asclépiadacées étudiées par Pierre Choux. Ces trois collections forment aujourd'hui l'herbier de Madagascar – collection du Musée Colonial de Marseille – qui renferme de très nombreux types.

Henri Jumelle (1866-1935), « élève » de Gaston Bonnier, rejoint la Faculté des sciences de Marseille en 1894 (Figure 1). Sous la direction d'E. Heckel, il participe au développement de la botanique coloniale. Ainsi, dès 1901, Jumelle initie avec Henri

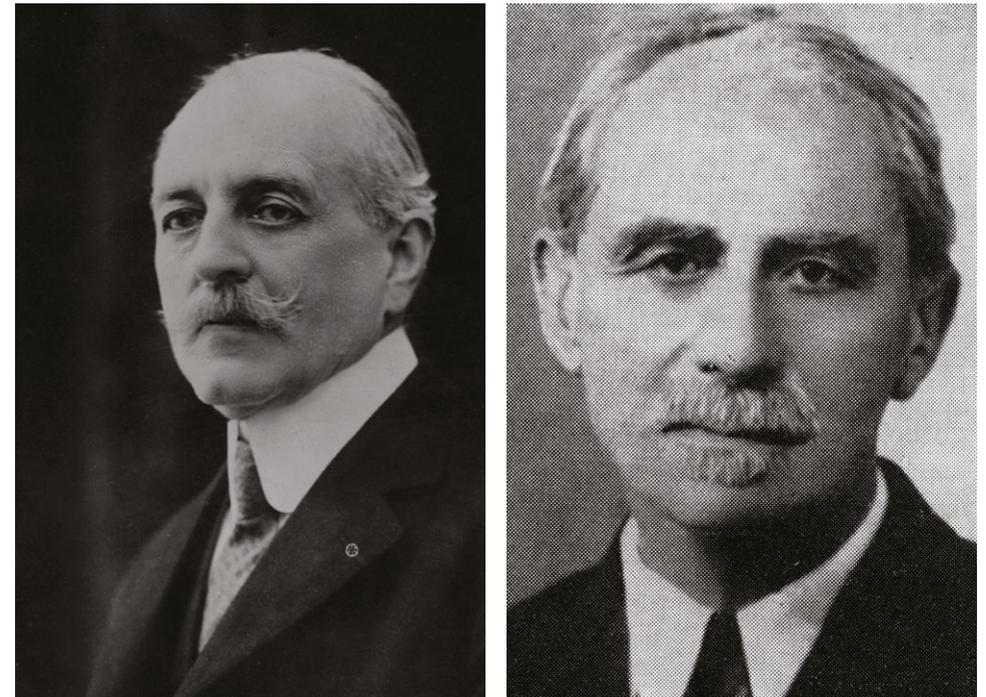


Figure 1 : Henri Jumelle (à gauche), directeur du Musée colonial de Marseille (à partir de 1916) et Professeur de botanique à la Faculté des Sciences de Marseille. Henri Perrier de la Bâthie (à droite), autodidacte, naturaliste, auteur de la Flore de Madagascar.

II. Une collection unique pour la recherche

Perrier de la Bâthie une correspondance relative à la flore malgache qui marque le début d'une collaboration très fructueuse.

H. Perrier de la Bâthie (1873-1958) est savoyard d'origine (Figure 1). Autodidacte, il s'engage dans les troupes d'Outremer (campagne du Tonkin) puis s'établit à Madagascar de 1896 à 1931. C'est un naturaliste, un botaniste infatigable. Il participe activement à la rédaction et à la publication de la Flore de Madagascar et des Comores. Au total, il rédige les contenus relatifs à 76 familles sur les 190 que compte la flore soit plus de 4 000 pages et plusieurs centaines de planches. Son effort porte sur les 3/5 de la flore ! Selon Humbert (1958), Perrier de la Bâthie récolte plus de 20 000 parts entre 1898 et 1928. Ces récoltes s'accompagnent de notes de terrain précises, d'étiquettes d'herbiers et de carnets de récolte. La majorité de ces récoltes sont aujourd'hui déposées dans l'Herbier du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (P). Cependant, un certain nombre de parts ont été envoyées par Perrier de la Bâthie à Jumelle au Musée colonial de Marseille.

Dans la collaboration mise en place avec l'Institut colonial de Marseille, H. Perrier de la Bâthie récolte, H. Jumelle étudie le matériel envoyé et ensemble ils décrivent. Ainsi, H. Jumelle décrit 238 nouveaux taxons dont 12 genres, 293 espèces, 19 variétés et 4 formes. Parmi ces 238 taxons, 230 taxons (ca 65 %) ont été publiés conjointement avec Perrier de la Bâthie. Parmi les genres publiés par H. Jumelle ou H. Jumelle et H. Perrier, 6 sont toujours acceptés. Ce sont les genres : *Arophyton* Jum., *Carlephyton* Jum. (Araceae); *Ischnolepis* Jum. & H. Perrier, *Secamonopsis* Jum. (Apocynaceae), *Beccariophoenix* Jum.

& H. Perrier et *Masoala* Jum. (Arecaceae). Les principales familles étudiées par Jumelle sont les *Arecaceae*, les *Apocynaceae*, les *Rubiaceae*. Plusieurs dizaines d'articles seront publiés (Choux, 1936). Un volume de la flore de Madagascar relatif aux palmiers est publié en 1945 par Perrier de la Bâthie et Jumelle (à titre posthume).

H. Beentje et J. Dransfield, spécialistes des palmiers travaillant aux Jardins Royaux de Kew près de Londres, se lancent dans les années 1990 dans une monographie moderne des palmiers de Madagascar, presque un demi-siècle après la parution de la Flore de Perrier de la Bâthie et Jumelle (Dransfield & Beentje, 1995). La présence, à P de nombreux doubles de collections citées dans les protologues semble apporter une preuve à ce qu'on leur avait dit c'est-à-dire que la collection de palmiers du Musée colonial avait été incorporée dans l'herbier du muséum national d'histoire naturelle. Pourtant, certains types (par exemple, celui de *Ravenea latisecta* Jum.) manquent. D'autres herbiers français ont été suggérés, et les deux spécialistes ont tenté, en vain, de retrouver les spécimens manquants en correspondant avec des conservateurs d'herbier. Les seuls spécimens étudiés par Jumelle & Perrier de la Bâthie qui étaient à leur disposition lorsqu'ils ont publié la révision complète de la famille pour Madagascar étaient les spécimens déposés à Paris, dans l'herbier (P) du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), et les doubles distribués par la suite à l'herbier de Tananarive (TAN). Il en résulte alors que plusieurs spécimens importants n'ont pas pu être examinés.

Mais contrairement à la rumeur, les herbiers du Musée colonial existent toujours et sont encore conservés à la Faculté des sciences de Marseille. La mise en ligne de l'inventaire des herbiers de la Faculté des Sciences sur *tela-botanica* en 2009, permet à Martin Callmänder d'examiner la collection en 2011. Les parts d'herbiers de Palmiers de Madagascar étudiées par Jumelle forment un ensemble très complet renfermant 208 parts collectées par Perrier de la Bâthie, 6 par R. Decary et

d'autres botanistes. Un total de 217 parts de palmiers est dénombré à Marseille dont 76 sont des types (35 %). Parmi ces palmiers, 69 ne sont pas représentés à Paris dans l'herbier du MNHN. Beentje et Dransfield, spécialistes des palmiers malgaches, sont prévenus et viennent les étudier en 2012. Ils y découvrent plusieurs types qui n'avaient jamais été revus depuis leur description.

Un échantillon de palmier, l'holotype de *Ravenea latisecta* Jum. (Perrier de la Bâthie 12008) qui n'était alors connu que par sa description dans les annales du musée colonial est retrouvé dans l'herbier MARS (Figure 2). Pour ces spécialistes, c'est une magnifique découverte : *Ravenea latisecta* est une espèce très rare aujourd'hui qui n'est connue que de 4 arbres dans les forêts denses humides de Madagascar et est considérée comme « En Danger Critique » par la Liste Rouge de l'UICN¹

Mais l'herbier de Madagascar ne se limite pas aux palmiers. En 2014, nous nous replongeons dans la collection et nous identifions de nombreux autres types nomenclaturaux, notamment dans le genre *Landolphia* P. Beauv. En effet, fin XIX^e et début XX^e s., la consommation de caoutchouc augmentait fortement avec l'essor de l'industrie automobile et les recherches pour identifier dans toutes les colonies de nouvelles plantes (différents genres-espèces) susceptibles de fournir du caoutchouc s'intensifiaient. Les *Landolphia* P. Beauv. occupent une place importante dans ces recherches. En 1936, Choux écrit : « toutes ces études de Jumelle sur les plantes à caoutchouc ne furent pas seulement strictement botaniques... elles furent accompagnées... d'expériences

¹ <https://www.iucnredlist.org/species/38671/17094156>



Figure 2 : Une des parts de *Ravenea latisecta* Jum, holotype (Perrier de la Bâthie, n° de récolte 12008).

A gauche partie médiane et sommitale de la feuille, au centre la gaine, à droite l'inflorescence mâle normalement pendante et tout à droite l'inflorescence femelle. Jusqu'à la redécouverte de cet échantillon, ce palmier n'était alors connu que par sa description dans les annales du musée colonial (Dessin de Louis Aureglia, étudiant à l'Université d'Aix-Marseille, photographie B. Vila).

sur la nature et la valeur du produit... Ces expériences faites en collaboration avec les industriels (avec la maison Michelin par exemple)... [vont] permettre... immédiatement l'exploitation d'un produit qui était l'objet de demandes de plus en plus importantes... ». À la fin du XIX^e siècle, le commerce du caoutchouc est important : Madagascar en exporte certaines années 800 tonnes - plus de 5 millions de Francs. Cette thématique est

un axe de recherche d'H. Jumelle qui publie « Les plantes à caoutchouc et à gutta dans les colonies françaises » (Jumelle, 1898).

Un autre exemple très intéressant est fourni par l'hazomalana (Figure 3). « *L'hazomalana* est un des arbres les plus connus et les plus souvent cités de l'Ouest de Madagascar. Il est cependant toujours resté botaniquement indéterminé... » H. Jumelle décrit cette nouvelle espèce en 1921 : *Hernandia voyronii* Jum. (Hernandiaceae). Il s'agit en fait d'un bois précieux provenant de la partie occidentale de Madagascar. L'échantillon de référence (holotype) étant considéré comme perdu, un néotype est désigné dans l'herbier du MNHN (P) par K. Kubitzki en 1969. Ce n'est qu'en 2014, lors de notre passage en revue systématique des différentes planches constitutives de l'herbier, que nous redécouvrons l'échantillon type de du bois de l'hazomalana.

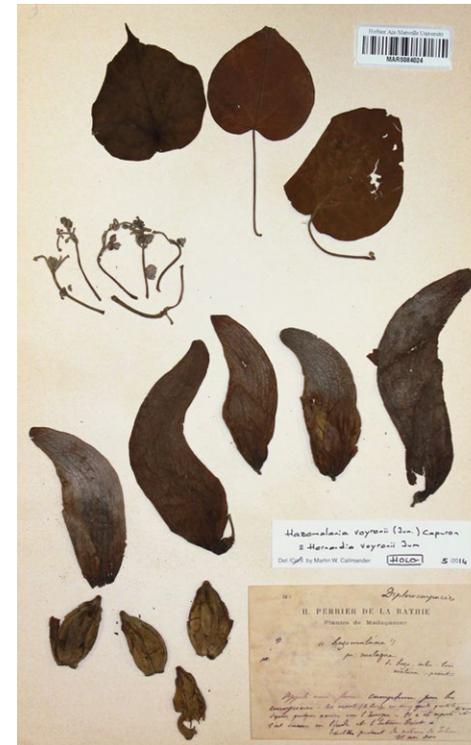


Figure 3 : Échantillon type d'*Hernandia voyronii* Jum. (Hernandiaceae, bois de l'Hazomalana) redécouvert à MARS en 2014 (Perrier de la Bâthie, sans numéro de récolte, MARS084024). Une des nombreuses parts qui constituent cette récolte (Photographie Bruno Vila).

Ces échantillons d'herbiers sont parfois complétés par des échantillons figurant dans les vitrines du Musée colonial. C'est par exemple le cas de *Jatropha mahafalensis* Jum. & H. Perrier (Euphorbiaceae) dont l'échantillon type se trouve dans l'herbier et pour lequel un échantillon de graines et de fruits est conservé dans la vitrine des Euphorbiacées (Figure 4). Ainsi, le matériel conservé à MARS est souvent très complet.



Figure 4 : Part d'herbier et graines et fruits de *Jatropha mahafalensis* Jum. et H. Perrier conservés en herbier (échantillon type, Perrier de la Bâthie, n° de récolte 12755, MARS04959 ; photographie Bruno Vila) et dans les vitrines du musée colonial (inv. 2011 Mcol139 ; photographie B. Vila).

Conclusion

Par la présence de très nombreux échantillons de référence (types) ayant servi à la description des espèces, cet herbier constitue une grande redécouverte pour l'étude de la flore malgache. Il offre une source de matériel et d'informations importante sur des espèces actuellement disparues et/ou non connues d'autres échantillons. Ainsi, une grande partie de l'herbier de Madagascar de MARS est susceptible de fournir de précieuses informations d'ordre systématique, écologique et pour l'étude de la flore de ce hotspot de biodiversité.



Choux P.

- 1936. Henri Jumelle (1866-1935). *Ann. Fac. Sci. Marseille* 9 : 1-158.

Dransfield J. & H. Beentje

- 1995. The Palms of Madagascar. Royal Botanic Gardens, Kew & International Palm Society, Kew.

Heckel E., H. Jumelle, Jacob de Cordemoy E., Laurent L. & M. Eberlin

- 1900. L'Institut et le Musée Colonial de Marseille. Notice publiée à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900. H. Roberge, Paris.

Humbert H.

- 1958. Henri Perrier de la Bâthie (1873-1958). *J. Agric. Trop. Bot. Appl.* 5 : 863-867.

Jumelle H.

- 1916. Le Dr. Heckel. *Ann. Mus. Colon. Marseille* 3(3) : 5-13.

Jumelle H. & H. Perrier de la Bathie

- 1912. Un nouveau genre de palmiers de Madagascar. *Compt. Rend. Hebd. Séances Acad. Sci.* 155 : 410-411.

Jumelle H. & H. Perrier de la Bathie

- 1945. Palmiers. *In*: Humbert, H. (ed.), Fl. Madagascar Comores 30. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

Liste Rouge de l'UICN

[<https://www.iucnredlist.org/species/38671/17094156>].

Madagascar Catalogue

- 2011. Catalogue of the vascular plants of Madagascar [<http://www.efloras.org/madagascar>].

Vila B.

- 2023. Histoire de l'ancien Musée colonial de la Faculté des Sciences de Marseille. *Les imprévisibles* 7 : 130-146.

Chapitre 4

Documenter et analyser les changements écologiques, paysagers et socio-urbanistiques d'un site urbain marseillais à partir des herbiers



C. Robles

Aix Marseille Univ.,
IRD, LPED, Marseille,
France

A. Marco

École nationale
supérieure de
paysage (Ensp)
Versailles-Mar-
seille - Laboratoire
de recherche en
projet de paysage
(Larep), Marseille,
France.

C. Berthoux

École nationale
supérieure de
paysage (Ensp)
Versailles-Mar-
seille - Laboratoire
de recherche en
projet de paysage
(Larep), Marseille,
France.

B. Vila

Aix Marseille Univ.,
IRD, LPED, Marseille,
France

Urbanisation

Paysage

Herbiers

Approche méthodologique

Interdisciplinarité

Évolution
de la flore

Introduction

L'urbanisation qui constitue un processus complexe à appréhender quant à ses interactions avec les milieux à caractère naturel (Anderson et Elmqvist, 2012 ; Kinzig *et al.* 2005) fait l'objet de recherches de plus en plus nombreuses. D'un point de vue écologique, elle est considérée comme un des éléments majeurs de perturbation de l'environnement : fragmentation de l'espace, érosion de la biodiversité, imperméabilisation des sols, pollutions, impacts sur le climat... (Grimm *et al.*, 2008 ; McKinney, 2006).

Cependant, l'omniprésence de la ville et de ses déclinaisons conduit à dépasser le constat alarmiste pour appréhender, de manière différente, le rapport entre la ville et son environnement (Lévy, 2010). Dès lors, il s'agit d'étudier les interactions entre les formes urbaines et les éléments de nature en présence pour en comprendre les principales dynamiques en vue de leur préservation voire de leur restauration ou tout du moins d'en atténuer les conséquences négatives.

Pour s'engager dans cette perspective, une démarche scientifique transversale semble nécessaire entre les sciences de la vie et les sciences sociales. En effet, si les premières permettent de rendre compte du fonctionnement de la nature en milieux urbains et de ses dynamiques temporelles, les secondes apportent des éléments de compréhension sur les raisons sociales, politiques et économiques qui orientent les choix des acteurs en matière d'aménagement urbain.

Dans cette note, nous nous proposons de questionner, à travers une démarche interdisciplinaire, les interactions entre la ville et la nature, dans une perspective historique

en prenant comme cas d'étude un quartier de la ville de Marseille. En effet, l'état actuel de l'environnement urbain résulte d'usages passés, témoins de relations complexes de l'homme avec son milieu dont l'analyse permettra de mieux saisir et comprendre les enjeux urbains contemporains. L'approche historique repose sur les données contenues dans les collections, les archives et les diverses sources historiques mobilisables qui constituent la mémoire des deux ou trois siècles derniers en matière de distribution des espèces végétales et de l'organisation spatiale du territoire et des paysages.

Comment documenter et analyser les changements écologiques, paysagers et sociologiques d'un site urbanisé à partir de données historiques ? Afin d'y répondre, nous nous sommes plus spécifiquement posés les questions suivantes : 1/ Quand et comment s'est urbanisé le site d'étude investi ? 2/ Quelles en sont les conséquences paysagères et floristiques ? 3/ Quelle mémoire humaine de ces changements ?

Cette note a pour objectif principal de présenter la démarche globale, les analyses étant toujours en cours, les résultats restent à venir.

I. Les herbiers pour interroger les changements écologiques, paysagers et socio-urbanistiques : développement d'une approche méthodologique

I.1 Une approche pluridisciplinaire

Nous proposons donc de comparer, dans le temps, des sites urbains marseillais ayant subi une transformation urbaine à travers l'articulation de trois disciplines : l'écologie, le paysagisme et la sociologie.

Le rôle de l'écologie végétale, dans cette étude, est de comprendre la dynamique des communautés floristiques et de dégager des processus fonctionnels qui induisent la banalisation de la flore. Au sein de la métropole marseillaise, ces processus peuvent être appréhendés par l'acquisition de données rétrospectives contenues dans les herbiers. En sciences de la vie, les herbiers forment des témoins privilégiés des mutations de la société à travers les bouleversements de la végétation (Vila, 2011) et des espaces qui l'accompagnent (Santini, 2012). En effet, ils constituent une source de renseignements qui reflète fidèlement la flore d'antan et son utilisation à travers l'aménagement du territoire. Les botanistes réalisaient des collections régionales de la flore « banale », des espèces rares et ou endémiques mais également des espèces introduites qui ont participé à la végétalisation des espaces urbains. Les « sources » végétales ainsi constituées permettent de reconstituer la communauté végétale d'alors et d'en déduire la dynamique d'écosystèmes fortement perturbés. Les différents herbiers historiques du XIX^e et du XX^e siècles détenus par l'Université Aix-Marseille offrent un ensemble de 300 000 échantillons dont plusieurs renferment des échantillons récoltés sur la

commune de Marseille.

Le rôle des paysagistes est d'étudier les changements de paysages des zones géographiques définies par les écologues. L'histoire permet de retracer les usages successifs d'un espace en cours d'urbanisation et d'expliquer les raisons de ces changements et de ces transformations. Des archives, des sources bibliographiques et iconographiques ainsi que les documents relatifs aux projets d'urbanisme ont été consultés afin de recontextualiser d'un point de vue paysager les changements de végétation qui se sont opérés sur les lieux végétalisés de la ville au regard de périodes historiques clés dans l'histoire du paysage marseillais. Cette confrontation entre étude d'archives et observation *in situ* a permis une lecture diachronique des changements opérés.

Dans notre étude, la sociologie se propose d'interroger la mémoire actuelle de la présence des végétaux dans un site donné et leurs 'relations avec les habitants, à l'aide d'enquêtes. Les habitants connaissent-ils les végétaux présents dans leur lieu de vie ? Ont-ils connaissance des milieux dans lesquels s'inscrivaient ces végétaux et des changements que ces milieux ont subi ? Existe-t-il des actions sociales qui valorisent les usages passés de ces végétaux (associations, sociétés savantes) ? Ces actions interfèrent-elles avec les processus d'aménagement en cours ?

I.2 L'herbier, objet initial de la démarche méthodologique



Figure 1 : Planche de l'Herbier évolutif de France et pays limitrophes (herbier L. Samat, MARS082525) avec son étiquette. Élément fondamental de la part d'herbier, l'étiquette accompagne l'échantillon dont la valeur scientifique est intimement liée à sa présence. Cette étiquette comporte au minimum la date et le lieu de récolte, le plus souvent le nom scientifique (latin) ou vernaculaire de la plante. Souvent le collecteur y adjoint de nombreuses informations relatives à la description de l'échantillon au moment de la collecte, à son écologie, à ses usages...

Les herbiers constituent une source d'informations en tout genre. Ils sont bien connus et très utilisés en systématique dans de nombreux travaux relatifs à la biodiversité (Hardion *et al.*, 2023). Ils sont également de plus en plus mobilisés en écologie car les étiquettes qui référencent les dates et les lieux de récolte fournissent des données de présence/absence des taxons*. Souvent annotés par les collecteurs, les herbiers contiennent des informations relatives à la phénologie, à l'abondance du taxon, à ses variations, à ses utilisations et sont alors mobilisables dans de nombreux champs d'étude. Dans le cas de notre recherche, ces informations sont mobilisées comme des indicateurs sur la répartition spatiale et temporelle des taxons au regard des processus d'urbanisation (Figure 1).

Afin de définir le site d'étude pour lequel nous aurions le plus de données disponibles, nous avons donc réalisé un travail exploratoire au sein de l'herbier MARS (Université d'Aix-Marseille). Ce travail consistait à rechercher parmi les différents herbiers abritant une flore locale un herbier présentant le plus de données disponibles. Ce travail a été réalisé à partir d'une liste d'espèces messicoles et rudérales, préalablement définie sur des données de phytosociologie et nos propres observations. C'est l'herbier L. Samat (Herbier évolutif de France, qui offrait le plus de données dans le quartier de Saint-Barnabé (12^e arrondissement de Marseille). Ce sont notamment les données disponibles sur les bastides de la Constance et de La Rosière qui ont été par la suite utilisées pour notre recherche.

I.3 Urbanisation des deux sites d'étude et évolution du paysage

Pour étudier l'évolution du paysage, une approche comparative a été menée sur le site de la Constance. Ainsi, l'aspect du paysage au début du XX^e siècle a été appréhendé en rassemblant des sources iconographiques, photographiques et textuelles. Parmi celles-ci, figure le bulletin de la Société d'Horticulture et de Botanique des Bouches-du-Rhône. Sondé entre 1880 et 1930, il a permis d'identifier des comptes-rendus de sorties de botanique et des visites à la propriété menées par les membres de la société. Ces dernières notamment décrivent à travers un parcours au sein de la propriété les vues sur le paysage alentour et la végétation en place, son organisation au sein des bastides parmi lesquelles figure la bastide de la Constance en 1908. Des données similaires relatives à la végétation et aux paysages observables actuellement ont été produites à des fins comparatives en réalisant une visite au cours de l'été 2015 reprenant le parcours et les arrêts de la visite effectué en 1908. Des croquis diachroniques restituant le paysage actuel et d'autrefois ont été réalisés afin d'illustrer les changements paysagers. Ces informations ont été complétées par une analyse de photographies aériennes afin d'observer l'occupation du sol (géoportail, IGN, Paris, France) entre 1925 et 2011. Une typologie de l'occupation du sol a été réalisée selon la méthodologie développée par Hardion *et al* (2015) en distinguant le bâti (individuel, collectif, infrastructures), les forêts, les cultures, les routes et chemins entre les deux pas de temps.

I.4 Appréhension de l'évolution de la flore

Nous sommes partis du postulat que les occurrences de l'herbier correspondaient à une liste d'espèces présentes sur le site étudié et ne correspondaient en aucun cas à des relevés exhaustifs de la flore au début du XX^e siècle. En d'autres termes, si une plante n'est pas présente dans l'herbier, cela ne signifie pas qu'elle était absente du site à cette période. Afin de s'affranchir de tout biais méthodologique, nous avons seulement travaillé sur la liste des espèces récoltées et présentes dans l'herbier L. Samat à "La Constance" et à "La Rosière". À l'aide de relevés actuels réalisés en 2015 et 2016 sur ces mêmes sites, aujourd'hui urbanisés, nous avons estimé le pourcentage des espèces présentes au début du XX^e siècle et qui se sont maintenues ou qui ont disparues au début du XXI^e siècle. Nous avons ensuite renseigné les caractéristiques biologiques (types biologiques de la classification de Raunkier) de ces différentes espèces afin de voir si certains de ces traits pouvaient expliquer le maintien ou la disparition des espèces et comprendre les « sélections » qui se sont opérées au sein de la communauté végétale au cours du temps.

II. Les changements observés

II.1 Urbanisation du site d'étude et évolution du paysage

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le quartier de Saint-Barnabé est un noyau villageois situé en périphérie marseillaise. Ce quartier en situation de plateau était autrefois un espace rural aux portes de la ville avec des terres cultivées et des campagnes, des résidences bourgeoises entourées de grands parcs. Il constituait une zone de transition agricole périurbaine entre la ville de Marseille et les milieux naturels périphériques.

Historiquement, La Constance et La Rosière sont deux campagnes voisines, l'une de 13 ha et l'autre de 2,5 ha environ.

L'analyse de l'occupation du sol montre l'urbanisation de la campagne de La Rosière dès 1930 avec la mise en place d'habitats individuels, de type pavillonnaire suite à la promulgation de la Loi Loucheur en 1927. Le parc bastidaire avec ses bosquets forestiers (vert), les cultures et les friches (jaunes et vert-grisé) sont remplacés par un lotissement d'habitats individuels avec jardins privés et un ensemble de voiries desservant les habitations (Figure 2).

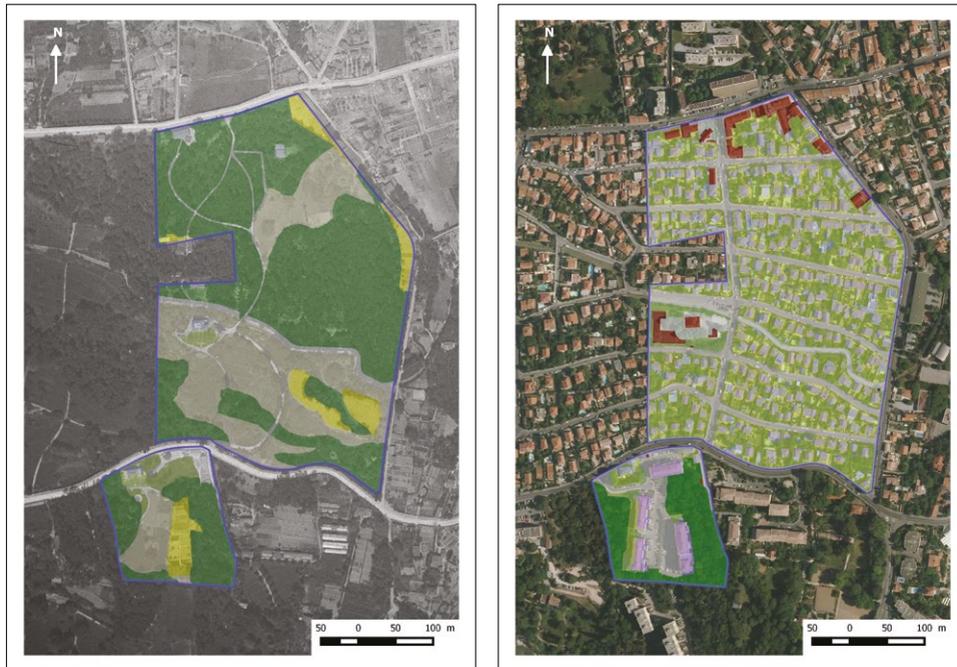


Figure 2 : Évolution de l'occupation du sol de la bastide de La Rosière à partir de photos aériennes. Comparaison à deux pas de temps, 1925 et 2011, montrant le remplacement des forêts (vert foncé), des cultures (jaune) et des friches (vert grisé) en 1925 par du petit habitat collectif (gris) avec ses jardins privés (jaunes et vert) et ses infrastructures (marron) observés en 2011. Réalisation A. Bossu.



Figure 3 : Vues à deux pas de temps (1908-2015) de la propriété La Constance illustrée par Cécile Berthoux. En 1908, il y a une mise en scène du paysage à l'intérieur même du parc : organisation en terrasses avec potagers luxuriant, chemins de déambulation, massifs floraux, bosquets arborés organisés pour sublimer la vue des massifs alentours. En 2015, il n'y a plus aucune percée visuelle, les arrière plans sont constitués de haies et bosquets épaissis, les vues sont masquées... Aujourd'hui organisé en résidences fermées, l'espace est fortement cloisonné (© C. Berthoux).

À la campagne de *La Constance*, la transformation urbaine est beaucoup plus tardive, en 1999 et remplace le parc par un habitat collectif de type ensemble résidentiel fermé, divisé en 4 unités d'habitations (Bastide Constance, Villa Constance, Jardin Constance, Parc Constance). Si initialement le parc de la Constance était destiné à la production florale et à l'agrément, le parc de la bastide présentait un couvert végétal diversifié composés de végétaux particuliers et remarquables, il offrait des vues paysagères dégagées. Le couvert végétal observé en 2015 et le paysage perçu aujourd'hui sont radicalement différents. Le potager, les massifs et beaucoup d'essences particulières qui faisaient la richesse du parc ont disparus. Seuls les bosquets et des arbres aujourd'hui centenaires témoignent encore de la composition historique du parc. La mise en valeur du paysage environnant n'a pas été conservée, le parc « se consume » sans perspective depuis la fenêtre des appartements des résidences fermées, il n'y a plus de percées visuelles. Autrefois délimité à l'extérieur par un mur d'enceinte en pierre, le domaine bastidaire est aujourd'hui cloisonné et divisé en de nombreux sous-ensembles. Quatre résidences (immeubles de 5 étages) fermées (portail sécurisé et gardien) ont pris place et sont organisées autour d'un accès voiture. Aujourd'hui, l'organisation spatiale est essentiellement destinée aux conducteurs et le sol du parc autrefois fertile a été imperméabilisé (Figure 3).

II.2 Urbanisation du site d'étude et évolution du paysage

Cette étude encore en cours (80 % de l'herbier a été dépouillé) recense actuellement 446 taxons (espèces et sous-espèces) dans l'herbier L. Samat. Ces taxons couvrent la période 1900-1930 et sont en grande majorité observés à la Constance (presque 50 %) puis la Rosière (plus de 25 %).

Les relevés réalisés en 2015 et 2016 dans les jardins privés, les rues et les parcs qui remplacent les domaines de ces deux bastides ont permis de recenser 349 taxons à partir de 1085 observations.

Sur les 349 taxons recensés en 2015-2016, seulement 133 taxons sont communs avec ceux issus de l'herbier au début du XX^e siècle. Cela signifie que sur les 446 taxons recensés par Samat au début du XX^e siècle, seuls 133 ont subsistés et sont encore présents aujourd'hui. Cela représente une perte de 313 taxons soit une disparition de 70 % de la flore (Figure 4, d'après les résultats préliminaires de Nardini, 2018).

La comparaison des types biologiques montre que ce sont les Phanérophytes les moins impactées (perte de 48 % des taxons) tandis que les chamaephytes sont les plus impactées (perte de 82 % des taxons). Les hémicryptophytes, les thérophytes et les géophytes se retrouvent en positions intermédiaires en perdant respectivement 69 %, 69 % et 78 % des taxons (Figure 4, d'après les résultats préliminaires de Nardini, 2018).

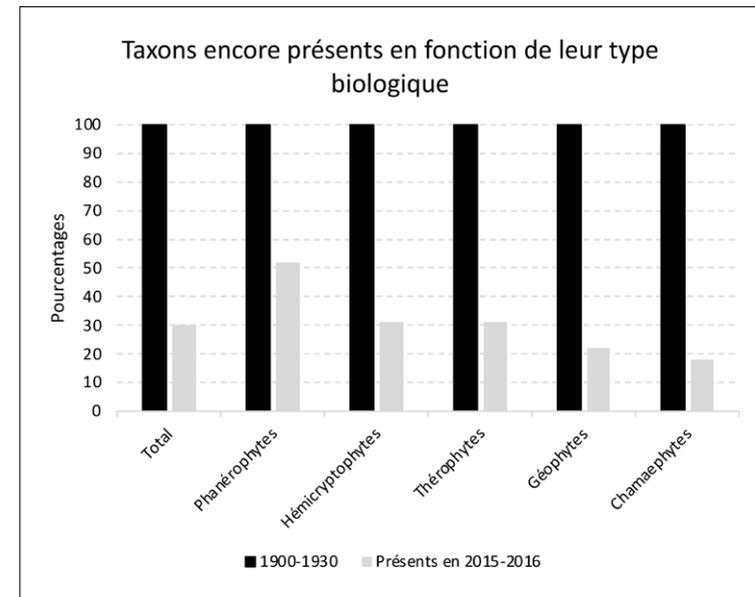


Figure 4 : Evaluation du nombre de taxons disparus entre le début du XX^e siècle (1900-1930) et aujourd'hui (2015-2016). Au total, 70 % des taxons récoltés par L. Samat ont disparus. On observe une forte hétérogénéité en fonction des types biologiques, les phanérophytes étant les moins impactés, les chamaephytes le plus (D'après les résultats préliminaires de Nardini, 2018).

III. Discussion

Bien qu'ayant exploré une large part de l'herbier Samat, ces résultats restent préliminaires et sont à compléter pour obtenir une vision globale. Néanmoins, ces premiers résultats permettent dès à présent de souligner le très fort impact de l'urbanisation sur la flore existante au début du XX^e siècle, et notamment un taux de disparition très élevé. Outre la perte d'habitat engendré par l'urbanisation, celle-ci a aussi provoqué la disparition de près de 70 % des taxons observés avant urbanisation. Ce changement s'avère considérable et peut s'interpréter comme un effet filtre de l'urbanisation qui sélectionne les taxons en fonction de leurs traits biologiques. On constate que ce sont essentiellement les espèces ligneuses et notamment les ligneuses de grande taille qui ont subsisté tandis que les petits ligneux et les géophytes ont été les plus impactés. Le maintien plus important des ligneux de grande taille est à mettre en rapport avec les processus d'urbanisation qui parfois conservent les arbres comme éléments paysagers ou de délimitations... tandis que les petits ligneux et la flore des strates basses sont détruits et remplacés par une flore banale ubiquiste...

En ce qui concerne le processus d'urbanisation, nos premiers résultats mettent aussi en évidence l'importance du processus, qui à l'exemple de la Campagne « La Rosière » peut expliquer les taux très élevés de disparition des taxons.

Il reste encore à exploiter la perception qu'ont les habitants de ces processus qui s'opèrent certes par des changements brusques (par exemple les constructions) mais s'inscrivent aussi dans un processus plus long et sournois (aménagement progressifs).

Enfin, cet article préliminaire permet de faire le point sur la démarche pluridisciplinaire qui relève ici de la compréhension d'un phénomène par une approche diachronique. En replaçant les sources de données anciennes, comme les herbiers et l'iconographie, comme élément central de la démarche, on se propose de comprendre des processus fonctionnels inscrits sur un pas de temps long que l'on ne peut pas observer aujourd'hui dans une recherche qui s'inscrit sur des temps très courts. Comme les phytosociologues ont utilisé par le passé les restanques abandonnées à des âges différents, en les considérant comme des archives vivantes, pour décrire les dynamiques végétales, nous proposons de développer une méthodologie pluridisciplinaire de lecture pour comprendre, à partir des herbiers historiques, les effets des processus d'urbanisation sur la biodiversité et les paysages.

Conclusion

Au moment où nous rédigeons cette note, l'inventaire de l'herbier est totalement réalisé, les 22 000 parts constituant l'herbier ont été vérifiées. Afin de donner des résultats définitifs, nous devons réinterpréter les données à la lumière des deux types d'urbanisation qui ont pris place au sein des deux zones bastidaires pour en appréhender leur éventuelle influence. Il nous reste également à approfondir l'impact des processus d'urbanisation au regard des traits biologiques afin de définir sur la base de quels traits les taxons sont sélectionnés.

Anderson P., Elmqvist T.

- 2012. Urban ecological and social-ecological research in the City of Cape Town: insights emerging from an urban ecology CityLab. *Ecology and Society* 17(4) : 23.

Grimm N.B., Faeth S.H., Golubiewski N.E., Redman C.L., Wu J., Bai X., Briggs J.M.

- 2008. Global change and the ecology of cities. *Science* 319: 756–760.

Hardion L., Martinez Martin M., Haan-Archipoff G.

- 2023. Les collections d'herbier, un outil pour la recherche essentiel en systématique et émergeant dans les sciences de l'environnement. *Les impromptus* 7 : 28-41

Hardion L., Barthélémy C., Consales JN., Gauthier P., Thompson JD., Verlaque R., Vila B.

- 2015. An endangered reed, *Arundo donaciformis*, in a dynamic urban environment: The need for interdisciplinary conservation proposals. *J. for Nature Conservation* 26 : 20-27.

Kinzig A.P., Warren P., Martin C., Hope D., Katti M.

- 2005. The effects of human socioeconomic status and cultural characteristics on urban patterns of biodiversity. *Ecology and society* 10 (1) : 23.

Lévy J-P.

- 2010. Ville et environnement : pour un changement de paradigme. in Coutard O. et Lévy J-P. (s/d) *Écologies urbaines*, Collection Villes, Paris, Economica, Anthropos, pp 3-14.

McKinney M.L.

- 2006. Urbanization as a major cause of biotic homogenization. *Biological Conservation* 127 : 247–260.

Nardini J.

- 2018. Analyse diachronique des changements floristiques dans un quartier de Marseille : approche rétrospective à l'aide des herbiers. Travaux Encadrés de Recherche. Licence 3 SVT – BIOECO parcours EcoPe. Aix-Marseille Université, 23 pages + annexes.

Santini C.

- 2012. *Promenades plantées et espaces verts : un regard historique sur la nature en ville de Paris.* in Déméter, Paris Club Déméter, pp 211-226.

Vila B.

- 2011. *Étude des interactions, biodiversité végétale et patrimoine scientifique*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Provence, 156 pages et annexes.

Chapitre 5

La mise en correspondance de l'herbier
et de la flore des Antilles françaises du Père
Antoine Duss : illustrer pour documenter



P. Faucompré

Bibliothèque numérique
Odysée - Service Commun
de Documentation, Aix Mar-
seille Univ.



B. Vila

Aix-Marseille Univ., IRD, LPED,
Marseille, France

Herbier Duss

Accessibilité
des documents

Annales du
musée colonial

Enseignement

Recherches

Numérisation

Flore
des Antilles

Introduction

L'Université d'Aix-Marseille détient à ce jour plus d'une trentaine d'herbiers, historiques et contemporains, conservés sur les sites de Saint-Charles et de Luminy¹. Ces collections de spécimens, certains ayant valeur de type, patiemment récoltés et rassemblés depuis deux siècles, totalisent environ 500 000 échantillons, ce qui les classe au 5^e rang national (Vila, 2018). Objet d'études et outil pédagogique unique, elles fournissent des archives de la biodiversité d'autant plus exceptionnelles qu'elles ont servi de matériels à de nombreuses communications scientifiques (Hardion et al., 2023 ; Vila et Robles, 2023). Basées sur ces herbiers, les flores publiées réalisent une triple conjonction historique : un échantillon bien identifié, une zone géographique délimitée et un état des connaissances formellement daté. Ces flores, régulièrement présentées dans les annales scientifiques de l'époque, constituent un matériel documentaire de première main. Mais compte-tenu des moyens techniques de l'époque, elles se limitent le plus souvent à la seule description de l'échantillon. Il serait particulièrement intéressant d'établir un lien simple et direct entre un spécimen et sa description au sein de l'ouvrage. Après la généralisation des campagnes de numérisation des divers patrimoines historiques, cette association pourrait être réalisée par l'insertion directe d'une illustration dans le texte numérique. Pour les herbiers aujourd'hui supportés par des bases de données, on obtiendrait alors la double relation : un document ancien enrichi et modernisé par l'image, un spécimen documenté par sa description.

Suite à la numérisation des *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*² en 2017, première grande collection éditée par la Faculté des sciences à être intégralement numérisée, le traitement des *Annales du Musée Colonial de Marseille*³ s'imposait naturellement. Par la vocation de l'Institut et ses compétences, la botanique y trouve une large place et toutes les plantes jugées utiles aux besoins humains (science, médecine, industrie, commerce et agriculture), et qui poussent dans les colonies françaises, y sont à l'honneur. Les voyages d'exploration aidant et les appels à l'envoi d'échantillons en métropole régulièrement lancés, les récoltes d'espèces se succèdent : nombre d'entre-elles sont nouvelles ou mal connues et demandent un travail considérable d'identification et de classification.

Si ces herbiers sont un trésor inestimable pour l'humanité, le feuilletage en ligne de la collection d'Antoine Duss, peu de temps après la numérisation de sa flore publiée en 1896 dans les *Annales de l'Institut Colonial*⁴, soulevait immédiatement l'évidente question du lien entre ces planches et leurs descriptions dans les travaux scientifiques. Comment établir une passerelle entre ces deux univers, pourtant solidaires, mais numérisés en toute ignorance l'un de l'autre ?

I. Les sources

Étude de la botanique et constitution d'un herbier – Après des études à la Congrégation des Pères du Saint-Esprit près de Paris, le Père Antoine Duss est affecté dans les Antilles françaises de 1865 à 1895 : d'abord à la Martinique, puis à la Guadeloupe. Nommé maître d'étude puis professeur, son

goût pour les Sciences naturelles s'éveille. Il profite de son temps libre pour étudier les nombreux ouvrages de la bibliothèque du Jardin botanique de St-Pierre, herborise durant ses jours de congé et visite des îles voisines (la Dominique et Ste-Lucie) durant ses vacances (H. Stéhlé, 1943). Il constitue alors

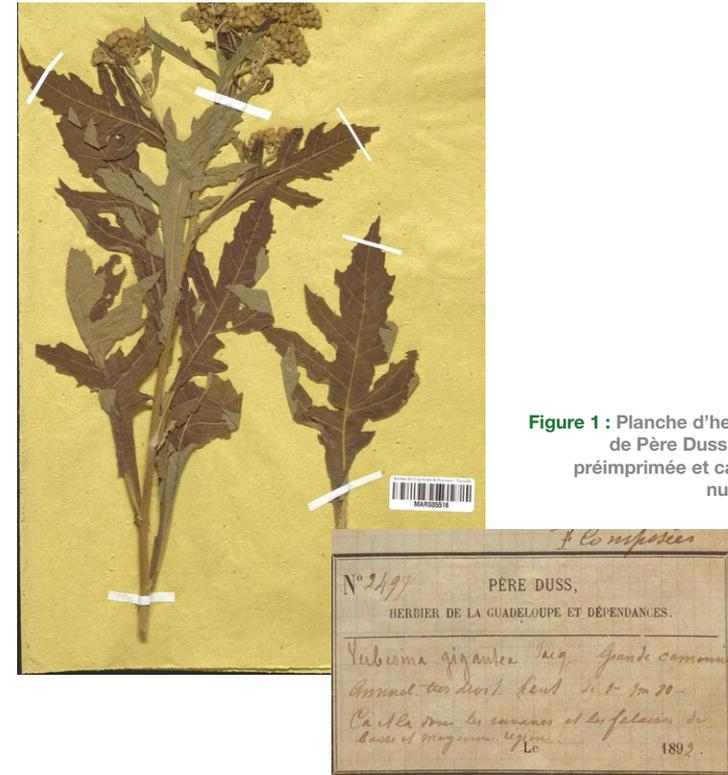


Figure 1 : Planche d'herbier des Antilles françaises de Père Duss avec détail de son étiquette préimprimée et caractéristique comportant le numéro de récolte (ici le 2497).

un herbier qu'il donnera au Musée colonial de Marseille lorsqu'il rentrera en France. Cet herbier renferme plusieurs centaines des plantes récoltées par l'auteur en Martinique et Guadeloupe. Presque toutes les parts comportent une étiquette préimprimée au nom du « Père Duss, Herbarium de la Guadeloupe

et dépendances » à laquelle est associée de manière manuscrite par l'auteur un numéro de récolte, le nom de la plante, sa famille, sa date et son lieu de collecte (Figure. 1).

1 <https://www.mnhn.fr/fr/collections/programmes-infrastructures/reseau-botanique-e-recolnat/aix-marseille-universite>

2 <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/18>

3 <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/270>

4 <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/267>

Rédaction d'une flore - Dès 1881, Duss est déterminé à faire œuvre scientifique en mettant en chantier une Flore de la Martinique. Mais c'est lors de sa participation à un Congrès scientifique international à Paris en 1891 qu'il envisage la réalisation d'une Flore des Antilles françaises. Grâce à l'aide du Professeur Ignace Urban de Berlin, spécialisé dans la flore des Antilles, qui vérifia beaucoup de ses déterminations, il publie au sein des Annales de l'Institut colonial de Marseille, la Flore phanérogamique des Antilles Françaises (Guadeloupe et Martinique) (Figure. 2). Il s'agit bien plus qu'un simple travail de nomenclature : la description de chaque espèce est suivie des annotations du professeur Dr Édouard Heckel (directeur de l'Institut colonial) sur son utilisation locale traditionnelle et son habitat, lui donnant ainsi une dimension historique et culturelle de grande valeur. La plupart des espèces mentionnées dans l'ouvrage font références aux échantillons conservés dans son herbier par l'intermédiaire de ses numéros de récolte attribués de manière unique à chaque récolte.

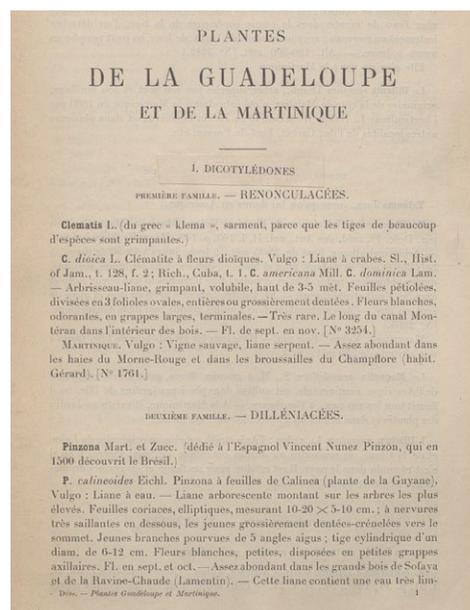
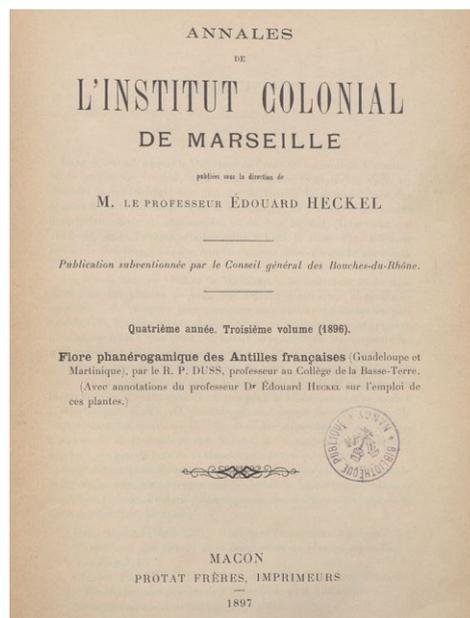


Figure 2 : Les plantes de la Guadeloupe et de la Martinique publié en 1896 par le R. P. Antoine Duss.

Des documents numérisés - La Flore des Antilles présente ainsi un double intérêt. En plus de toutes les pièces originales consultables en bibliothèque, elle est d'une part disponible sous forme d'un texte numérisé et d'autre part elle s'adosse à des échantillons d'herbiers eux aussi numérisés en 2018 et donc disponibles à distance. Si la flore compte près de 700 pages assez denses, la volumétrie de l'herbier physique paraît très raisonnable : 665 planches enregistrées sous E-RecolNat (Figure. 3), toutes en principe bien identifiées (famille/genre/espèce), dans un contexte de prélèvement précis (n° de récolte, localisation et datation) et inscrites dans un inventaire de portée nationale (code-barres univoque).

Il résulte ainsi que dans les deux sources documentaires numérisées, apparaissent clairement les numéros de récoltes uniques attribués à chaque échantillon d'herbier. C'est ce numéro de récolte unique qui permet de faire le lien incontestable entre les deux sources documentaires.

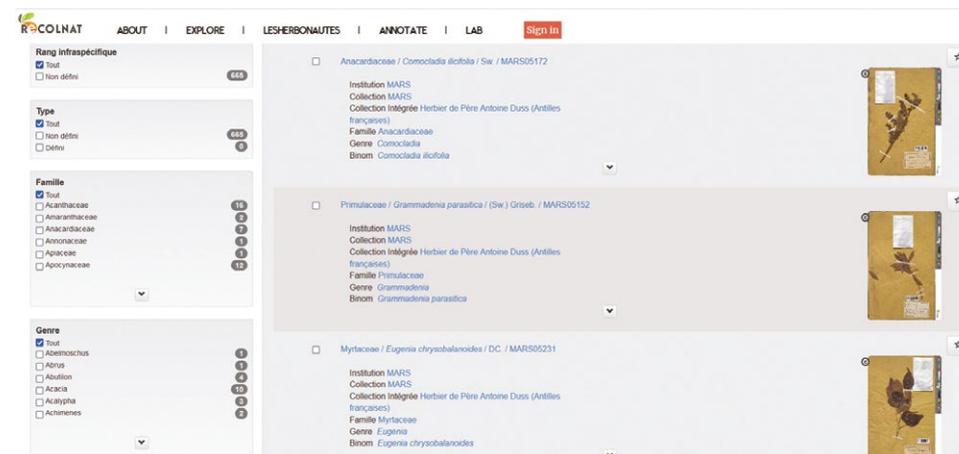


Figure 3 : L'herbier du Père Antoine Duss (Antilles françaises) lorsqu'on interroge la base nationale e-RecolNat (MNHN)

II. Recherche technique de mise en lien numérique flore-herbier

A. crispum G. Don. ; Ab. crispé. Cav. Diss., t. 7, f. 2; t. 135, f. 2. Dill., *Eltham.*, t. 5; Plum., t. 25. — Frutescent, sarmenteux, à tige et branches grêles, très flexibles, légèrement pubescentes. Feuilles petites, en cœur à la base, pointues au sommet, duvetées et grises en dessous, crénelées. Fleurs axillaires, solitaires, portées sur des pédoncules filiformes et articulés, au-dessus du milieu et presque aussi longs que le limbe de la feuille; pétales blanc-jaunâtre, plus longs que le calice; lobes du calice, ovales, pointus. Fruit gonflé, vésiculaire, blanc jaunâtre, contenant 10-12 carpides, dont chacun renferme habituellement 3 semences polies et brunes. — Peu abondant. Ça et là dans les endroits secs, rocailleux et chauds de la basse région. Environs des cimetières de la Basse-Terre, Le Baillif, Deshaies (Gros-Morne). [N° 2342.]
MARTINIQUE. — Assez rare. Boulevard de Saint-Pierre, Prêcheur, Sainte-Anne. [N° 852.]

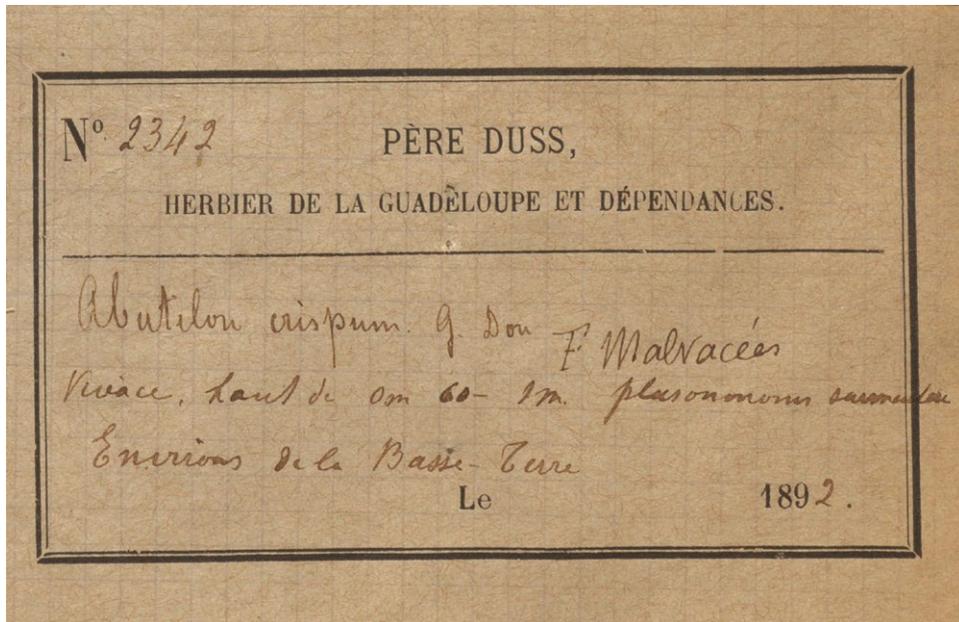


Figure 4 : Extrait de la flore correspondant à la description d'*Abutilon crispum* G. Don., le numéro de récolte apparaissant à la fin du texte et permettant de définir la chorologie. Etiquette de la part d'herbier correspondant. L'exemple est donné pour *Abutilon crispum* G. Don. dont le numéro 2342 correspond à l'échantillon de Guadeloupe.

Pour établir la filiation entre ces deux ensembles au niveau le plus précis, le botaniste doit repérer dans la flore un spécimen qu'il sait présent dans l'herbier dans la nomenclature : la jonction est donc maintenant établie. Le lien consiste ensuite à ancrer l'icône de l'échantillon dans le texte en regard de sa description et de la surcharger de son adresse url pointant sur la notice d'e-RecoNat. Pour ce faire, l'image de l'échantillon, capturée en ligne, est collée dans le document numérisé, enrichie du lien http supporté par l'identifiant RecoNat de la notice

(5FDDBF84E154E01995FF37B711CAEF1), et un signet est créé pour accéder directement à la page où se trouve la rubrique dans la nomenclature : la jonction est donc maintenant établie.

La flore apporte ici de précieuses informations taxonomiques, géographiques et linguistiques. Il est désormais possible de la voir, en format très réduit sur le document historique ou en plus grand format et en haute définition sur le site du MNHN, ce que n'ont jamais pu faire les botanistes de l'époque (Figure 5).

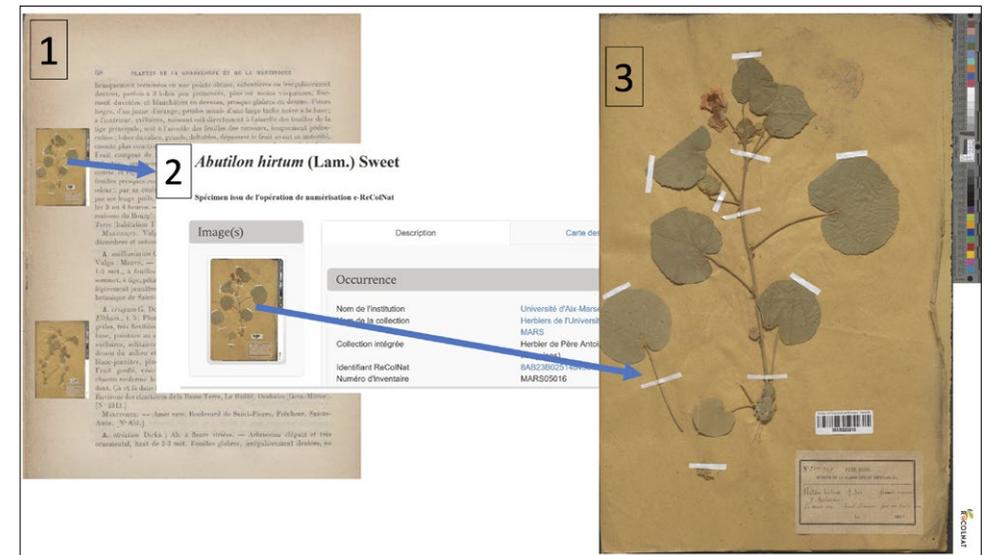


Figure 5 : Du texte à l'image, des *Annales du Musée colonial* au cliché haute définition d'E-recolnat.

L'essai a paru assez prometteur pour le propager à une quinzaine de spécimens et ce panel test suffisamment démonstratif et probant pour être poursuivi.

Mais si le projet paraît convaincant la question n'échappe à personne : combien de temps serait nécessaire pour traiter la totalité de l'herbier ? Créer un lien par jour ne demanderait pas moins de deux années ! Si une mobilisation sur une si longue période est toujours possible, la somme de travail est déraisonnable et son application à d'autres herbiers, peu crédible. Comment réduire le temps de génération d'un lien, sachant que le support primaire permet difficilement d'envisager un traitement automatique ?

À l'examen, on peut relever deux failles dans la méthode qui a été explorée. D'une part, on part du candidat proposé par le naturaliste, facteur humain qui constitue un goulot d'étranglement rédhibitoire, d'autre part on recherche une correspondance entre de nombreuses informations (plusieurs milliers de descriptions) et un ensemble de données sensiblement plus restreint (quelques centaines de planches numérisées), ce qui est chronophage.

D'un point de vue technique, la solution simple et économique consiste à inverser le mécanisme de mise en correspondance :

- extraire d'e-RecolNat l'ensemble des numéros de récolte de la collection numérisée en les associant au nom binomial de l'espèce et à sa vignette (scan réduit),
- les rechercher ensuite par numéros de récolte en plein texte si c'est techniquement possible, sinon, par l'index alphabétique qui renvoie aux pages où les vignettes doivent être incrustées.

Pour obtenir un meilleur taux de rappel dans la recherche des numéros de récolte et une meilleure lisibilité, le document a été préalablement renumérisé entièrement en mode page simple et en 400 dpi de résolution (soit un quadruplement de la définition utilisée jusqu'alors).

Avec cette méthode, la mise en correspondance a été achevée en à peine plus d'une semaine. Elle a été consacrée pour moitié, à la préparation, au reformatage des données et à la recherche dans l'index alphabétique ou en plein texte en cas d'échec, que ce soit par de récolte ou par nom. A noter que la recherche par nom peut être assez laborieuse, on ne trouve pas d'expressions binomiales, seulement la mention isolée du genre et de l'espèce à l'intérieur d'une section de l'ouvrage consacrée à une famille particulière. L'autre moitié de la semaine a été consacrée à l'insertion des vignettes dans le texte, leur enrichissement pour les rendre porteuses des liens http et la création de signets synthétiques (Figure 6).

L'herbier des Antilles françaises du Père Antoine Duss (ReColNat – extraction juillet 2019)

Institution [MARS](#) / Collection [MARS](#) / Collection Intégrée [Herbier de Père Antoine Duss \(Antilles françaises\)](#)
Classement : Famille / Genre / Binom

665 specimens			
Nom / N° inventaire	N° récolte	Page	Vignette
Malvaceae / <i>Abelmoschus moschatus</i> / Medik. / MARS05013	2784	73	
Fabaceae / <i>Abrus precatorius</i> / L. / MARS05280	3413	204	
Malvaceae / <i>Abutilon auritum</i> / (Wall. ex Link) Sweet / MARS05014	2321	69	

Figure 6 : Du texte à l'image, des *Annales du Musée colonial* au cliché haute définition d'E-recolnat.

III. Bilan du travail réalisé

Ce travail permet donc d'illustrer par un lien numérique intégral, plus d'un siècle après sa rédaction la flore des Antilles. Dans ce travail, l'élément essentiel qui permet de faire le lien entre l'échantillon d'herbier et la description dans la flore est le numéro de récolte. Son absence dans l'un des deux documents pose immédiatement problème pour une mise en concordance des documents.

Une grande majorité, 80 % des 665 spécimens de la collection numérisée, se retrouve bien dans la flore imprimée. La mauvaise surprise concerne bien sûr les 20 % restants, absents pour diverses raisons.

Sur le plan de la mise en correspondance elle-même, la combinatoire des présences/absences aboutit à 4 configurations possibles (tableau 1)

Tableau 1 : Cas de non concordances entre herbiers et la flore parue dans les annales.

N° récolte indiqué sur la part d'herbier	N° de récolte indiqué dans le texte de la flore	Résultat
Présent	présent	Concordance parfaite avec le n° de récolte
Présent	absent	Concordance possible avec les informations de l'étiquette
Absent	présent	Concordance possible avec les informations de l'étiquette
Absent	absent	Totalement inconnu

En dehors de la configuration la plus favorable et la plus fréquente, à savoir la double présence du numéro de récolte dans l'herbier et dans la flore, les 80 % liés, les autres cas de figure réclament une analyse complémentaire. Ils concernent des spécimens d'herbier avec numéro de récolte non reportés dans la flore ou des spécimens d'herbiers sans numéro de récolte. Ils concernent aussi des problèmes techniques liés à l'édition de la flore ou lors de la numérisation...

Voici quelques exemples rencontrés :

- manque de preuve : pas de numéro de récolte mais l'espèce figure dans la flore (*Acacia farnesiana*, *Fabaceae*). Il faut alors comparer le contenu de l'étiquette à celui de la flore notamment la chorologie.
- pagination erronée : l'*Acacia Lebbeck Willd* (*Fabaceae*) indiqué p. 257 se trouve en réalité p. 251, il faut donc arpenter le texte en avant et en arrière pour le retrouver.

- table des matières incomplète : *Chione labra* (*Rubiceae*) existe bien (p. 338) mais n'est pas mentionnée dans l'index alphabétique.
- numéro de de récolte masqué : lors du scan de l'*Urena lobata* (*Malvaceae*), une feuille s'est recourbée lors de la manipulation et recouvre partiellement le numéro de récolte, difficile d'affirmer formellement qu'il s'agit du bon échantillon (p. 71)
- don et échange : *Ganacum officinale* (*Zygophyllaceae*) de la Martinique a été offert par M. Reynaud à A. Duss qui l'a intégré dans son propre herbier sans autre forme de procès (il ne porte aucun n° de récolte) : est-elle p. 137 ?
- lacune de l'édition : *Verbesina alata* (*Asteraceae*) n'a pas été compilée dans la flore avant sa composition typographique, elle a été ajoutée in extremis dans l'errata inséré en fin de volume.

Par ailleurs, nous sommes repartis des numérisations d'herbiers disponibles à partir d'E-recolnat. Or, nous savons par vérification qu'il est parfois difficile d'accéder à tous les spécimens numérisés d'une collection soit par lacune lors de la numérisation soit à cause de lacunes lors du chargement. Des planches de l'herbier de Duss auraient-elles pu subir le même sort ?

De toutes ces configurations, la double absence, numéro de récolte et description dans la flore, est à l'évidence le cas le plus problématique. Les 55 planches concernées restent donc plus faiblement documentées. Plusieurs explications sont envisageables. Certains échantillons n'ont pas été récoltés par Duss et ne figuraient pas dans son herbier à l'origine. C'est très sans doute le cas des échantillons portant l'étiquette « Herbier de la Faculté des Sciences » récoltés par d'autres botanistes et figurant dans d'autres herbiers mais qui ont été intégrés dans l'herbier Duss car les récoltes concernaient la Guadeloupe ou la Martinique (Ex : *Acrostichum aureum* (*Pteridaceae*), MARS11105). Cela peut aussi concerner des échantillons offerts à Duss et intégrés dans son herbier alors qu'ils ont été récoltés par d'autres botanistes...

Le recensement de tous ces cas permettrait d'éclaircir ces zones d'ombre et de corriger certaines anomalies : oubli d'insertion d'une planche ou, inversement, présence d'intrus, mélange dans une autre liasse.... La mise en correspondance présenterait alors le bénéfice d'initier un véritable contrôle qualité que les équipes chargées de l'entretien et de l'alimentation des herbiers ont peu l'occasion et l'opportunité de mener de manière systématique tant ces opérations sont chronophages. Sans prétendre à l'intégralité, le taux de 80 % de

concordance pourrait donc être augmenté et la couverture documentaire de l'herbier être d'autant étendue.

Sur le strict plan de la botanique, si l'herbier original comporte 665 spécimens (tout au moins ceux chargés dans la base), la flore fait état de près de 1 800 numéros de récolte et mentionne plus de 2 800 espèces. A. Duss a donc examiné trois fois plus d'échantillons qu'il n'en a rapportés et connaît l'existence de quatre fois plus d'espèces locales (à la Martinique, il a fréquenté assidûment la bibliothèque de Saint-Pierre qui détient un fonds important d'ouvrages de botanique) : cette hiérarchie dénote sa rigueur, démontre ses compétences et illustre autant sa culture que sa curiosité scientifique. On peut également observer la plus grande place accordée aux spécimens de la Guadeloupe et à leurs descriptions par rapport à ceux provenant de la Martinique, ce qui concorde avec la chronologie de son séjour. Tout en disposant de plus de temps libre qu'en Martinique, il restera deux fois plus longtemps en Guadeloupe à étudier une flore plus abondante sur un territoire presque de moitié plus étendu. La présence de deux numéros de récoltes différentes rapportés à la description d'une seule espèce ne semble concerner que la Guadeloupe.

Si la flore mentionne 1 800 numéros de récolte, l'herbier conservé à Marseille n'en recense un peu moins de 700. Cela confirme l'existence d'autres herbiers. On sait aujourd'hui qu'un herbier Duss existait à Berlin mais qu'il a été détruit pendant la seconde guerre mondiale (Lanjouw et Stafleu, 1954). Des récoltes figurent dans les herbiers de la Smithsonian Institution, au New York Botanical Garden, au Field Museum et à Paris⁵

IV. Quelques perspectives

Dans cette seconde version, les signets ne sont plus de simples pointeurs de navigation dans le texte mais des zones composites dans lesquelles sont concaténées le nom binomial de la plante, son numéro de récolte et son numéro de code-barres. Sont totalement univoques ceux qui ont bien les trois rubriques renseignées, il peut parfois manquer les informations de récolte et/ou l'identifiant national. Si le feuilletage linéaire suit l'ordre naturel du texte (dans l'ordre systématique des 1646 familles présentées), les signets sont au contraire classés par ordre alphabétique genre/espèce, ce qui évite de devoir inclure une seconde série de pointeurs dans l'index alphabétique en fin de volume, série prévue dans la première version.

La table de correspondance, d'abord conçue comme une simple étape technique intermédiaire pour établir les liens, sans vocation à être publiée, n'était pas prévue dans le projet initial. Elle s'est depuis imposée car elle permet la réversibilité des liens : si le premier objectif est de pouvoir remonter d'une description à la planche numérisée, il est important également de pouvoir descendre d'une notice e-RecolNat à son commentaire dans la flore originale. Ne pouvant pas inclure de liens dans la base nationale, elle est donc proposée sous forme d'un fichier autonome que l'on peut télécharger conjointement à la flore et ferme la boucle des différentes étapes de numérisation et de recherche (Figure 7).

Il ne s'agit donc pas d'un champ documentaire classique et ne prétend pas l'être : il établit seulement une passerelle entre archives numérisées. Considéré comme une référence bibliographique d'un type un peu particulier, la question de son intégration dans d'autres outils présente une certaine pertinence et étendrait la fonction de réversibilité amenée par la seconde version du projet. Mais cette intégration augmenterait du même coup le degré d'interdépendance des gisements et pourraient les fragiliser à terme : en cas de modification de l'un ou de l'autre, aucun mécanisme d'héritage ni de contrôles d'intégrité mutuels ne sont à ce jour envisageable.

Cette passerelle vient seulement se superposer à la relation ontologique, réelle ou supposée, qu'entretiennent un objet des sciences naturelles et sa représentation scientifique nécessairement discursive : à l'extrême singularité de l'herbier, que l'on souhaiterait éternel, s'ajoute les collections imprimées des flores, que l'on juge inévitablement révisables, et par le biais des téléchargements, chaque consultation dissémine à l'infini leur fragments numérisés, que l'on sait particulièrement éphémères.

Pour l'avenir, la mise en correspondance peut être étendue à d'autres herbiers, en se limitant aux seuls qualifiés d'*historiques* (par opposition à ceux *dits évolutifs*) et associés à des sources papier, en suivant 3 orientations possibles :

- privilégier une des collections partiellement ou intégralement numérisées et déjà chargées sur e-RecolNat, donc choisir un lot parmi les soit 26 726 spécimens disponibles à MARS,
- consolider la thématique coloniale, particulièrement riche et documentée, par ex., *Palmiers de Madagascar* d'Henri Jumelle & H. Perrier de la Bâthie (*in Palmiers de Madagascar - Annales du Musée colonial de Marseille, 1913, Vol. 1, pp. 1-91, 43 pl.*),
- ou au contraire, mettre en valeur la dimension provençale des herbiers conservés à St-Charles, par ex., le *Catalogue des plantes de Provence spontanées ou généralement cultivées* d'Honoré Roux (Marseille : M. Olive, 1881)...

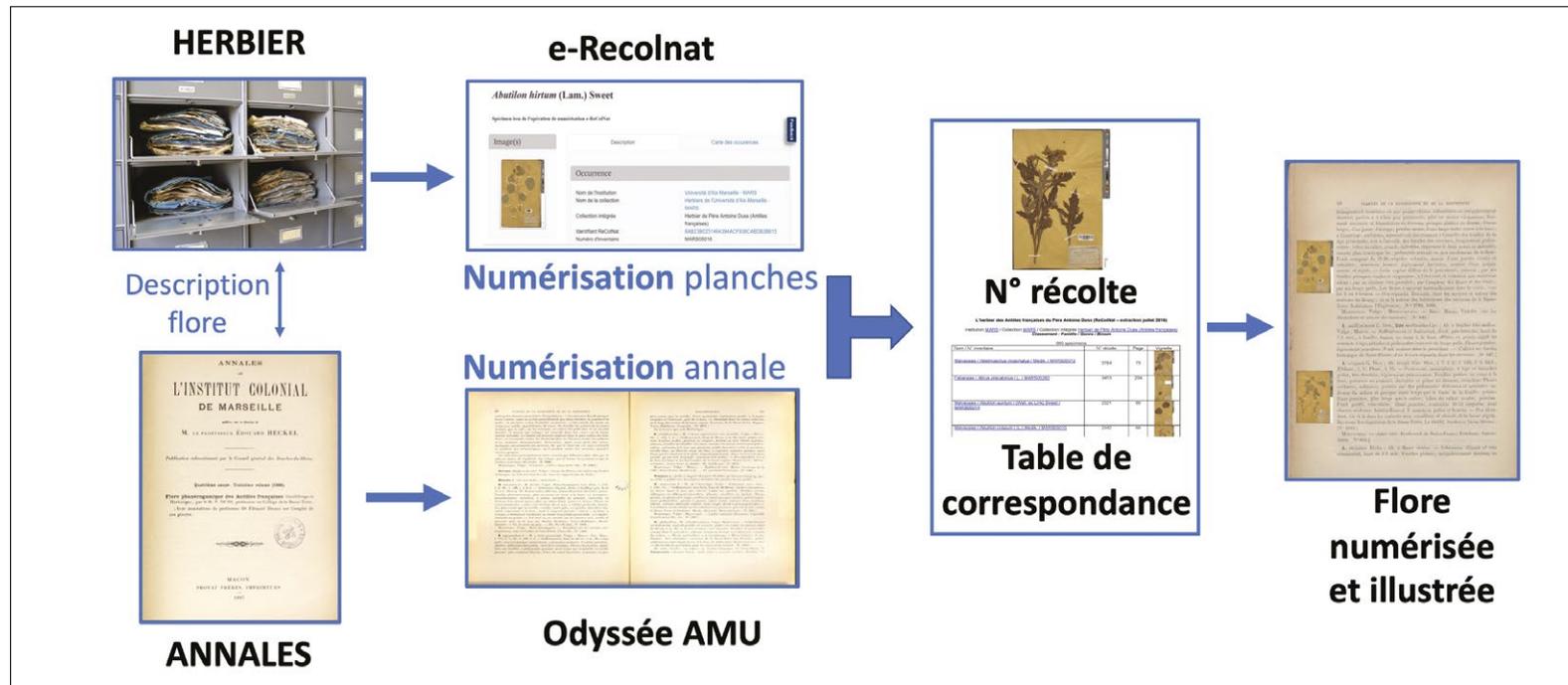


Figure 7 : Schéma de la mise en correspondance des herbiers avec les flores numérisées

Conclusion

La numérisation des collections naturalistes est une œuvre monumentale : de nombreux projets sont en cours ou en pleine perspective et les dix millions d'échantillons déjà traités au niveau national s'enrichissent tous les jours. La dématérialisation de ces patrimoines historiques offre de nouvelles opportunités jusqu'à présent difficiles à imaginer, comme présentement la valeur ajoutée que peuvent apporter les liens entre les objets et leurs textes, quand bien même ils s'établiraient à travers leurs seuls avatars numériques.

Au début de l'introduction de sa flore, le Père Antoine Duss soulignait, avec une grande humilité, les difficultés qu'il dut surmonter pour élaborer sa nomenclature « *Le manque de figures se fait surtout sentir pour les Orchidées terrestres [...] Pour identifier les espèces douteuses, j'ai passé, en 1890, de longues heures au Musée des herbiers à Paris en vue de confronter mes spécimens de la Martinique avec ceux qui provenaient des Antilles. Malgré ce travail, n'ayant pu trouver les noms d'un certain nombre d'entre elles, et arrêté par les nouvelles espèces, j'ai envoyé mon herbier entier au Musée de Berlin* ». Au cours de ces 12 années de travail aux Antilles, même avec l'aide de tous les ouvrages de botanique consultés, il estime n'avoir pu voir réellement qu'à peine la moitié des espèces qu'il a étudiées.

Le travail collaboratif est une longue tradition chez les naturalistes dont la mission première, par définition, est d'intégrer dans le monde de la connaissance ce qui ne l'est pas encore : le doute, l'échange, la confrontation et la conviction sont les moteurs mêmes de leur travail. Dans ce patient travail d'identification, en plus des nombreuses autres techniques

d'analyse dont les botanistes disposent aujourd'hui, la solution de mise en correspondance présentée ici pourrait apporter un outil supplémentaire d'aide.

Hardion L., Martinez Martin M., Haan-Archipoff G.

- 2023. Les collections d'herbier, un outil pour la recherche essentiel en systématique et émergeant dans les sciences de l'environnement. *Les impromptus 7* : 28-41.

Lanjouw J. & Stafleu F.A.

- 1954. *Index Herb.* Coll. A-D: 713.

Stéhlé H.

- 1943. Flore de la Guadeloupe et dépendances et de la Martinique. Tome IV, le R. P. A. Duss, précurseur de l'étude botanique aux Antilles françaises (1840-1924). Sa vie et son œuvre. Éditeur Impr. catholique

Vila B.

- 2018. Les collections universitaires françaises, quelles stratégies pour le XXI^e siècle ? *Bull. Soc. linn. Provence 69* : 53-58.

Vila B. et Robles C.

- 2023. Le musée colonial de Marseille : enseignements passés et actuels. *Les impromptus 7* : 224-239.

Chapitre 6

Du spécimen à l'objet : les trajectoires de patrimonialisation des collections naturalistes



F. Dusoulier

Muséum national d'histoire naturelle, Direction générale déléguée aux collections.

Statut
juridique

Pratiques
professionnelles

Patrimonialisation

Collections

Culture naturaliste

Introduction

Les collections d'histoire naturelle sont des biens mobiliers d'origine biologique ou géologique rassemblés et transformés par l'activité des naturalistes. Dans la longue histoire des artefacts, celles-ci ont essentiellement été produites à partir du XVII^e et XVIII^e siècle, période marquant un tournant important dans l'histoire de la structuration des connaissances scientifiques. Les collections naturalistes à portée scientifique se développent notamment grâce aux expéditions financées aux quatre coins de la planète pour inventorier les espèces et découvrir le monde. Sous l'influence du génie méthodologique du naturaliste Carl Linnaeus, chaque espèce reçoit un double nom issu d'une combinaison unique (genre et espèce). Cette entreprise monumentale – débutée en 1753 pour la botanique et en 1758 pour la zoologie – constitue le berceau fondateur de la taxinomie et continue toujours aujourd'hui, contrainte par une érosion accélérée de la biodiversité, comme par celles des taxinomistes professionnels. Ceci explique le lien demeuré très fort entre cette science et les objets des collections. Le précieux statut d'objet d'interface se poursuit à travers le rôle des onymophorontes (types porte-noms) qui est d'établir le lien matériel entre le monde vivant (biosphère) et celui du langage humain (logosphère) (Dubois & Ohler, 1997 ; Dubois, 2005).

Outre cette ambition intellectuelle première, une vogue des objets d'histoire naturelle comme objets de sociabilité et de mondanité est manifeste au siècle des Lumières, occupant une part relative croissante dans les « cabinets de curiosités » des riches collectionneurs parisiens (Pomian, 1987). L'exhibition de ces collections au public se démocratise véritablement avec la création des musées d'histoire naturelle, surtout

dans la seconde moitié du XIX^e siècle avec le développement de l'instruction publique. Dans ces établissements, les collections sont montrées pour témoigner de la diversité passée et actuelle des espèces et de leurs adaptations. La scénographie des objets permet également d'interroger les théories scientifiques et de développer l'esprit critique. La monstration d'objets dans les musées est aussi une source d'émerveillement du public, pouvant être vecteur de vocations.

Au XIX^e et jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'émergence de disciplines scientifiques telles que la biogéographie, la systématique ou encore la génétique et l'écologie, accélère la constitution des collections d'histoire naturelle à un rythme sans précédent. Les techniques de préparation et de conservation se sont également améliorées. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les collections sont toujours utilisées comme matériel pour la science mais deviennent de plus en plus de précieuses archives de la biodiversité. Chaque objet est bien un témoin spatio-temporel d'une occurrence double : celle du spécimen d'un taxon autant que celle du naturaliste qui a effectué la collecte. Le regard porté sur le spécimen de collection comme objet anthropologique, témoignage de la culture des naturalistes, notamment dans le cadre de l'histoire de la muséologie ou du colonialisme, est beaucoup plus récent (Daugeron, 2009 ; Daugeron & Le Goff, 2014). Enfin, dans une perspective essentiellement plasticienne, des objets issus de collections naturalistes peuvent être utilisés comme matériaux d'artistes contemporains, notamment au moyen d'installations « conceptuelles », pour nous interroger sur l'art et l'artificialisation (trophées de chasses, chimères, etc.).

En ce début de XXI^e siècle, les collections naturalistes voient leur intérêt scientifique renouvelé, notamment en réaction à la prise de conscience collective qu'il y a urgence à décrire les espèces du monde vivant avant qu'elles ne disparaissent. D'autres sciences renouent également avec les collections, en particulier pour exploiter les multiples sources qu'elles représentent pour des travaux scientifiques variés s'appuyant sur la biodiversité et la géodiversité (Lister, 2011 ; Hill *et al.*, 2012 ; Balke *et al.*, 2013 ; Rocha *et al.*, 2014). Les collections naturalistes sont notamment assimilées à de gigantesques réservoirs de données scientifiques, à la manière des grands instruments de recherche. Afin d'accélérer l'accès à ces données, elles font l'objet de grandes campagnes d'informatisation et de numérisation (Chupin, 2018 ; Ellwood *et al.*, 2018). Ce surcroît d'intérêt se traduit également par plusieurs rénovations et modernisations d'envergure dans plusieurs muséums d'histoire naturelle comme ceux de Toulouse (2008), du Var (2011), des Confluences (2014), de Bordeaux (2019) ou de Marseille (2020).

Ce bref cheminement souligne à la fois l'histoire de ces objets et la diversité des usages liées aux collections naturalistes. Il met en évidence le lien complexe existant entre leur utilisation courante pour la recherche et leur intérêt public propre comme matérialités ou sources de témoignages et d'émerveillement. Cette délicate cohabitation entre l'usage et la patrimonialité est au cœur de l'interrogation présente sur les trajectoires de patrimonialisation des collections naturalistes. Il ne s'agit pas non plus de céder aux débats sur ce qui est décrit comme une inflation ou une obsession patrimoniale – propos notamment dénoncée par Pierre Nora (1997) – mais de faire le point sur le cas de ces collections

afin d'assurer leurs différentes fonctions. À l'heure où les taxinomistes professionnels se raréfient et où l'accélération de l'érosion de la biodiversité montre l'urgence de la situation, les collections doivent être constituées avec plus de ferveur et demeurer protégées. On sait qu'une des façons efficaces de protéger passe par la connaissance et la valorisation des spécimens qu'elles contiennent.

Aujourd'hui les matériels et collections naturalistes rassemblent une masse d'objets très importante, de l'ordre de 120 millions de spécimens en France et de 1,5 milliard en Europe (Raes *et al.*, 2020). Cette masse est le fruit d'un mélange constitué d'accumulations d'ensembles finis, plus ou moins bien documentés, de collections particulières, nominales ou générales, de spécimens à peine préparés issus d'anciennes études, et de collectes actuelles, rendues plus que jamais nécessaires au regard du handicap taxinomique. Dans le cas des accumulations historiques, la tendance générale est de les considérer comme objets patrimoniaux, alors que les entrées plus récentes sont considérées très différemment. Il y a souvent une hésitation dans les pratiques de gestion et de considération juridique de ces ensembles. Dans tous les cas, il est encore rare de voir des circuits bien cadrés et identifiés pour gérer cette trajectoire de patrimonialisation des échantillons et spécimens entrant dans les collections d'un service ou d'un établissement (Figure 1).

Le présent article n'entend pas résoudre ces problèmes mais poser quelques réflexions sur cette situation. Celles-ci ne manqueront pas d'interroger des pratiques et des cultures professionnelles, parfois liées aux établissements d'exercice ou au contraire à d'autres leviers culturels. Après

I. L'ambiguïté de la notion de patrimoine



Figure 1 : Différents spécimens d'insectes sous différents états : (en haut) collectes d'insectes par l'ONF (Muséum départemental du Var) ; (à gauche) collections de coléoptères néarctiques (The Academy of Natural Sciences of Drexel University, Philadelphia) ; (à droite) holotype du criquet *Caenolampis ottei* Glenn, 1988 (The Academy of Natural Sciences of Drexel University, Philadelphia) (clichés F. Dusoulier).

quelques remarques sur une certaine ambiguïté terminologique entre les notions de patrimoine naturel et le patrimoine naturaliste, une proposition synthétique des différents statuts juridiques et mesures de protection des collections sera exposée. Sans définir le périmètre de ce qui est patrimonial ou ne l'est pas, des critères ou éléments qui participent

objectivement à la patrimonialité des objets fait l'objet de la partie suivante. Enfin, afin de guider et questionner certaines pratiques professionnelles, les grands moteurs qui participent à la patrimonialisation dans les musées et les universités sont discutés et détaillés.

Patrimoine naturel, patrimoine biologique (biopatrimoine), patrimoine géologique (géopatrimoine), patrimoine naturaliste ou patrimoine scientifique ? Ces cinq termes recouvrent des réalités et des conceptions différentes selon le point de vue dans lequel on se place. La première notion est l'une des plus répandues dans la sphère environnementale et désigne plutôt les richesses naturelles d'un territoire, incluant sa géodiversité et sa biodiversité. Les collections naturalistes sont parfois rapportées à cette notion, ce qui peut entraîner une confusion entre ce qui fait notre patrimoine commun – le milieu environnemental ou la nature – sans périmètre défini et en constante évolution, et à l'inverse, ce qui relève du patrimoine mobilier, approprié et confectionné par le travail des scientifiques. L'un est général et relativement abstrait, indénombrable, alors que l'autre est particulier et s'attache à des objets du patrimoine culturel, qu'on le nomme patrimoine scientifique ou patrimoine naturaliste.

Le mélange de ces termes a souvent conduit à considérer certains spécimens naturalisés au même titre que les individus du monde vivant. C'est notamment le cas pour les collections de grands vertébrés pour lesquels on entend souvent parler du nom du taxon auquel on le rapporte dans la classification pour désigner un spécimen du même taxon (e.g. il y a un Ours brun au premier étage du muséum). Cet amalgame entre la désignation d'un spécimen unique rapportée à ce taxon et les populations de cette espèce dans la nature tend à banaliser le spécimen et contraindre légèrement sa perception comme objet du patrimoine à part entière. Le public est également sensible à cet aspect, et pourrait légitimement se questionner sur ce

qui lui fait aller voir un renard naturalisé dans tel établissement plutôt que dans tel autre.

Les hybridations terminologiques se poursuivent puisqu'on qualifie certaines espèces de patrimoniales en biologie de la conservation ou dans les sciences de l'environnement. En général, ces espèces sont dites patrimoniales lorsqu'elles sont endémiques, rares, sténotopes, localisées ou menacées de disparition dans la nature. Cette patrimonialisation s'applique parfois à très grande échelle, ce qui peut la rendre déroutante (e.g. la dernière population de cette espèce à l'échelle d'un territoire administratif ou politique). L'échelle géographique d'observation joue alors comme un facteur déterminant dans la démarche de patrimonialisation. Ainsi, il n'est pas toujours évident de concilier la patrimonialité d'une espèce et la patrimonialisation d'un objet représentant cette espèce, et de pouvoir bien expliquer ces trajectoires au public.

Pourtant, il est clair qu'un spécimen n'est pas seulement un représentant d'une espèce donnée mais constitue à lui seul une « capsule spatio-temporelle de données originales ». Ainsi, il porte des informations taxinomiques autres que celles de son espèce et notamment des données qui le rendent singulier : des données morphologiques, écologiques, génomiques, biochimiques, etc. S'il s'agit d'un spécimen à portée scientifique, l'objet est également accompagné de sources culturelles et techniques : son ou ses étiquettes, son collecteur, sa préparation aux fins de collections, voire son conditionnement. Chacune de ces caractéristiques peuvent rendre le spécimen absolument unique dans une perspective patrimoniale.

II. Quels statuts juridiques pour quels objets ?

Il semble également important de dissiper un malentendu fréquent sur ce qui est appelé « série » ou « doublon » dans les matériels et collections naturalistes. Ces appellations sont une des causes de la vision ancienne qui consistait à penser les collections naturalistes comme renouvelables, ce qui apparaît en contradiction avec la notion de patrimonialisation. Si une collection est renouvelable au sens strict, il ne s'agit pas de patrimoine. Dans la réalité, ces « séries » sont toujours de « fausses séries » car chaque spécimen est différent et porte des informations scientifiques et culturelles distinctes. Par ailleurs, combien de révision de collections ont montré qu'au sein d'une « série » d'un soi-disant taxon unique, se trouvait en mélange plusieurs taxons (e.g. Dusoulier, 2008). La notion de doublon est également sous-jacente à la perspective de celle qui consiste à vouloir compléter une collection. On emploie cette notion pour dire qu'on acquiert de nouveaux spécimens d'espèces différentes, comme si le fait de posséder deux spécimens de pies bavardes rendait l'une d'entre elle inutile. Au contraire, chacun des spécimens est unique, que ce soit pour des considérations biologiques intrinsèques, ou pour des aspects techniques et culturels de préparation. La notion de série est donc très précieuse pour faire collection et permet d'étudier la variabilité des organismes dans leur ensemble. (Figure 2).

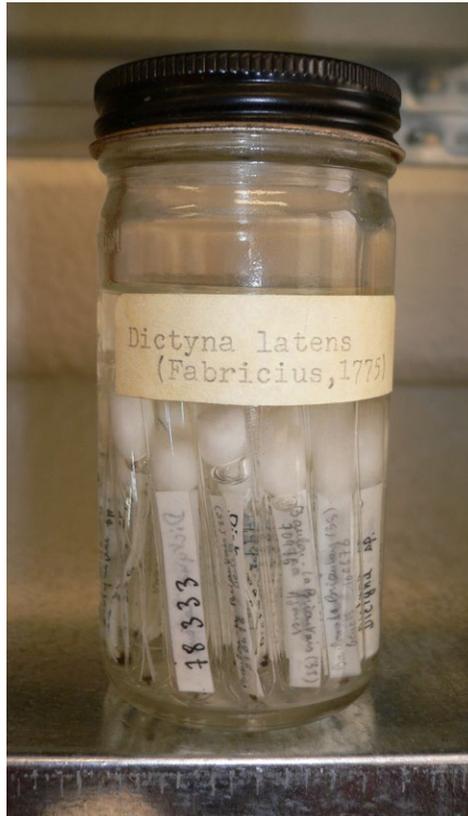


Figure 2 : Spécimens de l'araignée *Brigittea latens* (Fabricius, 1775) dans la collection de référence du Pr Alain Canard (université de Rennes 1) (cliché F. Dusoulier).

Il est important de souligner que l'intérêt patrimonial n'est évidemment pas une valeur absolue, ni définitive. Cette projection évolue au fil du temps et selon le regard posé sous l'angle d'une approche culturelle.

Les échantillons et spécimens transformés par appropriation publique sous la forme de biens sont concernés par différentes réglementations. En particulier, le statut juridique de ces objets continue d'interroger les responsables de collections, aussi bien dans les musées que dans les universités. Ces questionnements semblent déterminés par deux raisons principales. La première est relative à la méconnaissance – ou tout du moins, à une délicate mise en œuvre pratique – des lois et règles contenues dans le code du patrimoine et dans le code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP). Ces textes ont fait évoluer en profondeur la protection juridique de certains biens – notamment mobiliers, ce qui représente la quasi-totalité des collectes dans le champ naturaliste. La seconde raison est directement liée au mode d'acquisition, principalement fait par collecte directe d'échantillons ou de spécimens sur le terrain. Ces collectes – parfois nombreuses en objets – laissent peu de traces administratives et forment des ensembles désignés comme « matériels » qui ne font pas encore collections. Comme l'étude, l'analyse, le tri et l'organisation prennent du temps, le suivi du statut juridique de chacun des biens tout au long du processus est rendu délicat. Par ailleurs, les accumulations de collectes du passé souffrent fréquemment d'un déficit de documentation. Ce sont pourtant ces éléments, d'ordre administratifs, qui sont nécessaires pour clarifier, voire attribuer, un statut juridique approprié aux biens concernés.

Pour tenter une interprétation appliquée des textes du code du patrimoine et du CGPPP – ou encore ceux de la note-circulaire du 19 juillet 2012 sur les matériels d'étude – plusieurs auteurs ont publié des articles discutant les possibilités de statuts juridiques

des collections scientifiques (e.g. Rainette *et al.*, 2008 ; Maigret, 2008 ; Cornu, 2010, 2016 ; Van Praët, 2010 ; Cornu *et al.*, 2010 ; Rolland-Villemot, 2015). En l'état actuel, les biens mobiliers d'un propriétaire public peuvent appartenir à son domaine privé (matériels d'étude, matériels pédagogiques, matériels muséographiques) ou à son domaine public (collections publiques, collections des musées de France). La notion de collection d'étude, désormais ambiguë, est à proscrire. La figure 3 propose un modèle général montrant les principales circulations des statuts juridiques possibles pour les matériels et collections naturalistes, en entrée (acquisitions) et en sortie (déclassement). Les acquisitions peuvent se faire aussi bien dans le domaine privé que dans le domaine public, et les changements d'états d'un statut à un autre se font à l'aide de différentes procédures.

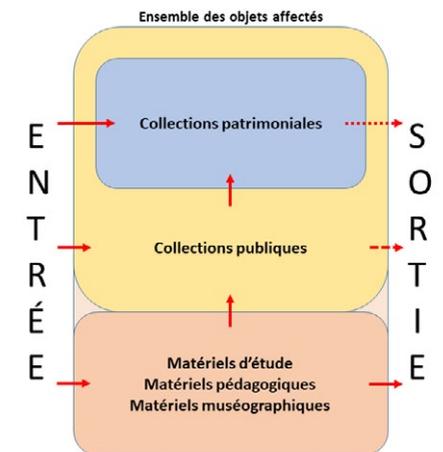


Figure 3 : Modèle illustrant les principales circulations entre les statuts juridiques des objets naturalistes affectés à un établissement ou un service public.

Les matériels du domaine privé

Du point de vue du droit, les biens du domaine privé des personnes publiques sont insaisissables. Le domaine privé est défini en creux du domaine public par le CGPPP (Rainette *et al.*, 2008) : il rassemble l'essentiel des biens publics mobiliers d'utilisation courante et renouvelables (ordinateurs, tables, meubles de rangement, documentation technique, matériel optique, etc.). En son sein, Van Praët (2010) proposait de distinguer le « *matériel d'étude* » pour des objets en cours de patrimonialisation, et [le] « *matériel de collecte* » pour des spécimens naturels, des instruments scientifiques ou d'autres artefacts, n'ayant pas encore été étudiés ». Cette distinction n'est cependant pas retenue par la note-circulaire du 19 juillet 2012 sur les matériels d'étude qui sert aujourd'hui de guide méthodologique pour la gestion de ces objets dans les musées. La note fournit un cadre à l'étude scientifique, l'analyse patrimoniale, et la gestion pratique et juridique des matériels qui nécessitent une étude pour en définir la destination. Dans le cas des spécimens et échantillons naturalistes, le matériel d'étude est défini par trois critères cumulatifs : (i) il provient de collectes menées sur le terrain à l'occasion de missions, ou d'une appropriation par opportunité (en général, des dons d'objets isolés), ou encore d'accumulations passées non exploitées ni inventoriées ; (ii) il n'a pas vocation à être conservé en totalité, en l'état, sans limitation dans le temps, (iii) une étude scientifique et patrimoniale est nécessaire pour le faire changer d'état.

À la lumière de cette définition, de nombreux spécimens et échantillons appartiennent à cette catégorie de biens dans les musées, et certainement plus encore dans les universités. En effet, ces biens seront d'autant plus

nombreux que les liens avec les collectes pour la recherche seront forts. Ces matériels sont par exemple des insectes contenus dans des tubes et issus de piégeages (cf. figure 3), des fossiles pas encore dégagés, des vertébrés stockés dans des congélateurs, des plantes ramenées de mission encore sous presse, quelques coquillages acquis par don mais



dont le lien avec le reste de la collection n'est pas encore établi, des échantillons de roches jamais inventoriés et regroupées depuis longtemps dans des cartons, etc. En outre, tous ces matériels sont généralement stockés dans une forme qui n'est pas définitive ; si on souhaite les étudier ou les conserver, ils devront être modifiés par une préparation,

un montage, un séchage, un mode de fixation, une dissection, un dégagement, un reconditionnement, un réétiquetage, une réorganisation ou d'autres opérations techniques. Ces modifications vont concerner seulement une partie des spécimens, après tri et sélection, qui passera alors d'une forme de stockage à une forme de conservation. Par ailleurs, les matériels d'étude sont souvent organisés par site et date de récolte, ce qui les sépare également des collections, plutôt organisées selon la taxinomie et/ou le collecteur.

Le tri est toujours une notion délicate à aborder car il crée une permission importante sur le devenir et la vulnérabilité des objets. Il apparaît néanmoins comme une étape indispensable au regard de la masse d'objets naturalistes collectés et s'inscrit déjà dans les pratiques courantes des études scientifiques. La notion de patrimoine est directement en lien avec le processus de sélection, au risque sinon qu'elle se vide de son sens. En outre, cette sélection permet de responsabiliser les établissements sur la conservation de ces collections en devenir, et de maintenir un suivi cohérent des biens et ensembles acquis.

La figure 5 propose une synthèse de la trajectoire de patrimonialisation de spécimens et échantillons collectés. C'est l'étude scientifique et le tri du matériel d'étude qui vont permettre de déterminer sa destination à l'issue d'une analyse patrimoniale, notamment au regard de l'intérêt public. Cinq destinations sont prévues par la note-circulaire : (i) la préservation, soit pour conserver les biens comme matériels pédagogiques ou muséographiques (d'où la flèche remontante), soit pour les faire entrer dans le domaine public et les transformer en collections publiques,

Figure 4 : Exemple de matériels d'étude : punaises et blattes récoltées par piégeage pour la Planète revisitée, programme d'exploration scientifique visant à décrire et étudier la biodiversité cryptique de France. Cliché F. Dusoulier (MNHN/OFB/collectivité de Corse)

(ii) la transformation en bien consommable permet d'utiliser le reliquat du matériel à des fins pédagogiques ou muséographiques, (iii) l'aliénation, ou transfert de propriété, peut se faire à titre gratuit vers un autre établissement public (musées, bibliothèques, service d'archives publiques, établissement d'enseignement ou de recherche), ou à titre onéreux par l'intermédiaire des services compétents, (iv), enfin, la destruction peut se faire en dernier recours, si aucune des autres formes de destination n'est adaptée. La note prévoit une durée maximale de cinq années pour chaque étude avant de statuer sur la destination du matériel.

Pour assurer une bonne traçabilité et le suivi des changements d'état, le matériel d'étude stocké dans les musées doit être consigné dans le répertoire des études. Ce registre est bien distinct de l'inventaire réglementaire et présente la description et la planification d'étude du matériel. Plusieurs fois dans la note-circulaire, il est fait référence à l'achèvement de l'étude, ce qui n'a pas véritablement de sens au regard de l'usage continu des collections naturalistes et l'évolution de la science ; il faut plutôt interpréter cette notion comme l'exécution d'une première étude concernant le matériel et non une étude définitive, si tant est qu'il puisse en exister. Par ailleurs, les changements d'affectation du matériel seront portés sur le répertoire, ainsi que les différents avis des commissions consultées.

La note-circulaire n'étant pas dirigée à l'attention des collections des universités, ce qui précède ne leur est pas applicable strictement. Seuls les principes généraux du domaine privé de la propriété publique sur les matériels doivent être respectés. Pour autant, dans un souci méthodologique, il semblerait

intéressant que les modes de gestion de ces ensembles d'échantillons et spécimens soient alignés et harmonisés entre musées et universités. L'appellation de matériels de recherche employée comme sub-synonyme de matériels d'étude pourrait toutefois être plus appropriée dans le cas des universités. Comme le stipule la note-circulaire, le matériel pédagogique et le matériel muséographique sont naturellement exclus du matériel d'étude ou de recherche mais appartiennent bien au domaine privé de la propriété publique.

Les biens du domaine public mobilier

La domanialité publique est un régime particulier qui octroie une forte protection aux collections publiques, notamment leur inaliénabilité et leur imprescriptibilité (L. 3111-1). L'article L. 2112-1 du CGPPP précise que « font partie du domaine public mobilier de la personne publique propriétaire les biens présentant un intérêt public du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'archéologie, de la science ou de la technique ». Cette définition générale est suivie d'une liste qui précise, en partie seulement,

les types de biens concernés : « notamment : [...] ; 2° Les archives publiques [...] ; 3° Les archives issues de fonds privés entrées dans les collections publiques par acquisition à titre onéreux, don, dation ou legs ; [...] ; 8° Les collections des musées ; 9° Les collections de documents anciens, rares ou précieux des bibliothèques [...] ». Le mot « notamment » est déterminant puisqu'il permet d'inclure sans ambiguïté les catégories de biens listés dans le domaine public mobilier, mais également tous les objets qui présentent un intérêt public du point de vue scientifique sans pour autant se limiter à cette liste. Si les collections des musées sont nommées spécifiquement, on peut également inclure sous ce régime juridique les collections scientifiques des universités, dès lors que leur propriété est bien établie et qu'elles sont affectées à l'intérêt public. D'une façon concrète, l'entrée dans le domaine public se fait dès lors que la décision de conservation et d'affectation sans limitation de durée est prise pour un ou plusieurs biens.

Cette acception large donne en effet une grande liberté dans l'appréciation au cas par cas de la présence d'un intérêt du point de vue scientifique aux objets et ensembles considérés. Dans cette volonté, toute liste, inventaire, document ou publication vient renforcer l'intérêt public scientifique des objets concernés. Toutefois, le CGPPP ne fournit aucune méthodologie particulière qui permettrait d'affecter tel ou tel objet au régime de la domanialité publique. Pour tenter de lever cette ambiguïté, il apparaît qu'un travail préalable visant à clarifier la propriété et l'intérêt public de ces objets est nécessaire. La tenue d'un inventaire administratif des biens affectés assortie d'une délibération des instances consoliderait le

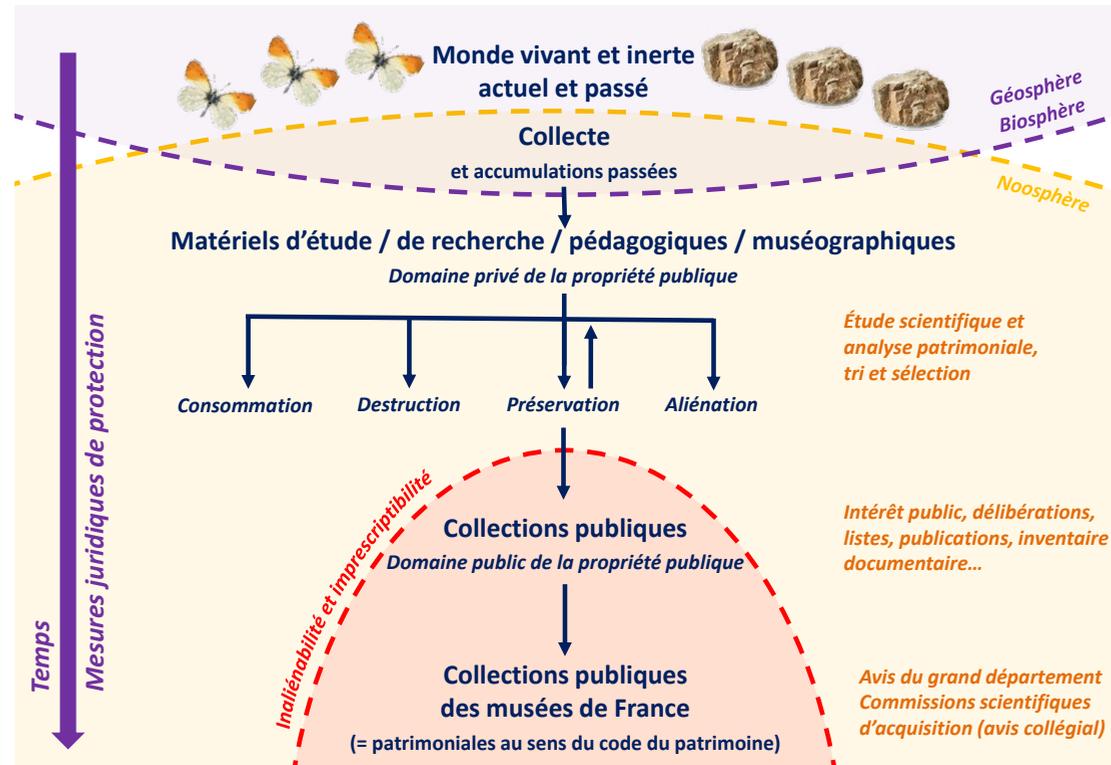


Figure 5 : Schéma synthétique d'une trajectoire de patrimonialisation, depuis les échantillons jusqu'aux objets patrimoniaux.

statut juridique de ces collections publiques dans les universités. L'une des difficultés est que la constitution de ces inventaires requiert une documentation qui est malheureusement souvent incomplète, éparpillée ou manquante. Dans ces établissements, les collections dites patrimoniales devraient pourtant être clairement affectées afin d'être encadrées et protégées par ce droit commun.

Au sein des collections publiques, les collections des musées de France bénéficient d'un régime spécifique et d'une domanialité publique renforcée (cf. figure 5). L'article L. 410-1 du code du patrimoine définit un musée de France comme « *toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public* ». L'entrée des collections sous le label « musée de France » passe par l'avis collégial d'une commission scientifique qui statue en amont de l'acquisition sur l'intérêt patrimonial des biens présentés. Cette commission est souvent éclairée par un ou plusieurs avis d'experts nationaux, notamment issus des grands départements patrimoniaux de la typologie de collection présentée au titre des musées de France. Une fois sous statut de collections des musées de France, les propriétaires de ces biens sont soumis aux obligations suivantes : (i) tenir un inventaire réglementaire normé des biens affectés, (ii) procéder à leur récolement décennal, (iii) se soumettre au contrôle scientifique et technique d'une instance scientifique collégiale pour toute acquisition ou restauration. Par ailleurs, les conditions du déclassement de ces biens sont fortement encadrées. L'article L 451-5 (C. patr.) précise à ce propos que toute décision de déclassement ne peut être prise

qu'après avis conforme de la Commission scientifique nationale des collections des musées de France.

Les biens culturels du domaine public possèdent également un régime de circulation particulier. En effet, les trésors nationaux ne peuvent pas être exportés à titre définitif hors du territoire douanier. Ils peuvent seulement bénéficier d'une autorisation de sortie du territoire à titre temporaire pour les raisons suivantes : restauration, expertise, participation à une manifestation culturelle ou dépôt dans une collection publique (art. 111-7, C. patr.). L'article L. 111-1 du code du patrimoine ne définit pas la notion de trésor national mais précise que « *les biens appartenant aux collections publiques et aux collections des musées de France, les biens classés en application des dispositions relatives aux monuments historiques et aux archives, ainsi que les autres biens qui présentent un intérêt majeur pour le patrimoine national au point de vue de l'histoire, de l'art ou de l'archéologie sont considérés comme trésors nationaux* ». Cette lecture permet évidemment d'y inclure tous les biens des collections patrimoniales des musées de France mais également ceux affectés aux collections publiques des universités.

Le classement au titre des monuments historiques existe même s'il est très rare pour des collections naturalistes. Ce fut le mode de protection choisi pour éviter la dispersion de la collection de coléoptères de René Oberthür, aujourd'hui propriété du Muséum national d'histoire naturelle (Cambefort, 2006). D'autres biens comme des fossiles ou des machines ont pu être préservés grâce à ce classement (Maigret, 2008).

Hiérarchie temporelle et patrimoniale

Le plus souvent, les collections sont organisées par taxon alors que le matériel d'étude l'est plutôt par site et date de récolte. Le matériel ramené par les missions scientifiques possède le statut de matériel d'étude. Il va être trié, transmis à des experts (souvent extérieurs à l'institution de la personne publique propriétaire), identifié, monté, préparé puis revenir dans les établissements

pour être rangé et stocké. Certains de ces biens peuvent demeurer matériels, d'autres changer d'état et rejoindre les collections publiques. Au fil d'une certaine temporalité, tout échantillon entrant dans un établissement public pour son intérêt scientifique peut donc acquérir une protection de type patrimoniale s'il est acté qu'il est affecté à l'intérêt public et conservé sans limitation de durée.

- Un entomologiste prélève des insectes pour son usage personnel privé. Il se sert des spécimens collectés pour déterminer, étudier et décrire des taxons. Dans sa pratique, il collecte à la fois des spécimens qui sont préparés aux fins de collections – dans des boîtes au sein desquelles il y a une organisation en séries – et des échantillons qui vont simplement servir à confirmer une détermination. Ces derniers sont généralement non conservés. Après quelques décennies de travail, la collection de cet entomologiste acquiert une forte valeur scientifique, notamment parce qu'elle rassemble des onymophorontes (types porte-nom), et ne contient que la sélection de spécimens qui a été préparée. C'est cet ensemble qui fait collection, sous régime de propriété privée. Sur la base de l'intérêt scientifique de cette collection, une université ou un musée devrait légitimement acquérir cet ensemble afin de le conserver et le rendre accessible au public (et aux chercheurs en particulier). Quel que soit la procédure d'acquisition (achat ou don), le régime de propriété de l'acquisition passera directement d'un régime de propriété privée à celui du domaine public de la propriété publique. Après avis de la commission scientifique d'acquisition ad hoc, un musée pourrait l'acquérir au titre des musées de France. Dans cet exemple, l'acquéreur public estime qu'il n'y a pas de tri à faire et que l'intégrité de la collection telle qu'elle est doit-être conservée. Ainsi, la collection n'entre à aucun moment par le domaine privé de la propriété publique.

- Un chercheur d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel étudie des plantes qu'il collecte sur le terrain. Comme dans l'exemple précédent, le chercheur ne va pas préparer tout le matériel collecté. Il va séparer ce qui lui semble intéressant de ce qui l'est moins ; il peut également arriver qu'une partie du séchage des plantes échoue et que la conservation des spécimens soit impossible. Il y a donc une sélection, choisie ou forcée. Depuis leur collecte, ces plantes n'appartiennent pas au chercheur en propriété privée mais bien à la propriété publique de l'établissement pour lequel il travaille. Par contre, s'agissant d'éléments dont l'intérêt public n'est pas encore pleinement démontré, les spécimens collectés constituent un matériel d'étude ou de recherche qui deviendront éventuellement, après étude et délibération des instances, une collection publique. L'étude, la sélection et la temporalité sont ici déterminantes.

III. Critères de patrimonialisation

La dimension patrimoniale des collections repose sur leur intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique comme le précise l'article L. 1 du code du patrimoine. Pour autant, ces catégories demeurent générales et doivent s'entendre dans une logique propre et cohérente au regard du projet scientifique et culturel du musée, ou de la politique d'acquisition portée par l'établissement. Toute tentative de délimitation de ce qui fait patrimoine dans l'absolu ne peut donc être entreprise ou définie ici. Le patrimoine est justement une perception évolutive qui se manifeste dans une perspective culturelle partagée et selon des critères relatifs. Par exemple, si les étiquettes – indiquant a minima le lieu et la date de collecte – constituent généralement un prérequis minimal pour consacrer la dimension scientifique des spécimens, certaines collections qui en sont dépourvues peuvent tout de même relever du patrimoine. Cela peut concerner certains objets rares et singuliers par les techniques qu'ils emploient – comme cet herbier d'oiseaux du XVIII^e siècle conservé au musée départemental des Hautes-Alpes (Dusoulie, 2020) – ou encore par leur rôle d'interface à la croisée entre savoirs académiques et pratiques populaires, comme c'est le cas d'herbier-livres sur les usages des plantes (Berli & Dusoulie, 2018).

Si la définition de ce qui fait patrimoine est une entreprise d'analyse et d'interrogation à mener au cas par cas face à chaque ensemble de biens, on peut néanmoins tenter de lister quelques éléments récurrents qui participent au caractère scientifique et patrimonial des objets naturalistes. La liste qui suit ne se veut pas exhaustive, et encore moins prescriptive, mais doit servir à attirer l'attention des

responsables de collections sur ces différents attributs. Cette liste s'appuie avant tout sur des exemples issus des collections zoologiques mais donne un cadre de réflexion général.

Fonctions nomenclaturales et taxinomiques

Les spécimens « types » figurent assurément parmi les objets considérés comme les plus patrimoniaux au sein des collections naturalistes. Pourtant, ce terme confond deux notions bien distinctes qui ne peuvent être mélangées dans le cas d'une évaluation patrimoniale : les types nomenclaturaux et les types taxinomiques. Les types nomenclaturaux, plus correctement désignés comme porte-noms ou onymophorontes, sont les spécimens qui servent à porter les noms d'hypothèses taxinomiques appelés taxons. À ce titre, ils doivent demeurer accessibles à la communauté internationale et constituent des références irremplaçables dont la conservation est primordiale. Le type nomenclatural d'un taxon est nécessairement un spécimen unique (holotype, lectotype ou néotype), sauf dans le cas de séries anciennes de syntypes qui exige alors une étude et la désignation d'un spécimen en son sein (lectotypification). À l'inverse, les types taxinomiques n'interviennent pas dans l'allocation d'un nom scientifique à un taxon (Dubois *et al.*, 2019). Ces types taxinomiques sont seulement des spécimens considérés par l'auteur d'un taxon comme appartenant à ce taxon au moment de sa description. Il s'agit en général de séries de spécimens et ils sont désignés dans les publications comme paratypes ou paralectotypes. Ces spécimens n'ont pas pour fonction de porter un nom et ils sont équivalents à d'autres spécimens des collections – non types – qui auraient été

identifiés par l'auteur du taxon. On rencontre également des spécimens appelés cotypes ou allotypes dans les collections, mais ces appellations ne sont pas réglementées par le Code international de nomenclature zoologique (Anonyme, 1999) et ils n'ont donc pas de fonction particulière. Les types nomenclaturaux font évidemment partie des collections et du patrimoine.

Tout autre spécimen du matériel ou des collections (type taxinomique ou non type) a une simple fonction taxinomique. Celle-ci ne présage pas de sa patrimonialité en tant que telle. On pourra simplement signaler que les spécimens provenant de la localité-type (onymotope) du taxon auquel il est rapporté présente un intérêt particulier. De même, tout spécimen ayant été utilisé et mentionné dans une publication scientifique crée une référence interrogeable et critiquable dans la durée, ce qui permet un regard critique dans le temps et la formulation de nouvelles hypothèses de recherche à son sujet. La déconnexion récemment constatée sur la diminution du nombre de publications scientifiques en écologie et évolution signalant les spécimens étudiés dans les collections est assez inquiétante sous cet angle (Troudet *et al.*, 2018), et questionne la démarche scientifique dans son ensemble. Un ensemble de spécimens publié lui permet en général de s'inscrire dans une trajectoire de patrimonialisation plus évidente que s'ils n'avaient pas été publiés.

Enfin, certaines originalités phylogénétiques ou fonctions particulières au regard de l'évolution du monde vivant pourraient être appréciées et constituer des éléments d'intérêt patrimonial. On pourrait également hiérarchiser la patrimonialité des collections au regard de leur

rareté relative au sein des autres collections ; par exemple, les collections de papillons diurnes sont beaucoup plus fréquentes que celles de cloportes ou de blattes.

Fonctions conservatoires, biogéographiques et biohistoriques

Les spécimens appartenant à des espèces disparues, en danger d'extinction, menacées ou rares sont évidemment précieux, surtout s'ils proviennent de leur environnement. Idem pour les spécimens provenant de régions méconnues, détruites par l'artificialisation ou difficiles d'accès. Ces deux attributions concourent à la patrimonialité mais ne sont évidemment pas exclusives. En effet, les collections régionales, nationales ou internationales concernant un groupe taxinomique constituent également des ensembles riches et de fort intérêt patrimonial, quelle que soit la fréquence des espèces qu'elles rassemblent. Si l'étiquetage et les préparations sont de qualité, ces spécimens témoignent d'un état de l'environnement passé et constituent des archives de la biodiversité (Dusoulie, 2016). La présence de « séries » de spécimens de chaque taxon concoure à la patrimonialité de l'ensemble, permettant d'illustrer une variabilité et une diversité de l'information scientifique. L'étude biohistorique de ces collections permet, à l'échelle d'un territoire, d'évaluer précisément l'érosion de la biodiversité sur une période donnée (Perrein, 2012).

Fonctions nominales, historiques et techniques

L'une des originalités des collections naturalistes est qu'elles sont aussi bien constituées par des chercheurs du monde académique que par des naturalistes amateurs. Les collections des musées et

IV. Outils d'accompagnement de la trajectoire de patrimonialisation

des universités stockent et conservent ces ensembles sans distinction, sur la base de leur intérêt historique et scientifique. La notoriété des collecteurs suffit parfois à ce que les spécimens et échantillons acquièrent un statut patrimonial. Souvent, ce caractère de notoriété est assorti d'autres qualités de la collection, comme sa dimension historique ou technique au regard de l'histoire des sciences. Au sein d'un même taxon, il est intéressant de constater qu'on prêtera facilement une plus forte valeur patrimoniale à un spécimen historique qu'à un spécimen contemporain, même s'il possède des qualités scientifiques souvent moindres.

La technique employée, de même que la qualité et le soin apporté à la préparation participent également à la patrimonialité des biens concernés (Figure 6). La précision des informations figurant sur les étiquettes s'ajoute à l'intérêt scientifique du fonds.

Fonctions muséographiques

L'intérêt muséographique rassemble plusieurs des autres fonctions établies précédemment. En plus de ces dernières, il prend en compte l'esthétique de l'objet, sa posture et certains aspects culturels liés à l'histoire et à ses représentations. Tous viennent nourrir la fonction muséographique du spécimen ou de la collection.

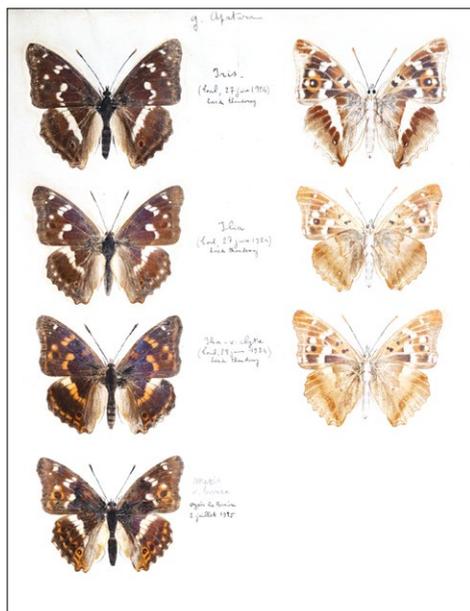


Figure 6 : Les soins technique et esthétique apportés à ces lépidochromies du fonds Pétry (Muséum Aquarium de Nancy) leur confèrent, en plus des informations historiques et scientifiques présentes, un intérêt patrimonial tout particulier (cliché B. Alenda).

Si les critères et fonctions décrites précédemment participent de la patrimonialité des objets naturalistes, notamment leurs caractéristiques intrinsèques, la notion de patrimoine exige une certaine formalisation de la connaissance, établie en lien avec le statut qui leur est attribué. Cette formalisation est extrinsèque aux objets et se concrétise par plusieurs actes officiels et archives produites par les établissements propriétaires. Les actes officiels rassemblent notamment les délibérations et les avis des commissions compétentes ; nous ne les développerons pas davantage. Par contre, les archives produites par les établissements apparaissent comme des outils d'accompagnement indispensables à la trajectoire de patrimonialisation des objets.

Inventaire d'inventaires

Un inventaire est théoriquement un document singulier qui permet au responsable des collections de répertorier tous les biens affectés à la domanialité publique. Le plus souvent, ce qui est appelé « inventaire » n'est bien souvent constitué que d'une accumulation de plusieurs registres et documents divers, tous tenus différemment selon la période à laquelle ils ont été produits. Ainsi, ils ne sont pas tous cohérents entre eux et la logique qui les commande dépend largement des responsables de collections qui se sont succédés. Comme ces archives peuvent lister des biens culturels, du matériel pédagogique, des doublons, s'intéresser tantôt aux objets, à des fragments d'objets, à des lots ou à des ensembles, il apparaît préférable de les désigner comme de simples registres d'inventaires, et donc de les séparer de l'inventaire au sens strict. Ils n'en demeurent pas moins des documents précieux pour documenter et statuer sur la propriété et le statut des biens considérés. Par ailleurs, et

depuis une trentaine d'années, des tableaux de données accompagnent ces registres et font souvent office « d'inventaires » pour des matériels et des collections naturalistes. Là aussi, le degré d'information et de précision des données est variable d'un établissement à un autre, et d'un ensemble de biens à un autre. Devant ces disparités de contenus, il apparaît nécessaire de tenter d'établir une typologie simple pour préciser les fonctions des différents registres, documents, listes et inventaires.

L'idée poursuivie est la qualification non ambiguë des existants, le rassemblement de l'information contenue dans ces documents hétérogènes et la constitution de deux documents aux fonctions distinctes : l'inventaire réglementaire qui permet de répondre aux exigences juridiques et aux normes, et l'inventaire scientifique qui permet de rendre accessible et de valoriser les ensembles décrits. Voici une proposition typologique :

(i) **Un registre d'inventaire** est un recueil, le plus souvent manuscrit, apportant des renseignements sur un ou plusieurs objets ou ensembles. Les champs renseignés ne reprennent pas les 18 colonnes de l'inventaire réglementaire des musées de France, ni l'ensemble des informations scientifiques du bien. Le plus souvent, ces registres listent les biens par date d'achat en indiquant leur désignation et leur valeur. Ces registres font partie de la documentation de l'inventaire mais ne constituent pas un inventaire en tant que tel.

(ii) La **base documentaire** – souvent qualifiée d'inventaire documentaire – est un outil de gestion et ne constitue ni un inventaire

réglementaire, ni un inventaire scientifique au sens strict. Elle existe sous plusieurs formes selon l'histoire des établissements, et c'est elle que l'on retrouve le plus fréquemment appelée « inventaire » dans les collections naturalistes des musées et des universités. Elle se présente généralement sous la forme d'un logiciel de gestion de collections, même si elle intègre souvent des fichiers et tableurs associés. Le contenu de cette base documentaire comprend souvent un mélange d'informations cumulant celles des registres d'entrée et réglementaires, des données scientifiques transcrites ou interprétés depuis les objets, et enfin, des éléments destinés à la médiation et la valorisation sur des portails en ligne. Ces bases englobent des biens appartenant à différents statuts juridiques, incluant aussi bien les matériels que les collections, patrimoniales ou non. Si les informations réglementaires nécessaires aux collections des musées de France sont complétées, et que l'analyse patrimoniale a été menée en amont, il est généralement possible d'éditer un inventaire réglementaire à partir de cette base documentaire.

(iii) **L'inventaire réglementaire** (inventaire au sens du code du patrimoine) est un outil administratif dont le périmètre est strictement celui des biens affectés à l'intérêt public. Il permet ainsi de garantir la permanence des collections publiques. Dans cette voie, une université peut choisir de suivre la méthodologie utilisée par les musées de France ou l'adapter. Pour les musées de France, « *l'inventaire des biens affectés aux collections [...] est un document unique, infalsifiable, titré, daté et paraphé par le professionnel responsable des collections, répertoriant tous les biens par ordre d'entrée dans les collections* » (art. D

451-7 du code du patrimoine). Les normes techniques spécifiques sont précisées par l'arrêté du 25 mai 2004 qui fixe en 18 colonnes les données qui doivent être documentés pour chaque bien ou ensemble de biens affectés aux collections. Une fois la documentation des conditions d'acquisitions réunie, ce type d'inventaire est relativement simple à renseigner pour les ensembles de collections naturalistes, étant donné qu'il est autorisé de traiter les biens par lots (herbiers, entomologie, malacologie, etc.). L'inventaire réglementaire des musées de France est indispensable pour l'administration d'une collection mais ne présente pas toutes les données scientifiques associées aux spécimens. Il est donc nécessaire de reporter ces informations les plus complètes possibles sur un inventaire scientifique dédié.

(iv) **L'inventaire scientifique** (sous-inventaire du code du patrimoine) est le document, base de données ou logiciel qui va rassembler le détail de toutes les informations scientifiques liées à l'objet affecté à l'intérêt public. Aussi, il doit comprendre toutes les données textuelles, descriptives et analytiques qui sont en lien avec l'objet. Il apparaît important de préciser qu'il est souhaitable de bien séparer l'information telle qu'elle figure sur l'étiquette (verbatim) – y compris la graphie employée, fautes incluses – de l'interprétation qui en découle (e.g. Denetiere & Lamy, 2014). Pour cette dernière partie, l'intégration de référentiels nomenclaturaux (e.g. TAXREF, Col+, etc.), géographiques (INSEE, WGS84...) ou d'auteurs peut s'avérer essentielle pour pouvoir requêter facilement les objets et leurs données ancillaires. À l'inverse, l'absence de séparation entre les données transcrites et les données interprétées se révèle être une

source d'erreurs importante et de moindre qualité des données.

(v) Les **méta-inventaires** constituent une démarche préliminaire aux inventaires et bases documentaires. Chaque méta-inventaire est le fruit d'un repérage et d'une première description des matériels et collections d'un établissement, appréhendés le plus souvent par lots ou ensembles complexes. Le repérage macroscopique qu'est le méta-inventaire est généralement réalisé dans le cadre d'un objectif précis. La priorisation d'opérations peuvent en être les raisons. Le méta-inventaire va comprendre classiquement les rangs taxinomiques supérieurs concernés, l'origine biogéographique ou géochronologique des

biens, et les noms des principaux collecteurs. Un dénombrement approximatif est également une indication précieuse.

La connaissance des biens est un préalable à toute analyse ou évaluation patrimoniale. Chacun de ces inventaires ou bases documentaires permet le rassemblement des données de connaissances liées aux objets. Ces éléments permettront ensuite de statuer, d'inscrire et de renforcer l'éventuel intérêt patrimonial de ces objets-sources naturalistes. La figure 7 présente un petit tableau synthétique des types de données présentes selon la typologie d'inventaire présentée ici.

Type d'inventaire	Données				
	Administrative	Descriptives générales	Descriptives précises	Analytiques	18 colonnes
Méta-inventaire	(x)	x		(x)	
Inventaire documentaire	(x)	x	x	(x)	(x)
Inventaire scientifique	(x)	x	x	x	(x)
Inventaire réglementaire	x	x	x	(x)	x

Figure 7 : Liste des principales données contenues dans les différentes typologies d'inventaires. Les X marquent la présence obligatoire du type de données, les (X) leur présence facultative.

Informatisation et numérisation

L'informatisation des collections, notamment à travers leurs bases documentaires ou leurs inventaires, participe du processus de patrimonialisation (Beltrame, 2014). C'est un processus lent et complexe qui permet la réappropriation des objets et leur documentation, tout en qualifiant les

pratiques professionnelles des équipes. La mise en ligne d'images des collections naturalistes – notamment portée par le réseau national des collections naturalistes (Récolnat) rassemblant plusieurs dizaines d'établissements – permet de faciliter l'accès aux collections physiques, à leurs doubles virtuels sous forme d'images en haute

définition, ainsi qu'aux données scientifiques associées. Par exemple, plus de 1 421 000 parts d'herbiers ont été numérisés au sein de la collection de l'université de Montpellier, toutes accessibles en ligne sur le portail Récolnat. Cette visibilité sans précédent des collections participe remarquablement à leur valorisation et leur intérêt public. Par ailleurs et bien que comptant parmi leurs effets indirects, ces campagnes d'informatisation et de numérisation ont souvent été suivies d'un reconditionnement des collections et la mise en œuvre de conditions de conservation améliorées au sein des établissements. Le point qui n'a malheureusement pas pu aller de pair avec ces opérations concerne la révision taxinomique des spécimens traités. Le regard critique sur l'actualisation des déterminations des spécimens des collections demeure un problème d'envergure et devra faire l'objet de réflexions futures. La fraîcheur d'une révision taxinomique contribue pourtant pleinement à la valeur scientifique d'une collection, et a donc des conséquences sur sa patrimonialité. Elle est également un élément bloquant dans la transmission et l'échange de données avec les systèmes d'observation de la biodiversité.

Comment s'y prendre ?

Dans le cas d'une entrée récente, les bonnes pratiques consistent à assurer la meilleure traçabilité de l'acquisition possible en rassemblant la documentation afférente et en consignnant toutes les informations dans une base de données dédiée. La vérification de la licéité de l'acquisition du bien au sein des matériels ou des collections est évidemment un préalable important.

Dans le cas d'entrées antérieures, voici quelques pistes qui pourront servir de guide pour inscrire les biens dans une éventuelle trajectoire de valorisation et de patrimonialisation.

1/- Propriété du bien concerné

- Rassembler la documentation (archives, registres, mémoire orale, factures, délibérations, conventions, publications...) qui permet de s'assurer de la propriété du bien ou de l'ensemble de biens évalué ;
- Dans le cadre de missions ou de projets de recherche cofinancés, la propriété des biens peut être complexe à déterminer, l'idéal étant qu'elle ait été définie en amont par convention ;
- L'usucapion (ou prescription acquisitive) peut être une alternative d'appropriation en l'absence de documentation, à condition que la possession du bien soit physique, soit exempte de vice (non équivoque, paisible et publique) et de bonne foi. Ainsi, celui qui possède matériellement une chose peut s'en prétendre propriétaire sans avoir à en apporter la preuve écrite.

2/- Légalité et réglementations autour des acquisitions

- Vérifier si le taxon est concerné par une réglementation particulière au titre de l'environnement. On trouvera des listes d'espèces protégées dans les arrêtés de protection nationale (notamment le L. 411 du code de l'environnement) ou régionale des taxons de France, dans les annexes de la CITES et du règlement européen (règlement n°338/97 du Conseil du 09/12/1996 et n°865/2006 de la Commission du 04/05/2006). Comme le législateur n'est pas taxinomiste, certains nomen employés

dans les lois et règlements englobent parfois d'autres taxons que les entités des hypothèses taxinomiques incluses strictement sous ces noms.

- Vérifier si le pays ou le territoire de collecte est concerné par une réglementation particulière (espaces protégés, convention de Paris, réglementation des pays...).
- La propriété d'un spécimen issu de la biodiversité est généralement res nullius jusqu'à sa capture. Les échantillons issus de la géodiversité, attaché au sol, exigent une autorisation du propriétaire du terrain et un conventionnement » par « - La propriété d'un spécimen issu de la faune est généralement res nullius jusqu'à sa capture. À l'inverse, les spécimens botaniques et mycologiques, de même que les échantillons issus de la géodiversité, tous attachés au sol, exigent une autorisation du propriétaire du terrain et un conventionnement »

3/- Documentation du bien

- Rechercher toute mention ou trace d'inscription dans les registres d'archives et la documentation (carnets de notes, délibérations, etc.) ;
- Rechercher les publications et études qui signalent, décrivent ou utilisent le bien.

4/- Analyse scientifique et patrimoniale

- Se mettre d'accord sur les critères et les typologies des biens à traiter, notamment à l'aide de la documentation accumulée précédemment ;
- Conduire une analyse scientifique et patrimoniale du bien ou de l'ensemble de biens ;
- Déterminer le statut juridique actuel du bien et son éventuelle évolution à venir.

5/- Procédures, suivi et marquage de l'objet

- Selon l'éventuel changement d'état juridique du bien, préparer les dossiers et délibérations pour les instances délibérantes ;
- Porter le bien dans l'inventaire ou le registre approprié ;
- Marquer l'objet d'un numéro ou d'une combinaison unique ;
- Informatiser le bien et les informations scientifiques associées ;
- Numériser le bien au moyen de procédés d'imagerie ;
- Un constat d'état sur la conservation du bien peut également être nécessaire.

6/- Valoriser et offrir l'accès

- Diffuser les collections sur des bases de données en ligne ;
- Publier le catalogue des collections conservées ;
- Accueillir le public en offrant l'accès aux collections pour les consultations.

Discussion

Les collections naturalistes participent pleinement au patrimoine des institutions scientifiques. Elles forment un corpus d'objets-sources indispensables aux progrès de la science et à notre compréhension historique, présente et prospective des mondes vivants et inertes. Leur précieuse matérialité permet la reproductibilité des expériences et des hypothèses scientifiques émises dans la durée, ce qui représente un enjeu considérable pour les sciences (Baker, 2016). Pour le public, ces collections émerveillent, leur permettant de voyager à travers le temps, d'appréhender les notions de diversité et de complexité des phénomènes naturels, et leur offrant une esthétique et une beauté hors du commun. Fruit d'une culture naturaliste qui les ancrent dans les pratiques humaines, les spécimens et échantillons collectés depuis plusieurs siècles peuvent être réinterprétés à l'infini, poussant à chaque fois un petit peu plus loin les frontières de la connaissance.

Les trajectoires de patrimonialisation des objets permettent de choisir et sélectionner ceux qui relèvent de l'intérêt public afin qu'ils soient conservés. Cette distinction doit permettre de dépasser l'opposition entre l'usage permanent de ces collections et leur indispensable conservation. Ne pas les « utiliser » s'inscrirait à l'encontre de leur production en tant qu'objets scientifiques et naturalistes. Pour autant, les usages ne doivent pas mettre en péril leur intégrité matérielle générale. Le processus est complexe mais la professionnalisation des équipes dans les musées, comme dans les universités, nourrit le pari de la réussite sur ces défis.

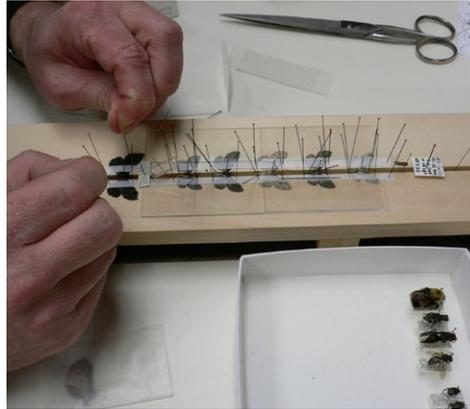


Figure 8 : Papillons Geometridae sélectionnés et en train d'être préparés aux fins de collections (The Academy of Natural Sciences of Drexel University, Philadelphia) (clichés F. Dusoulhier).

Remerciements

Je remercie très sincèrement Bruno Vila pour son invitation initiale à venir présenter ces quelques éléments de réflexions lors du séminaire du LPED (IRD-AMU) le 14 juin 2019, puis à les proposer de façon plus détaillée dans cette publication. Je souhaite également adresser ma profonde gratitude à tous les responsables des collections publiques avec lesquels j'ai pu échangé régulièrement depuis une vingtaine d'années ; les échanges, discussions et interactions au sein des réseaux professionnels tels que le réseau national des collections naturalistes (Récolnat), la conférence permanente des muséums de France (CPMF), l'office de coopération et d'information muséales (OCIM) ou le conseil international des musées (ICOM) ont été déterminants pour la réalisation de ce travail. Enfin, je souhaite exprimer ma reconnaissance éternelle envers Christian Perrein – hélas disparu trop tôt – pour son amitié comme pour avoir su habilement guider mes premiers pas dans l'étude des collections naturalistes.

Anonyme [International Commission on Zoological Nomenclature]

- 1999. International code of zoological nomenclature. Fourth edition. London : International Trust for zoological Nomenclature. i-xxix + 1-306 p.

Baker M.

- 2006. Is there a reproducibility crisis? *Nature* 533 : 452-454.

Balke M., Schmidt S., Hausmann A., Toussaint E. F., Bergsten J., Buffington M., Häuser C. L., Kroupa A., Hagedorn G., Riedel A., Polaszek A., Ubaidillah R., Krogmann L., Zwick A., Fikáček M. et al.

- 2013. Biodiversity into your hands – A call for a virtual global natural history 'metacollection'. *Frontiers in Zoology* 10(1) : 55-63.

Beltrame T. N.

- 2014. Classer les inclassables ou comment un patrimoine muséal se fabrique face à un ordinateur. pp. 119-133. In : Daugeron B. & Le Goff A. – Penser, classer, administrer : pour une histoire croisée des collections scientifiques. Paris : Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle. 415 p.

Berli J. & Dusoulier F.

- 2019. L'herbier Palàa : objet d'un patrimoine méconnu à la croisée de l'histoire de la médecine, de la pharmacie et de la botanique. *Patrimoines, revue de l'Institut national du patrimoine* 14 : 178-183.

Cambefort Y.

- 2006. Des coléoptères, des collections & des hommes. Paris : Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle. 375 p.

Chupin L.

- 2018. Enjeux des herbiers numérisés pour la communication scientifique : le cas d'e-Recolnat. pp. 211-223. In : Heaton L., Millerand F., Dias da Silva P., Proulx S. – La reconfiguration du travail scientifique en biodiversité. Pratiques amateurs et technologies numériques. Montréal : Presses de l'université de Montréal.

Cornu M.

- 2010. Le statut des collections publiques d'étude. pp. 171-180. In : Ballé C., Cuenca C. & Thoulouze D. Patrimoine scientifique et technique : un projet contemporain. Paris : La documentation Française. 294 p.

Cornu M.

- 2016. Du laboratoire au conservatoire, la difficile condition juridique de l'objet scientifique patrimonial. pp. 149-160. In : Ballé C., Chambaud S., Cuenca C., Halleux R. & Thoulouze D. – Patrimoine contemporain des sciences et techniques. Paris : La documentation Française. 392 p.

Cornu M., Cuenca C. & Fromageau J.

- 2010. Les collections scientifiques, de l'outil de connaissance à l'objet de patrimoine : Aspects juridiques et pratiques professionnelles et institutionnelles. Paris : L'Harmattan. 119 p.

Daugeron B.

- 2009. Collections naturalistes : entre sciences et empires (1763-1804). Collection Archives, 13. Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle. 635 p.

Daugeron B. & Le Goff A.

- 2014. Penser, classer, administrer : pour une histoire croisée des collections scientifiques. Paris : Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle. 415 p.

Denetière B. & Lamy D.

- 2014. Science sans conscience n'est que ruine du patrimoine. Un exemple : l'herbier de Paris. pp. 155-172. In : Daugeron B. & Le Goff A. – Penser, classer, administrer : pour une histoire croisée des collections scientifiques. Paris : Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle. 415 p.

Dubois A.

- 2005. Proposed Rules for the incorporation of nomina of higher-ranked zoological taxa in the International Code of Zoological Nomenclature. 1. Some general questions, concepts and terms of biological nomenclature. *Zoosystema* 27(2) : 365-426.

Dubois A., Bauer A. M., Ceriaco L. M. P., Dusoulier F., Frétey T., Löbl I., Lorvelec O., Ohler A., Stopiglia R. & Aeschl E.

- 2019. The Linz Zoocode project: a set of new proposals regarding the terminology, the Principles and Rules of zoological nomenclature. *Bionomina* 17(1) : 1-111.

Dubois A. & Ohler A.

- 1997. Early scientific names of Amphibia Anura I. Introduction. *Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle* 1996 (4)18 (3 4) : 297-320.

Dusoulier F.

- 2008. Les Hémiptères Pentatomoidea de la collection Georges Durand (1886-1964). *La Lettre de l'Atlas entomologique régional (Nantes)* 21 : 2-15.

Dusoulier F.

- 2016. Droit de l'environnement et droit du patrimoine : quelle place pour les archives de la biodiversité ? *La lettre du Comité français de l'ICOM* 39 : 7-11.

Dusoulier F.

- 2020. L'étrange herbier d'oiseaux, une perspective naturaliste. pp. 147-169. In : Parlant P., Dusoulier F. & Walter Y. – Oisier : l'étrange herbier d'oiseaux. Saint-Étienne-les-Organes : Artgo & Cie. 197 p.

Ellwood E. R., Kimberly P., Guralnick R., Flemons P., Love K., Ellis S., Allen J. M., Best J. H., Carter R., Chagnoux S., Costello R., Denslow M. W., Dunckel B. A., Ferriter M. M., Gilbert E. E. et al.

- 2018. Worldwide Engagement for Digitizing Biocollections (WeDigBio): The Biocollections Community's Citizen-Science Space on the Calendar. *BioScience* 68(2) : 112-124.

Hill A., Guralnick R., Smith A., Sallans A., Gillespie R., Denslow M., Gross J., Murrell Z., Conyers T., Oboyski P., Ball J., Thomer A., Prys-Jones R., De la Torre J., Kociolek P. & Fortson L.

- 2012. The notes from nature tool for unlocking biodiversity records from museum records through citizen science. *ZooKeys* 209 : 219-233.

Lister A. M.

- 2011. Natural history collections as sources of long-term datasets. *Trends in Ecology & Evolution* 26(4) : 153 154.

Maigret J.

- 2008. Collections universitaires : de quoi parle-t-on ? pp. 27 33. In : Gérard P.-A. – Les collections scientifiques des universités. Nancy : Presses universitaires de Nancy. 240 p.

Nora P. (ed.)

- 1997. Les lieux de mémoire, I. Paris : Gallimard. 1664 p.

Perrein C.

- 2012. Biohistoire des papillons. Diversité et conservation des lépidoptères rhopalocères en Loire-Atlantique et en Vendée. Rennes : Presses universitaires de Rennes. 621 p.

Pomian K.

- 1987. Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVI^e-XVIII^e siècle. [Paris], Gallimard. 367 p.

Raes N., Casino A., Goodson H., Islam S., Koureas D., Schiller E., Schulman L., Tilley L. & Robertson T.

- 2020. White paper on the alignment and interoperability between the Distributed System of Scientific Collections (DiSSCo) and EU infrastructures - The case of the European Environment Agency (EEA). *Research Ideas and Outcomes* 6 : 1 26.

Rainette C., Cornu M. & Wallaert C.

- 2008. Guide juridique à l'usage des professionnels du patrimoine scientifique et technique. Paris, L'Harmattan. 186 p.

Rocha L. A., Aleixo A., Allen G., Almeda F., Baldwin C. C., Barclay M. V. L., Bates J. M., Bauer A. M., Benzoni F., Berns C. M., Berumen M. L., Blackburn D. C., Blum S., Bolanos F., Bowie R. C. K. et al.

- 2014. Specimen collection: An essential tool. *Science* 344 (6186) : 814 815.

Rolland-Villemot B.

- 2015. Les éphémères dans le catalogue des collections du Musées des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM). *Fabula*, revue en ligne <<http://www.fabula.org/colloques/document2898.php>>.

Troudet J., Vignes-Lebbe R., Grandcolas P. & Legendre F.

- 2018. The Increasing Disconnection of Primary Biodiversity Data from Specimens: How Does It Happen and How to Handle It? *Systematic Biology* 67(6) : 1110 1119.

Van Praët M.

- 2010. Le patrimoine scientifique de l'histoire naturelle en France, repérage de collections et de patrimoines. pp. 233 241. In : Ballé C., Cuenca C. & Thoulouze D. – Patrimoine scientifique et technique : un projet contemporain. Paris : La documentation Française. 294 p.

Chapitre 7

Le patrimoine de l'Université d'Aix-Marseille, de la prise de conscience à la protection au titre des Monuments Historiques, un long chemin



B. Vila

Aix-Marseille Univ., IRD, LPED,
Marseille, France

Inscription

Classement

Botanique

Histoire
des sciences

Astronomie

Politique
patrimoniale

Paléontologie

Introduction

Les universités françaises ont accumulé, au cours de leur existence, un patrimoine considérable et l'Université d'Aix-Marseille n'échappe pas à cette règle (Vila, 2018). A ce titre, elle totalise à elle seule 1/3 des herbiers présent en région PACA, les 7/10^e des collections de géologie et des collections d'instruments uniques en astronomie et en physique (Vila, 2017). Si, à l'origine ces collections ont été assemblées dans le cadre d'activités de recherche et d'enseignements, aujourd'hui s'ajoute la diffusion des connaissances.

Depuis plusieurs années, de nombreuses universités françaises ont pris conscience de l'importance de ce patrimoine et sont maintenant attentives à sa conservation et à sa valorisation. A cet effet, plusieurs universités ont créé des services du patrimoine comportant des personnels dédiés, des locaux de conservation et d'exposition, dotés de moyens financiers accompagnant une politique de gestion et de valorisation.

I. La très lente prise de conscience de l'existence du patrimoine à l'Université d'Aix-Marseille

L'Université d'Aix-Marseille est encore loin de cette organisation. Il faut remonter au début des années 2000 pour qu'une prise de conscience - malheureusement partielle - s'opère. En effet, suite à la mise en place d'une mission interministérielle, d'un groupe de réflexion et d'un inventaire au sein des observatoires astronomiques, l'université apprend qu'elle détient un patrimoine remarquable en astronomie. Cette première démarche aboutira dans les années 2000 à la

restauration de certains instruments répertoriés dans la base Palissy et à la protection de 44 d'entre eux au titre des Monuments Historiques (21 classés, 23 inscrits). Ainsi l'astronomie, portée par J. Caplan, inventorie, conserve, protège et valorise le patrimoine astronomique universitaire (Caplan, Prévot, 2002; Vila et al., 2023). Une partie de ce patrimoine est alors exposée dans la maison des Astronomes (Figure 1).



Figure 1 : Quelques instruments classés exposés au sein de la maison des astronomes avant l'installation de l'IMERA en 2010. On distingue notamment au premier plan le cercle de Borda dit cercle répéteur de Lenoir (Photographie J. Caplan).

Au même moment, aux Publications de l'Université de Provence, sous la direction de G. Aillaud, Y. Georgelin et H. Tachoire paraissent en 2002, les 3 volumes de « Marseille, 2600 ans de découvertes scientifiques ». Rassemblant 68 chapitres rédigés par 26 auteurs, cet ouvrage raconte l'histoire des découvertes scientifiques à Marseille depuis l'antiquité jusqu'à nos jours en faisant une grande place à la faculté des

sciences... Même si cette parution ne permet pas non plus une réelle prise de conscience, elle montre néanmoins que des universitaires sont sensibles à ce patrimoine.

Pour ce qui est des collections de sciences naturelles, il faudra également attendre les années 2000 pour que s'opère une réorganisation à la suite des travaux de

II. Vers une politique patrimoniale et la protection du patrimoine

rénovation des bâtiments du site St-Charles. En 2001, les collections de paléontologie et de botanique réintègrent leurs locaux. A l'initiative de Jean Philip, alors directeur de l'UFR Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement, le musée de paléontologie est créé et ouvre ses portes aux étudiants, aux scolaires et au grand public. En botanique, l'herbier et le musée colonial réintègrent leurs locaux et font l'objet d'une réorganisation par R. Verlaque, chercheuse au sein du Laboratoire de Botanique.

Avec ces trois démarches indépendantes mais complémentaires, motivées par des événements indépendants et externes, on prend pour la première fois en considération le patrimoine universitaire.

C'est dans ce contexte que des enseignants-chercheurs nouvellement nommés vont s'organiser pour constituer un groupe de travail autour des collections de sciences naturelles indispensables dans les thématiques de recherche qu'ils abordent. En justifiant d'actions d'enseignements, de recherches, de diffusion des connaissances et de gestion, ils bénéficient du soutien financier du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Malheureusement quelques années plus tard, en 2007, ces crédits sont supprimés avec la LRU (loi relative aux libertés et responsabilités des universités) et les RCE (responsabilités et compétences élargies des universités).

À la suite des sollicitations de ces enseignants-chercheurs récemment nommés, l'Université de Provence nomme un chargé de mission du patrimoine, chargé de mission qui sera reconduit dans ses fonctions au quadriennal suivant au sein de l'Université d'Aix-Marseille (issue de la fusion des trois universités marseillaises). Ainsi, de 2010 à 2015, débutera la mise en place d'une politique patrimoniale avec :

- conduite d'inventaires,
- repérage de collections remarquables,
- structuration d'une équipe autour du patrimoine,
- mise en place d'actions de gestion et de valorisation scientifique,
- recherche des financements,
- structuration de réseaux de collaborations internationales et nationales (Vila, 2017).

C'est dans ce cadre de protection et de valorisation du patrimoine, et dans la continuité de ce qui avait été entrepris en astronomie, que sera menée une démarche auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour la protection de nouveaux ensembles. La protection au titre des monuments historiques n'est pas un label mais un dispositif législatif d'utilité publique basé sur des principes d'analyse scientifique. Ainsi l'intérêt patrimonial d'un bien s'évalue en examinant un ensemble de critères historiques, artistiques, scientifiques et techniques. Les notions de rareté, d'exemplarité et d'intégrité des biens sont prises en compte.

Après que des inventaires aient été menés sur les principales collections universitaires, il est apparu, que deux ensembles méritaient une attention particulière. Il s'agissait des collections du musée colonial de Marseille (Figures 2 et 3) et de salles de l'Institut de Chimie (Figures 4

et 5), deux ensembles localisés sur le site de St-Charles. Après documentation, ils ont été présentés lors de la commission du 29 janvier 2015 à la protection au titre des monuments historiques.

III. Le patrimoine protégé au titre des monuments historiques en 2015

Ainsi, par arrêté du 3 avril 2015, les collections du Musée colonial de Marseille, le mobilier de l'Institut de Chimie (mobilier des salles de travaux pratiques et de la salle Pasteur) ont été inscrits au titre des monuments historiques. La Commission départementale des Objets mobiliers du 29 janvier 2015 a également voté à l'unanimité un vœu de classement pour les collections du Musée colonial de Marseille. À la suite d'une réforme, la commission régionale du patrimoine et de l'architecture renouvelle en avril 2018 le vœu de classement des collections du Musée colonial de Marseille. Ce dernier est toujours en attente.

Le patrimoine présenté en commission :

Collection du musée colonial de Marseille :

- Patrimoine mobilier du Musée colonial de Marseille. Il s'agit de 8 vitrines à 2 portes, 1 vitrine à 6 portes, 1 vitrine à 8 portes, 2 tables-vitrines, 2 potences vitrine 2 portes, 1 potence vitrine 6 portes, 7 cartouches avec le nom de la colonie et du banc du Musée colonial.
- La collection comprend 543 échantillons de plantes « utiles à l'Homme » plus 11 objets ethnographiques. Herbiers de Guyane française, de Nouvelle-Calédonie, de la Réunion et de Tahiti, répartis dans 82 boîtes de classement vert empire et 31 Planches d'herbier de l'Exposition Coloniale de Marseille de 1906.



Figure 2 : Une des anciennes salles d'exposition du musée colonial de Marseille, à la faculté des sciences en 1922. C'est la partie préservée de ce mobilier et des échantillons qui a fait l'objet d'une démarche de protection au titre des Monuments Historiques. (Source : Carte postale Arecole Marque déposée).



Figure 3 : Le mobilier et les collections de l'ancien musée colonial tels qu'ils sont conservés en 2022 dans une salle de l'ancien Laboratoire de Botanique de la faculté des sciences (Photographie Bruno Vila).

- Patrimoine mobilier de l'institut de chimie
Il s'agit des paillasses murales et centrales, de la hotte et des meubles de deux salles de TP situées au 1^{er} étage, de l'Institut, Ainsi que la salle Pasteur en sous-sol avec ses aménagements. L'ensemble de ce patrimoine inscrit est présenté dans une note parue en 2020 (Vila et Bret, 2020).

Cette inscription assure une protection aux collections universitaires généralement peu considérées. Ainsi, tous les objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques sont imprescriptibles (L. 622-13). Tout déplacement de l'objet mobilier protégé doit faire l'objet d'une déclaration dans les conditions prévues à l'article R. 622-57. Le propriétaire ou détenteur d'un objet mobilier protégé au titre des monuments historiques est tenu de le présenter aux agents de

l'administration lorsque ceux-ci effectuent le récolement (L. 622-8 et R. 622-24 et R. 622-25). Par ailleurs, en application de l'article L. 622-7, les objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques ne peuvent être modifiés, réparés ou restaurés sans autorisation délivrée par le préfet de région. Les travaux autorisés s'effectuent sous le contrôle scientifique et technique (CST) des services de l'État chargés des monuments historiques (R. 622-18 à R. 622-23).



Figure 4 : Salle de travaux pratiques de chimie générale en 1922. L'équipement de cette salle montre les aménagements modernes de l'Institut de Chimie. Si les grandes paillasses centrales diffèrent légèrement de celles actuellement conservées (il n'y a pas d'éviers latéraux, les paillasses sont à étagères simples...), la hotte visible en arrière-plan semble être identique à celle qui subsistait encore début 2022 dans la salle travaux pratiques inscrite. (Source : Carte postale Arecole Marque déposée. 11, Q. de Versailles, Nantes. Faculté des Sciences. 44. Travaux pratiques de chimie générale).



Figure 5 : Les grandes tables de travail de la salle de TP 2 de l'Institut de de Chimie (Photographie Bruno Vila).

Conclusion

Même si le chemin est long et que « *la préservation du patrimoine doit encore trouver une légitimité propre, voire un sens, au sein des universités en France* » comme le dit Soubeyran et al. (2009), des universitaires bien conscients que le futur ne peut s'écrire qu'à la lumière des connaissances acquises dans le passé ont ouvert la voie de la reconnaissance de ce patrimoine.

Outre le dispositif de protection, l'inscription et le classement des collections, sur la base de critères historiques, artistiques, scientifiques et techniques, des notions de rareté, d'exemplarité et d'intégrité, constituent une reconnaissance régionale et nationale de la valeur patrimoniale des collections concernées.

Il semble indispensable aujourd'hui que les universités qui détiennent souvent un patrimoine extraordinaire en prennent conscience et s'en saisissent comme supports pour la recherche et l'enseignement. Il est aussi indispensable pour les universités de se réapproprier ce patrimoine pour définir et/ou réaffirmer leur identité. Ce patrimoine, comme tous les patrimoines d'ailleurs, doit être considéré comme un atout et ne pas être pensé comme une contrainte.

Remerciements

Je tenais à remercier Agnès Barruol (Conservateur en chef du patrimoine, rattachée à la direction de la Culture du conseil général des Bouches-du-Rhône) et Yves Cranga (Conservateur général du patrimoine de la Direction régionale des affaires culturelles pour les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse) qui ont accompagné la démarche depuis les premières visites des collections jusqu'à leur présentation devant les commissions. Je remercie également Pierrick Rodriguez (Conservateur des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles pour les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse) et Robert Jourdan (Conservateur régional des Monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles pour les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse) qui ont pris par la suite le relai.

Aillaud G., Georgelin Y., et Tachoire H.

- 2002. Vol 1 : Savants et érudits de l'Antiquité à la Révolution Française, Vol 2 : Vers la création de la faculté des sciences, Vol 3 : Découvreurs et découvertes à partir de 1850. Publications de l'Université de Provence.

Caplan J., Prévot M.-L.

- 2002. L'observatoire de Marseille et son patrimoine. *Lettre de l'OCIM* 84 : 18-19.

Soubiran S., Lourenço M., Wittje R., Talas S. et Bremer T.

- 2009. Initiatives européennes et patrimoine universitaire, *La Lettre de l'OCIM* 123 : 5-14. <http://ocim.revues.org/229>

Vila B.

- 2017. Les collections scientifiques de l'Université Aix-Marseille entre 2012 et 2015 : 4 années de structuration. <https://tresoram.u.hypotheses.org/1129>

- 2018. Les collections universitaires françaises, quelles stratégies pour le XXI^e siècle ? *Bull. Soc. linn. Provence* 69 : 53-58.

Vila B. et Bret P.

- 2020. L'Institut de chimie de la nouvelle Faculté des sciences de Marseille en 1922 : un patrimoine à préserver. Histoire de la chimie. *L'actualité chimique* 451 : 49-56. <https://www.lactualitechimie.org/IMG/pdf/2020-451-mai-vila-p49.pdf?10555/97de5455bcb88db99de9aa293c83527e0b830f1f2>

Vila B., Le Guet Tully F. et Bret P.

- 2023. Hommages à James Caplan (1942-2020) : le patrimoine astronomique de l'Observatoire de Marseille, de la sensibilisation à la conservation. *Les impromptus* 7 : 272-280.

PARTIE 2

**LE MUSÉE ET L'INSTITUT COLONIAL DE
MARSEILLE :
CONTENUS MATÉRIELS ET MÉMOIRES COLLECTIVES -
UTILISATIONS PASSÉES ET ACTUELLES**

Chapitre 8

Histoire de l'ancien Musée colonial de la Faculté des Sciences de Marseille



B. Vila
Aix-Marseille Univ., IRD, LPED,
Marseille, France

Fondation

Institut

Science

Patrimonialisation

Musée

Économie

Exposition
coloniale

Introduction

Le Musée colonial de Marseille de la Faculté des Sciences est indissociable de l'Institut Colonial de Marseille. Cependant l'histoire de cette institution est complexe, ponctuée par plusieurs événements majeurs. Afin de retracer cette histoire, il est possible de suivre avec attention les changements de noms des différents organes qui ont constitué cette institution, changements parfois subtils mais souvent révélateurs de grands bouleversements. Par ailleurs, il est souvent arrivé à de nombreux auteurs de manquer de précision et d'accroître les confusions de manière involontaire. Ainsi, *l'Institut colonial de Marseille* a souvent été confondu avec *l'Institut colonial marseillais*. Plusieurs auteurs, dès cette époque, sont d'ailleurs tombés dans cet écueil, ne simplifiant pas notre compréhension aujourd'hui. Par ailleurs, certains noms ont été et sont encore parfois cités de manière incomplète. Ainsi, dans certains documents, apparaissent à propos du *Musée colonial* les noms de *Musée colonial scientifique* et celui de *Musée colonial commercial* qui n'ont fait l'objet d'aucune distinction jusqu'à aujourd'hui et que beaucoup confondent encore avec le *Musée des colonies*. Il en est de même avec les annales produites par ce même institut. Au cours du temps leur nom a évolué retraçant par là même une partie de l'histoire de l'Institut colonial. Nous sommes ainsi progressivement passé des *Annales de l'Institut botanico-géologique colonial de Marseille* (1893-1894), aux *Annales de l'Institut colonial de Marseille* (1895-1906) pour terminer avec les *Annales du Musée colonial de Marseille* (1907-1962). Dans cette courte note, l'objectif est de « reconstituer » l'histoire du Musée et de l'Institut colonial de Marseille et plus particulièrement de l'entité scientifique dirigée par les universitaires de la Faculté des Sciences de Marseille. Les grandes étapes de cet Institut sont retracées

à l'aide d'archives consultées au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille (CCI), les archives municipales de la ville de Marseille, divers documents de la bibliothèque de l'Alcazar et de documents conservés au sein du Musée colonial de la Faculté des Sciences... Après une courte présentation d'Edouard Heckel, fondateur de cet institut, et de son œuvre scientifique, cette note abordera les objectifs et la mise en œuvre du Musée et de l'Institut colonial tels qu'ils ont été définis par son fondateur. Ensuite, nous aborderons l'exposition coloniale de 1906, au tournant de laquelle s'opère un important changement avec le passage de l'Institut colonial de Marseille à l'Institut colonial marseillais. Nous poursuivrons notre chronologie avec le passage du flambeau d'Edouard Heckel à Henri Jumelle et la prospérité scientifique qui s'en suivra. Nous aborderons alors le déclin de l'institution, la décolonisation et « la fin » du Musée colonial. Enfin, nous terminerons en développant les apports du Musée colonial de Marseille comme support scientifique dans les enseignements et la recherche d'aujourd'hui.

I. Edouard Heckel, une vie dédiée à l'Institut et au Musée colonial de Marseille

Né le 24 mars 1843 à Toulon, il entre très jeune dans la marine en 1859 (Figure 1). A 18 ans, il réussit le concours de pharmacien aide-major de 2^e classe et part en affectation dans les colonies. C'est là qu'il se serait familiarisé avec la flore tropicale et se serait rendu compte de toutes les ressources que cette flore peut offrir à la thérapeutique et à l'industrie. C'est peut-être même dès ce moment que le jeune botaniste entrevoit sa voie, celle qui devait le détourner de la carrière de marin et l'entraîner vers l'Université (Aillaud, 1993).

En 1875, Heckel, déjà docteur en médecine depuis 1869, soutenait à Montpellier deux thèses de doctorat ès Sciences naturelles et débutait comme professeur à l'École supérieure de Pharmacie de Nancy. Peu après, il passait à la Faculté des Sciences de Grenoble et enfin, en 1877, il était nommé à Marseille. Ce ne fut qu'en 1885, par un premier travail sur le Doundaké réalisé en collaboration avec le professeur Schlagdenhauffen de Nancy, qu'Heckel s'orienta vers la botanique coloniale.

En 1893, Heckel, qui, jusqu'alors, s'était consacré presque exclusivement à ses travaux de laboratoire - tout en faisant créer vers 1880, par la ville un Jardin Botanique au Parc Borély - présentait que le moment était venu de « s'extérioriser » davantage, selon l'expression qu'il employait. Il importait de prendre plus directement contact avec le public, en mettant sous les yeux mêmes de ce public - qui, à cette époque, restait encore assez indifférent aux richesses du domaine colonial - les preuves matérielles de ces richesses trop ignorées. De cette idée naissait le Musée colonial de Marseille (Jumelle, 1915).



Figure 1 : Portrait d'Edouard Heckel professeur à la faculté des Sciences de Marseille, directeur fondateur du musée colonial de Marseille et directeur du Jardin Botanique. (Collections de Botanique, faculté des sciences de Marseille, numérisation Pascal Faucompré).

II. Musée et institut colonial de Marseille : fondation, objectifs et constitution

Dans la « Notice sur le Musée et l'Institut Colonial de Marseille » publiée à l'occasion de l'exposition universelle de 1900, E. Heckel Directeur Fondateur et professeur à l'Université décrit de manière simple, claire et précise le contexte de sa création : « L'histoire du Musée et de l'Institut colonial de Marseille ne peut être que fort simple. Sa création se résume, en effet, en une œuvre personnelle et récente affranchie par cela même dès sa naissance des embarras et des retards qui résultent toujours des idées et des personnes, réalisé sur un plan longuement étudié et par un colonial de vieille date... » (Heckel et al., 1900). En évoquant les « embarras et les retards qui résultent toujours des idées et des personnes », il explique suite à des désaccords avec un professeur de paléontologie de la faculté le passage des *Annales de l'Institut botanico-géologique colonial de Marseille* (1893-1894) aux *Annales de l'Institut colonial de Marseille* (1895-1906). Enfin, en soulignant qu'il s'agit d'une œuvre personnelle, bâtie sur un plan longuement étudié, Heckel alors âgé de 50 ans en 1893, souligne qu'il a dans le domaine colonial l'expérience, les réseaux politiques, scientifiques et militaires nécessaires pour mener à bien une telle œuvre.

Fondé en janvier 1893, le Musée et l'Institut colonial sont inaugurés en février 1896 par le Ministre du Commerce. Pour Heckel, les objectifs sont clairs, il s'agit de « ...faire le bilan de nos richesses naturelles coloniales connues ou inconnues de les mettre en évidence dans des collections bien méthodiquement et géographiquement classées, de les mieux étudier ou de les faire connaître dans une publication périodique propre à l'Institut colonial et à caractère absolument scientifique qui leur permette ensuite [...] de prendre [...] place dans le commerce ou l'industrie de

la métropole. » (Heckel et al., 1900). Pour Heckel, ce n'est pas tout car « ces collections rassemblées à grand peine dans un Musée colonial doivent aussi servir à instruire par la parole. ...Or un enseignement de cet ordre ne peut être fructueux qu'à la condition d'être concret; de là l'indissoluble connexion qui existe entre la fondation d'un Musée colonial et la création des cours didactiques : l'existence de l'un devant nécessairement impliquer la préexistence de l'autre ».

Cet objectif place le Musée colonial au sein des trois principales missions de l'Université, hier comme aujourd'hui : la recherche, l'enseignement et la diffusion de la connaissance.

Ainsi, en 1900, l'Institut colonial de Marseille se compose :

- du Musée Colonial de Marseille,
- des Annales du « Musée Colonial »,
- d'une bibliothèque,
- du Laboratoire de recherche avec le jardin d'acclimatation,
- de chaires d'enseignements.

Comme l'objectif était de montrer à travers le musée l'ensemble des richesses naturelles, celui-ci comporte aussi bien des échantillons de zoologie (animaux naturalisés, conservés en fluides...), de botanique (herbiers rangés dans les boîtes de la table-vitrine) que des échantillons de géologie (roches, minéraux, fossiles) ou d'ethnologie (masque, mobilier, lances, cannes, javalots...). L'organisation spatiale au sein du musée se voulait géographique, par colonies et non par disciplines (Figure 2). « Toutes ces collections... portent des étiquettes très apparentes indiquant le nom indigène, la famille botanique, le lieu d'origine, le nom scientifique et l'emploi. »



Figure 2 : Différentes vues de salles du Musée Colonial de Marseille dans deux de ses lieux successifs. Le mobilier spécifique constitué de grandes vitrines est à chaque fois déménagé avec les collections. A. Vue de l'entrée d'une salle du musée colonial alors situé au 63 boulevard des Dames en 1900 (vue de l'entrée du musée colonial, in Notice du musée et de l'institut colonial de marseille). B. La salle des anciennes colonies située au premier étage du bâtiment de sciences naturelles à la faculté des sciences en 1922 (carte postale Faculté des Sciences de Marseille, musée colonial - salle des anciennes colonies).

« ... des produits présentant un intérêt scientifique ou économique... » et dont « ... beaucoup sont nouveaux et ont reçu une application à l'industrie ou au commerce à la suite des études dont ils ont fait l'objet dans les laboratoires de l'Institut colonial... » Ils figurent « ... en collection avec toutes les manipulations industrielles dont ils sont l'objet... » (Heckel et al., 1900 ; Figure 3).



Figure 3 : Exemple d'échantillons du musée colonial de Marseille. D'origine végétale, ils ont été sélectionnés et utilisés pour l'alimentation (fruits, légumes, céréales, huiles, condiments et épices), la pharmacopée ou l'artisanat et l'industrie (caoutchouc, bois, fibres... ; Photographie Arnaud Mabilais).

Cet ensemble est pensé par Heckel comme un outil de recherche « coloniale ». Il associe à la recherche fondamentale des sciences naturelles classiques les recherches appliquées liées aux débouchés économiques. En lien étroit avec la chambre de commerce qui finance les activités d'enseignements, Heckel et son équipe travaillent sur différents produits et leurs possibles applications. Ils écrivent des

articles et des revues bibliographiques relatives aux connaissances sur différents produits et leurs origines (botanique, commerce, culture, transformations...).

L'un des premiers travaux dans ce domaine réalisé à Marseille par Heckel porte sur les *Cola* africains et leurs usages médicaux. Après une étude botanique des plantes du genre *Cola*, il propose une synthèse des

connaissances sur les matières médicales, la production, le commerce et les usages du *Cola*. Il se plonge ensuite dans l'étude de la composition chimique des noix de cola avant d'en déduire les propriétés pharmaceutiques, comme les propriétés anti-diarrhéiques (dysenterie) et excitatrices (lutte contre la fatigue). De ces propriétés,

Heckel en déduit que le *Cola* est un aliment stratégique pour les armées et propose un débouché économique. Pour tester ces mêmes propriétés, il démarque le ministère des colonies et des armées et expérimente le chocolat au Cola puis la « galette condensée accélératrice du Dr Heckel » (Figure 4).

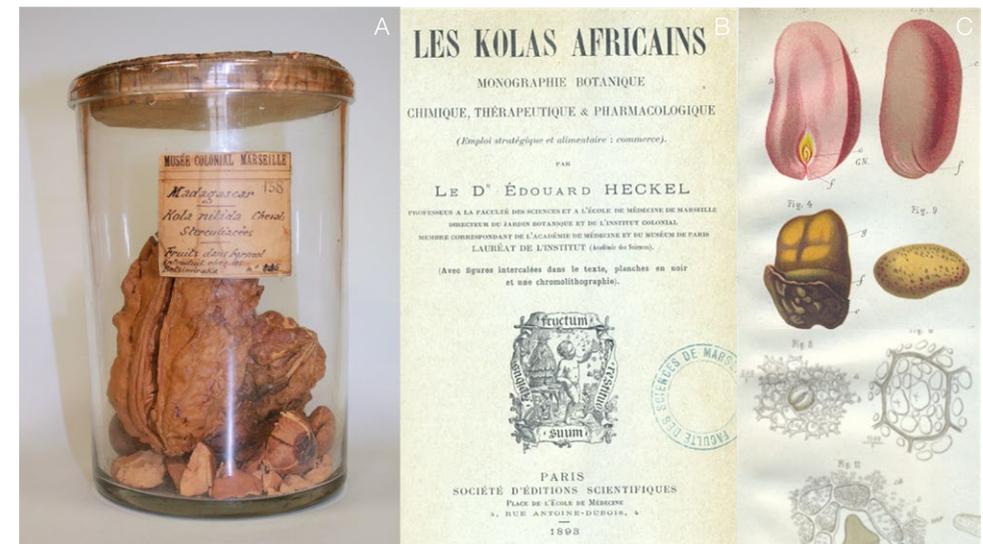


Figure 4 : Echantillons et publications scientifiques relatives à l'étude des Colas par E. Heckel. A. *Kola nitida* Cheval. Sterculiacées Fruits dans formol, introduit chez les Betsimiraka Madagascar (Inv. Jumelle n° 264). Inv. 2011. Mcol 138. B. Première de couverture de l'ouvrage de E. Heckel dédié aux Colas. C. Extrait de gravures relatives à l'études des Cola in *Les kolas africains*, Heckel, 1893 (Photographies Bruno Vila).

III. L'exposition coloniale de 1906

Bien que Marseille soit un port ouvert sur les colonies, la ville n'a pas encore organisé d'exposition alors que des villes plus modestes l'ont fait dès la fin du XIX^e siècle. De manière générale, il a fallu attendre l'arrivée décisive d'Heckel à la fin du XIX^e siècle pour mobiliser et organiser les ressources coloniales à Marseille. À la suite de sa participation à l'exposition universelle de Paris en 1900 qui comprenait une section coloniale, Heckel propose

l'idée d'une exposition coloniale nationale à Marseille en 1901. Si sa proposition reçoit un écho favorable auprès de la municipalité, du Syndicat d'initiative de Provence, du Conseil général et de la chambre de commerce, il faudra attendre 1906 pour la concrétisation (Daumalin, 1992). Avec Jules Charles-Roux, armateur et homme politique promoteur de la colonisation, E. Heckel est nommé commissaire de l'exposition (Figure 5).



Figure 5 : Vue panoramique du Palais de Madagascar lors de l'exposition coloniale nationale qui s'est tenue à Marseille en 1906 (Carte postale, collection personnelle Bruno Vila).

Même si la majorité des échantillons présentés lors des expositions ont été collectés auprès des administrations coloniales, de rares échantillons encore présents au sein du musée colonial témoignent de leur utilisation, lors de l'exposition universelle de Paris en 1900 et de l'exposition coloniale nationale de Marseille

en 1906. Ces échantillons, destinés à faire connaître au public tous les produits importés en métropole depuis l'Outre-Mer, étaient exposés à l'intérieur de nombreux pavillons dédiés aux différentes colonies. L'objectif était de développer le lobby colonial en présentant les richesses des colonies, notamment en



Figure 6 : Intérieur du palais de Madagascar à l'exposition coloniale de 1906, planche XXVIII extraite de l'album commémoratif de l'exposition de 1906. On distingue de part et d'autre de la vitrine centrale des alignements d'échantillons sur plusieurs rangs ainsi que des photographies de portrait et de diverses vues panoramiques.

IV. Le changement de statut de l'Institut colonial de Marseille consécutif à l'exposition coloniale

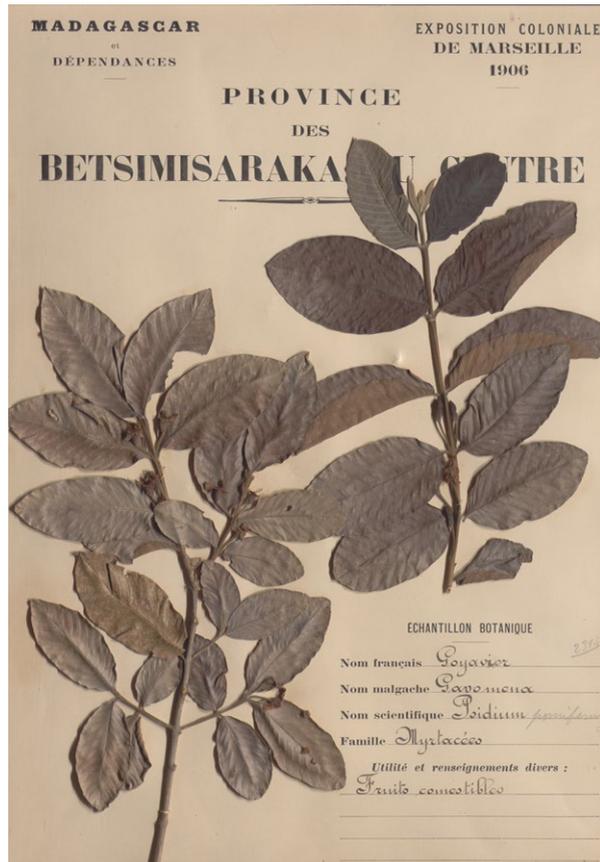


Figure 7 : Échantillon d'herbier présenté à l'exposition coloniale de 1906, Madagascar et dépendances. *Psidium pomiferum*, Myrtacées, la plante qui fournit la goyave est ici présentée en herbier, accompagnée des noms vernaculaires français et malgache (Numérisation Pascal Faucompré).

mettant en avant des produits commerciaux et/ou exotiques suscitant la curiosité. La présentation était méthodologiquement organisée : les éléments exposés étaient classés selon leurs origines, leurs usages, les

transformations. Des données économiques sur les importations-exportations, des données sur la collecte, l'exploitation, les cultures, et des informations sur les peuples étaient fournies (Figures 6 et 7).

Le succès est tel que Paul Desbief, président de la Chambre de Commerce, décide d'organiser les intérêts généraux de la colonisation française et plus spécialement de la région marseillaise en regroupant toutes les organisations coloniales sous une direction unique... celle de la chambre de commerce ! Dans le rapport général de l'exposition coloniale de 1906 conservé aux Archives municipales de Marseille, on peut lire qu'une « des conséquences de l'exposition, et non des moindres, est la création d'un Institut colonial dans notre ville » (Bénard, 1907). Pourtant cet Institut colonial existe déjà puisqu'il a été créé par Heckel en 1893. On y lit aussi que « Marseille possédait un Musée colonial, créé par Mr le Dr Heckel, et des cours publics fondés en 1893 par la chambre de commerce » montrant que l'institut d'Heckel n'y ait pas reconnu comme tel. En fait cela s'explique par une conception différente du rôle devant être joué par l'institut, Heckel a créé un institut colonial à vocation scientifique. L'exposition coloniale révèle au monde économique marseillais la nécessité de créer un institut colonial qui traite des activités économiques.

Dans les procès-verbaux des séances du conseil d'administration de l'Institut colonial Marseillais conservés à la CCI, « ce qui répondait le mieux à cette conception c'était la constitution d'une association déclarée régie par les dispositions de la loi de juillet 1901... » (Archives de la CCI, Institut colonial de Marseille : procès-verbaux du conseil d'administration et des assemblées générales 1910-1911, séance du 12 mai 1906, page 5. Cote MJ9111).

Heckel qui a créé son institut colonial en 1893, sans cadre administratif, se sent

dépossédé de son œuvre et présente par l'intermédiaire de l'université un contre-projet (non retrouvé à ce jour) qui est rejeté par la chambre de commerce. Au cours de cette séance, Heckel se voit même obligé de dire que ce contre-projet a dépassé sa pensée... : « monsieur le Dr Heckel déclare que le contre-projet qui vient d'être lu a dépassé sa pensée, qu'il n'a jamais voulu empiéter sur la partie commerciale mais que sa préoccupation a été seulement d'assurer l'indépendance et la sécurité des professeurs ainsi que de maintenir l'enseignement colonial dans les mains de l'université. »

La discussion est close, l'Institut colonial Marseillais est né, dans les mains et sous la direction de la Chambre de Commerce de Marseille. Une partition claire doit être trouvée pour délimiter les compétences de chacun. A l'avenir, on distinguera, plus ou moins clairement d'ailleurs, d'un côté les sciences et de l'autre l'économie.

Mais la situation se complexifie encore quand la CCI décide, dans la foulée, de créer son propre musée colonial, qu'elle définira comme commercial ! Ainsi dans la séance du 12 mai 1906 on peut lire « Monsieur Brenier sous-directeur de l'Agriculture et du commerce de l'Indochine demande quelle est la différence qui existe entre le musée colonial et le musée commercial. Monsieur le président et monsieur le Docteur Heckel répondent que le musée colonial comprendra les produits des colonies tant qu'ils en restent dans le domaine scientifique et restent des objets d'études. Au contraire, le musée commercial sera ouvert à tous les produits aussi bien métropolitains que coloniaux mais à la condition qu'ils puissent faire l'objet de transactions commerciales entre la France et ses colonies » (Archives de

V. Le musée colonial de 1906 à la seconde guerre mondiale

la CCI, Institut colonial de Marseille : procès-verbaux du conseil d'administration et des assemblées générales 1910-1911 séance du 12 mai 1906, page 24. Cote MJ9111).

À partir de cette date, il convient alors de distinguer l'Institut colonial de Marseille, organe essentiellement scientifique tel que défini par Heckel dans sa notice de 1900 de l'Institut colonial Marseillais avec une assise juridique (loi 1901) porté par la CCI et destiné à soutenir et promouvoir les activités économiques coloniales de Marseille. Les deux restent fortement liés puisque le premier étudie les produits en provenance des colonies et cherche des « débouchés », des applications économiques et des améliorations des procédés de transformations... tandis que le second en fait l'exploitation économique. La création du musée colonial commercial à côté du musée colonial scientifique complète le dispositif voulu par la CCI.

Comme convenu, les universitaires poursuivent leurs activités scientifiques dans le domaine colonial. En 1916, Heckel meurt et Henri Jumelle prend sa succession conformément à son souhait. Après la première guerre mondiale, en 1920-1922, lorsque les locaux de la nouvelle faculté des sciences construite sur l'ancien cimetière Saint-Charles sont rendus par les armées qui l'occupaient, le musée colonial scientifique y est déménagé.

Il est installé au sein de l'Institut de Sciences naturelles et couvre la moitié du premier étage. Il comprend, outre les salles d'exposition, le laboratoire de recherche et une bibliothèque spécialisée. Les salles d'exposition comportent un mobilier spécifique constitué de grandes armoires vitrées, en chêne blond ciré aux chanfreins réhaussés de rouge, terminées d'importantes corniches surmontées de potences avec des cartouches aux noms des colonies. Des tables vitrines complètent le mobilier d'exposition. Des centaines d'échantillons tapissent les murs entre le mobilier. Le musée est organisé par zones géographiques et non par disciplines. Ainsi, la même vitrine peut contenir des échantillons de plantes, d'animaux, de géologie et des artefacts. Tous ces échantillons ont été récoltés à l'état brut et présentés en cours de transformation accompagnés d'informations diverses. Les herbiers du musée colonial sont rangés dans les tables vitrines.

C'est une période prospère au cours de laquelle la recherche scientifique est à son apogée. Henri Jumelle devient alors incontournable et plus que jamais le musée colonial constitue un outil de recherche et d'enseignements et ce, jusqu'à la seconde guerre mondiale. Jumelle sera l'auteur de plus d'une centaine de publications dans ce domaine (Choux, 1936).

VI. La décolonisation et la fin du musée colonial

La seconde guerre mondiale met à mal la cause coloniale. Dans les années 1950, la France coloniale est remise en question à l'intérieur comme à l'extérieur. La décolonisation est un processus irréversible qui entraîne en métropole un démantèlement de toutes les structures relatives à ce sujet. Le Musée colonial de la faculté tout comme l'Institut colonial marseillais de la CCI sont liquidés. A l'université, les riches collections de sciences naturelles et l'ethnologie amassées pendant un peu plus d'un demi-siècle sont dispersées sans aucune réflexion quant à la valeur scientifique, pédagogique ou culturelle. Lorsqu'il y a un intérêt évident en sciences naturelles, les échantillons sont conservés. Ainsi, quelques animaux naturalisés intègrent les collections pédagogiques d'enseignements. Une partie du mobilier et des échantillons de botanique sont conservés dans le laboratoire de botanique et des éléments en géologie rejoignent ces mêmes collections au sein de la faculté. De nombreux échantillons sont néanmoins jetés ou ont été disponibles en libre-service... La faculté se débarrasse de l'ethnologie en la cédant au musée de l'homme et à la chambre de commerce. C'est la fin tragique d'une exceptionnelle collection.

VII. Le musée colonial, outils de recherches et d'enseignements

À l'issue de son démantèlement, la faculté des sciences a conservé au sein du musée colonial un peu plus de 500 références correspondant essentiellement à des végétaux conservés dans une partie du mobilier d'origine. Y figurent encore la presque quasi-totalité des herbiers du musée colonial. S'y rajoutent quelques centaines d'échantillons récemment découverts dans les collections de géologie (minéralogie notamment et zoologie). L'enquête est longue et minutieuse pour retrouver ces échantillons dispersés sans ménagement.

Les végétaux actuellement conservés à la faculté correspondent à des plantes sélectionnées et utilisés pour l'alimentation (fruits, légumes, céréales, huiles, condiments et épices), la pharmacopée, l'artisanat et l'industrie (caoutchouc, bois, fibres...).

Outil de recherche, d'enseignements et de diffusion des connaissances, le musée est resté ouvert de nombreuses années. Aujourd'hui, ses échantillons sont de nouveau utilisés comme matériel de choix pour illustrer les travaux pratiques et les enseignements théoriques et pour sensibiliser les scolaires et le public à la biodiversité notamment (Vila et Robles, 2023).

Conclusion

En guise de conclusion, une chronologie des « grandes étapes » de l'institut et du musée colonial réalisée à partir éléments rassemblés depuis quelques années est présentée ci-après :

- 1893 - Création du Musée et de l'Institut colonial de Marseille (sans fondement administratif) par E. Heckel
- 1893-1894 – Création des Annales de l'Institut botanico-géologique colonial de Marseille
- 1895-1906 – Remplacement des Annales de l'Institut botanico-géologique colonial de Marseille par les Annales de l'Institut colonial de Marseille.
- 1896 - Aménagement du Musée colonial au Bd des Dames (Hôtel des services coloniaux)
- 1898 – Mise en place d'enseignements supportés financièrement par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille : Histoire des produits coloniaux, de géographie économique et coloniale
- 1900 Rédaction d'une notice à l'occasion de la participation du Musée et de l'institut colonial de Marseille à l'exposition universelle de Paris de 1900 – premier bilan
- 1900 – Création de 6 chaires de cours coloniaux (supportées financièrement par la CCI)
- 1906 – Création de l'Institut colonial Marseillais (association loi 1901) et du musée colonial commercial dépendant de l'Institut colonial Marseillais
- 1907-1962 – Remplacement des Annales de l'Institut colonial de Marseille par les Annales du Musée colonial de Marseille
- 1907 ? – Déplacement du Musée colonial scientifique (d'Heckel) au 5 rue Noailles
- 1916 – Mort d'Heckel, remplacé dans ses fonctions par Henri Jumelle
- 1920-1922 – Installation du Musée colonial

scientifique à la Faculté des Sciences de Saint-Charles

- 1961 – Démantèlement du Musée colonial et dispersion de ses collections dans différentes institutions, une partie est conservée à l'université
- 2005 - 2010 – Inventaire, restauration, rassemblement des collections du Musée colonial. Réintroduction du musée colonial et de ses collections au sein des enseignements et dans la recherche
- 2012 - Inventaire finalisé du Musée colonial
- 2015 – Inscription au titre des Monuments historiques. Depuis, procédure toujours en cours pour un classement au titre des Monuments Historiques.

Aillaud G.

- 1993. Edouard Heckel, un savant organisateur de la botanique appliquée à l'Exposition Coloniale de 1906. *in* Provence Historique. Les sciences à Marseille au XIX^e siècle. Tome XLIII Fascicule 172, pp 153-165.

Archives de la CCI, Institut colonial de Marseille : procès-verbaux du conseil d'administration et des assemblées générales

- 1910-1911. Séance du 12 mai 1906, page 5, page 24. Cote MJ9111.

Bénard C.

- 1907. Rapport général de l'exposition coloniale de 1906. Edition Barlatier, Marseille. 1 vol. XII-528 pages.

Choux P.

- 1936. L'œuvre coloniale d'Henri Jumelle. *Annales du musée colonial de Marseille* 4(2) : 1-84.

Daumalin X.

- 1992. Marseille et l'Ouest Africain *in* Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille, Tome VIII. Editeur Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, Marseille. 475 pages.

Heckel E.

- 1893. Les Kolas africains, monographie botanique, chimique, thérapeutique et pharmacologique. Société d'édition scientifique, Paris. 424 pages.

Heckel E., Jumelle H., de Cordemoy J., Laurent L., Eberlin M.

- 1900. Notice sur le Musée et l'Institut Colonial de Marseille. Paris. Imprimerie typographique Henri Roberge. 235, Rue du Faubourg Saint-Martin. 108 pages.

Jumelle H.

- 1916. Le Dr Heckel. *Annales du musée colonial de Marseille* 1915(3) : I-XIII.

Vila B. et Robles C.

- 2023. Le musée colonial de Marseille : enseignements passés et actuels. *Les impromptus* 7 : 224-239.

Chapitre 9

Les publications de l'Institut colonial de Marseille et les publications associées : vers la constitution d'un corpus de la bibliothèque numérique d'Aix-Marseille Université



P. Faucompré

Bibliothèque numérique
Odysée / Service Commun
de Documentation
Aix-Marseille Univ.

Institut
colonial

Politique
éditoriale

Numérisation

Corpus

Bibliothèque

Fonds
documentaires

Introduction

La numérisation des *Annales du Musée Colonial de Marseille* montre que cette collection n'est que la pièce centrale d'un édifice éditorial bien plus important, la face apparente et notoire d'un ensemble de publications généralistes ou spécialisées, régulières ou circonstancielles, théoriques ou pratiques, scientifiques ou administratives, neutres ou engagées. Les catalogues de bibliothèques, aussi précieux soient-ils, ne peuvent apporter qu'un témoignage incorruptible mais muet sur cette nébuleuse : seul le feuilletage et la consultation *in extenso* de cette masse documentaire permettent de comprendre la place et l'apport respectifs de toutes ces publications.

I. Les Annales du Musée colonial de Marseille

Dès sa création, l'Institut et, très rapidement, le Musée, est indissociable de sa publication principale sous son nom éponyme. Les *Annales de l'Institut Colonial de Marseille*, puis les *Annales du Musée Colonial de Marseille*, ont accompagné ces deux institutions jusqu'à leur disparition et sont restées au cours de leur existence la face publique et visible d'un institut à l'activité incessante. Avec les *Annales de l'Institut botanico-géologique colonial de Marseille* qui les ont précédées de 1893 à 1894, elles constituent aujourd'hui un patrimoine documentaire essentiel sur de nombreux plans (scientifique, technique, économique, agricole, médical et culturel)

à ce que l'on nomme l'outre-mer (Figure 1). L'accès au Musée actuel et aux collections naturalistes historiques, très partielles et très dispersées, étant matériellement et intellectuellement assez confidentiel, la numérisation des collections conservées dans les bibliothèques s'imposait afin de les rendre plus facilement accessibles à des publics aux intérêts très différents (chercheurs, documentalistes et grand public), mais tous intéressés par une période où découvertes scientifiques, exaltation patriotique, aventures exotiques, misère économique, spoliation territoriale, asservissement culturel et répressions brutales se sont entremêlés.

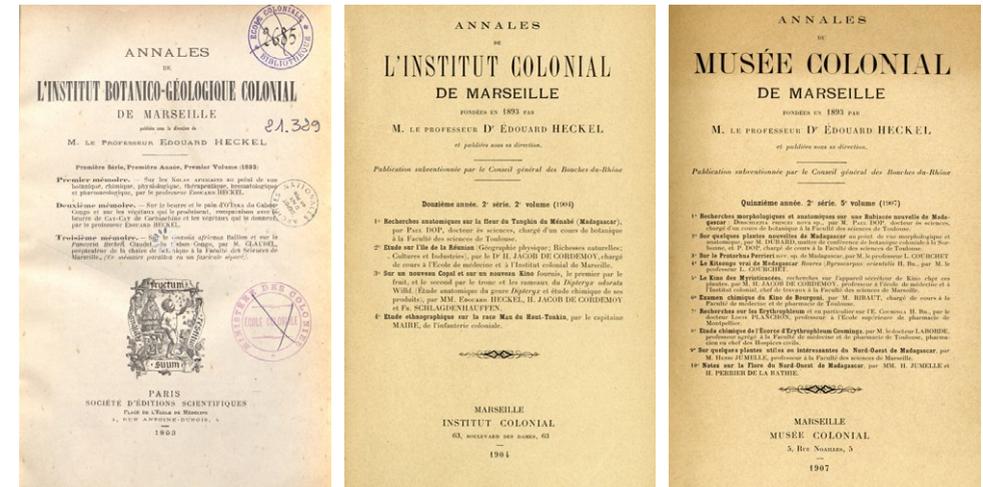


Figure 1 : Filiation de la revue scientifique créée par E. Heckel, d'abord *Annales de l'Institut botanico-géologique colonial de Marseille* (1893 à 1894) puis *Les Annales de l'Institut Colonial de Marseille* (1895-1906) et enfin *les Annales du Musée Colonial de Marseille* (1907 à 1962) (Numérisation Pascal Faucompré).

Le regroupement initial des collections a mis à jour une surprenante lacune : l'université ne possédait plus aucun exemplaire des deux premiers volumes de la publication

initiale (1893-1894) alors qu'ils figuraient bien dans l'inventaire des collections établi en 1907 par Georges Fleury (1907). Bibliothécaire infatigable, il introduisit lui-

même la première erreur du catalogue en créditant rétroactivement leur édition à l'Institut Colonial alors que leur paternité revient en fait à l'Institut botanico-géologique de Marseille.

Ironie de l'histoire, c'est justement la numérisation du catalogue historique des périodiques de la Faculté des sciences de Marseille paru dans ses propres Annales qui a révélé la disparition accidentelle ou indécrite de ces volumes. Le second bénéfice de leur numérisation est donc de pouvoir les présenter dans leur intégralité enfin rétablie un chaînage ascendant/descendant permettant de parcourir très simplement la généalogie de tous ces objets. Elle est aussi l'occasion de mesurer la volumétrie réelle de ces publications : les Annales du Musée totalisent à elles seules plus de 20 000 pages, preuve que leurs auteurs étaient d'inépuisables rédacteurs.

Dès sa première année de fonctionnement (1893), et en rupture avec les laboratoires universitaires cantonnés à leur discipline d'enseignement et de recherche, l'Institut colonial de Marseille élargit son périmètre de compétence de base, la botanique, à tous les domaines où les plantes peuvent être utiles à l'homme. Dans un même fascicule, parfois dans un même article, les questions de classification côtoient très naturellement les analyses chimiques, les procédés d'extraction, les expérimentations, la valorisation industrielle de leurs composés, leur transformation en aliments pour le bétail, et en cas de résultats décevants, leur réutilisation comme engrais, les études de toxicité, l'espoir de nouveaux médicaments...

Avec une telle ouverture d'esprit, on dirait aujourd'hui avec une telle approche

multidisciplinaire, l'Institut colonial de Marseille, puis son successeur en 1907, l'Institut colonial marseillais, s'impose comme une passerelle directe entre le laboratoire et l'usine de production (Vila, 2023). Mais il ne se borne pas à être un simple passeur : il se préoccupe tout autant en amont comme en aval, au niveau agricole, des cultures et, de leur exploitation et, pourquoi s'arrêter en si bon chemin, à l'étape de leur distribution, de leur avenir commercial.

L'Institut colonial applique aussi la réciproque : si les scientifiques ne doivent pas négliger l'aspect commercial, il faut en retour instruire les différents acteurs du marché colonial : exploitants agricoles, négociants, importateurs et armateurs. Des cours sont donc donnés à la Chambre de Commerce de Marseille, dans une sorte d'économie circulaire, servent à leur tour de matériaux de base à des publications plus étayées, publiées évidemment dans les Annales. Par exemple, E. Heckel, botaniste et médecin de formation, n'oublie jamais dans ses écrits les questions de pharmacopée et de thérapeutique. Un grand nombre de ses articles comprennent 3 parties, souvent reprises dans le même ordre : d'abord l'étude botanique, ensuite l'étude chimique, et enfin l'étude thérapeutique. Le feuilletage des sommaires de la revue montre que ses collègues et ses étudiants suivent, spontanément ou par discipline, ce plan de travail préétabli, preuve que l'intrication de ces 3 compétences était une pratique courante (Khouri, 1895).

Pour poursuivre leur entreprise d'identification des plantes et compléter leurs herbiers, les membres de l'Institut colonial se rendent eux-mêmes dans les colonies. Parallèlement, ils organisent un vaste système de collectes et



Figure 2 : Intérieur d'un village Wolof, mission A. Chevalier au Sénégal et au Soudan, Afrique occidentale française (1899-1900) et étude des Mans du Haut-Tonkin par le capitaine Maire (1904) ; Annales de l'institut colonial de Marseille, respectivement au sein des vol 9 (1902) et vol 1 (1904) (Numérisation Pascal Faucompré).

II. Les publications de l'Institut colonial Marseillais

font fréquemment appel aux administrations locales (jusqu'à s'adresser aux gouverneurs territoriaux), aux corps enseignants ainsi qu'aux personnels consulaires pour qu'ils envoient des échantillons à Marseille. Quand cela ne suffit pas, l'Institut colonial n'hésite pas à prendre en charge des expéditions (Figure 2) et commandite des émissions, parfois des personnels militaires suffisamment intrépides et ayant une bonne connaissance du terrain, pour explorer des zones géographiques peu ou mal connues, parfois hostiles de réputation (Chevalier, 1902). De cet appétit, va naître une tradition de voyages d'exploration et de découvertes scientifiques qui vont accumuler et drainer vers la métropole une somme considérable d'objets, étudiés en laboratoires et parfois échangés avec d'autres musées d'histoire naturelle.

Ces voyages ne sont pas uniquement focalisés sur la collecte botanique et agricole : certains prennent la tournure de véritables études ethnographiques (Maire, 1904) que ne renieraient pas aujourd'hui les ethnologues, même si elles restent essentiellement descriptives (Figure 2 ; Sabattini, 2023). Toutes ces expéditions ont donné lieu à des comptes-rendus détaillés : journaux de voyage, itinéraires précis, relevés cartographiques, cartes de la végétation, échantillons de plantes et de minéraux, témoignages directs, clichés photographiques, objets culturels ou usuels, et même des objets précieux négociés symboliquement. Déposés au Musée colonial, inventoriés et décrits, la plupart de ces objets ont disparu aujourd'hui, victime de la dispersion des collections du Musée ou, pis encore, de leur valeur marchande.

L'intérêt de l'Institut colonial tient aussi à d'autres facteurs historiques : au cours de son existence, la France connaît deux conflits majeurs, particulièrement dévoreurs des ressources disponibles : il faut donc trouver dans l'urgence des substituts. En réponse à l'effort de guerre, le Musée explorera certaines alternatives particulièrement inventives, comme la fabrication de papier à partir de bois-bouchon de Guyane (Douron, 1918) ou, voie prémonitrice, la transformation des graisses et d'huiles de poissons du Cambodge en hydrocarbure pour faire face à la pénurie de pétrole (Amoux, 1941). Au retour de la paix, il faudra également assurer la reconstruction d'un pays deux fois dévastés : l'Empire français est alors perçu comme un réservoir inépuisable de matières premières stratégiques avec la promesse de pourvoir aux besoins d'une population qui ne connaît que trop la pénurie et le rationnement.

Mais savoir ne suffit pas : faire connaître, c'est aussi important. Très en vogue à l'époque, les expositions universelles deviennent des événements mondiaux. Dans la même veine, le succès de l'exposition coloniale de 1906 aura une très grande répercussion sur l'Institut qui est alors profondément transformé et étendu. L'Institut colonial de Marseille à dominante scientifique devient l'Institut colonial Marseillais à vocation économique. Il comprend désormais le *Musée colonial* qui conserve un caractère résolument scientifique avec les *Cours coloniaux* assurés par des professeurs de l'Université Aix-Marseille, et, nouveautés, un *Musée commercial* et un *Office de renseignements* dédiés aux besoins documentaires des industriels, des importateurs et des armateurs (Vila, 2022).

Le nouvel institut organise à son tour nombre de manifestations avec le soutien de la Chambre de Commerce et la ville de Marseille. Outre les expositions coloniales qui auront un grand retentissement auprès du grand public (1906, 1922...), il organise également des expositions annuelles et des expositions spéciales sur des thématiques précises ciblant les pouvoirs publics locaux et les professionnels. Malgré cette notoriété, il ne perd pour autant de vue sa principale mission : le travail scientifique. Une aubaine pour la connaissance historique : contrairement

aux foires et expositions commerciales classiques dont il ne reste bien souvent que les catalogues, des publicités et des clichés photographiques, les expositions spéciales sont l'occasion d'organiser en parallèle des congrès où sont invités à participer les meilleurs spécialistes des questions traitées (V^e Exposition spéciale Cafés, 1913 ; Congrès sur le manioc, 1949). Ces congrès donneront lieu à la publication de leurs actes où sont reproduits l'état de l'art, les communications relatives aux difficultés du moment, les perspectives à venir et les débats (Figure 3).

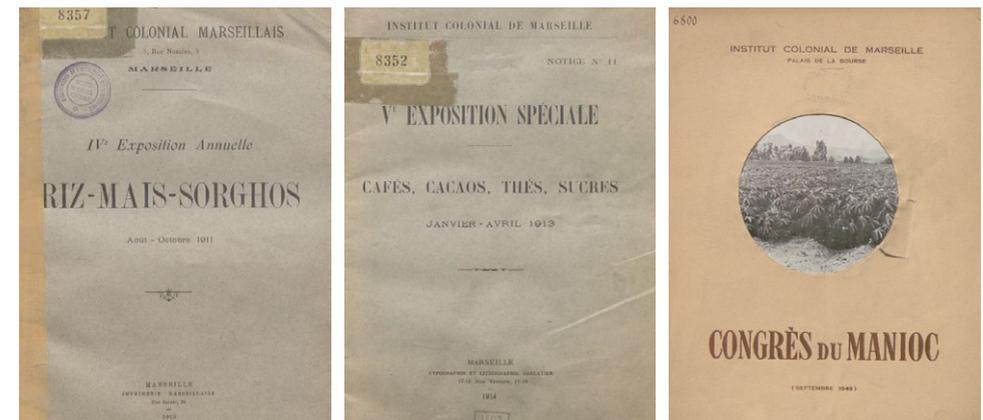


Figure 3 : Les expositions et congrès, lieux de rencontre et d'échanges des spécialistes. Sous l'égide de l'Institut colonial de Marseille : 1911, IV^e exposition annuelle dédiée au riz, maïs, sorghos ; 1913, V^e exposition spéciale dédiée aux cafés, cacao, thé et sucres ; 1949, Congrès du Manioc (Numérisation Pascal Faucompré).

On apprend ainsi que la quasi-totalité du maïs importé en France (1911) en provenance du Tonkin et du Dahomey arrive avariée (Congrès maïs-sorgho, 1911). Il faut en comprendre la raison : les variétés sont-elles en cause ou leur conditionnement, ou encore leurs conditions de transport ? Il faut y remédier et l'Institut n'hésite pas à consulter des experts extérieurs. Idem pour le cacao :

il faut expérimenter de nouvelles variétés développées dans d'autres pays. Comment également lutter contre certaines maladies ? L'Institut analyse des publications en langues étrangères, mentionne des travaux d'origine néerlandaise et obtiendra même l'autorisation de s'en inspirer. S'il revient aux colonies de prendre davantage leurs responsabilités en matière d'exportation, l'État français n'est pas

non plus épargné par la critique : les données statistiques fournies par l'Office Colonial sont incohérentes, indigentes, trop tardives et pour tout dire, absolument sans intérêt (La production des possessions françaises en 1911 et 1912). Aussi, pour connaître la production réelle des colonies, l'Institut définit ses propres tableaux statistiques, les adresse aux gouvernements locaux et publie sa propre compilation complétée de quelques données provenant de l'Office Colonial et du *Journal Officiel* !

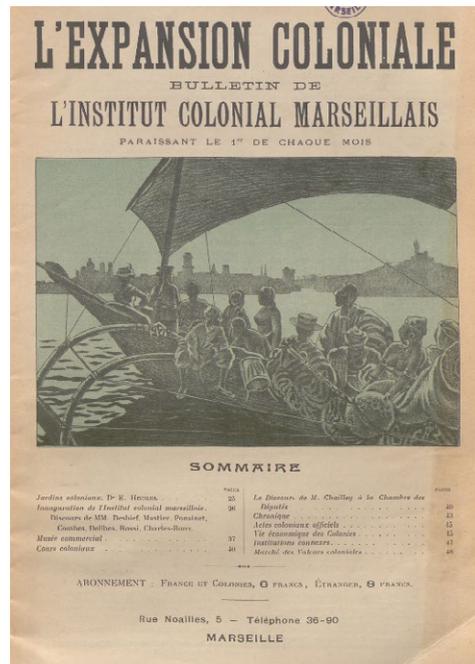


Figure 4 : L'expansion coloniale, bulletin de l'Institut Colonial Marseillais (1907-1917). Premières phrases du premier numéro : « Ce titre résume le but de l'Institut Colonial Marseillais et contient tout son programme... L'expansion a d'abord été territoriale ; elle est aujourd'hui économique ». (Numérisation Pascal Faucompré).

Par ailleurs, pour amplifier l'écho des *Annales* bien au-delà des seuls milieux académiques, l'Institut colonial Marseillais lance dans la foulée de sa création un nouveau mensuel, l'*Expansion coloniale*, qui affiche sans détour l'ambition économique de la France à travers son expansion territoriale, l'exploitation de nouveaux territoires et la promesse de nouvelles industries qui font appel à la science (Figure 4).

Comme pour d'autres institutions, la Première Guerre mondiale est un tournant dans la vie de l'Institut colonial : dans son effort de guerre contre l'Allemagne, la France mobilise son Empire Colonial et prend davantage la mesure de son immense potentiel, tant matériel qu'économique et humain. Son rôle s'en trouve renforcé mais son fondateur H. Heckel, ne connaît jamais la fin du conflit et les bénéfices de cette reconnaissance nationale : il décède au cours de l'année 1916. Son successeur, Henri Jumelle, son plus étroit collaborateur, est nommé à la tête du Musée colonial et reprend la direction de la publication des *Annales* du Musée colonial dans lesquelles il publie ses études depuis le début du siècle.

Cette succession n'est pas sans conséquence sur l'institution. E. Heckel était habité par une mission et une passion : celle de créer un grand institut de recherches coloniales et un grand musée commercial qui donneraient davantage d'ampleur encore à son Musée. Il en formulera par écrit la demande au Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes dès 1895 (Archives CCIAMP - cote MJ-9.1.0.1). Comme tout pionnier, il aura le mérite mais aussi la difficile tâche de convaincre la sphère académique, le milieu industriel, la Chambre de commerce et les

personnalités influentes. Un homme politique parlera de son œuvre comme d'un « véritable apostolat ». Ses vœux seront comblés avec, en consécration, la création inédite d'un véritable enseignement colonial. H. Jumelle, au contraire, est un pur universitaire : il doit gérer un héritage (au sens figuré comme au sens propre du terme, Heckel ayant légué toutes les collections du Musée à la Faculté des sciences) qu'il n'aura de cesse de consolider sur le plan scientifique au prix d'une quête inlassable de subventions, malgré l'allocation annuelle, généreuse mais insuffisante, que lui accorde la Chambre de Commerce. Ce sera sous sa direction que seront établis des catalogues descriptifs des collections du Musée, véritables inventaires raisonnés assortis de descriptions scientifiques, parfois complétées de données statistiques (prix du Kg de certaines épices, la vanille par ex., sa production mondiale, la valeur de ses exportations) et même de notices sur leur utilisation. Huit catalogues géographiquement sélectifs seront édités entre 1916 et 1935, correspondant exactement aux années où il dirigea l'institution (Jumelle, 1916-1935).

Mais H. Jumelle ne s'arrête pas à une comptabilité tâcheronne d'un tel patrimoine : il participe aussi aux revues spécialisées à un rythme si soutenu que ni l'avancée des sciences et techniques, ni les demandes de l'industrie, ni même encore les nécessités de la guerre et les besoins de la reconstruction, ne sauraient totalement expliquer, avec par ordre d'apparition :

- Bulletin des céréales et des plantes à féculs (1914-192 ?),
- Bulletin des matières grasses (1917-1946),
- Bulletin des caoutchoucs (1919-1921),
- Produits coloniaux et matériel colonial (1925-1938),

- Bulletin du Congrès permanent du régime douanier colonial (1926),
- Annuaire économique colonial : commerce et production des colonies françaises et des matières premières coloniales (1927-1930).

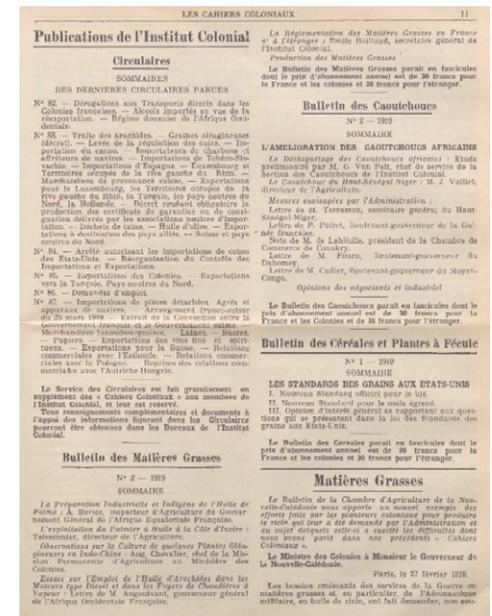


Figure 5 : Liste et contenus des publications de l'Institut colonial Marseillais parues au sein des Cahiers coloniaux : Bulletin des matières grasses, Bulletin des caoutchoucs, Bulletin des céréales et des plantes à féculs. (Numérisation Pascal Faucompré).

Toutes ces publications sont focalisées sur des produits alors jugés stratégiques sur le plan national et sont destinées à un lectorat professionnel très ciblé. Elles offrent en même temps une très grande visibilité de l'impressionnante palette de compétences et d'expertises qu'affiche volontiers l'Institut (Figure 5).

III. Quelques sources extérieures à l'Institut colonial

Sans reconnaître explicitement qu'ils succèdent de fait à l'*Expansion coloniale* qui cessa de paraître en 1917, l'Institut crée *Les Cahiers coloniaux* en 1918. L'objectif affiché dans le tout premier éditorial est sans aucune ambiguïté : « *Le Conseil d'Administration de l'Institut Colonial a décidé de publier sous ce titre un organe qui aura spécialement pour but de contribuer à faire connaître, de la manière la plus large possible, les documents qui peuvent être considérés comme résumant les aspirations de nos Possessions et qui, d'une manière plus immédiate, se rapportent à la solution des problèmes qui se posent au point de vue de leur gestion économique* » (Cahiers coloniaux, 1918).

Par un subtil renversement, les Cahiers coloniaux ne sont pas là pour éclairer de lointaines contrées peuplées de populations ignares : tout au contraire, ils ont pour seule ambition de répondre sur le mode documentaire aux questions économiques, réglementaires et fiscales que posent ceux qui exploitent les territoires colonisés et de contribuer à leur bien-être et à celui des autochtones. A la sortie de la Seconde Guerre mondiale, cette revue, très en prise avec les réalités économiques et sociales du terrain, évoluera profondément à l'inverse des *Annales*, très éloignées des conflits et peu perméables aux cataclysmes de l'histoire et qui garderont à l'identique leur aspect initial jusqu'à leur disparition au début des années 1960 (Études d'Outre-mer, 1952-1960).

Durant toutes ces années, l'Institut continuera d'organiser des congrès en prise avec l'évolution des techniques et des intérêts économiques du pays, stratégie qui lui permet de réaffirmer sa position de référent incontournable sur toutes les questions coloniales d'ordre scientifique et technique.

La proximité institutionnelle de l'Institut et de la Faculté des sciences et la notoriété des auteurs expliquent certainement la fréquence élevée où E. Heckel est cité dans les *Annales de la Faculté des sciences* (310 occurrences). Si H. Jumelle n'y apparaît que 60 fois, il y est invité régulièrement tout au long de sa carrière en raison de ses études : le Congo en 1898, un jardin expérimental aux portes de Marseille en 1904 (à la Rose !), à Madagascar en 1914 et en Norvège en 1933.

Entre les deux guerres, le *Bulletin économique et financier du Sémaphore de Marseille* et son successeur (1920-1944) accorderont une attention particulière à la vie et à l'activité de l'Institut colonial. De 1920 à 1934, son sous-titre affichait un acte de foi d'une totale transparence : *Revue d'expansion française par la Méditerranée* pour devenir *Revue des intérêts méditerranéens* de 1934 à 1941. Le supplément économique Sémaphore (la cible de la revue n'est pas scientifique) se fait d'autant plus l'écho de l'Institut colonial qu'il partage la même conviction de la nécessité de développer l'Empire colonial (Sémaphore de Marseille, 1941-1944). Par ailleurs, l'éditeur marseillais Paul Barlatier, est membre du conseil d'administration de l'Institut : il est donc tout acquis aux idées que défend l'Institut. Dans ses colonnes, la cause coloniale y est présentée sans détour « *Pourquoi colonisons-nous ? Pour nous enrichir parbleu* ». Mais est-ce la seule et unique raison ? Pour ce journal, la cause est entendue : il est évident que les marseillais auraient pu s'enrichir s'en se donner tant de mal. Alors : « *Faire le bonheur de l'humanité ? Oui si l'on veut* ». Le supplément économique du Sémaphore et l'Institut partagent évidemment un idéal commun sur

une modalité qu'ils croyaient, parfois à leur corps défendant, sincèrement humaniste. Pour cette raison, on comprend l'intérêt plein de curiosité du Sémaphore pour l'avènement des moteurs à combustion interne dédié à la propulsion des navires. Les diesels remplacent la propulsion à vapeur, et marquent une évolution considérable pour le commerce maritime, notamment pour le commerce colonial (1923) et pour l'avenir de la production des produits coloniaux (1931). H. Jumelle comprend alors que la consommation des produits coloniaux ne dépend pas d'obligations administratives mais de l'éducation du goût : comment donner envie aux français de consommer des fruits et légumes s'ils ne les connaissent pas ? Les expositions spéciales auront la double mission de faire connaître les produits et d'en promouvoir la consommation en expliquant leur intérêt et leur mode d'emploi.

IV. L'Institut colonial : une cartographie multidisciplinaire inédite

En 1927, à l'occasion de son 20^e anniversaire, paraît la première monographie consacrée à l'histoire de l'Institut colonial Marseillais (Baillaud, 1927) : elle reconnaîtra son apport aux entreprises et sa totale réussite dans la création d'un organe de documentation et d'études coloniales dont l'utilité apparaît de plus en plus grande (Figure 6).

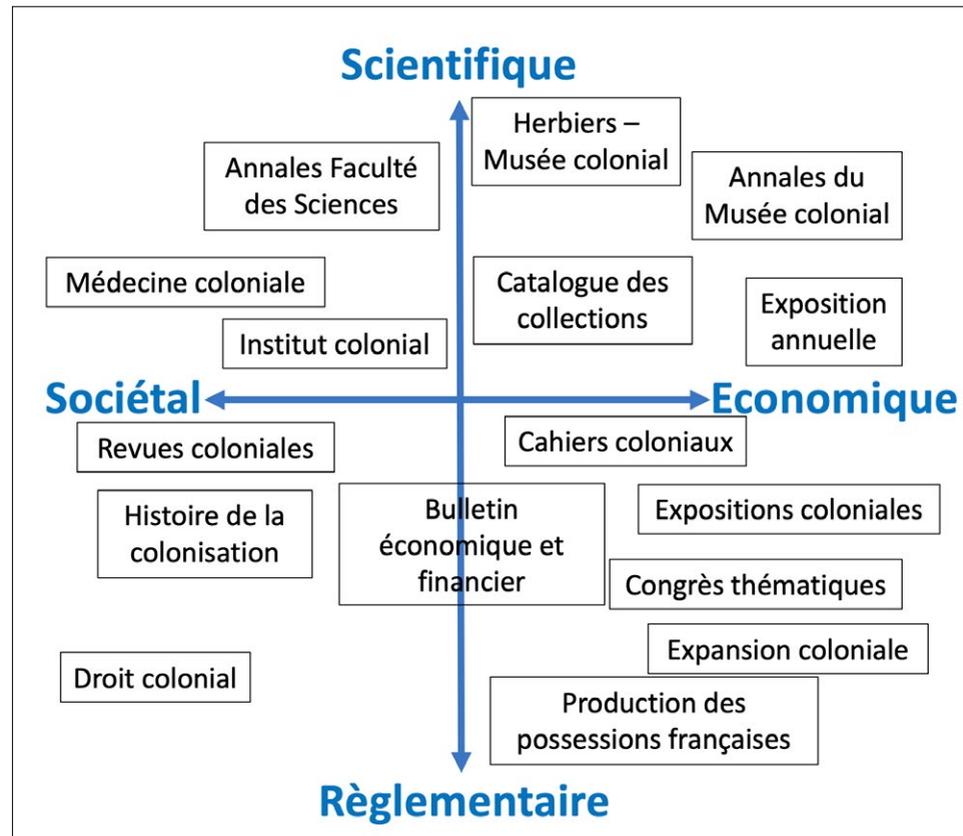


Figure 6 : La politique éditoriale du Musée couvre de nombreuses facettes de la réalité coloniale.

Ce bilan si flatteur tient à plusieurs facteurs mais est surtout dû aux compétences multiples, complémentaires et reconnues de ses équipes, compétences qui lui assureront ce positionnement si particulier, et si novateur à l'époque, par rapport aux acteurs de l'économie coloniale.

Sans l'afficher explicitement, peut-être même sans l'avoir planifié au départ, l'Institut colonial a créé un large réseau de thématiques très cohérent : certaines évidentes et notoires s'imposaient d'elles-mêmes, d'autres plus distantes et discrètes, qu'il a fallu progressivement identifier. Toutes sont solidarisées par un unique point focal : assurer le dynamisme de l'économie coloniale considéré comme intérêt supérieur de la France par toutes les études scientifiques et techniques nécessaires.

Sachant qu'il fait autorité, il n'ignore pas qu'il tient une place centrale dans ce dispositif, au prix d'un travail inlassable. En retour, l'Etat n'est pas totalement ingrat : le 3 mai 1923, l'Institut colonial de Marseille est reconnu d'utilité publique, une consécration qui va au-delà du cercle marseillais. Et il est écouté : pour l'application de certaines taxes ou la fixation de certains tarifs douaniers, l'administration fiscale s'en remet à son expertise pour qu'il confirme ou infirme le classement de certaines plantes dans telle ou telle catégorie : l'enjeu n'est pas négligeable et les contestations ne manquent pas. Par exemple les matières grasses, au prix élevé et à forte valeur ajoutée, sont en général plus taxées que d'autres produits. L'Institut colonial joue le rôle d'arbitre, nul besoin d'experts devant un tribunal.

La couverture d'une thématique aussi vaste

excède les seules ressources documentaires de l'université, ce qui justifie l'appel à des partenaires historiquement détenteurs d'archives et de documents essentiels à la reconstitution et à la compréhension de cette constellation.

Certaines collaborations ont un aspect décisif, notamment celle avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Marseille, tant impliquée et très tôt dans cette aventure. En plus de la documentation imprimée, elle détient des archives uniques, notamment l'intégralité des procès-verbaux manuscrits des séances du Conseil d'administration (1895-1960), des correspondances et divers rapports originaux.

V. L'effacement de l'Institut colonial au profit d'organismes publics spécialisés

Après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis et la Grande-Bretagne affirment des principes peu compatibles avec le maintien en l'état des empires coloniaux. En 1946, la France, qui n'a toujours pas renoncé à sa grande mission « civilisatrice » adopte un projet de loi qui rebaptise l'Empire colonial, parfois appelé l'Empire français, en Union française, ainsi définie : « *La France forme avec les territoires d'outre-mer et leurs populations d'une part, et avec les États associés d'autre part, une union librement consentie dont les ressortissants jouissent des droits et libertés de la personne humaine garantis par la présente déclaration* ». Cette évolution transparaîtra dans les publications de l'Institut, notamment dans les Cahiers coloniaux qui abandonnent, à partir de la fin des années 1940, leur politique éditoriale plutôt généraliste au profit d'une vision plus technicienne avec des numéros spéciaux thématiques très ouverts sur l'actualité (certains issus des congrès spécialisés), qui prennent en compte les besoins des populations locales et dont les préoccupations nous paraissent aujourd'hui nettement plus contemporaines. A notre connaissance, c'est dans cette revue qu'apparaît pour la première fois le terme colonialisme dans la sphère de l'Institut.

Avec son approche résolument scientifique doublée de son éclectisme coutumier, l'Institut colonial poursuit son travail de dialogue entre les acteurs. Par exemple :

- le problème du manioc, c'est le mauvais conditionnement de l'amidon : techniciens, ingénieurs agronomes et importateurs de l'AOF doivent s'entendre,
- le Congrès sur la pêche dans l'Union française (1950) s'achève sur les perspectives de techniques de pêche plus modernes, à

enseigner aux marins, comme la détection ultrasonore des bancs de poissons,

- le Congrès consacré au froid (1951) présente les techniques de réfrigération pour transporter et conserver les denrées en Outre-Mer. Les habitants des zones tropicales pourraient-ils profiter de ces avancées industrielles (la ventilation et le réfrigérateur) ?
- dans son numéro dédié au machinisme agricole (1950) et dans le sillage de l'agriculture américaine, la France engage les DOM-TOM et ses agriculteurs dans un productivisme accéléré, au nom du progrès...

La multiplication de ces congrès oblige l'Institut à monter de nombreuses collaborations extérieures et toujours plus spécialisées, certaines couvrant des domaines qu'il ne maîtrise nullement. Dès la fin du XIX^e siècle, la France avait ouvert des services et des stations de recherche dans ses plus grandes colonies où la santé, l'agriculture et l'activité industrielle posaient des difficultés majeures. Dans les années 1930 et 1940, la nécessité de les réorganiser amène l'Etat à créer une dizaine d'instituts de recherche autonomes adossés à des formations spécifiques et des profils de chercheurs de bon niveau dans leurs spécialités respectives. En 1941, la question de la réorganisation de la documentation et de la recherche coloniales est également posée. A cette occasion, le Secrétaire d'Etat aux Colonies demande à la Chambre de Commerce de Marseille une note sur le travail de l'Institut colonial. Apparemment, restée sans suite. Restée réellement sans suite ?

S'agit-il d'une pure coïncidence ? La majorité des services de recherche issus de cette réorganisation survivra à la décolonisation,

souvent sous des appellations différentes, ce qui permettra à la métropole de conserver un haut niveau de recherche scientifique et technique dans ces secteurs : caoutchouc, huiles, oléagineux, coton et autres textiles exotiques, fruits, agrumes, café et cacao, etc. Il est de notoriété que tous ces secteurs constituaient depuis des décennies les domaines de compétence par excellence de l'Institut colonial parce qu'il avait compris très tôt qu'ils étaient essentiels, certains stratégiques. Le maintien de structures aussi doublon ne pouvait que devenir problématique à terme : l'Institut colonial, resté à l'écart de la création des services de recherche nationaux disparaît donc, entraînant l'arrêt définitif de ses Annales en 1961 et dont les parutions s'espaçaient de plus en plus depuis les années 1950. Les Cahiers coloniaux, remplacés en 1952 par les Etudes d'Outre-mer de l'Institut Français d'Outre-mer, cessent à leur tour de paraître en 1960.

Une première fois rassemblés à la fin des années 1950 sous un Comité de liaison, ces organismes seront fusionnés en 1984 dans le groupement d'études bien connu aujourd'hui : le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Parallèlement, l'ORSC (Office de la recherche scientifique coloniale) créé en 1943, changera deux fois d'appellation entre 1944 et 1953, tout d'abord Orsom (Office de recherche scientifique d'outre-mer) puis Orstom (Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer). Devenu depuis l'IRD (Institut de recherche pour le développement), il a un statut d'établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), sous la double tutelle du ministère de l'enseignement

supérieur et de la recherche, et du ministère des affaires étrangères et européennes. Historiquement surtout présents dans les DOM et les pays africains, ces deux instituts de recherche sont engagés aujourd'hui dans de nombreux programmes de coopération et de recherche fondamentale avec les pays d'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est et les pays arabes (L'organisation et les travaux de la recherche agronomique dans l'Union Française d'Outre-Mer, 1951).

Parallèlement à ces réorganisations administratives, un nouveau modèle de la recherche est en train d'émerger : construit sur des collaborations, parfois des rivalités, nationales et internationales, elle s'organise en fronts de recherche qui privilégient des modes de diffusion plus rapide que la publication académique traditionnelle au rythme de publication jugé trop lent (Annales, thèses) : les *proceedings* des conférences se multiplient, toute avancée se traduit immédiatement en *short communication* publiée dans des revues toujours plus nombreuses et ultraspecialisées. Compte tenu du mode d'évaluation de la recherche et des chercheurs et de son mode de financement, la course à la publication s'impose comme modèle dominant, justifiée par des études scientométriques aux fondations théoriques faiblement argumentées et parfois biaisées. Cette évolution et l'éclatement des universités au début des années 1970 seront délétères à une grande partie des publications traditionnelles (excepté en sciences humaines) : aucune des 4 Annales de l'université d'Aix-Marseille ayant comme périmètre les Facultés ne survivra à cette décennie.

VI. Conclusion

Le Musée et l'Institut colonial doivent probablement leur longévité (70 ans) à leurs travaux remarquables dans de nombreux domaines mais aussi au fait qu'ils n'ont jamais remis en cause frontalement les pouvoirs en place ni les présupposés idéologiques qui justifiaient qu'un Etat s'approprie une bonne partie des continents et des océans, sans s'embarrasser outre mesure de questions morales encombrantes. Cependant, son fondateur, E. Heckel était intimement convaincu que la colonisation devait rester avant tout « *une grande école d'humanité et de justice* ».

Si l'histoire politique et l'évolution de la recherche lui ont été doublement fatal, il nous a légué un patrimoine documentaire et des collections naturalistes de premier plan qui éclairent, pour le meilleur et parfois pour le pire, l'histoire de bien des nations, sans falsification possible. La numérisation poursuivie ici n'en est que le modeste prolongement. Paradoxalement, les organismes de recherche qui lui ont succédé en absorbant partiellement ses activités ont conservé cette vision d'un travail scientifique d'autant plus fertile qu'il reste ouvert à tous leurs domaines connexes.

Amoux J.

- 1941. Contribution à l'étude de la transformation des graisses et huiles de poissons en hydrocarbures. *Annales du Musée colonial de Marseille* 1941(9) : 1-13.

Archives CCIAMP

- Côte MJ-9.1.0.1 : Cours coloniaux de l'Institut colonial de Marseille : correspondances échangées entre 1895 et 1923. Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille. <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/854>.

Baillaud E.

- 1927. L'Institut colonial de Marseille, 1906-1926. <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/484>.

Chevalier A.

- 1902. Un voyage scientifique à travers l'Afrique occidentale, Soudan français, Sénégal, Casamance. *Annales de l'Institut colonial de Marseille* 1902(9) : 3-159.

Douron E.

- 1918. Essai de fabrication de papier avec le bois-bouchon de la Guyane française. *Annales du Musée colonial de Marseille* 1918(6) : 11-14.

Fleury G.

- 1907. Le catalogue des périodiques français et étrangers de la BU d'Aix-Marseille. *Annales de la Faculté des sciences de Marseille* 1907(16-1) : 12.

Institut colonial de Marseille

- 1912. IVe Exposition annuelle. Riz-Mais-Sorghos. Août-Octobre 1911

Institut colonial de Marseille

- 1913. La production des possessions françaises en 1911 et 1912. <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/398>.

Institut colonial de Marseille

- 1914. Ve Exposition spéciale. Cafés, cacao, thés, sucres. Janvier-Avril 1913. <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/410>.

Institut colonial de Marseille

- 1918-1951. Les cahiers coloniaux. <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/475>.

Institut colonial de Marseille

- 1949. Congrès du manioc et des plantes féculentes tropicales des territoires de l'Union Française, 24 & 26 sept. 1949. <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/459>.

Institut colonial de Marseille

- 1951. L'organisation et les travaux de la recherche agronomique dans l'Union Française d'Outre-Mer, 1951. <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/661>.

Institut d'Outre-mer

- 1952-1960. Etudes d'Outre-mer. <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/861>.

Jumelle H.

- 1910-1935. Catalogue descriptif des collections botaniques du Musée colonial de Marseille. <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/152>.

Khuri J.

- 1895. Contribution à l'étude botanico-chimique du Goyavier (*Psidium pomiferum* L.). *Annales du Musée colonial de Marseille* 1895(2) : 79-154.

L'Expansion coloniale : bulletin de l'Institut colonial marseillais

- 1907-1917. <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/339>.

Maire

- 1904. Etude ethnographique sur la race Man du Haut-Tonkin. *Annales du Musée colonial de Marseille* 1904(2) : 139-367.

Sabattini B.

- 2023. Le musée colonial de Marseille, du projet scientifique initial à la découverte des cultures de l'Empire. *Les impromptus 7* : 240-261.

Sémaphore de Marseille

- 1941-1944. Bulletin économique et financier, supplément économique du Sémaphore, 1941-1944. <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/670>.

Vila B.

- 2023. Histoire du Musée colonial de la Faculté des Sciences de Marseille. *Les impromptus 7* : 114-126.

Chapitre 10

Le Musée et l'Institut colonial dans les collections de la Chambre de Commerce de Marseille : des liens anciens et étroits avec la Chambre de Commerce



S. Drago

Responsable des Collections, archives et imprimés à la CCIAMP / Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Aix-Marseille-Provence

Cours
coloniaux

Archives

Réorganisation

Institut colonial

Chambre
de commerce

Collection

Outre-mer

Introduction

La Chambre de Commerce de Marseille, première chambre au monde, a toujours eu dans ses missions la préservation et le développement du commerce. Porte d'entrée des Echelles du Levant et de Barbarie, représentante du pouvoir royal et du ministère des affaires étrangères, elle a joué un rôle et s'est toujours impliquée dans les échanges commerciaux en Méditerranée depuis sa création en 1599. Les relations avec les colonies favorisant les affaires et multipliant les activités économiques du port de Marseille, l'institution consulaire s'est intéressée aux colonies pour les produits qu'elle pouvait échanger. Dès lors, il est apparu que la Chambre était un interlocuteur naturel pour les questions coloniales. Ses liens avec le Musée et l'Institut colonial commencent avant même l'Exposition coloniale de 1906 et durèrent bien au-delà.

L'objectif de cette note est de retracer les liens étroits entre Heckel et ses successeurs à la faculté des sciences et la chambre de commerce de Marseille depuis la création du premier Institut colonial à Marseille jusqu'à la décolonisation. Cette note vise aussi à dresser un premier bilan des ressources notamment documentaires disponibles à la CCI.

I. Les liens entre le Musée / l'Institut colonial et la Chambre de Commerce de Marseille

I.1 Les cours coloniaux

Dès novembre 1895, le Dr Heckel fait appel à la Chambre de Commerce en lui demandant une subvention annuelle pour le Musée colonial dont il s'occupe. Deux ans plus tard, une nouvelle lettre du Dr Heckel sollicite une subvention annuelle à l'institution consulaire en vue de proposer un cours sur l'Histoire des produits naturels coloniaux (Vila et Robles, 2023). Une somme de 2000 francs est alors votée par la Chambre comme participation aux dépenses nécessitées par la création du cours en question donné au Palais de la Bourse. Suite à cette démarche, l'assemblée consulaire est félicitée par le Ministre des Colonies pour cette heureuse innovation, le cours est inauguré le 18 mai 1900.

I.2 Réorganisation de l'Institut colonial, l'implication de la Chambre de Commerce

Une réunion tenue à la Chambre de Commerce acte le principe de la réorganisation de l'Institut Colonial le 12 mai 1906. Le président de l'époque, Paul Desbief, intervient en prononçant ces mots : « *Il a paru à notre compagnie que sa tâche n'était pas terminée et que, pour recueillir de la belle leçon de choses qui nous était donnée tous les fruits à en attendre, au point de vue pratique, il fallait synthétiser pour ainsi dire tous les efforts déployés en une œuvre définitive et durable* » (Archives CCIAMP, ZD 2300 : Réunion constitutive tenue à la Chambre de Commerce, 12 mai 1906). D'abord installés rue Noailles puis au Parc Chanot, c'est en 1934 que les services de l'Institut colonial

ont été entièrement transférés dans le Palais de la Bourse, au 3^e étage, facilitant ainsi une collaboration encore plus étroite que par le passé. La Chambre propose à l'Institut d'apporter ses collections de livres dans une des salles de sa bibliothèque pour la compléter.

En effet, la Chambre a bien conscience qu'elle ne peut se dispenser de suivre avec la plus grande attention toutes les questions coloniales. Elle n'a pas manqué de le faire dans le passé et encore récemment lorsqu'elle est intervenue sur la question des oléagineux, du contingentement projeté des riz, de l'importation des raphias de Madagascar etc. Les échanges avec les colonies ont forcément une répercussion directe sur l'activité du port de Marseille et sur la prospérité de la marine marchande. Les choses sont plus complexes qu'il n'y paraît et l'imbrication des liens entre la Chambre et l'Institut vont plus loin : la Chambre de Commerce donne une subvention annuelle à la Foire de Marseille, subvention qui est versée plus précisément au Comité de Propagande de la Foire, ledit comité étant d'ailleurs présidé par le Président de la Chambre...

C'est à cette époque qu'ont lieu des tractations avec la Municipalité et les dirigeants de la Foire de Marseille, qui vont aboutir à la promesse faite par la Chambre d'installer un important Musée colonial dans une partie du Palais des Colonies du Parc Chanot. La réalisation de ce projet est mise à l'étude. Le Comité de Propagande de la Foire est chargé de réaliser ce Musée, avec un appoint financier de la Chambre de Commerce. Une étude financière préalable est réalisée pour estimer combien cela lui coûtera. Une discussion est d'ores et déjà engagée par les membres de

la Chambre pour décider si elle s'occupe uniquement de la première tranche des travaux, c'est-à-dire jusqu'à l'inauguration, ou si elle s'implique dans la suite du projet. Au-delà de la mise en place et de l'exécution des travaux pour le Musée, il est intéressant de constater la mise en place d'une commission tripartite entre la Chambre de Commerce, la Ville et la Foire de Marseille. Cette commission va régulièrement se réunir pour prendre les décisions d'aménagement du musée, discuter de son agencement et apporter un regard scientifique sur les éléments exposés.

I.3 Un rapprochement des collections

En 1936, l'Institut colonial souffre des effets de la crise sur les collectivités publiques et les entreprises privées qui le soutenaient de leurs subventions ou souscriptions ne le font plus. La situation financière est tellement délicate qu'il manque 30 000 francs pour payer ses dépenses normales jusqu'à la fin de l'année. A nouveau, la Chambre décide de ne pas laisser l'Institut en difficulté et vote une subvention exceptionnelle, toujours sous réserve de l'accord du Ministre du Commerce.

En juin 1937 a lieu un entretien entre le vice-président de la Chambre Emile Régis et M. Marchaud, doyen de la Faculté des Sciences, visant la possibilité de joindre au Musée des Colonies de la Chambre les collections de la Faculté des Sciences, autrefois rassemblées par le professeur Heckel et actuellement placées sous la direction du professeur Choux. Dans le registre de délibérations de l'assemblée consulaire, on lit que le musée colonial de la Faculté est mal placé, peu connu, et les visiteurs rares. Il est mentionné

qu'il renferme « *des éléments de caractère scientifique et de nombreux objets de caractère spectaculaire et attractif* » (Archives CCIAMP, MF 2311/146 : Délibérations de la Chambre de Commerce du 9 juin 1937). Les deux musées réunis constitueraient donc un « bel ensemble ». La Chambre décide donc de se rendre sur place pour se faire une idée du volume des collections. Cela prendra finalement plus de temps que prévu.

Le Musée colonial du Dr Heckel installé à la Faculté des Sciences est subventionné par la Chambre à hauteur de 6000 francs, puis 5400 francs par suite du décret-loi du 16 juillet 1935 instituant un prélèvement de 10 %. C'est l'unique ressource dont il dispose, aucune collectivité publique ne contribuant à son entretien et l'université elle-même ne lui consacre aucun crédit. Le concours du Musée colonial pour assurer le développement du Musée des Colonies au Parc Chanot a été envisagé et retenu en principe. Pour faciliter cette collaboration, la Chambre propose le relèvement de la subvention annuelle à 10 000 francs étant entendu qu'elle ne sera inscrite au budget que lorsque la Faculté aura consenti un effort égal en votant un crédit permanent de même importance pour l'entretien et du développement du Musée colonial.

I.4 Le tournant avec la Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre mondiale débute et ralentit les activités. En juillet 1943, le Musée des colonies situé dans le Parc Chanot dont presque tous les bâtiments sont occupés par l'Armée allemande, continue d'accueillir le public. Dans les délibérations de la Chambre, on lit : « *On doit se réjouir de l'accord intervenu*

qui sauvegarde une des institutions de la Chambre les plus propres à maintenir chez nos compatriotes le sentiment de la communauté française et le sens impérial » (Archives CCIAMP, MF 2311/152 : Délibérations de la Chambre de Commerce du 13 juillet 1943). En janvier 1944, un projet de réquisition du Musée manque d'aboutir, mais c'était sans compter l'heureuse intervention du président Emile Régis. Après-guerre, comme beaucoup de bâtiments marseillais, le Musée ayant été touché par des bombardements, il faut reconstruire. Le constat est sans appel dès 1947 : l'Institut est en difficulté tant sur le plan de l'activité générale que financière. L'interruption des relations avec les colonies depuis 1940, puis le décès du secrétaire général de l'Institut, donne un coup d'arrêt. Le déficit est de 90 000 francs pour 1946 et le projet de budget de 1947 annonce un déficit à 300 000 francs, ce qui absorbera le fonds de réserve de l'Institut.

Dès lors, la Chambre de Commerce envisage deux solutions. La première solution : au vu de sa régression, il n'y a plus lieu de maintenir l'Institut dans sa forme actuelle mais de le transformer en une Commission coloniale au sein de la Chambre avec des représentants des principaux établissements coloniaux. Deuxième solution : considérer qu'il n'est pas possible de se priver à Marseille d'un Institut colonial et qu'il doit avoir une existence administrative autonome avec toutefois un conseil d'administration distinct et un président désigné en accord avec la Chambre, ainsi qu'un service administratif particulier. La Chambre estime qu'il n'est pas possible de se priver d'un Institut colonial à Marseille. Aussi, elle intervient mais en effectuant certaines modifications : le service administratif est dès lors réduit à un secrétaire général, un

collaborateur et une secrétaire. Les études des questions coloniales seront traitées à la Chambre de Commerce par son service des Etudes en lien avec l'Institut ; la conservation des ouvrages et des publications sera confiée à bibliothèque de la Chambre.

L'effort financier de la Chambre est important, mais ce ne sera pas le seul domaine où elle intervient : elle assurera aussi le logement gratuit des services de l'Institut, le paiement d'un ou deux collaborateurs spécialisés et une participation aux frais de la bibliothèque. Au total, l'effort financier pour 1947 est estimé à 1 000 000 francs pour la première année. Les années suivantes apportent toute satisfaction à la Chambre sur le bien-fondé de son implication. Les rapports sont de plus en plus étroits entre les deux entités. A titre d'exemple, l'Institut aida à la préparation de la Conférence des Chambres de Commerce de la Méditerranée et de l'Afrique. Le développement des activités de l'Institut se fait donc au bénéfice de la Chambre. Etant donné ce développement, une surcharge financière est engendrée ; une subvention complémentaire de 300 000 francs sera même allouée en 1950.

I.5 L'Institut Français d'Outre-Mer

En 1952, l'Institut Colonial de Marseille reconnu établissement d'utilité publique depuis 1923 prend le nom d'Institut Français d'Outre-Mer (Décret du 13 novembre 1952). Comme indiqué dans ses statuts, l'IFOM « a pour but l'étude, la défense et le développement des intérêts généraux de l'Union Française et spécialement l'extension des rapports de la région marseillaises avec

II. Les sources

les territoires de l'Union Française d'Outre-Mer ». L'association comprend des membres de droit : le Président et trois délégués de la Chambre de Commerce, quatre délégués du Conseil Général des Bouches-du-Rhône et quatre délégués du Conseil Municipal de Marseille, ainsi que des membres adhérents. Les temps changent et l'IFOM perd une partie de sa notoriété. Outre une diminution de ses ressources, l'Institut subit les effets de la centralisation. Plusieurs organismes d'études et de recherches sont créés à Paris, s'occupant de domaines spécialisés et réduisant par conséquent les champs d'activité de l'association marseillaise, qui n'est plus désormais la seule référence. Les attributions de l'IFOM sont finalement transférées à la Chambre de Commerce (Archives CCIAMP, MF 2311/168 : Délibérations de la Chambre de Commerce du 13 novembre 1959, transfert effectif à partir du 1er juillet 1960).

Les liens entre la Chambre et l'Institut ont été étroits, pour autant il est difficile d'identifier avec précision les collections qui en proviennent.

On peut évoquer trois types de sources :

- Les archives : on y trouve une partie sur les cours coloniaux (1895-1925), une partie sur les procès-verbaux de conseils d'administration/assemblées générales/bureau (1906-1960), de la correspondance et des rapports (1919-1960), de la comptabilité (1935-1960). L'ensemble est complété par les délibérations propres de la Chambre de Commerce qui éclaire sur les liens entre les institutions ;
- Les imprimés : des publications faites par l'Institut sur les thématiques dont il s'occupait (produits coloniaux, régime douanier) mais aussi des revues (*Les Cahiers coloniaux*, *Annales de l'Institut colonial*, *L'Expansion coloniale*) ;
- Les objets, représentant un nombre faible sur l'ensemble des collections de la Chambre.

Les annexes 1 et 2 proposent, pour la première fois, un inventaire des ressources documentaires disponibles.

En ce qui concerne les objets, dans les livres d'enregistrements de la CCI, on remarque trois types de mentions relatives aux modes d'entrée des pièces :

- Dépôt de l'Institut colonial,
- Don du Musée Colonial de la Faculté des Sciences,
- Don de la Faculté des Sciences (Archives CCIAMP, MG 112/07 : Lettre du 18 octobre 1961 du Président de la Chambre de Commerce au professeur Choux, le remerciant pour le don d'une collection d'objets africains qui appartenait au Musée Colonial)

Ces trois types de mentions réunissent quelques 170 objets (172) : des bijoux (bracelets, colliers), des instruments de musique (tam-tam), des armes (couteau, sagaie, arc), des ustensiles (cuillères, épingles), des statuettes...

Ces sources encore inexploitées permettraient de mieux comprendre l'organisation des institutions qui se sont fondues les unes dans les autres mais également d'approfondir les liens entre science et économie ici intimement liées. Enfin l'exploitation de ces ressources apporterait un éclairage nouveau sur la place de ce secteur colonial de Marseille à l'échelle nationale tant au niveau économique que scientifique.

Conclusion

Les liens entre la Chambre de Commerce et le Musée et l'Institut colonial ont été étroits ; ils ont généré des échanges et relations divers qui se sont concrétisés par des apports financiers, ainsi que la mise à disposition de locaux et une aide concernant les collections. L'accueil physique de l'Institut au Palais de la Bourse les a forcément rapprochés. Pour autant, seul un faible pourcentage des collections du Musée colonial se trouve encore au Palais de la Bourse. Il serait même périlleux d'affirmer connaître avec précision lesquelles en proviennent et figurent parmi celles de la Chambre de Commerce. Une partie est certes identifiée, toutefois il reste encore un travail important à faire sur la provenance de chaque pièce présente à la CCIAMP.

Archives CCIMP

- ZD 2300 : Réunion constitutive tenue à la Chambre de Commerce, 12 mai 1906.

Archives CCIAMP

- 1937, 9 juin. MF 2311/146 : Délibérations de la Chambre de Commerce.
- 1943, 13 juillet, MF 2311/152 : Délibérations de la Chambre de Commerce.
- 1961, 18 octobre, MG 112/07 : Lettre du Président de la Chambre de Commerce au professeur Choux, le remerciant pour le don d'une collection d'objets africains qui appartenait au Musée Colonial.
- 1959, 13 novembre, MF 2311/168 : Délibérations de la Chambre de Commerce, transfert effectif à partir du 1^{er} juillet 1960

Vila B. et Robles C.

- 2023. Le musée colonial de Marseille : enseignements passés et actuels. Les impromptus, 7 : 224-239.

Annexe 1 : les archives disponibles à la CCI de Marseille

MJ 84234	Établissements d'enseignement et de formations. Institut technique supérieur ; Cours coloniaux 1923-1944
MJ 9101	Cours coloniaux ; musée et Institut colonial de Marseille 1895-1925
MJ 9111	Institut colonial de Marseille ; procès-verbaux du conseil d'administration et des assemblées générales 1906-1911
MJ 9112	Institut colonial de Marseille ; Procès-verbaux du bureau 1907-1912
MJ 9113	Institut colonial de Marseille ; Procès-verbaux du bureau 1913-1922
MJ 9114	Institut colonial de Marseille ; Procès-verbaux du conseil d'administration 1911-1919
MJ 9115	Institut colonial de Marseille ; Procès-verbaux du conseil d'administration et des assemblées générales 1923-1933
MJ 9116	Institut colonial de Marseille ; Procès-verbaux du conseil d'administration ; du bureau et des assemblées générales 1933-1946
MJ 9117	Institut colonial de Marseille ; Procès-verbaux du conseil d'administration ; du bureau et des assemblées générales 1947-1960
MJ 9121	Institut colonial de Marseille ; correspondances et rapports 1919-1930
MJ 9122	Institut colonial de Marseille ; correspondances et rapports 1931-1936
MJ 9123	Institut colonial de Marseille ; correspondances et rapports 1937-1952
MJ 9124	Institut Français d'Outre-mer, ex. Institut colonial de Marseille ; correspondances et rapports 1953-1960
MJ 9131	Institut colonial de Marseille ; comptabilité : journal 1940-1947
MJ 9132	Institut colonial de Marseille ; comptabilité : grands livres et livre d'inventaire 1935-1947
MJ 9133	Institut colonial de Marseille ; comptabilité : balances 1939-1960
MJ 9134	Institut colonial de Marseille ; comptabilité : comptes financiers ; journaux auxiliaires 1948-1950
MJ 9135	Institut colonial de Marseille ; comptabilité : comptes financiers ; journaux auxiliaires 1951-1952
MJ 9136	Institut colonial de Marseille ; comptabilité : comptes financiers ; journaux auxiliaires 1953-1954
MJ 9137	Institut colonial de Marseille ; comptabilité : comptes financiers ; journaux auxiliaires 1955-1956
MJ 9138	Institut colonial de Marseille ; comptabilité : comptes financiers ; journaux auxiliaires 1957-1958
MJ 9139	Institut colonial de Marseille ; comptabilité : comptes financiers ; journaux auxiliaires 1959-1960

Annexe 2 : les imprimés disponibles à la CCI de Marseille

OUVRAGES

ZD/01170	Les Amandes et l'Huile de Palme L'Enquête du Comité Anglais des Graines oléagineuses, Marseille, Institut Colonial, 1920	ZD/09855	Octobre 1950, Marseille, s. d.
ZD/01500	Congrès des Docks et silos à Céréales de l'Afrique du Nord sept. 1928, Marseille, Institut Colonial, 1929	ZD/13575	Congrès du froid tropical. 1 2 et 3 Octobre 1951 Palais de la Bourse Institut colonial de Marseille, s. d.
ZD/01677	Congrès du Régime douanier colonial tenu à Marseille du 29 juin au 1er Juillet 1925 Compte-rendu et Rapports, Marseille, Institut Colonial, 1925	ZD/13583	Congrès de la production coloniale de l'exposition coloniale de Marseille, Institut Colonial, 1922
ZD/01714	Introduction à la Révision du Régime Douanier des Colonies Françaises, Marseille, Institut Colonial, 1925	ZD/13595	Les produits coloniaux et le matériel colonial, Marseille, Institut Colonial, 1937-1938
ZD/01773	Régime Douanier des Colonies Françaises, Marseille, Institut Colonial	ZD/13615	Bulletin des caoutchoucs, Paris, 1919
ZD/02096	Les Produits Coloniaux et le Matériel Colonial Congrès et Exposition de 1926, Marseille, Institut Colonial, 1926	ZD/13668	Institut colonial de Marseille Varia, Marseille, Institut Colonial (années diverses)
ZD/02293	Le Commerce et la Production des Colonies Françaises, Marseille, Institut Colonial, 1926	ZD/13669	Congrès des cafés et thés des colonies françaises - 22 23 Septembre 1936, Marseille, Institut Colonial, 1936
ZD/02294	Annuaire Économique Colonial Commerce et production des Colonies françaises et de Matières premières coloniales 1929, Marseille, Institut Colonial, 1929-1930	ZD/13669	Institut colonial marseillais. Le riz de la Birmanie, Marseille, Institut Colonial (s. d.)
ZD/02300	L'Institut Colonial de Marseille 1906-1926, Marseille, Institut Colonial, 1927	ZD/13669	La culture et la préparation du riz en Italie, Marseille, Institut Colonial, 1914
ZD/02357	L'institut et le Musée Colonial de Marseille Notice pour l'Exposition Universelle de 1900, Marseille, Institut Colonial, 1900	ZD/13669	IV ^e Exposition annuelle. Riz - Maïs - Sorghos. Août-Octobre 1911, Marseille, Institut Colonial, 1912
ZD/02374	Étude sur l'île de la Réunion géographie physique richesses naturelles cultures et industrie, Marseille, Institut Colonial, 1904	ZD/13776	Le riz, Marseille, Institut Colonial (années diverses)
ZD/05313	Notes sur les organismes de documentation et de recherches économiques aux Etats-Unis, Marseille, Institut Colonial, 1925	ZD/13776	La culture du riz en Espagne, Marseille, Institut Colonial, 1914
ZD/05730	La révision du régime douanier colonial, Marseille, Institut Colonial, 1926	ZD/13776	Bulletin des céréales et plantes à féculé 1919, Paris, 1919
ZD/07072	La Culture et la préparation du riz en Italie, Marseille, Institut Colonial de Marseille notice N° 12, 1914	ZD/13776	Bulletin des céréales. Culture du riz. 1914-1922, Marseille, Institut Colonial, 1914-1922
ZD/07301	L'organisation économique de l'Afrique occidentale française, Marseille, Institut colonial, 1936	ZD/13776	Congrès des céréales - 27-30 septembre 1922, Marseille, Institut Colonial, 1922
ZD/07447	Régime douanier des colonies françaises, Marseille, Institut Colonial, 1933	ZD/14022	Culture du riz en Espagne, Marseille, Institut colonial, 1914-1922
ZD/07948	Congrès des riz et maïs des Colonies françaises Oct. 1938, Marseille, Institut Colonial, 1939	ZD/19864	L'institut colonial de Marseille, Marseille, Institut colonial 1927
ZD/08338	La production coloniale française, Marseille, Institut colonial, 1944	ZD/21268	Bulletin de la section des céréales et plantes à féculé, Paris, 1918-1922
ZD/08352/1	Mémoires et rapports sur les matières grasses, Marseille, Institut colonial, 1922-1942	YB/11/01	La révision du régime douanier colonial. Conférence faite le 4 avril 1925, Marseille, Institut Colonial, 1925
ZD/09160	Congrès du manioc Septembre 1949, Marseille, 1949	YD/16/03	Office du Niger : Rapport de Mission de Mr Emile Baillaud Secrétaire Général de l'Institut Colonial de Marseille Membre du Conseil d'Administration de l'Office du Niger, Toulouse, 1936
ZD/09588	Congrès des pêches et des pêcheries dans l'union française d'Outre-Mer,	YC/24/05	Rapport de M. Emile Baillaud Secrétaire Général de l'Institut Colonial de Marseille à son Assemblée Générale du 30 Décembre 1938, Marseille, Institut Colonial, 1939
		YB/11/01	Rapport sur le régime douanier de la Côte d'Ivoire, Marseille, Institut Colonial, 1925
		YA/18/09	Les Détersifs Marseille, Institut Colonial, 1941

YC/33/02	L'œuvre française en Indochine, Marseille, Institut Colonial, 1945	ZZE/00796	Marseille cité coloniale. De la pratique à la théorie : L'institut colonial 1893-1944, Université de Droit d'Economie et de Sciences d'Aix-Marseille, 1987-1988
YC/27/03	Conférence économique coloniale : Note de l'Institut Colonial de Marseille sur le questionnaire adressé par Mr. le Ministre des Colonies : Augmentation de la production coloniale en vue de l'exportation sur la Métropole (S.l.) (s.n.) (s.d.)	ZZE/00800	Marseille cité coloniale. De la pratique à la théorie : L'institut colonial de Marseille 1893 - 1944, Université de Droit d'Economie et de Sciences d'Aix-Marseille, 1987-1988
YH/02/02	Congrès du froid tropical, Marseille, Institut Colonial (s.d.)	ZZC/00739	Les Instituts coloniaux et l'Afrique 1893-1940 Ambitions nationales, réussites locales, Paris, 2007
YC/24/05	L'Institut Colonial de Marseille, Marseille (s.d.)	ZZC/00678	Semaine des rhums coloniaux - Compte-rendu officiel des travaux, Paris, Institut Colonial Français, 1928
YC/24/05	L'Institut Colonial de Marseille, Marseille (s.d.)	ZZD/00530	Un Grand serviteur de la cause coloniale française Emile Baillaud 1874-1945, Le secrétaire général de l'institut colonial de Marseille
YM/01714	L'Institut Colonial de Marseille : Ses buts son passé son organisation, Marseille, (s.d.)	ZZD/00736	Le Commerce et la Production des Colonies Françaises, Marseille, Institut colonial, 1928
YB/11/01	Les mesures de soutien de la production coloniale : Le Régime Douanier Colonial : (Caoutchouc Oléagineux Café Banane Ananas Fibres Manioc), Marseille, Institut Colonial de Marseille, 1944	ZC/00495	Les plantes à parfums des colonies françaises. Rapport au congrès du Comité des Conseillers du commerce extérieur. Nice 4-8 janvier 1928, Marseille, Institut colonial, 1928
YB/11/03	Législation et tarifs, Marseille, Institut Colonial, 1921	ZC/11508	Les plantes à parfums des colonies françaises, Marseille, Institut Colonial, 1932
YB/11/01	Résumé du Congrès du régime douanier colonial. Marseille 29 Juin-1er Juillet 1925, Marseille, Institut Colonial, 1925		
YA/18/03	Institut colonial de Marseille : section des Matières Grasses : Rapport tendant au décorticage des arachides au Sénégal, Marseille, 1917		
YA/18/03	Note sur l'emmagasinage et le décorticage des arachides du Sénégal : (récoltes 1917-18 et 1918-19), Marseille, Institut Colonial, 1918		
YD/16/03	Office du Niger : Rapport de Mission de Mr. Emile Baillaud Secrétaire Général de l'Institut Colonial de Marseille Membre du Conseil d'Administration de l'Office du Niger, Toulouse, 1936	RK0407	REVUES Cahiers coloniaux ex. Etudes d'outre-mer Marseille, Institut colonial de Marseille, 1918-1951
YB/11/01	Section de l'Indochine : Exposé et rapport, Marseille, Institut Colonial, 1925	RK0407	Etudes d'outre-mer ex. Cahiers coloniaux Marseille, Institut colonial de Marseille, 1952-1960
ZZE/00625	Congrès des pêches et des pêcheries dans l'union française d'Outre-Mer, Institut colonial de Marseille, 1950	RK0684	Les produits coloniaux et le matériel colonial, Marseille, Institut colonial de Marseille, 1927-1938
ZZE/00626	Congrès des pêches et des pêcheries dans l'Union Française d'Outre-Mer, Institut colonial de Marseille, 1950	RPK054	Annales de l'Institut colonial de Marseille ex. Annales du Musée colonial de Marseille, 1893-1906
ZZE/00763	L'institut colonial de Marseille (1893 -1914) fascicule I, Université de Provence Aix-Marseille 1, 1986-1987	RPK054	Annales du Musée colonial de Marseille ex. Annales de l'Institut colonial de Marseille, 1907-1954
ZZE/00764	L'institut colonial de Marseille (1893 -1914) fascicule II, Université de Provence Aix-Marseille 1, 1986-1987	RPK257	L'Expansion coloniale : Bulletin de l'Institut colonial marseillais, 1907-1917
ZZE/00769	Les instituts coloniaux et l'Afrique 1893 -1940. Ambitions nationales réussites locales volume 1, Université de Provence Aix-Marseille, 2001		
ZZE/00770	Les instituts coloniaux et l'Afrique 1893 -1940. Ambitions nationales réussites locales volume 2, Université de Provence Aix-Marseille, 2001		

Chapitre 11

Quelques reliquats du musée colonial
au Musée des Arts Africains, Océaniens,
Amérindiens (MAAOA)



M. Pourtal-Sourrieu

Conservatrice en chef,
Directrice du musée d'Arts
Africains, Océaniens,
Amérindiens, Marseille

Inventaire

Afrique

CCI

Musée
colonial

Collections

Marseille

Conservation

Ethnographie

Introduction

Le Musée d'Arts Africains, Océaniens, Amérindiens (MAAOA) est ouvert au public, depuis 1992, dans le Centre de la Vieille Charité, espace culture emblématique et patrimoine incontournable de Marseille (Figure 1). Contrairement au Musée d'Archéologie Méditerranéenne (MAM), situé dans le même lieu et dont l'histoire demeure profondément

ancrée dans le temps et dans la ville, le MAAOA, créé en 1989, est un musée récent qui regroupe une importante collection d'œuvres extra-européennes, issues de trois continents (Afrique, Océanie et Amériques) formant un ensemble d'objets à la fois témoins culturels et œuvres à part entière.



Figure 1 A : Salle Afrique, Musée d'Arts Africains, Océaniens, Amérindiens – Marseille. © Ville de Marseille/ Claude Almodovar et Michel Vialle.



Figure 1 B : Salle Océanie, Musée d'Arts Africains, Océaniens, Amérindiens – Marseille. © Ville de Marseille/ Claude Almodovar et Michel Vialle.

I. Les collections fondatrices du MAAOA

Deux grandes collections, constituées au cours du XX^e siècle, furent à l'origine même du MAAOA. Exceptionnelles à la fois par la qualité des œuvres collectées et par leur spécificité, ces collections ont été rassemblées par des collectionneurs passionnés, aux personnalités très différentes : Pierre Guerre et Henri Gastaut, tous les deux marseillais et profondément attachés à leur ville. A ces deux collections, fut adjoint une sélection des fonds coloniaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence.

I.1 La donation L-P Guerre

Remarquable ensemble d'art africain, cette collection est composée de 87 masques et sculptures, dont la majorité provient de l'Ouest de l'Afrique. Dès le début du XX^e siècle, Pierre Guerre et son père Léonce constituèrent une des plus anciennes collections françaises d'Afrique noire : cet ensemble illustre parfaitement l'histoire d'un siècle de découverte de ces arts, alors qualifiés d'Art Nègre. Ces sculptures provenaient alors des anciennes colonies françaises (AOF et AEF), notamment du Gabon, avec une série impressionnante de byeri, ces statues de reliquaire Fang, figures emblématiques de l'art africain (Figure 2).

Pierre Guerre (1911-1978) était un homme à l'ouverture d'esprit exceptionnelle, brillant avocat, écrivain et critique d'art, qui s'est toujours intéressé aux formes d'expression les plus diverses et les plus novatrices de



Figure 2 : Statue de reliquaire byeri, Fang Gabon, bois, patine, fin XIX^e siècle. Donation LP Guerre, Inv.1988-1-66. © Bruges, Hugo Maertens

son époque. Parallèlement à la constitution de sa collection, il s'engagera très tôt pour la reconnaissance des arts africains : aux côtés de son ami Léopold Sédar Senghor dans son combat pour la Négritude, mais aussi en participant aux grandes expositions internationales par le prêt de ses sculptures, puis en créant un enseignement universitaire consacré aux « arts non occidentaux ». À sa disparition en 1978, sa famille décida de donner à la Ville de Marseille une partie importante de sa collection. Cette donation fut exposée quelques années au musée des Beaux-Arts, avant de devenir l'ossature même de la partie Afrique dans le nouveau musée MAAOA.

I.2 La collection du Professeur Gastaut

Elle forme un ensemble unique, constitué entre 1955 et 1978, par Henri Gastaut (1915-1995), autour d'une seule thématique, celle du crâne humain : crânes d'ancêtres, crânes-trophées, sculptés, peints, gravés, surmodelés, réduits ainsi que des objets ayant un rapport avec les pratiques funéraires ou guerrières. Cet éminent neurologue, spécialiste du cerveau, grand collectionneur, rassembla ainsi la plus importante collection privée autour du crâne humain, provenant de tous les continents.

En 1989, il décide de se séparer définitivement de sa collection ; désireux que celle-ci ne soit pas dispersée et reste associée à sa ville natale, il la propose à la ville de Marseille. 88 objets furent ainsi achetés, dont quelques chefs-d'œuvre comme l'ensemble extraordinaire de crânes de Papouasie- Nouvelle-Guinée, du Vanuatu



Figure 3 : Tête-trophée, Munduruku Brésil, os, cheveux, dents, plumes, ancienne collection H. Gastaut, Inv.1989-1-70. © Bruges, Hugo Maertens

ou de Nouvelle-Irlande, les têtes réduites Shuar ou la « fameuse » tête-trophée Munduruku, longtemps convoitée par les musées américains (Figure 3).

I.3 Une sélection des fonds coloniaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aix-Marseille Provence

Ce fonds rassemble le reliquat de deux musées érigés à l'époque coloniale dans la ville. Sous cette appellation générale sont regroupées des institutions marseillaises,

aux fonctions différentes, mais toutes liées à la période de la colonisation :

- Le musée colonial de Marseille, créé en 1896 par le Docteur Edouard Heckel, professeur à la Faculté des Sciences, véritable établissement scientifique regroupant laboratoire, bibliothèque, jardin botanique et salle d'exposition ; les collections (herbiers, minéraux, échantillons, objets ethnographiques) y étaient rigoureusement classées, étiquetées et entassées derrière des vitrines. Voyageurs, savants, scientifiques, coloniaux y déposaient des objets et des spécimens au retour de leurs voyages dans ces contrées lointaines (Vila, 2023).

- Le musée des Colonies de Marseille, inauguré en 1935 dans l'enceinte du Parc Chanot, sur l'emplacement même des expositions coloniales de 1906 et 1922, contribuait à la politique de valorisation du grand empire colonial français. On y présentait au public, de façon pédagogique, une synthèse géographique, économique et « culturelle » de chaque colonie. Cette institution jouait un rôle politique, incitant les entreprises et les hommes à investir dans ces nouveaux territoires (Discours de F. Prax Président de la Chambre de Commerce in *Les cahiers coloniaux*, 1935).



Figure 4 A : Vues du Musée des Colonies au Parc Chanot, Marseille. © Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aix-Marseille Provence



Figure 4 B : Vues du Musée des Colonies au Parc Chanot, Marseille. © Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aix-Marseille Provence

À partir de 1960, dans une période post-coloniale, ces « mondes sous vitrine » s'offrant au regard des visiteurs, embarrassent. Avec les indépendances, ces deux musées représentant l'héritage colonial ferment, parfois dans la précipitation ; leurs collections furent alors regroupées à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, identifiées comme le fond colonial et enfermées dans des armoires, faute de place. Quelques tentatives d'inventaires, voire d'expertises, furent proposées, mais de façon isolée. C'est dans ce fond historique, hétérogène et disparate, que le MAAOA sélectionna un certain nombre de pièces identifiées dès lors comme Dépôt CCIMP dans les collections du MAAOA.

II. Les collections du musée colonial au MAAOA (dépôt CCIMP)

Dès 1989, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille accepta donc de mettre en dépôt permanent, au MAAOA, une partie de ces objets coloniaux, témoins historiques forts, rappelant le rôle que Marseille a joué dans les relations de la France avec ses anciennes colonies.

La fermeture de ces différents établissements s'est déroulée parfois dans la précipitation avec la volonté de faire disparaître de l'espace public tous ces reliquats de la colonisation que représentaient ces objets. Les mouvements de collection furent brutaux, sans l'application des règles de base liées au mouvement des œuvres dans les musées. L'ensemble des objets dits coloniaux fut ensuite enfermé dans des armoires, sans véritable méthode de classement, ni souci de conservation. Cela dénote à l'époque le peu d'intérêt ou le désir d'oubli, pour ce type d'objets pendant cette période historique de la décolonisation. D'après une récente étude (C. Faucourt, 2018), ce fond comporte 1300 items ce qui représente 3 % de la collection totale de la CCIMP : 939 d'entre eux ne mentionnent aucune provenance géographique. Le reste se répartit entre Madagascar, Algérie, Sénégal, Bénin, pour le plus grand nombre des objets.

Le MAAOA reçut deux dépôts successifs qui furent actés par délibération municipale du 16 octobre 1989 : 1^{er} dépôt en 1989 de 49 objets, 2^e dépôt en 1990 de 157 objets. Le nombre total d'objets coloniaux déposés au musée s'élève à 206 objets dont 81 sont issus du Musée Colonial de Marseille (25 %). La sélection fut réalisée en relation avec les trois continents présentés au sein de ce nouveau musée : Afrique, Océanie, Amériques. Par conséquent, aucun objet provenant d'Asie (ex Indochine) ni du Maghreb ne fut retenu.

II.1 Retracer le fonds du musée colonial, une véritable enquête

Trente ans plus tard, il est important de revenir sur l'histoire de cette recherche et les difficultés rencontrées en 1989-90. D'un point de vue pratique tout d'abord, il fallut procéder à une véritable enquête « de terrain » en l'absence de fonds numérisés et de source internet. De nombreuses archives auxquelles nous n'avions pas accès sont maintenant disponibles, notamment celles de la BNF et du CAOM (Centre des archives d'outre-mer), ce qui nous permet de compléter ou de modifier certaines informations. Ensuite d'un point de vue théorique, il fallut comprendre, et faire la différence entre le Musée des Colonies de Marseille, le Musée Colonial de Marseille et l'Institut Colonial, des institutions différentes mais imbriquées au fil du temps.

Pour le recensement des collections du Musée Colonial, ce fut encore plus complexe car il existe très peu de documentation sur ces objets, en raison des déménagements successifs et de l'éparpillement des collections dans la hâte, au cours des années 1960, afin de laisser la place à de nouvelles salles de cours au sein de la Faculté des Sciences à St Charles : une partie des ouvrages et certains objets, récupérés dans l'urgence, parfois dans les poubelles de l'Université par des élèves ou des professeurs, se trouvent actuellement chez des particuliers non identifiés.

La difficulté principale de la recherche résidait dans l'impossibilité d'authentifier de façon précise la provenance des objets : pas de cahier d'inventaire disponible, aucun dossier d'acquisition par objet. Ce fut d'autant plus

difficile que l'ensemble des archives du Musée Colonial, déposées à la bibliothèque universitaire à St-Charles, a disparu ultérieurement (j'ai moi-même constaté le tiroir existant mais vide en 1989).

Par ailleurs, en analysant la chronologie du Musée Colonial, (cf encadré) on découvre une succession de déménagements des collections peu propice à la bonne conservation des œuvres.

II.2 Sources

Il existe un cahier d'inventaire du Musée de la Marine (CCIMP) où furent inscrits les objets coloniaux à partir de juillet 1947, selon la méthode moderne d'enregistrement des collections, avec un numéro d'inventaire, un descriptif détaillé de chaque objet, ses dimensions... Dans la colonne observations, il est mentionné différentes sources qu'il fallut au départ identifier : dépôt Institut Français d'Outre-Mer (IFOM), Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), Institut Colonial, Musée Colonial.

Tous les objets reçus du Musée Colonial y furent enregistrés : un 1^{er} dépôt y est inscrit en juillet 1959, un 2^e dépôt en janvier 1962, puis de façon régulière jusqu'en 1969-1970. Lors de ce nouvel enregistrement, les anciens numéros du Musée Colonial furent reportés avec les mentions : don du musée colonial de la faculté des sciences ou don de la faculté des sciences dans la colonne observations.

En comparant les quelques listes d'objets établies à différentes périodes, il est parfois possible d'établir une chronologie pour certains d'entre eux : une liste manuscrite, fut établie par Léonce Guerre après sa visite au Musée Colonial, situé alors bd des Dames,

vers 1900 (archives personnelles) ; une autre liste des donateurs et un coup d'œil méthodique sur l'ensemble des collections, publiée en 1900 en annexe par Heckel et al. (1900), permet de confirmer l'antériorité de l'origine d'un objet, notamment pour les collectes ethnographiques (comme celle du Dr Rançon). Notons que les premières collections du Musée Colonial sont les propres collections d'Edouard Heckel (provenance Nouvelle-Calédonie pour l'essentiel) qui seront complétées ensuite par des dons personnels. En 1961, une liste dactylographiée, établie par le professeur Choux pour la Chambre de Commerce de Marseille au moment du transfert des collections, permet de conserver une trace de certaines pièces ethnographiques (Archives CCIAMP, MH/132/01-02 : liste établie par le professeur Choux). La recherche d'archives à la Faculté des sciences s'avéra négative. Enfin, le dépouillement systématique des archives de la CCIMP (ancienne série T) concernant le Musée des Colonies, apporte quelques informations sur les donateurs mais rien de précis sur les conditions du don de cette collection : « *Vous avez bien voulu offrir à notre compagnie une très belle collection d'objets africains qui appartenaient au musée colonial dont vous avez la charge. Elle a été confiée à notre service du musée dont elle enrichira singulièrement la documentation ethnographique sur ces pays d'Afrique noire qui sont encore si proches de nous. Dès qu'elle aura été inventoriée elle ira accroître l'intérêt de nos salles d'exposition du Parc Chanot où elle attirera l'attention de nos visiteurs. Je vous suis très reconnaissant de votre geste généreux...* » (Archives CCIAMP, MH/132/01 : courrier du Président de la Chambre de Commerce de Marseille au doyen de la Faculté des Sciences M le Professeur Choux, oct 1961).

Un dépouillement systématique du Bulletin de la Société de Géographie de Marseille, à partir de 1878, permet de retrouver parfois les explorateurs ou les futurs donateurs du musée dans les notices : en 1885, la Société reçoit une collection ethnographique des Iles Bissajos en Guinée Bissau, en 1887, M Rolland quitte Tananarive vers l'ouest de Madagascar pour réunir des échantillons d'oiseaux destinés au Museum, en 1892, la Société publie une série de lettres envoyées par le Dr Rançon à Edouard Heckel lors de sa mission en Haute Gambie, en 1893, elle évoque la création du Musée Colonial ainsi que les conférences proposées dans l'enceinte de la Faculté des Sciences dès 1892.

Le témoignage d'un ancien conservateur du Musée de la Marine, Félix Reynaud (1920-2002), recueilli en 1990, au moment du dépôt au MAAOA, fut capital pour la compréhension générale de ces mouvements, lors de la période de fermeture du Musée Colonial. En effet, F. Reynaud procéda seul et en urgence au rapatriement (et à la sauvegarde) d'une partie des objets du Musée Colonial vers le Musée de la Marine, Palais de la Bourse. Il fut l'un des rares témoins qui connaissent les circonstances de ce transfert et accepte d'en parler.

Enfin, les recherches d'identification visuelle à travers des documents photographiques des différentes époques conservés à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, permirent parfois de retrouver et localiser certains objets souvent accrochés au mur, hors vitrine dans les salles du musée.

III. Parcours d'objet ou traces d'identification à travers deux exemples

III.1 Le masque ejumba Diola, Sénégal

Cette collection ethnographique du Musée Colonial comporte de nombreuses lacunes en matière d'identification, notamment en ce qui concerne l'histoire des objets. Toutefois, il est parfois possible de suivre le parcours de certains objets.



Figure 5 : Masque *ejumba*, Diola Sénégal, vannerie, graines, cornes, enduit de caoutchouc, fin XIX^e siècle, ancienne collection du Musée Colonial de Marseille. Dépôt C.C.I.M.P. Inv. D1989-1-48.
© Ville de Marseille/David Giancattarina

Ce masque heaume, réalisé en vannerie tressée en damier, couvert d'un enduit foncé très caractéristique et orné de graines, représente un bovidé, symbole de beauté et de puissance chez le peuple Diola. Il participe encore aujourd'hui aux rituels d'initiation et exprime, pour les initiés, la puissance physique et sexuelle. Ce n'est qu'après avoir été initié qu'un jeune Diola peut se marier.

Quelques rares exemplaires sont recensés dans les collections muséales : au Rijksmuseum voor Volkenkunde à Leiden, Museum für Volkerkunde à Berlin et à Frankfurt, Ethnographisches Museum à Wien, Museum d'histoire naturelle de la Rochelle et Musée des Confluences à Lyon. Cet exemplaire reste l'un des plus anciens connus à ce jour. Il fut identifié comme *provenant du Congo belge* dans la liste d'inventaire du Musée Colonial puis comme *masque de guerre du Dahomey* dans le cahier d'inventaire du fonds objets coloniaux de CCIMP : ces deux identifications géographiques successives se sont avérées erronées.

Ce masque a été créé au cours du XIX^e siècle, à une date antérieure à 1891, car il fut collecté au Sénégal par le médecin André Rançon, en 1891-92, lors d'une mission scientifique en Haute Gambie.

Ce masque fait partie des objets donnés au Musée Colonial par le Docteur Rançon (1858-1900) après cette mission au Sénégal. Il est mentionné dans la liste des donateurs (Heckel et al., 1900) comme français, médecin principal des colonies, mais aussi géologue et ethnographe. André Rançon fut chargé, en 1891, par le ministère de l'Instruction publique et l'administration des Colonies, d'une expédition en Haute-Gambie pour y étudier la topographie, la faune et la

flore. Il part de Saint-Louis en mai et atteint Bakel. Il s'enfonce ensuite en direction de la haute vallée de la Gambie, atteignant le haut Sénégal en février 1892. Lors de ce voyage, A. Rançon découvre la gutta-percha et le kinkeliba établissant une flore complète de la Haute-Gambie.

Nous ne trouvons aucune information sur les conditions d'acquisition (échange, troc, achat, don, vol) de sa collecte d'objets in situ : pas de lieu précis, pas de nom du propriétaire... Il existe seulement le récit de son voyage et des articles publiés en 1895 dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille* et dans la revue *le Tour du Monde*.

La présence d'un morceau de papier journal, daté de 1906, plié à l'intérieur du masque et découvert au moment du dépôt de la CCIMP au MAAOA pourrait être un indice supplémentaire pour sa datation.

III.2 Le fétiche *bilongo* Téké, République Démocratique du Congo

La religion des Téké est fondée principalement sur le culte des ancêtres, dans un rituel appelé *ngaa*, présidé par le devin à la fois sorcier et guérisseur. Ces «fétiches» en général de petite taille, nommés *bilongo*, sont constitués d'une sculpture en bois autour de laquelle ont été agglomérées des substances diverses maintenues dans un sac en tissu. Ils sont exclusivement masculins, et tous du même type. Le sculpteur a porté plus d'attention au visage même de la statuette : marques ethniques sur les joues, barbe trapézoïdale, cheveux limités par une entaille selon un motif traditionnel. Une fois consacrés, ils sont nommés *moukouya*.



Cette statuette magique fut recueillie chez les Bassoundi en 1913 dans la région de Pangala, en République du Congo par M Kiener, administrateur colonial qui en fit don ensuite au Musée Colonial de Marseille. Comme pour l'objet précédent, nous n'avons aucune information sur ses conditions d'acquisition *in situ*. Toutefois, un article rédigé par Kiener en 1922 apporte quelques informations sur la date exacte et la localisation de cette collecte. Une étiquette manuscrite ancienne collée sur le ventre de la statue indique statue fétiche Moukouya (Congo) homme bassoundi n°10. À travers cet objet, on retrouve la méthodologie appliquée par les responsables du Musée Colonial en matière d'inventaire des collections : tout était rigoureusement classé et déterminé sans véritable souci de l'intégrité de l'objet en tant que tel. La statuette porte ainsi une étiquette manuscrite très apparente, collée sur le ventre, indiquant le nom de la population : « *Toutes ces collections sont rigoureusement classées et déterminées ; elles portent toutes les étiquettes très apparentes indiquant le nom indigène, la famille botanique, le lieu d'origine, le nom scientifique et l'emploi... Un double catalogue par colonie et ordre alphabétique a été dressé et est tenu à jour par M Eberlin ; il est à l'état de manuscrit mais sera imprimé ultérieurement. Les doubles sont catalogués à l'état de fiches* » (Heckel,1900).

Figure 6 : Statue magique *bilongo*. Téké, République Démocratique du Congo. Bois, tissu, matières végétales, fin XIX^e - début XX^e siècle, ancienne collection du Musée Colonial de Marseille. Dépôt CCIMP, Inv. D1989-1-40. © Bruges, Hugo Maertens

Conclusion

Cette rapide évocation des collections de la CCIMP, mises en dépôt au MAAOA depuis 1989, met en évidence le potentiel de renseignements qui pourrait émaner de ce fonds si peu exploité à l'heure actuelle. La richesse de ces collections n'a pas toujours été bien mise en valeur, voire en lumière, si ce n'est celle présentée actuellement par le MAAOA.

Pour l'équipe du musée, ce travail s'effectue en lien avec la question actuelle des restitutions du patrimoine africain. En tant qu'institution publique conservant des collections africaines, nous sommes confrontés à toutes ces problématiques, liées à la question de l'origine et du contexte d'acquisition des pièces dans le musée. Le travail scientifique s'oriente actuellement vers la recherche de ces origines dans une démarche engagée.

Parmi les nouvelles pistes à explorer actuellement, il est nécessaire de travailler sur la biographie des donateurs ainsi que sur les étiquettes et cartels des objets, une source essentielle pour approfondir l'histoire de l'objet.

Les biographies de la plupart des donateurs du musée colonial n'ont pas été renseignées et pourraient évoluer grâce aux bases de données de la recherche historique et généalogique. « *Le musée est approvisionné par de fréquents arrivages de produits et objets provenant de toutes nos possessions lointaines qui lui sont adressés par de nombreux correspondants : médecins, pharmaciens, administrateurs coloniaux, officiers, agriculteurs, industriels, commerçants* » (Encyclopédie des Bouches-du-Rhône, 1900). La liste complète des premiers donateurs, éditée par Edouard Heckel dans sa communication sur le Musée Colonial en 1900, reste l'élément essentiel dans la recherche actuelle car ces personnes

sont souvent les premiers acquéreurs in situ de ces objets.

Enfin, « *La plus sûre façon de contrer ces libertés prises avec la réalité des faits historiques est de prêter attention, lorsqu'elles existent encore, aux anciennes étiquettes portées par les objets* » écrit Angèle Martin qui a réalisé un important travail sur ces sources très longtemps négligées (2017). En effet, un objet peut avoir plusieurs types d'étiquette, avec un marquage différent selon les époques. Ainsi l'étude du mode de fixation (collage direct sur l'objet, attaché par un lien ou cartel d'ensemble épais), de l'écriture, de la forme même de l'étiquette apportent parfois des informations insoupçonnées sur l'objet étudié.

Ces journées d'étude sur le musée colonial, proposées en 2019, furent très enrichissantes car elles regroupèrent des spécialistes d'horizons très divers, mais aussi très prometteuses car elles permirent de nous orienter ensemble vers de nouvelles pistes d'étude, inexplorées jusque-là : notamment réaliser un projet global d'inventaire des collections du Musée Colonial qui pourrait être mis en place dans un cadre coopératif entre diverses institutions universitaires et culturelles : Université Aix-Marseille, Musées de Marseille, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aix-Marseille Provence.

Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence (Éditeur scientifique)

- 1935. Inauguration du Musée des colonies à Marseille, et commémoration du Tricentenaire des Antilles et de la Guyane - Catalogue de l'exposition du tricentenaire," Éditeur : Sémaphore, Marseille. 69 pages.

Encyclopédie des Bouches-du-Rhône

- 1900.

Cahiers (Les) coloniaux de l'Institut colonial de Marseille

- 1935. Le nouveau musée des colonies à Marseille, n° 742 : 138-142.

Faucourt C.

- 2018. Résultat de l'étude réalisée par le MUCEM en vue du chantier d'informatisation des inventaires.

Heckel E., Jumelle H, Jacob de Cordemoy E, Laurent L, Eberlin M

- 1900. Notice sur le musée & l'Institut Colonial de Marseille publiée à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900. Paris. Imprimerie typographique Henri Roberge. 235, Rue du Faubourg Saint-Martin. 108 pages.

Kiener L.

- 1922. Notice sur les fétiches des populations Bassoundi habitant la subdivision de Pangala. *Bulletin de la Société de Recherches Congolaises* 1922(1) : 21-28.

Martin A.

- 2017. Questions (s) d'étiquette(s) inventaire et traces d'inventaires dans les collections du musée du Musée d'ethnographie du Trocadéro. *In* Les années folles de l'ethnographie, sous la direction d'André Delpuech.

Vila B.

- 2023. *Histoire du musée colonial de la Faculté des Sciences de Marseille. Les impromptus 7 : 130-146.*

Chapitre 12

Les collections ethnographiques du Musée colonial de Marseille : à propos des objets versés au Musée de l'Homme



C. Atlan

Aix-Marseille Université,
Institut des Mondes Africains
(UMR 8171)

Musée
colonial

Objets

Aire culturelle

Ethnographie

Paris

Marseille

Collection

Catégories de
musealia

Introduction

À la fermeture du Musée colonial de Marseille, les collections qu'il abritait ont été dispersées dans des conditions aujourd'hui encore mal élucidées ; retrouver leurs traces n'est pas aisé et dépend d'une documentation elle-même fragmentaire et discontinue. Un ensemble significatif d'éléments du musée colonial peut cependant être identifié à partir du catalogue en ligne du Musée du Quai Branly¹ : celui-ci fait état, parmi ses 302 666 fiches d'inventaire, de 440 objets en provenance du Musée colonial de Marseille. Ces objets sont tous mentionnés comme ayant transité par le *Musée de l'Homme* : le premier musée national d'anthropologie (Blanckaert, 2015) recueillit en effet, à partir de 1962, une importante partie des collections coloniales marseillaises. Les circonstances tant politiques que matérielles dans lesquelles ce transfert s'opéra restent encore à élucider. Cependant, une première analyse de l'ensemble repéré peut déjà être esquissée : celui-ci permet d'éclairer certaines orientations de l'ancien Musée colonial de Marseille.

I. Une vocation pluraliste

Il confirme, en premier lieu, que ces collections comprenaient un important contingent d'objets « ethnographiques » : c'est sous cette catégorie, en effet, que l'on peut ranger les 440 pièces transférées au Musée de l'Homme, recouvrant des objets aussi divers qu'armes, bijoux, instruments de musique, outils agricoles, ustensiles de cuisine... La présence d'une série ethnographique dans les collections du Musée colonial de Marseille n'est pas anodine. Même s'il est difficile, à ce stade, de savoir quelle part elle représentait dans l'ensemble de ses *musealia*, celle-ci n'était pas négligeable. Elle le distinguait, en tout état de cause, des autres musées coloniaux implantés à la même époque en France. Ainsi, l'*Exposition permanente des colonies à Paris*, le *Musée industriel, commercial et des colonies* de Lille, le *Musée commercial et colonial* de Bordeaux, ou le *Musée colonial de la Chambre de commerce* de Lyon, musées respectivement fondés en 1858, 1885, 1901 et 1901, affirmaient, jusque dans leur nom, une vocation essentiellement commerciale, dont l'objectif était d'attirer les investisseurs, entrepreneurs et consommateurs français vers les produits coloniaux. Le Musée colonial de Bordeaux, par exemple, exposait essentiellement des produits bruts ou fabriqués dans l'empire, susceptibles de pourvoir au commerce de la ville (Zytnicki, 2017). Il en allait de même, selon toute probabilité, du Musée colonial de Lyon (Klein, 2007).

Par comparaison, la collection du Musée colonial de Marseille semble avoir été plus diversifiée. À côté de ses riches séries « naturalistes » (échantillons de botanique, de zoologie et de géologie) et « économiques » (produits du sol et produits dérivés), elle admettait une substantielle

série ethnographique. Cette diversité tend à montrer d'une part que l'orientation commerciale du musée (attestée par ses liens étroits avec l'Institut colonial et la Chambre de commerce de Marseille) accompagnait une réelle ambition scientifique (symbolisée par son déménagement sur le campus de la Faculté des Sciences) ; d'autre part, que l'attention aux sciences naturelles coexistait avec une ouverture aux sciences de l'Homme.

¹ <http://www.quaibrany.fr/fr/recherche-scientifique/bibliotheque-et-fonds-documentaires/catalogues>

II. Diversité des horizons culturels

L'ensemble d'objets récupérés par le Musée du Quai Branly permet également d'interroger la *provenance* des collections ethnographiques du Musée colonial de Marseille. Les 440 fiches d'inventaire recensées donnent en effet des indications sur l'origine géo-culturelle de chaque pièce. Leur degré de précision est très variable – allant du « continent » de collecte au groupe ethno-linguistique, en passant par la sous-région ou le pays – mais permet néanmoins une analyse à grands traits

Celle-ci réserve plusieurs surprises. La première porte sur la dimension « coloniale » du musée, laquelle est peut-être à relativiser. En effet, si la majorité des objets identifiés provient de l'empire colonial français (au moins 60 %), une proportion non négligeable est issue d'autres zones géopolitiques – entre un quart et un tiers. La présence de nombreuses pièces provenant de pays aussi éloignés de « l'empire » que l'Éthiopie, le Brésil ou le Japon atteste de l'ouverture culturelle du musée. Elle l'inscrit dans une histoire longue, le rattachant d'une part à la tradition des « cabinets de curiosités » hérités de l'époque moderne (Rivallain, 2001) ; en faisant d'autre part un possible précurseur des « musées d'arts premiers » du tournant du XXI^e siècle (Le Brusq, 2005).

Autre surprise, la part respective des aires culturelles représentées. Compte tenu de la proximité géographique des colonies africaines et de leur importance politique dans l'empire, l'on aurait pu s'attendre à une surreprésentation de pièces en provenance d'Afrique. Au contraire, les *musealia* s'avèrent majoritairement issues du continent asiatique : elles représentent près de 50 % des objets « coloniaux » et plus de 80 % des objets « hors-empire » (dont beaucoup originaires de Chine et du Japon). Cette orientation

renvoie probablement à l'histoire particulière de Marseille, et aux relations commerciales privilégiées que la ville a nouées, depuis l'époque moderne, avec la Méditerranée orientale puis l'Extrême-Orient. Ce tropisme oriental, dont témoignent encore certains monuments de Marseille qui la consacrent « porte de l'Orient », a-t-il joué sur la constitution des collections du musée colonial ? Des études plus poussées, scrutant notamment les archives de ses administrateurs et de ses correspondants, devraient permettre d'en apprendre davantage à ce sujet.

III. L'accent sur la vie matérielle

En attendant, la série repérée au Musée du Quai Branly peut également être appréhendée à travers l'usage des objets recensés – celui qui leur était imparti dans leurs sociétés d'origine. De ce point de vue, une analyse statistique simple met en évidence la prédominance de trois catégories de *musealia* : outils et matériaux économiques (relatifs à l'agriculture, l'artisanat, le commerce, la chasse et la pêche) ; vêtements et ornements corporels ; objets à fonction militaire (armes, cuirasses) représentent respectivement un tiers, un quart et un quart des objets identifiés. Ces tendances reflètent assez clairement les circonstances et objectifs de la colonisation : la présence d'armes renvoie aux temps de la conquête, qui en a favorisé la collecte tout en alimentant l'imaginaire colonial ; la présence d'objets de production et de consommation a pu viser à anticiper les termes du commerce impérial. Cependant, on ne peut exclure que ces objets aient aussi servi à l'étude scientifique des peuples avec qui l'on était en contact.

Une telle étude restait cependant orientée. On remarque en effet la rareté, dans cet échantillon, des objets se rapportant à la vie religieuse, artistique ou intellectuelle : de façon éloquente, parmi les nombreuses *musealia* en provenance de Mauritanie ou du Vietnam, aucun manuscrit ; parmi celles venant d'Afrique subsaharienne, aucun masque ni statuette. Il semble que la collection ethnographique du musée colonial de Marseille ait été plutôt axée sur la *vie matérielle* des peuples colonisés. À cet égard, l'institution serait à rapprocher de l'Exposition permanente des colonies de Paris, qui entretint d'ailleurs des relations suivies avec les expositions coloniales de province (Lozère, 2016) ; et à distinguer du

Musée Permanent des Colonies, ouvert en 1931 à Paris également, qui intégra d'emblée de nombreux objets artistiques et culturels.

Conclusion

Ainsi le Musée colonial de Marseille doit être compris et analysé dans son contexte historique, sur le plan tant local (marseillais) que national. Les quelques remarques ci-dessus en montrent la nécessité, concernant les collections ethnographiques qui furent transférées au Musée de l'Homme puis au Musée du Quay Branly. Encore ne s'agit-il ici que d'un échantillon, dont l'inventaire reste à poursuivre avant toute interprétation concluante. Les pistes de réflexion esquissées appellent la poursuite d'une enquête plus large, aux enjeux scientifiques et patrimoniaux variés.

Blanckaert C.

- 2015. Le Musée de l'Homme. Histoire d'un musée laboratoire, Paris. Éditions Artlys, 288 pages.

Klein J.F.

- 2007. Pour une pédagogie impériale ? L'École et le Musée colonial de la Chambre de commerce de Lyon (1890-1947). *Outre-Mers* 356-357 : 35-61.

Le Brusq A.

- 2005. Du musée colonial à l'invention d'un patrimoine croisé ? Actes du colloque "Architecture et patrimoine colonial" INP, septembre 2003. Ed. Somogy, 191 pages.

Lozère C.

- 2016. Le rôle de l'Exposition permanente des colonies dans la diffusion de l'idée coloniale française. In *Revue Gaïac*, Actes du Colloque Les colonies : Images – Discours – Leçons, ESPE Martinique 6 : 33-44.

Rivallain J.

- 2001. Cabinets de curiosité, aux origines des musées. *Outre-Mers* 331-332 : 17-35.

Zytnicki C.

- 2017. Mercure au Musée : L'exemple du musée colonial de Bordeaux. *Outre-Mers* 356-357 : 111-123.

Chapitre 13

La place du Musée colonial dans l'histoire et la mémoire de Marseille



I. Merle

Aix Marseille Univ., CNRS,
EHESS, CREDO, Marseille,
France

Colonisation

Histoire

Passé

Patrimonialisation

Confrontation

Recherche

Ville
de Marseille

Introduction

Cet article propose d'offrir une réflexion prospective pour les recherches à venir à partir des enjeux historiques, patrimoniaux et mémoriels que soulèvent l'histoire du musée colonial et des institutions qui lui furent liées pour une ville comme Marseille et plus précisément pour l'Université Aix-Marseille. Cette note vise plus particulièrement à illustrer aujourd'hui l'intérêt qu'il y a pour une ville comme Marseille à se confronter à son passé et en particulier son passé colonial. Elle repose sur une expérience pédagogique co-animée par Christelle Rabier (maîtresse de conférences EHESS), Maroussia Ferry (ATER, EHESS) et moi-même, au cours de l'année 2018-2019 avec les étudiants de M1 dans le cadre de la mention « Recherches comparatives en histoire, anthropologie et sociologie » du Master EHESS Marseille. Elle est fondée sur une enquête collective ayant pour thème « Les mémoires coloniales de Marseille » et aborde le cas spécifique du musée colonial.

I. L'enquête

Le choix du sujet de l'enquête que nous avons mené en 2018-2019, « les mémoires coloniales de Marseille », s'inscrit dans la continuité de mes propres travaux qui traitent de l'histoire de la colonisation avec pour spécialité de terrain l'histoire du Pacifique. Cette enquête collective a donné lieu à une restitution collective organisée en avril 2019 au cinéma le Miroir à la Vieille Charité et a constitué, pour les encadrants comme pour les étudiants, une véritable découverte révélant toute la richesse et la complexité d'un passé colonial que l'on n'ignorait pas mais dont on a découvert l'importance des corpus archivistiques et documentaires qui en découle, la diversité des traces matérielles et immatérielles qui lui sont liées et le caractère très actuel des enjeux de muséographie et de patrimonialisations tels qu'ils se posent aujourd'hui à Marseille comme ailleurs. Il est d'ailleurs intéressant de noter l'intérêt qu'a soulevé cette enquête auprès de jeunes étudiants n'ayant généralement que des connaissances très parcellaires sur l'histoire de la colonisation et parfois des idées assez arrêtées sur le sujet et à certains égards binaires avec des a priori tranchés en « blanc et noir ».

Parmi les multiples pistes de recherche que recouvre « les mémoires coloniales de Marseille », nous avons choisi de concentrer notre attention sur les enjeux de patrimonialisation et de muséographie. Il s'agissait de soulever avec les étudiants une question volontairement un peu provocante : « Un musée de la colonisation à Marseille, pour qui et pour quoi ? »

Alors que nos étudiants n'étaient pas historiens pour la plupart mais formés à l'anthropologie ou la sociologie, ils ont bien

voulu nous suivre sur ce terrain qui exigeait d'abord et avant tout qu'ils s'intéressent à l'état des collections, à leur histoire et à leur mise en musée. La découverte pour eux de ce pan du passé colonial de Marseille a été source de réflexion et de mise à distance sur « le moment colonial » mais aussi sur les enjeux post coloniaux que recouvre la question suivante : faut-il faire un musée de la colonisation ?

Les premiers contacts que nous avons pris ainsi que les entretiens menés par les étudiants avec les interlocuteurs institutionnels de la ville nous ont révélé et confirmé toute l'importance qu'il y a aujourd'hui à réfléchir sur l'état des collections, leur historique, provenance, origine, conditions de collectes ainsi que sur les conditions de leur « mise en musée » dans le contexte de 2019. Au moment où l'on s'interroge, au niveau national, sur les conditions de la restitution d'œuvres exposées dans les musées français, acquises ou spoliées sous la période coloniale, ces derniers se sont montrés très ouverts pour réfléchir à nouveaux frais sur l'ensemble de ces questions délicates. Parmi les interrogations très actuelles, on notera par exemple le questionnement que suscite la présentation des collections contemporaines du musée d'Histoire de la ville de Marseille et en particulier la séquence qui couvre la période coloniale.

On notera les entretiens très riches que nous avons eu avec Marianne Sourieu sur la nécessité d'historiciser les objets dont le musée d'Arts Africains, Océaniens, Amérindiens, Marseille (MAAOA) dispose et les questions que soulève par exemple la présentation de crânes qu'avait collecté Gastaut.

II. Pourquoi revenir sur l'histoire du « musée colonial »

Jean-Jacques Jordi et Sylvie Clair ont bien voulu revenir en détails sur des projets tels que le Mémorial de la France d'Outre-mer ou l'exposition « Désirs d'ailleurs » portant sur l'exposition coloniale de 1906, montés dans les années 2005 et qui ont finalement échoué. Tandis que Xavier Rey s'est longuement entretenu avec les étudiants sur les controverses actuelles portant sur les restitutions d'objets en provenance des colonies, réflexion que nous avons complété par l'invitation d'une spécialiste, Damiana Otuiu qui a travaillé sur les enjeux du musée Royale de l'Afrique centrale de Trevuren à Bruxelles.

Mais nous avons eu une rencontre très fructueuse avec Bruno Vila et Françoise Blanc sur le cas spécifique du Musée colonial qui ouvre une réflexion sur l'importance d'un retour historique et l'éclairage qu'il donne sur l'histoire de la ville.

II.1 Des collections taboues pendant des décennies

La question doit être posée car on peut se douter que les collections dont dispose l'université qui ont été longtemps reléguées dans les coins obscurs de la Faculté des Sciences de Saint-Charles sont apparues à beaucoup de chercheurs comme les vestiges désuets d'un passé malheureux. Au moment où le Musée colonial est abandonné en 1962, les collections hétéroclites qu'il recérait, faisaient l'objet au mieux d'indifférence ou pire de sarcasmes, considérées comme des vieilleries dont on pouvait se débarrasser, en les jetant dans les bennes ou en les dispersant en dehors dans d'autres institutions pour faire place, à l'université, à la science. On peut le comprendre lorsqu'on sait à quel point tout ce qui rappelait le passé colonial dans les années 1960-1970 était mal vu, archaïque et synonyme d'un passé sombre que l'on voulait occulter.

C'est au début des années 1960 que les collections réunies par le fondateur du Musée Colonial, Edouard Heckel, auquel il tenait beaucoup au point de les confier à la Faculté des Sciences de Saint-Charles avec la promesse qu'elles ne seraient jamais dispersées... furent dispersées. Une partie s'est retrouvée au Musée des Arts Africains, Océaniens et Amérindiens (Sourrieu, 2023), une autre (objets et documentation) à la Chambre de Commerce et d'Industrie (Drago, 2023), une autre au Musée de l'homme à Paris (Atlan, 2023 ; Sabattini 2023a). Il semble qu'une partie ait tout bonnement disparu dans au domicile de quelques chercheurs ou ait été jetée. Le reste comme le raconte Bruno Vila est resté entassé dans une salle

de la Faculté des Sciences de Saint-Charles dans des armoires collées les unes aux autres pendant de nombreuses années.

II.2 Développement des colonies françaises et constitution d'un patrimoine colonial

Le musée colonial est fondé en 1893 par Edouard Heckel, Toulonnais d'origine qui entre à 16 ans dans la branche de la Pharmacie de l'école de médecine navale de Toulon. Devenu pharmacien de la Marine, il part d'abord aux Antilles puis en Nouvelle-Calédonie pour travailler sur les usages thérapeutiques de la flore tropicale avec à la clé une thèse sur les plantes médicinales de la Nouvelle-Calédonie à laquelle s'ajoutera une thèse en science naturelle. Il obtient en 1877 la chaire de botanique à l'école de médecine de Marseille, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1913. Il trouve à son arrivée l'appui de Jules Charles Roux qui est l'un des fondateurs en 1877 de la Société de géographie de Marseille dont Heckel devient membre. La société de géographie se concentre en particulier sur le développement des colonies françaises et leur valorisation sur le plan du commerce, via les expositions coloniales et l'organisation de congrès scientifiques. C'est dans ce creuset qu'Heckel décide de créer en 1893, le Musée colonial qui sera suivi par celui de l'Institut colonial. Le Musée colonial est fondé avec les collections qu'Heckel constitue au fil de ses voyages, la flore à laquelle il s'intéresse au premier chef avec la réalisation d'un herbier qui sera augmenté au fils des années et bien après lui mais aussi les produits coloniaux commercialisables, les plus divers fruits,

oléagineux, caoutchoucs, café, céréales, riz. Les collections sont élargies dès le début du XX^e siècle par les apports de nouveaux contributeurs, scientifiques ou administrateurs coloniaux, avec des objets ethnologiques, une collection de minéraux et pierres, des animaux naturalisés (Vila, 2023b ; Sabbatini, 2023a et b ; Sourrieu, 2023).

II.3 Réappropriation du patrimoine colonial

Les herbiers (Nouvelle-Calédonie, Antilles, de Madagascar...) constituent la pierre angulaire de la collection et sa défense est un enjeu majeur aujourd'hui, qu'il s'agisse de la partie vivante encore utilisée par les chercheurs ou de la partie historique dont l'immense mérite est de témoigner de la biodiversité passée (Vila, 2023a; Vila et Callmander, 2023, Faucompré et Vila, 2023). Le reste des collections présente un intérêt qui est peut-être surtout historique d'abord pour l'université, car il s'agit d'un patrimoine qui honore son ancienneté et nulle doute qu'une université américaine se saisirait avec bonheur d'un tel patrimoine pour valoriser son histoire et son héritage. Au-delà de l'aspect strictement patrimonial, les collections du Musée colonial constituent un objet historique qu'on doit inscrire en premier lieu au croisement de l'histoire des sciences et de la colonisation. L'histoire du Musée colonial ne peut être saisie de façon isolée tant elle est profondément liée à un contexte institutionnel à la fois scientifique et politique qui illustre parfaitement, dans la première moitié du XX^e siècle, les collusions d'intérêt en matière de colonisation, entre savants et politiques, entre intérêts de recherche et intérêts économiques et commerciaux. Ainsi, Heckel entretient des liens avec la Société

de géographie comme Jules Charles Roux, industriel, homme politique et négociant. C'est aussi le cas de l'Institut colonial fondé par la Chambre de Commerce de Marseille mais directement initié par Heckel et conçu comme un lieu de valorisation de ses collections via l'enseignement, la politique commerciale et les stratégies entrepreneuriales et politiques (Vila, 2023b). Citons le jardin colonial d'acclimatation installé au parc Borély dont Heckel négocie la création avec la municipalité. Citons enfin l'organisation des deux grandes expositions coloniales de Marseille de 1906 et 1922, lieux de rencontres par excellence entre sciences, commerce et politique, auxquelles Heckel participe activement.

II.4 Des histoires indissociables

La figure d'Edouard Heckel et les institutions ou événements auxquels il contribue sont emblématiques du « moment colonial » de Marseille et de l'intrication des intérêts divers qui le caractérise. Elle appartient à la fois à l'histoire des sciences, à l'histoire de la colonisation et à l'histoire de la ville. Derrière l'histoire du Musée colonial et de l'institut colonial, il y a aussi un réseau plus éloigné entre des hommes qui ont circulé à Marseille pour rejoindre l'empire (par exemple ceux qui ont bénéficié des enseignements de l'Institut, administrateurs coloniaux ou négociants) ou les contacts d'Heckel dans les colonies pour collecter les denrées, assurer le commerce ou le transit, négocier de nouvelles stratégies : autant de réseaux élargis dont il conviendrait de retracer l'histoire, témoignant de dynamiques marseillaises au cœur d'une ville qui est ouverte sur l'Empire et le monde. Enfin, les collections constituées par Heckel

ont une histoire propre, celle des conditions précises de leur collecte et celle des interlocuteurs locaux européens ou indigènes, du choix des denrées sur lequel l'attention est portée, le caoutchouc en Indochine, le café en Nouvelle-Calédonie, produits qui ont une histoire longue dans ces pays mais aussi les objets ethnologiques (Sabbatini, 2023a).

Il convient aussi de s'intéresser aux institutions post-Heckel entre les deux guerres, le Musée marseillais des colonies qui devient le Musée des colonies et l'Institut technique supérieur initié dans la continuité de l'Institut colonial. Celui-ci perdure mais se confronte à la crise des années 30 et subit les critiques de la Chambre de commerce et des entrepreneurs coloniaux, traverse difficilement la seconde guerre mondiale puis la phase de décolonisation en dépit d'un changement de nom en 1951 pour devenir l'Institut de la France d'outre-mer (Faucompré, 2023). Il est finalement démantelé comme le sera le Musée colonial au début des années 1960.

Conclusion

L'ensemble de cette histoire mérite d'être approfondie pour plusieurs raisons : 1/ d'abord parce que peu de personnes s'y sont intéressées jusqu'ici ; 2/ ensuite parce qu'il s'agit aussi d'une histoire riche qu'il convient de relire avec la distance dont on bénéficie aujourd'hui qui permet une approche apaisée et une intelligence critique ; et 3/ enfin parce qu'il s'agit d'une part de l'histoire de Marseille partagée avec des territoires et des populations qui ont été connectées à la ville par le biais d'acteurs, d'institutions, de stratégies politiques et commerciales. Il s'agit d'un pan d'une histoire partagée avec de nombreux pays : Vietnam, Nouvelle-Calédonie, Madagascar...

Du fait du retentissement qu'a connu Marseille après les deux grandes expositions coloniales qu'elle avait organisées en 1906 et 1922, la ville a été désignée comme « Métropole coloniale de la France ». La ville ne peut renier ce passé et ne peut l'occulter. Il participe de son histoire et doit être reconnu en tant que tel avec le travail de complexification que les jeunes, qui ont prouvé que ce passé les intéressait, pourront mettre à l'œuvre.

Atlan C.

- 2023. Les collections conservées au Musée du Quai Branly : analyse d'un corpus. *Les Impromptus 7* : 202-210.

Drago S.

- 2023. Le Musée et l'Institut colonial dans les collections de la Chambre de Commerce de Marseille. *Les Impromptus 7* : 168-183

Dusoulier F.

- 2023. Du spécimen à l'objet naturaliste : matériels de recherches et trajectoires de patrimonialisation. *Les Impromptus 7* : 86-112

Faucompré P. et Vila B.

- 2023. La mise en correspondance de l'herbier et de la flore des Antilles françaises du Père Antoine Duss : illustrer pour documenter. *Les Impromptus 7* : 68-84.

Guillaume A., Penuela V.

- 2019. Sciences coloniales et réflexions patrimoniales universitaires : Le cas de l'institut colonial et du Musée Colonial de Marseille. Enquête Collective, Les traces du passé colonial à Marseille. Master 1 RCAHS-Université d'Aix-Marseille. 24 pages.

Sabattini B.

- 2023a. Le musée colonial de Marseille, du projet scientifique initial à la découverte des cultures de l'Empire. *Les Impromptus 7* : 240-261.

- 2023b. Regards croisés sur les collections de l'Université : la patrimonialisation du musée colonial de Marseille. *Les Impromptus 7* : 262-270.

Pourtal-Sourrieu M.

- 2023. Quelques reliquats du Musée colonial de Marseille conservés au MAAOA. *Les Impromptus 7* : 184-200.

Vila B. et Callmander M.

- 2023. L'herbier de Jumelle - Perrier de la Bâthie, une référence pour la connaissance de la flore de Madagascar. *Les Impromptus 7* : 42-52.

Vila B. et Robles C.

- 2023. Le musée colonial de Marseille : enseignements passés et actuels. *Les Impromptus 7* : 224-239.

Vila B.

- 2023a. La plateforme « Collections » du LPED : pour une accessibilité des données et des échantillons

- 2022b. Histoire de l'ancien Musée colonial de la Faculté des Sciences de Marseille. *Les Impromptus 7* : 130-146

Chapitre 14

Le musée colonial de Marseille: enseignements passés et actuels



B. Vila

Aix-Marseille Univ., IRD, LPED,
Marseille, France



C. Robles

Aix-Marseille Univ., IRD, LPED,
Marseille, France

Pédagogie

Exposition
coloniale

Collections

Remobilisation

Marseille

Enseignement colonial

Introduction

Depuis les temps les plus anciens, par leurs multiples utilisations, les végétaux jouent un rôle prépondérant dans l'évolution des sociétés humaines. Dès la préhistoire, les plantes fournirent la principale source alimentaire et de combustible, fonctions vitales auxquelles s'ajoutèrent d'autres usages tout aussi importants comme les « drogues », les fibres textiles ou les matériaux de construction... (Lieutaghi, 2008). Au néolithique, avec la domestication et l'agriculture, les échanges deviennent de plus en plus importants et s'intensifient durant l'Antiquité où le commerce se développe fortement par voies terrestres et maritimes. Un autre stade sera franchi avec la découverte de l'Amérique par C. Colomb en 1492. Sur place, plusieurs espèces vont être cultivées, à grande échelle, en vue de l'exportation de nouveaux produits vers l'Europe (cacao, sucre...) tandis que de nombreux végétaux seront transplantés et exploités en Europe (maïs, tomates, pommes de terre...) (Chauvet, 2008). Enfin, au XIX^e siècle, avec le développement économique de l'Europe se crée un immense besoin en matières premières notamment végétales, les productions locales trop faibles ne répondant plus à la demande. Pour répondre à cette problématique, les européens menèrent une politique de conquêtes territoriales et administrèrent les territoires conquis sous forme de colonie. Afin d'étudier les richesses de ces contrées, des instituts coloniaux sont alors mis en place dans plusieurs grandes villes européennes.

En France, c'est au début du XX^e siècle, que la plupart des Instituts coloniaux se développent. Adossé à ces instituts, un enseignement colonial se met en place, le plus souvent fondé et soutenu par les chambres de commerce locales. Si ces instituts coloniaux comprenaient souvent une activité de recherche, certains ne

comportaient qu'une activité d'enseignement. Ces enseignements, qui prirent place au début du XX^e siècle, perdurèrent, pour la majorité, jusqu'à la seconde guerre mondiale sauf à Marseille, Bordeaux et Nancy où ils furent maintenus jusqu'au début des années 1960. Dans ces divers instituts coloniaux, les enseignements étaient assez similaires. Ils étaient dispensés par grandes thématiques et non par zones géographiques (Morando, 2008).

Si les enseignements associés aux musées coloniaux et dispensés en association étroite avec les facultés étaient destinés à illustrer les cours théoriques, ces musées coloniaux étaient également ouverts au grand public. Les expositions coloniales organisées dans certaines villes furent, en quelque sorte, leurs monuments prolongements. Ainsi, il n'est pas possible de déconnecter les musées coloniaux de la diffusion des savoirs.

À la décolonisation, tout ce qui était lié aux colonies, dont ces institutions, n'avait plus de sens et les instituts coloniaux furent supprimés. Les musées coloniaux disparurent. À Marseille, les collections furent dispersées, certains échantillons ont été cédés à d'autres institutions, d'autres jetés, mais un ensemble a été conservé au sein de la faculté où ils sont longtemps restés inaccessibles (Vila, 2023). Malgré ce démantèlement, la recherche se poursuivit, en botanique notamment sur la thématique des plantes utiles avec le « *Laboratoire d'Agronomie Tropicale* » mais sans jamais faire référence aux colonies.

Du fait de l'intérêt scientifique indéniable des collections qui subsistent encore aujourd'hui à Marseille, les échantillons de ce musée colonial se retrouvent aujourd'hui à nouveau mobilisés pour l'enseignement et la recherche.

I. L'enseignement au musée colonial, de sa création à la décolonisation

Lors de la création de l'Institut colonial de Marseille, E. Heckel affiche clairement ses objectifs scientifiques. Il souhaite, d'une part, faire le bilan des richesses naturelles coloniales pour qu'elles prennent place dans le commerce ou l'industrie de la métropole (Vila, 2022) et, d'autre part, constituer des collections servant à instruire par la parole grâce à des chaires d'enseignement colonial. En effet, selon E. Heckel et al. (1900) : « *un enseignement de cet ordre ne peut être fructueux qu'à la condition d'être concret ; de là l'indissoluble connexion qui existe entre la fondation d'un Musée colonial et la création des cours didactiques : l'existence de l'un devant nécessairement impliquer la préexistence de l'autre* ».

Ainsi, E. Heckel démarche activement la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille pour la création de cours coloniaux. Dans une lettre adressée au président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille le 1er décembre 1887, E. Heckel précise que cet enseignement aurait pour objet de faire connaître la valeur et l'utilité de ces produits dans le commerce et l'industrie de la métropole... En se basant sur les collections rassemblées à grand peine dans un Musée colonial, il s'agit pour lui de « *répandre par les yeux la connaissance des produits utiles fournis par nos possessions* » et de « *servir de base à un enseignement oral destiné à faire naître et à éclairer des vocations coloniales...* »

C'est ce qu'a bien compris la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille (CCIM) « *qui, dans un mouvement de générosité... n'a pas hésité à s'imposer les sacrifices pécuniaires nécessaires pour créer, en les confiant uniquement à des universitaires,*

six chaires d'enseignement colonial de divers ordres dans lesquels dominent numériquement l'enseignement consacré à l'histoire des produits végétaux, minéraux et animaux de nos possessions d'outre-mer » (Heckel et al., 1900).

I.1 Un musée colonial pour l'instruction

Cette collection dont on ne connaît pas l'étendue en 1900 a pour origine la propre collection d'E. Heckel ; puis grâce à son initiative, de nombreux dons personnels lui ont été adressés... Le musée (on parle ici du musée colonial scientifique d'Heckel, Vila, 2023) qu'il constitue, fondé en 1893, inauguré en 1896, est d'abord situé au Boulevard des Dames. Il sera par la suite déplacé au 5 Rue Noailles en 1907 avant de prendre définitivement place à la Faculté des sciences de Marseille autour de 1920.

E. Heckel souhaitant faire le bilan des richesses naturelles quelle que soit leur origine, ce musée comporte aussi bien des échantillons de botanique (macro-échantillons, bocaux, herbiers rangés dans les tables-vitrines) que de zoologie (animaux naturalisés, conservés en fluides...), de géologie (roches, minéraux, fossiles) ou d'ethnologie (masques, mobiliers, lances, cannes, javelots...). L'agencement de ces échantillons au sein du musée se voulait géographique, par colonies et non par discipline (en 1920 à la faculté des Sciences).



Figure 1 : Salle de l'Afrique occidentale et équatoriale, vue générale des collections en 1922 à la Faculté des Sciences de Marseille. On y observe le mobilier vitré (armoires et tables vitrines) abritant une grande profusion d'échantillons, mobilier entre lequel de nombreux artefacts notamment d'ethnologie sont affichés sur les murs (carte postale Arecole Marque déposée. 11, Q. de Versailles, Nantes. Faculté des Sciences de Marseille. Musée colonial – Salle de l'Afrique occidentale et équatoriale ; collection personnelle, numérisation Bruno Vila).

Les informations qui accompagnent les échantillons ont été précisées par E. Heckel et al. (1900) : « Toutes ces collections... portent des étiquettes très apparentes indiquant le nom indigène, la famille botanique, le lieu d'origine, le nom scientifique et l'emploi. ». Heckel montre également son plus haut intérêt aux applications dont peuvent faire l'objet les échantillons qu'il étudie dans son laboratoire avec ses collaborateurs. Ainsi, ce musée abrite « ...des produits présentant un intérêt scientifique ou économique... » et dont

« ...beaucoup sont nouveaux et ont reçu une application à l'industrie ou au commerce à la suite des études dont ils ont fait l'objet dans les laboratoires de l'Institut colonial... ». Dans leur notice de 1900, Heckel et al. précisent que ces mêmes produits figurent « ...en collection avec toutes les manipulations industrielles dont ils sont l'objet... ».



Figure 2 : Un exemple d'échantillon mis en collection dans le musée avec son étiquette porteuse des différentes informations (colonie d'origine, famille botanique, numéro d'inventaire) nom latin, nom vernaculaire, usages...). Echantillon d'*Eichornia crassipes* (MCOL 452) provenant de Cochinchine correspondant au produit brut accompagné des produits issus de sa transformation tissé et tressé. Collections de botanique, Musée colonial de Marseille, Université d'Aix-Marseille (Photographie Arnaud Mabilais).

I.2 Mise en place et contenu de l'enseignement colonial

En décembre 1897, E. Heckel demande une subvention à la CCI pour la création d'un cours d'Histoire des produits naturels coloniaux. Dans cette même lettre, il dresse une esquisse du contenu de ce cours qui traitera des matières grasses ; essences, gommes, résines et vernis ; tannants, guttas, caoutchouc, textiles, bois, produits alimentaires... Destiné à la fois aux étudiants et au grand public, E. Heckel propose même que celui-ci soit réalisé par monsieur

Jumelle son très actif collaborateur (Archives CCIMP, MJ 9101) alors professeur-adjoint à la Faculté des sciences.

Après avoir été examinée le 7 décembre 1897, la requête d'E. Heckel est favorablement accueillie le 3 mai 1898 et le 22 novembre de cette même année, le cours prendra place dans l'ancien logement du trésorier au palais de la Bourse (Archives CCIMP, MJ 9101).

Dans sa lettre du 27 avril 1899, E. Heckel souligne que la situation de Marseille est plus avancée que celle de Lyon sur la question.

Ces nouveaux enseignements coloniaux viennent s'ajouter à ceux déjà financés par la municipalité de Marseille qui soutient cinq chaires d'enseignement médical colonial : clinique des maladies exotiques ; pathologie coloniale et bactériologie ; Hygiène, climatologie et épidémiologie coloniales ; matière médicale coloniale et bromatologique coloniale (Archives CCIMP, MJ 9101).

Il est intéressant de souligner qu'E. Heckel recherche des appuis de tout ordre. Ainsi, la CCI conserve des échanges avec le Ministre des colonies (Archives CCIMP, MJ 9101, lettre du 13 mai 1898) qui apporte son soutien à l'organisation de cet enseignement supérieur colonial à Marseille.

Mais E. Heckel poursuit ses efforts pour développer l'enseignement colonial. Selon lui, pour être complet, l'enseignement colonial doit être étoffé. Dans ce même courrier, il liste donc les cours et le budget nécessaires à la création de nouveaux enseignements, tout en assurant la CCI du soutien de l'Université. Il demande de créer cinq autres chaires d'enseignement colonial dont le coût est estimé à 10 000 Fr annuels. Ce sont les chaires de : Législation et économie coloniale, Histoire économique comparée de la colonisation, Histoire du commerce d'exportation et d'importation coloniale, Produits végétaux et animaux et la chaire de Produits minéraux.

Par un courrier daté du 24 avril 1900, le président de la CCI annonce à E. Heckel la création de ces chaires d'enseignement colonial (Archives CCIMP, MJ 9101). La création de ces chaires dont l'enseignement sera professé à la salle des conférences de la CCI s'accompagne de la création d'une section coloniale à l'École Supérieure de Commerce (Klein, 2007). On

note au passage que les trois collaborateurs d'E. Heckel, H. Jumelle (professeur-adjoint à la Faculté des sciences), L. Laurent (professeur attaché à l'institut colonial de Marseille) et H. Jacob de Cordemoy (chef des travaux botaniques à la Faculté des Sciences) sont à la tête d'une chaire d'enseignement.

Cette longue démarche aboutit à la création de diplômes d'Etudes Coloniales.

Ainsi, grâce à la pugnacité d'E. Heckel, se met en place l'enseignement colonial supérieur à Marseille.

I.3 L'exposition coloniale de 1906 et « la mémoire d'un enseignement »

La bibliographie et l'iconographie relatives aux expositions coloniales sont abondantes. Parmi celles-ci figure le rapport général de l'exposition coloniale qui relate la genèse, les différentes étapes de l'élaboration de cette exposition coloniale ainsi que son contenu et les enseignements qui en furent tirés (Charles-Roux, 1907). Dans cette énorme organisation, le musée Colonial eu un rôle modeste en tant que tel et c'est surtout E. Heckel qui fut à la manœuvre comme commissaire général adjoint.

Cette exposition qui recevra plus de 1,8 million de visiteurs s'organise autour de la reconstitution de spectaculaires monuments d'Afrique, d'Asie et d'Océanie qui servent de pavillons dédiés aux différentes colonies. A l'intérieur, on expose les richesses des colonies que la plupart des métropolitains découvrent pour la première fois. Ces richesses sont de tout ordre : naturalistes, ethnologiques et commerciales. À côté des

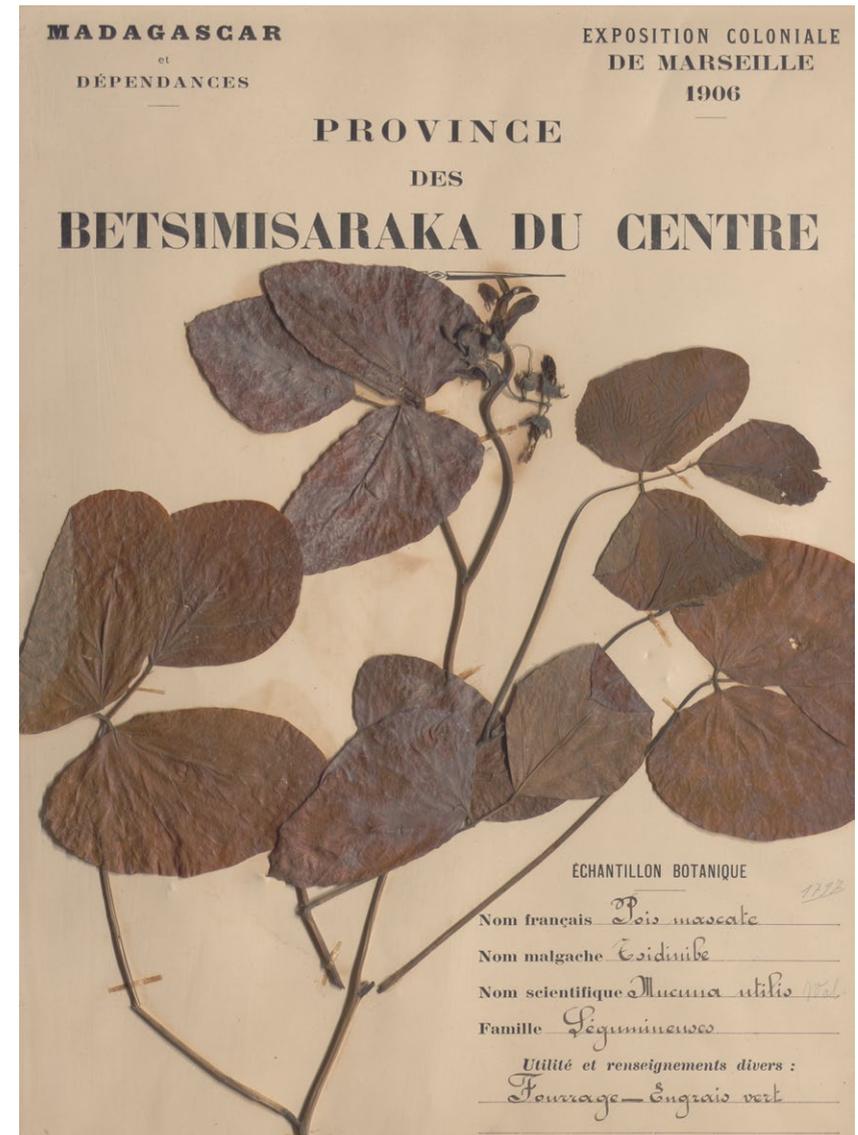


Figure 2 : Échantillon d'herbier de plante utile spécialement récolté pour l'exposition coloniale de Marseille de 1906. *Mucuna utilis* utilisé comme fourrage et engrais vert à Madagascar et dépendances. Collections de botanique, Musée colonial de Marseille, Université d'Aix-Marseille (Numérisation Pascal Faucompré).

ressources naturelles, figurent en bonne place les échanges commerciaux ; ces expositions coloniales restant étroitement liées au monde des négociants et des industriels (Daumalin, 1992).

L'iconographie tout comme le rapport général de l'exposition coloniale de 1906 laissent entrevoir l'organisation méthodique utilisée pour la démonstration des collections (Charles-Roux, 1907) à la fois riches dans la multitude des échantillons exposés (densité) mais également dans leur diversité (des produits bruts aux produits transformés). Cette présentation s'accompagnait parfois de nombreuses illustrations (photographies, plans, graphes...).

Ainsi, selon Jules Charles-Roux, le visiteur devait emporter « *de son passage mieux qu'un souvenir pittoresque, plus qu'un souvenir agréable : il doit garder en lui, au sortir de sa visite la mémoire d'un enseignement* » !

II. De la décolonisation à l'outil scientifique d'aujourd'hui

II.1 La fin de l'Institut et du Musée colonial de Marseille à la Faculté des Sciences

Au moment où la France décolonise massivement, le Musée et l'Institut colonial ne sont plus d'actualité. Alors que le musée colonial constitue une collection qui dépasse dès sa création le simple cadre des sciences naturelles puisqu'il s'ouvre aussi à l'Homme et à sa culture (Sabattini, 2023), il sera dispersé. Sans aucune réflexion sur l'intérêt des très riches collections rassemblées pendant environ 70 ans dans plusieurs grands domaines scientifiques, le musée colonial est démantelé en quelques jours en 1962. Alors qu'on aurait pu adjoindre la botanique dans l'herbier, les naturalisés, les squelettes... en zoologie, la minéralogie... en géologie... les collections sont jetées et dispersées. Seuls quelques ensembles échappent à ce funeste sort : des lots partent à la chambre de commerce de Marseille, au muséum d'Histoire naturelle de Marseille et au musée de l'Homme à Paris. Seule une partie des collections est conservée sur place à la Faculté des Sciences et tombe dans l'oubli.

Malgré tout, la recherche se poursuit sur les plantes « utiles » issues de ces anciennes colonies consécutivement à la création du Laboratoire d'Agronomie Tropicale. Les collections qui y sont assemblées sont très étroitement apparentées à celles du Musée colonial mais sans aucune référence d'ordre colonial.

II.2 Nouvelles mobilisations de ces collections par la recherche, l'enseignement et la diffusion des connaissances

Pendant de nombreuses années, ce musée et les échantillons qui ont échappés au démantèlement sont restés dans l'indifférence. Malgré ce démantèlement, une proportion non négligeable d'échantillons est conservée dans le laboratoire de botanique de la faculté des Sciences de Marseille, son lieu d'origine. Une partie des herbiers du musée colonial intègre alors l'herbier de la Faculté tandis que du mobilier et des échantillons sont conservés séparément dans une salle du laboratoire de botanique. Quelques échantillons de zoologie et de géologie intègrent ces collections respectives. C'est la collection de botanique qui offre actuellement le lot le plus important d'échantillons toujours conservés dans les meubles d'origine. Ce musée constitue aujourd'hui une pièce unique présentant une large gamme d'échantillons d'éléments bruts jusqu'aux produits finis essentiellement du monde végétal.

Ces collections, constituées il y a plus d'un siècle, présentent aujourd'hui un grand intérêt pour différentes disciplines comme l'écologie, la systématique, l'histoire des sciences. En écologie, de nombreux bouleversements sociétaux et environnementaux majeurs ont considérablement modifiés les écosystèmes et les sociétés. Ainsi, leur mobilisation est indispensable dans le cadre de l'étude des changements globaux et notamment changements climatiques et de l'érosion de la biodiversité. Les collections constituent

également des témoignages très précieux de l'histoire contemporaine. Elles constituent des traces de l'histoire de la colonisation-décolonisation, en histoire des sciences.... Ainsi, le musée colonial forme un outil moderne mobilisable dans le cadre de recherches et d'enseignements variés.

En matière de recherche

Plusieurs articles de cet ouvrage témoignent de l'intérêt des collections dans diverses disciplines (Hardion *et al.*, 2023 ; Robles *et al.*, 2023 ; Vila et Callmander, 2023 ; Vila et Robles, 2023). Plus que jamais, les collections du Musée colonial constituent un fond incontournable pour la recherche scientifique. En effet, de très nombreux travaux réalisés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle ont donné lieu à la collecte d'échantillons qui témoignent de l'état de ces écosystèmes à cette époque mais ont aussi permis de décrire la biodiversité de pays inconnus ou peu connus scientifiquement. Actuellement, Les chercheurs viennent consulter ces collections afin notamment de décrire et mettre à jour les diverses flores des zones intertropicales, hotspots de biodiversité à l'échelle mondiale.

En matière d'enseignement

Les mobilisations possibles des collections du musée dans les enseignements universitaires sont nombreuses et variées. En effet, le musée renferme actuellement plus de 500 échantillons depuis les produits bruts jusqu'aux produits transformés couvrant de nombreuses thématiques allant des usages alimentaires à la pharmacopée en passant par les applications industrielles, l'artisanat sans oublier l'ethnologie.

Au début du XX^e siècle, le musée colonial

permettait d'illustrer la diversité des colonies que les métropolitains ne connaissaient pas. Comme le disait E. Heckel, il donnait à voir l'extraordinaire : coco-fesse, cristaux géants de Madagascar, paresseux... Aujourd'hui, il reste tout aussi mobilisable dans ce domaine à la fois auprès du grand public que des étudiants. C'est ainsi que, progressivement, le musée colonial a été réintégré dans les parcours d'enseignements en fonction des objectifs pédagogiques.

Il en résulte que les collections du musée colonial sont activement mobilisées dans l'offre de formation de l'Université Aix-Marseille. C'est le cas des parcours « Homme et environnement » et « Bioeco » la licence SVT qui présentent plusieurs Unités d'Enseignements de la Licence (de la L1 à la L3) mobilisant les collections pour illustrer les enseignements théoriques lors de séances de Travaux Pratiques. Il s'agit en particulier des Unités d'Enseignement « Biologie de l'environnement 1 » et « Biologie de l'environnement 2 » au sein du parcours Homme et environnement et de l'unité d'enseignement « Biodiversité » pour le parcours Bioeco. Au sein de ces UE, les collections illustrent les thématiques de systématique (description des espèces, notion de type...), biodiversité (faune, flore, hotspots, endémisme, érosion, régression, invasion, extinction...), relations Homme - plantes (domestications, usages...). À l'issue de ces visites, deux étudiants motivés ont réalisé un important travail d'illustration et de notices scientifiques (Figure 4). Ce travail a été publié sous forme d'une notice (Aureglia *et al.*, 2021). En zoologie en particulier, la constitution des collections du musée a permis de réunir des spécimens rares, aujourd'hui mobilisables dans le cadre des TP



Figure 4 : Exemple d'un dessin et d'une notice, celle du *Jatropha mahafalensis* Jumelle et Perrier, 1910, parues au sein du livret (*in* Les trésors de l'ancien musée colonial de Marseille. Louis Aureglia, Jean-Baptiste Guy et Bruno Vila. Marseille, 2021.)

Conclusion

pour illustrer des adaptations particulières ou certains groupes systématiques non présents en Europe.... Une note publiée au sein du carnet de recherche TrésorAMU¹ lors du prêt d'échantillons du Musée colonial de Marseille pour l'exposition « Le temps de l'île » (section « les îles de la connaissance ») organisée par le MUCEM en 2019 illustre parfaitement le contenu qui peut être développé et illustré par l'intermédiaire de ces collections. Celui présenté dans cette note traite de la notion d'île en biologie et ses corollaires.

Dans une autre licence : la licence Sciences et Humanités, les collections du musée colonial sont utilisées dans un tout autre cadre dans l'UE Nature et culture de la mention (L2) qui aborde notamment les thématiques des sociétés humaines et animales, l'idée de nature à l'âge classique et à l'âge moderne... L'intégration du musée colonial au sein de l'UE rentre dans la thématique de l'idée de la nature : comment à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle la nature était appréhendée, quelles utilisations des matières végétales, usages en cours et usages abandonnés, liens nature/homme à travers la domestication... le tout resitué dans un cadre systématique et écologique.

À ces enseignements très académiques s'ajoutent des visites et ateliers sur les collections du Musée colonial comme la visite de Master en histoire et des Écoles d'été sur des thématiques variées.

En matière de diffusion des connaissances auprès du grand public

Les collections sont régulièrement ouvertes au

grand public - scolaires, collégiens et lycéens et adultes - lors de portes-ouvertes. L'objectif est de faire découvrir au public non plus les produits des colonies mais les plantes utiles à l'homme. Différentes thématiques comme celles développées dans les enseignements universitaires peuvent être abordées et adaptées aux différents publics : usages passés, usages actuels ; domestication des plantes...

Avec l'Institut et le Musée Colonial, nos prédécesseurs (les universitaires et plus particulièrement E. Heckel et H. Jumelle) ont créé un lieu de recherche fondamentale notamment sur la biodiversité, la chimie, la systématique... et un lieu de recherche appliquée sur l'utilisation et la valorisation des produits issus des colonies afin de les faire connaître dans le cadre d'activités scientifiques et économiques avec un lien étroit avec le commerce et l'industrie.

En raison des difficultés d'accession à la connaissance à la fin du XIX^e siècle, cet Institut et ce Musée connurent un grand succès, scientifique et populaire. Outre le musée, véritable vitrine des richesses coloniales, E. Heckel s'assura de la diffusion des savoirs scientifiques au sein d'une revue, les annales du musée colonial de Marseille qui paraîtront pendant presque 70 ans et aujourd'hui numérisées et disponibles à la bibliothèque de l'Université d'Aix-Marseille (Faucompré et Vila, 2023).

Ces scientifiques ont également décrit et illustré la biodiversité de ces très riches colonies situées dans les zones intertropicales, aujourd'hui toutes considérées comme des hotspots de biodiversité. En ayant constitué des collections, ils procurent aujourd'hui aux scientifiques un matériel d'étude irremplaçable pour les recherches actuelles.

Enfin, pensé au départ comme un élément indissociable de l'enseignement, le musée colonial a conservé plus d'un siècle après sa création tout son intérêt pédagogique avec des thématiques d'enseignement renouvelées. Son contenu tout comme l'histoire même de l'institution et de ses collections s'avèrent une source d'enseignement varié et d'actualité.

¹ <https://tresoram.u.hypotheses.org/2214>

Archives CCIMP

- 1895-1925. MJ 9101 : Cours coloniaux ; musée et Institut colonial de Marseille.

Aureglia L., Guy J-B., Vila B.

- 2021. Les trésors de l'ancien musée colonial de Marseille – De l'échantillon au dessin. Editeur LPED. 31 pages.

Charles-Roux

- 1907. Exposition coloniale nationale de Marseille 15 avril-18 novembre 1906. Rapport général. Édition : Marseille : Barlatier, 403 pages.

Chauvet M.

- 2008. Origine et histoire des plantes de grandes cultures. *In*: Hallé F. & Lieutaghi P. Eds., Aux origines des plantes. Des plantes et des hommes: 42-63. Fayard, Paris.

Daumalin X.

- 1992. Marseille et l'Ouest Africain *in* Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille, Tome VIII. Éditeur Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, Marseille. 475 pages.

Faucompré P. et Vila B.

- 2023. La mise en correspondance de l'herbier et de la flore des Antilles françaises du Père Antoine Duss : illustrer pour documenter. *Les Impromptus 7 : 68-84.*

Hardion L., Martinez Martin M., Haan-Archipoff G.

- 2023. Les collections d'herbier, un outil pour la recherche essentiel en systématique et émergeant dans les sciences de l'environnement. *Les Impromptus 7 : 28-41.*

Heckel E., Jumelle H., Jacob de Cordemoy H., Laurent L. et Eberlin

- 1900. Notice sur le Musée et l'Institut Colonial de Marseille publié à l'occasion de l'exposition universelle de 1900 par Paris. Imprimerie typographique Henri Roberge. 235, Rue du Faubourg Saint-Martin. 108 pages

Klein JF.

- 2007. Pour une pédagogie impériale? L'école et le Musée colonial de la Chambre de commerce de Lyon (1890-1947) ». *Outre-Mers, revue d'Histoire*, 2007-2; n°356-357; p. 35-61.

Lieutaghi P.

- 2008. Introduction. *In* Hallé F. & Lieutaghi P. Eds., Aux origines des plantes. Des plantes et des hommes: 10-19. Fayard, Paris.

Morando L.

- 2008. Les Instituts coloniaux de province (1893-1940) : une action efficace ? *In* : L'esprit économique impérial (1830-1970). Groupes de pression & réseaux du patronat colonial en France & dans l'empire. Paris : Société française d'histoire d'outre-mer, 2008. pp. 195-224. Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 6.

Robles C., Marco A., Berthoux C. et Vila B.

- 2023. Documenter et analyser les changements écologiques, paysagers et socio-urbanistiques d'un site urbain marseillais à partir des herbiers. *Les Impromptus 7 : 54-66.*

Sabattini B.

- 2023. Le musée colonial de Marseille, du projet scientifique initial à la découverte des cultures de l'Empire. *Les Impromptus 7 : 240-261.*

Vila B.

- 2023. Histoire de l'ancien Musée colonial de la Faculté des Sciences de Marseille. *Les Impromptus 7 : 130-146.*

Vila B. et Callmänder M.

- 2023. L'herbier de Jumelle - Perrier de la Bâthie, une référence pour la connaissance de la flore de Madagascar. *Les Impromptus 7 : 42-42.*

Vila B. et Robles C.

- 2023. Le musée colonial de Marseille: enseignements passés et actuels. *Les Impromptus 7 : 224-239.*

Chapitre 15

Le Musée colonial de Marseille, du projet scientifique initial à la découverte des cultures de l'Empire



B. Sabattini

Aix Marseille Univ., CNRS,
CCJ, Aix-en-Provence,
France

Donateurs

Marseille

Ethnographie

Naturalia

Parcours
d'homme

Musée

Colonel Pelletier

Parcours d'objets

Introduction

Pour proposer une réflexion sur les processus d'appropriation passés et actuels, il faut d'abord comprendre les objectifs poursuivis par ceux qui ont contribué à l'enrichissement de ces collections, notamment au moment de leur constitution. Ceci s'avère possible en distinguant notamment ce qui ressort du projet scientifique initial de ce qui relève des aventures individuelles des donateurs : certains n'ont pas seulement participé à la collecte des « ressources de nos colonies », ils ont aussi découvert et su apprécier différentes facettes des civilisations des peuples de l'empire français, au point de se les approprier. C'est ce que par commodité nous regrouperons sous le terme de « collections ethnographiques » puisque c'est sous le terme de « produits ethnographiques », qu'ils sont présentés dans le premier numéro du journal *L'Expansion coloniale*, après le développement consacré à la description de l'agencement des produits des trois règnes : « À côté sont les produits ethnographiques de nos colonies françaises c'est-à-dire tous les ustensiles anciens et nouveaux soit d'ordre économique, soit d'ordre domestique : vêtements, chaussures, coiffures, soies, dentelles, pagnes, objets de ménage, vannerie, modèles de case et de paillotes céramiques, instruments agricoles, engins de chasse et de pêche, armes de guerre, instruments de musique, pirogues, fétiches et amulettes, etc. » (*L'Expansion coloniale*, 1^{er} décembre 1907).

Dans ce cas, on a bien l'impression de « l'accumulation élargie au profane » dont parle Jean-Michel Léniaud (Léniaud, 1992) et nous verrons que ce sentiment provient de l'hétérogénéité apparente des « produits ethnographiques ». Cette hétérogénéité est due à l'absence d'une conception taxinomiste contrairement aux ressources des trois

règnes dont la collecte a été organisée systématiquement en vue de fournir les spécimens ou les échantillons nécessaires aux manipulations des travaux pratiques des cours coloniaux organisés par l'Institut colonial comme de ceux de la section coloniale créée en 1900 à l'École supérieure de Commerce Marseillaise : « Un enseignement de cet ordre ne peut être fructueux qu'à la condition d'être concret ; de là l'indissoluble connexion qui existe entre la fondation d'un Musée colonial et la création des cours didactiques : l'existence de l'une devant nécessairement impliquer la préexistence de l'autre. » (Heckel, 1900).

Cette note propose donc, au travers de plusieurs exemples de collecteurs-donateurs, de retracer la constitution des collections de l'ancien musée colonial au cours de ses premières années et les processus d'appropriation passés associés.

I. Les collections d'Heckel ou l'ambition d'un inventaire des ressources naturelles

Le but initial était de répertorier les ressources naturelles de l'Empire colonial pour en étudier les différentes potentialités et cette idée directrice se retrouve très clairement dans les principes muséographiques : on présentera ainsi dans les collections minéralogiques le métal à côté du minerai brut et pour la flore, la ramie et ses produits dérivés. Dans la notice explicative de 1900, la présentation des bois révèle parfaitement cette volonté de présenter une documentation concrète aussi exhaustive que possible : « Les bois sont présentés sous leurs trois conditions, quand ils sont susceptibles de servir à la menuiserie ou à l'ébénisterie : 1° à l'état brut, le plus souvent de forts billots de 1 mètre de haut représentant le tronc naturel, puis 2° au sommet du tronc une coupe transversale

donnant la section brute polie ; enfin 3° une deuxième section verticale est vernie. Les collections de bois de la Nouvelle-Calédonie (très riche), de la Côte d'Ivoire et celles de la Réunion se présentent dans ces conditions. On peut ainsi, à la fois reconnaître l'aspect normal du tronc, et apprécier la beauté plus ou moins grande du bois » (Heckel, 1900).

Une note infrapaginale précise d'ailleurs : « À chaque espèce de bois correspond dans l'herbier un échantillon des autres parties de la plante (feuilles, fleurs, fruits) ». Rappelons que lors du déménagement de 1907 les herbiers qui font partie des collections du Musée ont gardé leur place dans les étagères des tables-vitrines (Figures 1 et 2).



Figure 1 : Salle de Madagascar et de la Réunion du Musée colonial à la faculté des sciences en 1922 (Carte postale Arecole, collection personnelle Bruno Vila, numérisation Bruno Vila).

II. La mission du Dr André Rançon en Haute-Gambie (1891-1892) : des préoccupations scientifiques à la curiosité ethnographique



Figure 2 : Galerie des collections générales du Musée colonial à la faculté des sciences en 1922 (Carte postale Arecole, collection personnelle Bruno Vila, numérisation Bruno Vila).

Le fond originel des collections est constitué par la collection Heckel, mais le savant n'a eu de cesse de chercher à compléter celui-ci. Ainsi, plusieurs missions spéciales en Afrique (Dr Rançon), en Guyane (Geoffroy) ou en Nouvelle Calédonie (Jeanneney) ont fortement contribué à l'enrichissement des collections tout en participant à l'effort de recherche appliquée comme nous allons le voir à partir de l'exemple

de la Mission au Soudan. Par la suite, grâce au vaste réseau de correspondants établis dans tout l'empire comme aux dons d'industriels ou de négociants, Heckel réussira à accroître le nombre d'objets présentés au point que dès 1900, les vitrines envahissent l'entrée et les couloirs du boulevard des Dames. Le déménagement rue Noailles ne résoudra qu'en partie le problème du manque de place.

Le docteur Rançon rédigea un premier récit de cette mission pour la revue créée par Édouard Charton *Le Tour du Monde* (Rançon 1893). Ce copieux article de près de 90 pages fut diffusé en 9 épisodes. Il fut ensuite repris et complété par l'auteur pour les *Annales du Musée Colonial de Marseille* sous le titre *Dans la Haute-Gambie, Voyage d'exploration scientifique* (Rançon, 1894). Outre ce récit, Rançon publia l'année suivante une série d'articles dans le *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux* sur la flore de la région (Rançon, 1895).

André Rançon s'était vu confier une mission dont l'objectif découlait de précédentes recherches menées par le Professeur Heckel, comme il l'a écrit lui-même au début de son récit : « Par décision de M. le sous-secrétaire d'État des colonies en date du 16 mars 1891, j'avais été chargé d'une mission scientifique dont le principal objet était de rechercher au Soudan Français les végétaux à gutta-percha et d'en faire une étude aussi complète et aussi consciencieuse que possible. Muni d'instructions détaillées, bien outillé, et après avoir reçu, à Paris, au Muséum d'histoire naturelle auprès de M. le professeur Cornu, et, à Marseille, à la Faculté des sciences, sous la savante direction de M. le professeur Heckel, l'éducation technique indispensable pour accomplir les travaux qui m'étaient confiés, je m'embarquai à Bordeaux, le 20 avril ».

Il rentrera en France le 18 juin suivant et comme le souligne le Professeur Heckel qui en rédige l'introduction, son ouvrage permet au lecteur de juger « à quel point M. le Dr Rançon, par les résultats de sa mission, a dépassé les espérances de ceux qui la lui confièrent et

combien il a su élargir le cadre restreint du programme qui lui était tracé. »

En effet, loin de se contenter d'étudier les végétaux à gutta-percha susceptibles de pallier la progressive extinction de cette essence dans les Iles de la Sonde, André Rançon s'intéressa à l'ensemble de la « flore utile » de la région parcourue. Dans sa monographie, le chapitre VII sur les végétaux produisant du caoutchouc et de la gutta percha ne représente qu'une vingtaine de pages sur un total de 152 (Rançon, 1894). Surtout, son récit permet de constater qu'à côté de l'étude scientifique de la flore de la région explorée, il recueille nombre d'observations de type ethnographique comme par exemple l'utilisation du mil à des fins tinctoriales : « Des feuilles et des tiges de certaines variétés, le baciba et le guessékélé, par exemple, les forgerons retirent, je ne sais trop par quel procédé, une belle couleur rouge vineux, qui leur sert à teindre les pailles avec lesquelles ils tressent leurs corbeilles, leurs chapeaux et les paillasons destinés à couvrir les calebasses » (Rançon, 1893).

On peut penser que c'est cet intérêt pour les artefacts tirés des plantes qui l'a poussé ainsi à rapporter les 2 chapeaux désormais conservés au Musée du Quai Branly (Figure 3).



Figure 3 : Chapeaux de la mission Rançon. Musée du Quai Branly (Inv. 71.1962.80.11 et 71.1962.80.12).

Plus surprenant apparaît le long excursus consacré au balafon à propos de la sérénade offerte par le chef du village de Sini le 27 octobre 1891 : « À quatre heures du soir, Massa-Ouli m'envoya son tam-tam et je fus obligé, pour lui être agréable, d'assister à la sérénade qu'il me donna devant notre logement. Très curieux ce tam-tam. Il se compose de tambourins et de balafons et les airs que jouent les artistes ne manquent pas d'un certain agrément. Quiconque a entendu le balafon ne peut oublier les sons harmonieux que rend ce primitif instrument, et la virtuosité, si je puis parler ainsi, dont font preuve ceux qui en jouent. Tout le monde connaît le tambourin des peuplades africaines. Il n'en est pas de même du balafon. Aussi croyons-nous devoir en donner ici une description détaillée. Je crois donc devoir rapporter textuellement ce que j'écrivais à ce sujet, sur les lieux mêmes, dans mes notes journalières. » (Rançon, 1894).

Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres de

la diversité des annotations présentes dans l'ouvrage publié en 1894 et l'on aimerait ainsi disposer de l'inventaire détaillé des dons du Médecin principal des Colonies au Musée de Marseille. Nous ne possédons malheureusement que l'indication très brève de la notice de 1900 : « Géologie, histoire naturelle, ethnographie : mission au Soudan ». On peut cependant se faire une idée des « produits ethnographiques » à partir des 31 objets que le Musée de l'Homme a récupérés en 1962 et qui sont maintenant au Musée du Quai Branly. Si les armes prédominent, on notera un nombre important de Calebasses dont l'une (inv. 71.1962.80.8) a conservé une étiquette intéressante : elle porte en dessous de l'en-tête « Musée colonial de Marseille » « collection de Calebasses du Soudan », puis « Mission Rançon ». Il s'agit là pour la plupart d'ustensiles de cuisine, vase, cuiller ou plat (pour le couscous en particulier à en juger par le nombre de fois où elles apparaissent pour cet usage dans le récit de voyages ; Figure 4).

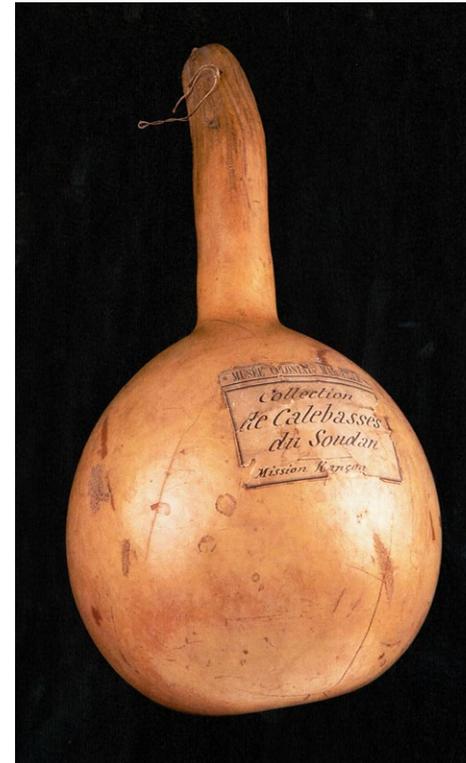


Figure 4 : Calebasse et son étiquette. Musée du Quai Branly (inv. 71.1962.80.8)

Un couteau faucille et une planche - râpe documentent les travaux agricoles ou domestiques tandis que le tabouret (inv. 71.1962.80.1) est sans doute le petit tabouret réservé aux femmes à propos duquel Rançon raconte une anecdote visant à illustrer les pratiques superstitieuses des africains, même chez ceux qui avaient longtemps vécu avec les Européens « Dans la case où j'étais logé à Demba-Counda se trouvait un de ces petits tabourets sur lesquels les femmes ont l'habitude de s'asseoir. Je ne sais à quel moment je dis à

Almoudo de s'y asseoir. Je le vis alors examiner attentivement cet escabeau et cracher ensuite légèrement dessus. Je lui demandai les motifs de cette nouvelle pratique. Ce à quoi il me répondit : « Ces sièges ne sont faits que pour les femmes, et si un homme s'assoit dessus sans y avoir préalablement craché, tous les enfants qu'il aura dans la suite seront sûrement des filles. » Or, comme Almoudo venait de se marier, on comprendra aisément que comme tout bon noir, son unique désir était de voir ses fils perpétuer sa race et son nom. Je me suis souvent demandé quels pouvaient être les motifs de cette étrange superstition. Je n'ai jamais pu, malgré mes recherches, en avoir une explication satisfaisante. » (Figure 5 ; Rançon 1894, p.168).



Figure 5 : Tabouret. Musée du Quai Branly (inv. 71.1962.80.1).

Au-delà de ces jugements de valeur qui témoignent des préjugés de beaucoup des hommes qui contribuèrent au travail de collecte et d'enrichissement du Musée colonial de Marseille, l'exemple du docteur Rançon et de sa mission au Soudan illustre parfaitement le processus qui mène de l'exploration scientifique des ressources de

l'Empire à la découverte ethnographique des cultures des peuples y habitant, découverte qui pousse ces mêmes explorateurs scientifiques à rapporter de leurs voyages les objets plus ou moins hétéroclites qui avaient éveillé leur curiosité.

C'est ce que nous voudrions étayer en revenant sur deux figures de donateurs apparaissant dans la liste de 1900, le colonel Pelletier et Jean Rouët.

III. Des donateurs au profil diversifié : le colonel Pelletier, un officier de l'infanterie coloniale

Le point de départ de l'enquête sur ce donateur, représentatif du rôle joué par les officiers de l'infanterie coloniale, est l'apparition du nom du « Colonel Pelletier » sur plusieurs échantillons conservés à l'Université Aix-Marseille, parmi lesquels un échantillon de cannelle est particulièrement intéressant parce qu'il a conservé intactes deux étiquettes (Figure 6) sur lesquelles on pouvait lire :

- Sur la première : Musée colonial de Marseille, Annam, Cannelle du Tonkin, Don du Colonel Pelletier, Cette cannelle sert à payer l'impôt au Nga An (Annam) ;

- Sur la seconde : Indochine, *Cinnamomum obtusifolium*, Lauracées, Cannelle, Annam (Nghé An) avec un numéro 333 d'une autre main.

Ce numéro permet de retrouver notre échantillon dans le second volume du *Catalogue descriptif des collections botaniques* dédié aux collections provenant d'Indochine (Jumelle, 1930) et replace ainsi notre échantillon dans la partie VI de cet ouvrage : plantes à condiments et à aromates, à la suite du numéro 329. — *Cinnamomum obtusifolium* ; écorces de cannelle. — Lauracées. — Annam où Henri Jumelle présente le cannellier d'Indochine, sa répartition géographique, précisant en outre qu'« une partie de la récolte est prélevée comme part royale ».

Et on retrouve le Colonel Pelletier dans la liste des donateurs : « M. le Colonel Pelletier, français, colonel infanterie marine : Bois, armes, ethnographie et histoire naturelle de : Calédonie, Chine, Tonkin » (Heckel, 1900).



Figure 6 : Échantillon de cannelle conservé à l'Université d'Aix-Marseille (MCOL 480) collectée par le colonel Pelletier et conservée dans les collections du musée colonial de l'Université d'Aix-Marseille (Photographie Arnaud Mabilais)

La diversité des provenances géographiques des objets ne surprend pas dans la mesure où les officiers de l'Infanterie coloniale changeaient régulièrement d'affectation (tour colonial). On retrouve ici aussi une typologie variée où, à côté de « bois » et « histoire naturelle », sans doute des échantillons fournis comme correspondant de l'Institut et du Musée, sont notés « armes » et « ethnographie » dont on peut penser qu'ils sont le résultat des acquisitions personnelles du colonel Pelletier en fonction de ses curiosités ou de ses centres d'intérêt.

La Notice de 1900 permet de préciser un peu plus certains de ces dons. En ce qui concerne les bois, on apprend ainsi qu'il s'agit d'échantillons visant à documenter les espèces présentes en Nouvelle Calédonie : « En outre, autour des vitrines horizontales, sont rangés des billots de bois variés, préparés et envoyés sur les ordres du colonel Pelletier. Ces billots, d'une hauteur de 1 mètre environ, sont fendus suivant le diamètre, sur une partie de leur longueur, et vernis sur la tranche. On peut ainsi, à la fois reconnaître l'aspect normal du tronc, et apprécier la beauté plus ou moins grande du bois. »

Il s'agit bien là d'un relais officiel : c'est sans doute en tant que commandant des troupes coloniales stationnées dans cette colonie que le colonel Pelletier peut prélever et envoyer à Marseille les échantillons de bois afin de pouvoir les présenter au public dans l'espace consacré à cette colonie. On renverra à la présentation générale des bois citée en début d'article où était d'ailleurs soulignée la richesse des échantillons de Nouvelle Calédonie.

Un autre passage de cette *Notice* éclaire en revanche les « produits ethnographiques » légués par le colonel. Lors de la présentation de

la partie du Musée consacrée à l'Asie (Jumelle, 1931) : « Ici encore, le Musée colonial est redevable au colonel Pelletier de très nombreux objets. Tous proviennent du pays de Muong. Ce sont des poteries, des vases, des étoffes, des vêtements, des instruments de musique, un canot et des reproductions en miniature des divers véhicules en usage dans le pays. »

Parmi les 238 objets asiatiques provenant du Musée de Marseille et conservés au Musée du Quai Branly, deux des objets donnés par le colonel ont pu être sûrement identifiés grâce à la conservation de leur étiquette d'origine où apparaît le nom du donateur (inv. 71.1962.3.16 et inv. 71.1962.3.19.1-2 ; Figure 8). On notera que si l'une des notices du Quai Branly reprend l'indication de provenance, l'autre n'en fait pas état. Il s'agit en fait d'un bonnet de cérémonie (inv. 71.1962.3.16 ; Figure 7) et d'« ornements de coiffure pour les mandarins annamites » (inv. 71.1962.3.19.1-2 ; Figure 8) - pièces du bien connu bonnet à ailettes (*Mu Canh Chuôn*). On peut se demander si les deux instruments de musique (inv. 71.1962.3.145 Em et inv. 71.1962.3.233 ; Figure 9) comme les navettes à tisser (inv. 71.1962.3.108 et inv. 71.1962.3.109.1-2) explicitement identifiés comme relevant de la culture Muong ne pourraient pas faire partie eux aussi des objets donnés par le colonel.

Il faudrait mener une enquête dans les archives du Musée du Quai Branly afin de confirmer que les différentes pièces d'armure de cour (inv. 71.1962.3.26.1 à inv. 71.1962.3.26.11) provenant de la dispersion des collections de Marseille sont des vestiges du don Pelletier. On remarque en effet que la *Notice* de 1900 ne fait état que d'un seul donateur d'objets provenant de Chine : le Colonel Pelletier. La photo de l'entrée du Musée colonial de la rue



Figure 7 : Bonnet de cérémonie. Musée du Quai Branly (inv. 71.1962.3.16).



Figure 8 : Ornements de coiffure. Musée du Quai Branly (inv. 71.1962.3. 19.1-2).



Figure 9 : Instruments de musique. Musée du Quai Branly (inv. 71.1962.3.145 Em et 71.1962.3.233).

Noailles (Figure 10) n'est malheureusement pas assez nette pour distinguer si l'une des deux armures qui accueillait les visiteurs est celle du Quai Branly. Si c'était le cas, nous aurions là une indication intéressante sur les « armes » rapportées d'Indochine par l'officier de l'infanterie coloniale.

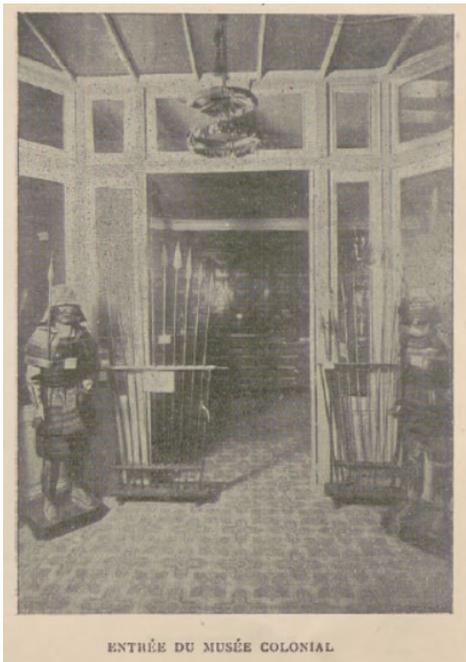


Figure 10 : Entrée du Musée colonial de la rue de Noailles in *L'expansion coloniale*, *Bulletin de l'Institut colonial Marseillais*, 1^{er} décembre 1907, 1^{ere} année n°1, p.5. téléchargeable sur le site¹

Reste à expliquer comment ce Saint-Cyrien, né à Saintes le 17 juin 1848, sorti de l'école dans le corps des chasseurs et ayant rejoint

l'infanterie de marine en 1878, a pu nouer des liens avec l'Institut colonial marseillais et devenir un des donateurs du Musée colonial. C'est dans les entrefilets du journal *Le Petit Marseillais* du 9 mai 1887 que l'on trouve des éléments de réponse. On commencera par citer celui qui témoigne le mieux des relations entre la société marseillaise et l'officier : « *Les nombreux amis que M. Pelletier (Isidore Charles), chef de bataillon au 1^{er} régiment d'infanterie de marine, compte à Marseille, apprendront certainement avec le plus vif plaisir que, par décret du 5 mai courant, cet excellent officier supérieur a été nommé au grade de lieutenant-colonel. Depuis plus de trois ans, M. Pelletier est au Tonkin, où sa brillante conduite l'a plusieurs fois déjà signalé à l'attention de ses chefs ; l'avancement qu'il vient d'obtenir, et auquel nous applaudissons, est donc justement mérité.* »

Cette promotion apparaît ainsi comme la juste conclusion de sa participation à la campagne de pacification de la vallée du Fleuve Rouge où il s'illustre entre autres par la prise de Lao Kai. Il est possible de mieux préciser son rôle grâce à la citation à l'ordre du jour du corps expéditionnaire, rappelée dans l'article que lui consacre la revue *L'Armée coloniale* le 21 février 1892 : « *Placé, en septembre 1886, à la tête de la région du Haut-Fleuve Rouge envahie par les Pavillons noirs, a fait preuve pendant huit mois, dans ce commandement, des qualités militaires les plus brillantes ; a, par une série d'opérations intelligemment préparées et habilement conduites, affranchi du joug des Chinois, un vaste territoire ; a rendu ainsi des services éminents à la cause française en Extrême-Orient.* ».

Durant son séjour en Indochine, Isidore Charles eut à remplir des tâches non militaires comme le prouve l'apparition de son nom dans la liste des premiers membres du « Comité permanent d'étude des questions agricoles, commerciales et industrielles » (*Le Moniteur de l'Annam et du Tonkin*, 1886). Ainsi s'explique la collecte des échantillons de cannelle dans les différentes provinces du Tonkin, comme la place occupée par les objets du pays Muong parcouru en tous sens lors des opérations militaires, ou encore l'apparition d'armes chinoises ou tonkinoises.

Si ce séjour au Tonkin et dans la zone frontière avec la Chine et le Laos marque une étape importante de sa carrière, le lieutenant-colonel sera par la suite envoyé comme commandant des troupes stationnées en Martinique, puis en Nouvelle Calédonie. C'est à Marseille qu'il meurt à la Villa Marguerite le 31 octobre 1898, des suites d'une maladie contractée aux colonies : l'article que publie *Le Petit Marseillais* (1898) nous apprend qu'il faisait partie du cercle proche de la famille de Léon Cheuret dont Gustave Toussaint Bourrageas, le Directeur du quotidien, avait épousé la fille. Si l'on ajoute que le journal apparaît dans la liste des Donateurs en espèces du Musée colonial, on peut mieux saisir le processus d'intégration de ce donateur dans le cercle gravitant autour de l'Institut colonial.

¹ https://odyssee.univ-amu.fr/files/original/2/339/BUSC_49782-Expansion-coloniale_1907_01.pdf.

IV. Des donateurs au profil diversifié : Jean Rouët, de la culture du riz à la civilisation indochinoise

Toujours parmi les donateurs du Musée colonial, une figure de colon émerge, celle de Jean Rouët. Il apparaît en effet dans un passage de la description des collections asiatiques comme dans la liste des donateurs de la *Notice* de 1900 :

M. Rouët,
français,
fonctionnaire des postes au Laos ;
Ethnographie : Annam et Cambodge.

Avec lui, le profil change totalement. Il ne s'agit plus d'un correspondant participant à l'œuvre commune de collecte comme dans les cas précédents de l'explorateur ou du militaire, mais d'un colon bénéficiant des résultats des recherches menées par l'Institut colonial. Même si Jean-Baptiste-Félix Rouët a en effet occupé plusieurs postes de fonctionnaire des postes et télégraphes en Indochine comme en Algérie (*Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, 1898, 1899), il semble avoir très tôt décidé de s'installer comme colon et à partir de sa retraite (*Bulletin officiel de l'Indochine française*, 1904), il consacra une grande partie de son temps à cette sphère d'activité : en 1899 déjà, lors de son admission à la Société de géographie commerciale de Paris, il est présenté d'abord comme « propriétaire à Tu Xu (Quang Ngai, Annam) », sa fonction de commis aux postes et télégraphes en Algérie ne venant qu'en second lieu (*Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1899). Il s'engage dans de nombreux organismes liés au monde agricole : secrétaire et trésorier de l'assemblée générale des planteurs de 1906, secrétaire archiviste à la chambre d'agriculture du Tonkin en 1907 (Dabat, 2016).

Les liens avec la recherche fondamentale apparaissent dans un article publié dans *l'Avenir du Tonkin* du 18 mai 1906 portant sur

deux nouvelles variétés de pommes de terre *Solanum commersonii* (Uruguay) et *Solanum maglia* (Chili) qui pourraient être acclimatées en Indochine. Après la présentation de leurs qualités respectives, l'article s'achève en renvoyant les intéressés à « M. Jean Rouët, secrétaire archiviste à la chambre d'agriculture du Tonkin, qui se fera un plaisir de les renseigner » (*l'Avenir du Tonkin* du 18 mai 1906). Un autre article présentant cette fois-ci une variété de fourrage provenant d'Afrique le *Poa guineensis* se conclut de la même façon, tandis qu'un troisième, l'année suivante, s'intéressant à l'introduction du coton Caravonica indique en introduction que Jean Rouët a été le premier en août 1905 à importer ces graines et à les cultiver « en amateur » dans le jardin de la Chambre d'Agriculture (*l'Avenir du Tonkin* du 2 juin 1906).

Jean Rouët est aussi membre de plusieurs Sociétés de géographie (Paris, Marseille entre autres) et sera un membre très actif de la section Indochinoise de la Société de Paris dont il assure le secrétariat durant de nombreuses années. C'est grâce à ce réseau qu'il peut présenter des conférences sur l'Indochine à la section corrézienne en 1908 comme à Alger en 1909. Le compte-rendu de ces dernières est très éclairant : « l'heure avancée ne permettant pas au conférencier de terminer sa communication, le Bureau lui réserve la parole pour la prochaine réunion bimensuelle » (*Bulletin de la Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 1909). La seconde partie de l'exposé sur « l'Indochine et ses produits » - qualifiée d'« excellente leçon de choses » par le Président - permet à Jean Rouët de présenter concrètement divers produits « costumes, soieries, livres graines de thé, monnaies, cannelle » en insistant sur la vie bon marché et l'intérêt de nouer des « relations commerciales suivies » avec cette colonie. Suit une projection

de « très beaux clichés représentant des paysages de l'Indochine, des marchés, des types indigènes, des gens du peuple, des femmes des mandarins, des pirates, etc. »

On le voit, Jean Rouët se place bien dans l'optique d'une Société de géographie « commerciale » où l'aspect économique est plus prégnant que l'aspect scientifique. Apparaît surtout, à côté d'une vision purement pragmatique, la fascination exercée par la région présentée qui montre une appropriation de la culture indochinoise, vraisemblablement favorisée par le remariage de Jean Rouët avec une Indo-Chinoise, Nguyễn Thị Quế (Anom, État civil, Algérie Alger, 1897. Acte de mariage Acte de mariage n°484, 11 novembre 1897², p 501-502). C'est sans aucun doute ce qui explique qu'à côté d'instruments agraires témoignant de l'intérêt pour les pratiques agricoles du paysan annamite dont il fait l'éloge dans ses conférences, prennent place des objets de l'art de la table liés à la civilisation du riz. Il est intéressant de constater que ces objets sont répertoriés dans le *Catalogue des collections botaniques de l'Indochine* à la suite des items consacrés aux diverses espèces de riz et à leurs dérivés (numéros 1-61), en commençant par l'outillage pour la culture du riz : repiqueuse, rouleau de rizières (en réduction), couteau pour couper le riz sur tige (62), puis le mortier à riz (62bis) et les paniers à riz pour le voyage (63). Viennent ensuite les couverts : baguettes de Cochinchine (64) et du Laos (64bis), les appuis pour les baguettes à riz provenant de la province de Quang Ngai (65), un couteau pour délayer le paddek provenant du Bas-Laos (66), une cuiller laotienne pour servir le riz (67). Pour finir, sont présentés des exemplaires plus précieux

: des baguettes en or et ivoire de la province de Quang Ngai qualifiées de « très anciennes » (68), des baguettes en bambou et argent « de fabrication japonaise » (69) et des cuillers annamites du XVIII^e siècle (70). C'est seulement là qu'Henri Jumelle indique qu'il s'agit d'objets donnés par M. Jean Rouët, avant de revenir sur les précisions apportées par celui-ci sur les cuillers (*cai muong lua*) qui « servaient dans les dîners de grande cérémonie comme rince-bouche » (Jumelle, 1930).



Figure 11 : Porte baguettes et son étiquette. Musée du Quai Branly (inv. 71.1962.3.102.1-3).

Ce catalogue montre bien le processus qui mène de la description des ressources

naturelles à l'exposé de leurs différentes utilisations et/ou transformations, puis à la présentation de l'univers technique pour déboucher sur des aspects culturels, voire des objets d'art. On comprend mieux à travers cet exemple comment le Musée colonial a pu accepter et présenter ces dons de « produits ethnographiques », le contexte permettant de comprendre l'exploitation par les populations locales des ressources ainsi répertoriées. Parmi ces objets, un seul a pu être identifié de façon certaine dans les collections du Musée du Quai Branly grâce à la conservation de son étiquette d'origine. Il s'agit des portes baguettes (65) portant désormais le numéro d'inventaire 71.1962.3.102.1-3. On retrouve bien par ailleurs deux « rouleaux à aplanir les rizières » (inv. 71.1962.3.106 et inv. 71.1962.3.112.1-3 ; Figure 11) indiqués comme provenant du Musée colonial de Marseille, mais il ne semble pas s'agir de modèles réduits.

Les centres d'intérêt de Jean Rouët ne se bornaient pas à l'agriculture et à l'art de la table. Bien qu'il ne soit pas fait état de don d'instruments de musique de sa part, je voudrais pour compléter son portrait évoquer un autre domaine qui a retenu son attention, celui de la musique et son rôle clé dans l'envoi d'instruments annamites à l'exposition coloniale de Marseille en 1906. En effet, Jean Rouët a aussi été président du Comité de patronage de la Société philharmonique annamite de Hanoi et à ce titre s'est beaucoup investi pour réunir les instruments à envoyer à cette exposition (Figure 12). Il est surtout à l'origine de l'élaboration d'une plaquette de présentation de ces instruments réalisée grâce à un financement de 50 piastres octroyé par le Résident supérieur « pour achat d'instruments



Figure 12 : Tam-Tam du Musée du Quai Branly (inv. 71.1962.3.234) et son étiquette permettant de l'identifier avec les instruments de l'exposition de 1906³

et frais de rédaction et d'impression d'une étude historique sur la musique annamite » (*Bulletin administratif du Tonkin*, 1906).

Un article de *l'Avenir du Tonkin* en date du 30 décembre intitulé « juste récompense » nous en apprend plus sur cette initiative couronnée de succès puisque « La société philharmonique annamite de Hanoi a obtenu le grand prix du groupe X, classe 54 et 55 à l'Exposition Nationale Coloniale de Marseille » : l'ouvrage était composé de trois textes, en caractères chinois, quocngu et français, et fournissait l'historique de chacun des instruments exposés. L'article fait ensuite état d'un exemplaire richement orné offert au roi d'Annam ainsi que du fait que les instruments de musique avaient été donnés au Conservatoire de musique de Paris par

les soins de M. Le Professeur Combarieu, du Collège de France. Cet épisode est révélateur de l'attraction exercée par la musique annamite sur les Français d'Indochine qui ont rapporté en France nombre d'instruments dont plusieurs donnés au Musée colonial (Figure 13). De même que les balafons africains, ils témoignent de l'ouverture à d'autres aspects de la culture des populations de l'Empire colonial et du fait qu'à côté de l'appropriation des ressources - appropriation qui peut être vécue comme une exploitation, voire une spoliation-, il y avait place pour un autre type d'appropriation, celui de la culture de l'autre.



Figure 13 : Vièle à deux cordes (Đàn nhị). Musée du Quai Branly, inv. 71.1962.3.207⁴

3 lien permanent du Quai Branly : https://collections.quaibrany.fr/?permq=permq_faf0bee7-56a2-4181-9c3e-ee1c2d-0b0a4d

4 <http://www.quaibrany.fr/fr/explorer-les-collections/base/Work/action/show/notice/64663-viele/page/1/>

Conclusion

Par une étude des collections et de leurs donateurs, il s'avère ainsi possible de distinguer ce qui relève du projet scientifique initial de ce qui relève des aventures individuelles de ces mêmes donateurs qui, à côté des échantillons collectés pour le Musée, ont rapporté des objets dont la vocation première était d'aider à la réévaluation personnelle de leur rencontre avec les cultures. En en faisant don au Musée colonial, ils entendaient partager cette découverte et montrer aux visiteurs du musée que l'Empire colonial ne disposait pas seulement de ressources naturelles mais était aussi riche de toute la diversité culturelle des peuples qui l'habitaient. Ils apparaissent alors comme des médiateurs au sens de J.-M. Léniaud (1992, p.3) et l'hétérogénéité, reflétant la variété des critères adoptés, devient révélatrice de la diversité des parcours personnels qui ont conduit à la procédure d'appropriation.

Il était important d'avoir à l'esprit ces différents modes de constitution des collections du Musée colonial pour comprendre la scission opérée au moment du démantèlement de 1961 entre les collections d'histoire naturelle, en particulier les herbiers, dont la valeur d'usage - permettre l'illustration des enseignements de botanique ou d'autres disciplines scientifiques - n'était pas remise en question et ne nécessitait donc pas un processus de patrimonialisation et les collections dites « ethnographiques » qui en revanche subissaient de plein fouet le contrecoup du processus de décolonisation en cours (Sabattini, 2023).

Anom, État civil, Algérie Alger

- 1897. Acte de mariage n°484, 11 novembre 1897 : <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/osd.php?territoire=ALGERIE®istre=65>, p.501-502. Consulté le 6 février 2022.

Armée coloniale (L')

- 1892, 21 février, p.1-2. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5736412z>. Consulté le 6 octobre 2020.

Avenir du Tonkin (L'),

- 1906, 18 mai, p.3. <https://www.retronews.fr/journal/l-avenir-du-tonkin/18-mai-1906/1679/2862615/3> consulté le 18 janvier 2023
- 1906, 2 juin, p.3 « un fourrage précieux » <https://www.retronews.fr/journal/l-avenir-du-tonkin/2-juin-1906/1679/2862821/3> consulté le 18 janvier 2023
- 1907, 1^{er} mai, p. 3 « Culture nouvelle » coton Caravonica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2766463g/f3>

Bulletin administratif du Tonkin,

- 1906. Arrêté du Résident supérieur p.i. au Tonkin en date du 02 avril 1906 publié au, p. 378.

Bulletin de la Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord

- 1909, p.XXXIII Séance bimensuelle du 6 mai 1909 et p. XLII Séance du 27 mai 1909 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k937622s/f334.item>, consulté le 18 janvier 2023

Bulletin de la Société de géographie de Marseille,

- 1898. p. 431. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201222q/f435.item> consulté le 18 janvier 2023
- 1899. p.487. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2012233/f481.item> consulté le 18 janvier 2023

Bulletin officiel de l'Indochine française,

- 1904-1, Hanoi, 1904. p. 65, p. 70. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64337203> consulté le 18 janvier 2023

Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris,

- 1899. p.448. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k105785c/f448.item.r=Rouët> consulté le 18 janvier 2023

Dabat A.,

- 2016. L'exil politique de l'empereur Hàm Nghi à Alger, dans Alain Ruscio (dir.), *Une vie pour le Vietnam. Mélanges en l'honneur de Charles Fourniau*, Paris, Indes Savantes, 2016, p. 161-183. Version 1 téléchargeable : (hal-02131848). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02131848/document>

Expansion coloniale (L'), Bulletin de l'Institut colonial Marseillais,

1907, 1^{er} décembre, 1^{re} année n°1, p.7. Bibliothèque numérique patrimoniale, consulté le 12 octobre 2020, <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/339> consulté le 18 janvier 2023

Heckel É.,

- 1900. *Notice sur le Musée & l'Institut Colonial de Marseille publiée à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, Marseille, 1900*, p.3 = Heckel, Édouard (1843-1916). « Institut (L) et le Musée colonial de Marseille, » Bibliothèque numérique patrimoniale, consulté le 5 octobre 2020, <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/562>.

Jumelle H.,

- 1930. Catalogue descriptif des collections botaniques du Musée colonial de Marseille : Indochine. *Annales du musée colonial de Marseille*. 4^e série, 8e volume. *Bibliothèque numérique patrimoniale*, consulté le 11 février 2022, <https://odyssee.univ-amu.fr/items/show/152> consulté le 18 janvier 2023

Léniard J. - M.,

- 1992, *L'Utopie française. Essai sur le Patrimoine*, Éditions Mengès, Paris, p.3.

Moniteur de l'Annam et du Tonkin (Le),

- 1886, 12 juillet, n°4, p.215-216. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6462524k/f11.item>. Consulté le 12 octobre 2020.

Petit Marseillais (Le),

- 1887, 9 mai. p.2. <https://www.retronews.fr/journal/le-petit-marseillais/09-mai-1887/437/2223183/2>. Consulté le 8 octobre 2020.
- 1898, 1^{er} novembre. p.2 : <https://www.retronews.fr/journal/le-petit-marseillais/01-novembre-1898/437/1520983/2>. Consulté le 12 octobre 2020.

Rançon A.

- 1893. Dans la Haute-Gambie. In *Le Tour du monde : nouveau journal des voyages*. Publié sous la direction de M. Édouard Charton. 1895, p.489 https://odyssee.univ-amu.fr/files/original/2/336/AOM-21329_Anales-Institut-botanico-geol_1894.pdf. Consulté le 5 février 2022
- 1894. *Dans la Haute-Gambie, Voyage d'exploration scientifique. Annales de l'Institut botanico-géologique colonial de Marseille*, 2, 1894 https://odyssee.univ-amu.fr/files/original/2/336/AOM-21329_Anales-Institut-botanico-geol_1894.1.pdf. - 1895. *Étude de botanique exotique. La Flore utile du bassin de la Gambie, Extrait du Bulletin de la société de géographie commerciale de Bordeaux*. Bordeaux. Imprimerie G. Gounouilhou <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k145837p> Consulté le 5 février 2022

Sabattini B.

- 2021 La musique vietnamienne à l'exposition coloniale de 1906, Le blog Gallica, 4 novembre 2021. <https://gallica.bnf.fr/blog/04112021/la-musique-vietnamienne-lexposition-coloniale-de-1906>. Consulté le 5 février 2022
- 2023. Regards croisés sur les collections de l'Université : la patrimonialisation du Musée colonial de Marseille. *Les Impromptus 7* : 262-270.

Chapitre 16

Regards croisés sur les collections de l'Université : la patrimonialisation du Musée colonial de Marseille



B. Sabattini

Aix Marseille Univ., CNRS,
CCJ, Aix-en-Provence,
France

Cultures

Regards
croisés

Collections

Partage

Appropriations

Patrimoine

Dispersion

Marseille

Introduction

« Pour que le « musée colonial » s'invente véritablement en « patrimoine croisé » il devra prendre des formes inédites, faute de quoi le « patrimoine colonial » ne s'avèrerait qu'un « patrimoine national perdu » (Le Brusq, 2005). Cette phrase issue de la conclusion de la communication d'Arnaud Le Brusq semble une bonne accroche pour ouvrir le débat sur la patrimonialisation du Musée colonial, expression à prendre au sens de la définition donnée par Jean-Michel Léniaud dans son livre devenu classique, *L'Utopie française* : « Le patrimoine n'existe pas a priori. Tout objet est susceptible d'en faire partie quand il a perdu sa valeur d'usage. Dans l'affirmative, il est affecté d'une valeur patrimoniale au terme d'un processus d'adoption qui s'appelle l'appropriation. Celle-ci s'opère selon certains critères. C'est de l'application de ces critères explicites ou implicites par les médiateurs, c'est-à-dire de la procédure d'appropriation qu'on pourrait désigner sous le nom de patrimonialisation que dépendent la nature et l'importance du patrimoine, de l'essentiel réduit au sacré à l'accumulation élargie au profane. » (Léniaud, 2005).

À la lumière des processus d'adoption passés (Sabattini, 2023a), avec la ou plutôt les procédures d'appropriation qui ont eu lieu lors de la constitution des collections du Musée, cette note propose une réflexion sur les processus de patrimonialisation en cours ou futurs.

I. Le démantèlement des collections : une occasion manquée ?

Il est important d'avoir à l'esprit les différents modes de constitution des collections du Musée colonial pour comprendre la scission opérée au moment du démantèlement de 1961 entre les collections d'histoire naturelle et les collections dites « ethnographiques » qui subirent de plein fouet le contrecoup du processus de décolonisation en cours. Si les premières ont été en grande partie conservées au sein de la Faculté des Sciences ou parfois récupérées par des organismes tels que le Muséum d'histoire naturelle de Marseille, les secondes se retrouvèrent dans une situation assez semblable à celle qui menaça l'héritage de l'« Ancien Régime » au moment de la révolution française. La tentation « du passé, faisons table rase » pourrait être une des pistes à creuser pour mieux appréhender le démantèlement précipité de cette partie des collections.

En tout cas, la définition du processus de patrimonialisation proposée par Jean-Michel Léniaud paraît pleinement opératoire. En fait, les médiateurs qui intervinrent alors dans cette procédure de réappropriation le firent en fonction de critères qui correspondaient à ce qu'ils considéraient comme pouvant s'intégrer à leurs propres collections, sans chercher aucunement à préserver ce qui avait été les préoccupations d'Édouard Heckel et de ses successeurs. Qu'il s'agisse des conservateurs du Musée de l'Homme ou des représentants de la Chambre de Commerce, leurs critères de choix qui permirent de « patrimonialiser » et donc de sauver une partie des « produits ethnographiques » du Musée colonial éclairent pour l'essentiel les logiques d'enrichissement de ces musées comme des autres organismes culturels qui détiennent aujourd'hui les vestiges au sens propre des collections ethnographiques du Musée colonial (Musée de Gap par exemple). Si on ajoute à cette dispersion du

début des années 1960, la fermeture en 1969 du Musée des Colonies - créé par la Chambre de Commerce en 1935 - et le transfert d'une partie des muséologies au MAAOA (Vieille Charité), on ne peut que constater que le processus de patrimonialisation ne fut que partiel et en grande partie erratique (Pourtal-Sourrieu, 2023). Seul, l'établissement d'un inventaire rétrospectif permettrait d'évaluer la réelle ampleur des pertes.

II. Pour un regard croisé des communautés concernées

Le contexte historique de la décolonisation explique ainsi en grande partie la disparition du Musée colonial en tant que tel comme les destins divergents de ses différents fonds. Qu'en est-il alors aujourd'hui, 60 ans après ? Peut-on espérer que le temps est venu d'une nouvelle réappropriation permettant la création d'un patrimoine croisé que les différents groupes ou « communautés » concernées, entendues au sens de la Convention de 2003 sur le Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, réussiraient à partager ? À ce stade, il paraît important de s'interroger sur les différentes communautés susceptibles de s'approprier les objets conservés du Musée colonial et peut-être aussi d'en faire un support de dialogue des cultures ou un lieu de mémoire conflictuelle mais partagée.

La première, c'est bien entendu celle, universitaire, d'AMU. Je ne reviendrai pas sur les efforts déployés pour faire connaître et reconnaître dans et hors de l'Université la valeur patrimoniale de ce qui reste du Musée colonial. Il suffit de renvoyer aux articles récapitulant cette journée d'études.

Patrimoine scientifique de l'Université, le Musée colonial devrait aussi être un patrimoine pour les Marseillais en tant que témoin important de leur histoire. Il serait nécessaire de préciser quelle place peut alors occuper ce patrimoine dans l'univers patrimonial marseillais et comment il pourrait contribuer à renforcer la perception de l'identité multiculturelle de la cité phocéenne (Merle, 2023).

Enfin, dans la mesure où les collections sont issues de collectes faites dans toutes les régions que la France a colonisées, ces objets

pourraient être considérés comme faisant partie du patrimoine naturel ou culturel de leurs populations. Il est impossible ici de développer tout ce que cela impliquerait en termes de réflexions partagées entre les différents dépositaires des vestiges des collections et les pays dont ils proviennent. C'est là que le regard croisé devient fondamental.

Pour les collections dites d'histoire naturelle, Bruno Vila a rappelé les nombreuses collaborations tissées au niveau international



Figure 1 : Balafon don du docteur Delassus. Musée du quai Branly (inv.71.1962.80.83)¹



Figure 2 : Balafon, don probable de Charles Pobéguin. Musée du Quai Branly (inv. 71.1962.80.82)²

afin de partager ce patrimoine scientifique en particulier grâce à la numérisation des herbiers. Nous voudrions en revanche revenir sur la difficulté de ces approches croisées dans le domaine « ethnographique » à partir de l'exemple du balafon.

Trois étudiants du Master 1 Histoire Civilisations Patrimoine, Vincent Drets, Khaoula Louhichi et Adèle Nivière, avaient choisi de consacrer leur projet collectif de recherches aux instruments de musique du Musée colonial qui ont eu la chance d'intéresser les conservateurs du Musée de l'Homme. Parmi ceux-ci, deux balafons ont été donnés l'un (inv. 71.1962.80.83) sûrement par Paul Delassus, Médecin des colonies, l'autre (inv. 71.1962.80.82) probablement par Charles Pobéguin, administrateur en chef des colonies qui en avait acquis plusieurs auprès de différents griots (Rouget et Schwartz, 1969). Si cette enquête a confirmé l'intérêt manifesté par les Français pour cet instrument, elle a surtout été l'occasion de s'intéresser à ce que représentait cet instrument pour les ethnies africaines qui les fabriquaient et de montrer la complémentarité entre approche historique et démarche patrimoniale. Ainsi, l'inscription par la Guinée de « l'espace culturel du Sosso-Bala » sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'UNESCO (UNESCO 2008) a donné lieu à une analyse historique pertinente par Francis Simonis (Simonis 2015). Le conflit d'appropriation de cet objet a sans doute encouragé le Mali à proposer avec le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire l'inscription des « pratiques et expressions culturelles liées au balafon des communautés Sénoufo du Mali, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire » sur cette même liste (UNESCO 2012). On le voit, au-delà des objets, c'est bien toute une réflexion sur le

sens que certains de ces objets revêtent pour les communautés d'origine comme pour les donateurs qu'il faudrait mener si on veut arriver à un patrimoine partagé.



Figure 3 : Une des photographies de l'album consacré au Sosso Bala sur le site du Centre du Patrimoine mondial³. Symbole sacré de liberté et d'identité pour la communauté mandingue, le sosso-bala est un xylophone, ou balafon, joué lors du nouvel an musulman ou de cérémonies de funérailles. Les maîtres de la tradition forment les enfants dès l'âge de sept ans. © Philippe Bordas / UNESCO



Figure 4 : Groupe de balafons de Kakikaha. Les pratiques et expressions culturelles liées au balafon des communautés Sénoufo du Mali, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire (Burkina Faso - Côte d'Ivoire - Mali). Photographie: Konin AKA © 2012 by Direction du Patrimoine Culturel de l'UNESCO.

1 https://collections.quaibrany.fr/?permq=permq_5d434fa3-303b-4f18-a025-60585e1b6945#81131b57-99c8-47f2-b539-9935b717bcc2

2 https://collections.quaibrany.fr/?permq=permq_3c942739-65a6-4335-bbca-0d8ee908b73a

3 <https://ich.unesco.org/img/photo/thumb/00178-HUG.jpg>

Conclusion : les chantiers de la démarche patrimoniale

Avec le retour à ces premiers médiateurs qu'ont été les donateurs, nous voudrions pour finir proposer un certain nombre de pistes visant le processus de patrimonialisation à venir en le découpant par étapes de la démarche patrimoniale, ce qui permettrait la constitution de différents groupes de réflexion en fonction des centres d'intérêt de chacun.

Il me semble que le point de départ de toute l'opération de patrimonialisation devrait être un inventaire rétrospectif visant à reconstituer autant que faire se peut les collections du Musée colonial. Pour cela, on se propose de croiser les inventaires actuels des différentes institutions possédant des fragments des collections avec les différents ouvrages décrivant ces collections. On a vu combien pourrait être fructueuse une étude prosopographique des donateurs. Le travail des étudiants de Master sur les instruments de musique montre qu'un angle d'approche par type d'objets peut aussi donner de bons résultats. Ce premier chantier est le plus important parce qu'il devrait donner une idée précise de ce qui a été conservé des collections.

Bruno Vila s'est occupé de la reconnaissance du statut patrimonial des objets comme des vitrines qui sont demeurés dans le giron de l'Université. La plupart des autres objets se trouvant dans des collections muséographiques sont protégés à ce titre. Peut-être pourrait-on envisager pour les herbiers la piste du patrimoine documentaire de l'Unesco, Mémoire du Monde⁴. En matière de protection juridique, il semble cependant que l'essentiel ait été fait. Pour la conservation matérielle aussi, on peut la supposer assurée, même si un bilan d'ensemble permettrait de se

prémunir contre de mauvaises surprises.

Reste un volet fondamental, celui de la mise en valeur, ce qui ramène bien évidemment au problème du public auquel elle entend s'adresser et à la citation d'Arnauld Le Brusq : quelles formes inédites proposer ? Pascal Faucompré a déjà montré la voie en ce qui concerne le potentiel des humanités numériques pour mettre à disposition du plus grand nombre ce patrimoine scientifique (Faucompré, 2023), mais la science n'est pas tout et les chemins de l'appropriation ne sont pas seulement intellectuels. Dans la construction d'un patrimoine croisé entre, à côté de cette approche, une part indéniable d'émotions et de sensations propices à l'écoute et au partage (Sabattini, 2002, 2005 et 2017). Avec les étudiants du Master 1 Histoire Civilisations Patrimoine, il avait été ainsi envisagé d'organiser un concert récital autour du balafon et de la vièle à deux cordes annamite. Reste à explorer toutes ces pistes pour « réinventer » le Musée colonial de Marseille, offrir à toutes les communautés concernées la possibilité de redécouvrir cette aventure humaine et en faire un lieu de mémoire certes conflictuelle mais enfin pacifiée.

⁴ <https://fr.unesco.org/programme/mow>

Faucompré P.

- 2023. Les publications de l'Institut colonial de Marseille et les publications associées : vers la constitution d'un corpus de la bibliothèque numérique d'Aix-Marseille Université. *Les Impromptus 7* : 68-84.

Le Brusq A.

- 2005. Du musée colonial à l'invention d'un patrimoine croisé, dans Pabois Marc et Toulhier Bernard (Dir.), *Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience française : Actes de la table ronde organisée par l'Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003*, Éditions Somogy, Paris, 2005, p. 107-113

Léniand J.-M.

- 2005. *L'Utopie française. Essai sur le Patrimoine*, Editions Mengès, Paris, 1992, p.3-4.

Merle I.

-2023. La place du Musée colonial dans l'histoire et la mémoire de Marseille. *Les Impromptus 7* : 212-222.

Pourtal-Sourrieu M.

- 2023. Quelques reliquats du Musée colonial de Marseille conservés au MAAOA. *Les Impromptus 7* : 184-200.

Rouget G. et Schwarz J.

- 1969. Sur les xylophones équiheptaphoniques des Malinké. *Revue De Musicologie*, vol. 55, 1, 47-77. JSTOR, www.jstor.org/stable/927751, p. 72. Consulté le 7 février. 2022.

Sabattini B.

- 2002. Le patrimoine, un modèle actuel de représentation de l'espace et du temps ? Dans *Temps, Espace et Représentation, Actes du Séminaire à l'occasion du X^e anniversaire de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse (1999-2000)*, sans date (2002), p.1-12.

Sabattini B.

- 2005. Faire voir la diversité culturelle, inviter à la rencontre et au partage d'un savoir-vivre, dans *Le dialogue euro-arabe et la diversité culturelle dans les sociétés du savoir, Actes du colloque international, Tunis, 24-26 mars 2005*.

Sabattini B.

- 2017. Elargir les horizons : médiation des sens et sens de la médiation, dans Denise Fabrice et Jacobi Daniel (Dir.), *Les médiations de l'archéologie*, OCIM, Dijon, 2017. p.229-241.

- 2023a. Le Musée colonial de Marseille, du projet scientifique initial à la découverte des cultures de l'Empire. *Les impromptus, 7*: 240-261.

Simonis F.

- 2015. « Le griot, l'historien, le chasseur et l'UNESCO », *Ultramarines*, no 28, 2015, p. 12-31

UNESCO

- 2008. L'espace culturel du Sosso-Bala. <https://ich.unesco.org/fr/RL/lespace-culturel-du-sosso-bala-00009> Consulté le 22 février 2022.

- 2012. Les pratiques et expressions culturelles liées au balafon des communautés Sénoufo du Mali, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire. <https://ich.unesco.org/fr/RL/les-pratiques-et-expressions-culturelles-lies-au-balafon-des-communauts-snoufo-du-mali-du-burkina-faso-et-de-cte-divoire-00849> Consulté le 7 février 2022

Hommage

James Caplan (1942-2020) :
le patrimoine astronomique de l'Observatoire de
Marseille, de la sensibilisation à la conservation



B. Vila

Aix Marseille Univ., IRD,
LPED, Marseille, France



F. Le Guet Tully

Astronome honoraire à
l'observatoire de la Côte
d'Azur



P. Bret

Centre Alexandre Koyré
(EHESS-CNRS-MNHN) /
LabEx HASTEC (EPHE-PSL)

Patrimoine

Marseille

Astrophysique

Protection

Observatoire
astronomique

Hommage

Instrumentalisation

Inventaire

Introduction

Astronome émérite au Laboratoire d'Astrophysique de Marseille, James Caplan nous a quittés, un peu brutalement, le 8 mai 2020 dans sa 79^e année. James Caplan est né le 5 mars 1942 à Chicago. Très tôt il s'est intéressé à l'astronomie, une passion qui l'anima toute sa vie (Figure 1). Très jeune, il fréquente dans sa ville natale le planétarium Adler, un musée public créé en 1930 par le philanthrope Max Adler (1866-1952) pour l'étude de l'astronomie et de l'astrophysique. Il y mène expérimentations et observations avec d'autres jeunes de son âge. Il n'a que 13 ans lorsqu'avec un autre James – le fils du directeur de l'établissement, Albert V. Schatzel – il polit pour la première fois un disque de verre pour en faire un miroir de télescope. Ce sont les adolescents eux-mêmes qui procèdent aux tests optiques pour vérifier la sphéricité de la surface avant que n'y soit déposée une couche

mince réfléchissante. Cette expérience précoce l'incitera à poursuivre des études scientifiques.

Après avoir étudié la physique à l'Université de Chicago (1962), James Caplan obtiendra un PhD en astronomie à l'université Northwestern (1970) de cette même ville. Il arriva en France, à Marseille, cette même année, sur invitation de Georges Courtes, directeur du Laboratoire d'Astronomie Spatiale. Il n'en repartira plus. D'abord recruté au sein de ce même laboratoire, il intégrera ensuite l'Observatoire de Marseille (depuis 2000 Laboratoire d'Astrophysique de Marseille). En 1984, il soutiendra son Doctorat d'état en astrophysique à l'Université de Provence. Retraité depuis septembre 2010, il obtint les éméritats (Astronome émérite) qui jusqu'à la fin de sa vie lui permirent de poursuivre ses activités, notamment patrimoniales.

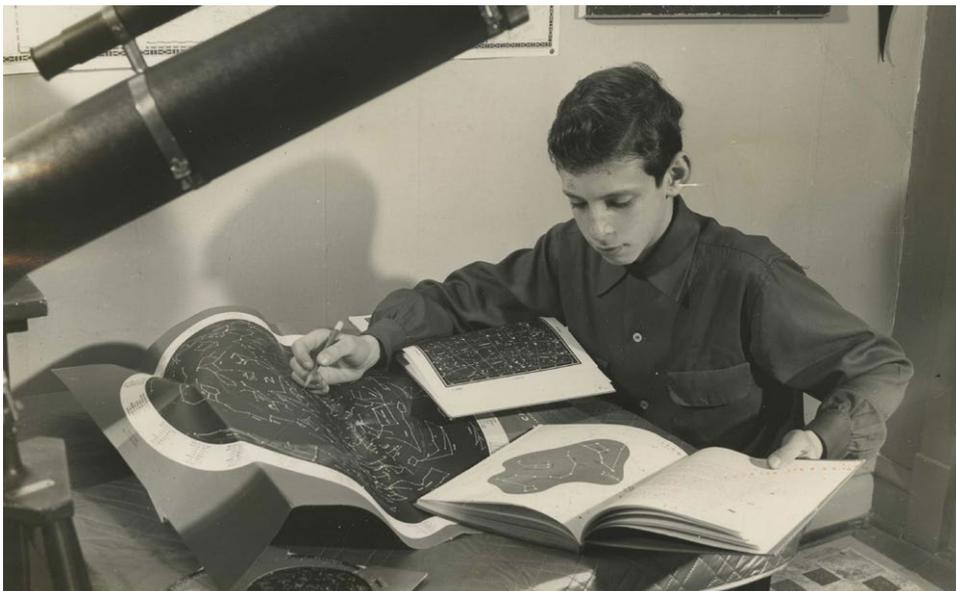


Figure 1 : Jim, âgé de 11 ans et déjà passionné par l'Astronomie, consulte des cartes dans une savante mise en scène (Collection personnelle Bruno Vila, numérisation Bruno Vila).

I. Son activité de recherche au sein du Laboratoire d'Astrophysique de Marseille

Ses recherches portent sur l'instrumentation, en particulier les interféromètres Fabry-Pérot, le milieu interstellaire, notamment les régions d'hydrogène ionisé autour des étoiles massives - ou régions HII -, et plus généralement sur la photométrie.

Dans les années 1980, il développe un interféromètre Fabry-Pérot à balayage piézo-électrique, qui est intégré dans un spectrographe nébulaire. Cet instrument original a permis de mesurer l'intensité de diverses raies émises par les régions HII. Une étude du rougissement et de l'extinction par la poussière interstellaire dans

les régions HII des Nuages de Magellan et de la Galaxie (Caplan, Deharveng, 1985; 1986) et une étude des gradients d'abondance de l'oxygène et de l'hélium dans les régions HII galactiques ont été réalisées grâce à cet instrument (Caplan *et al.*, 2000 ; Deharveng *et al.*, 2000). En parallèle, Jim discute les méthodes de réduction des données d'observations réalisées avec les interféromètres Fabry-Pérot (Caplan, 1995). Plus tard, il s'intéresse à la formation des étoiles massives au voisinage des régions HII. Ces études utilisent la photométrie stellaire dans le visible et l'IR (Figure 2, Deharveng *et al.*, 2005).



Figure 2 : Les astronomes du Laboratoire d'Astronomie Spatiale de Marseille (équipe de Georges Courtes) autour de la caméra télescopique – Expérience «Skylab S183» conçue pour obtenir des photographies ultraviolettes à trois longueurs d'onde d'étoiles chaudes, d'amas d'étoiles, de grands nuages stellaires dans la Voie lactée et de noyaux d'autres galaxies. On y reconnaît James, barbu, sur la droite¹

¹ <https://50ansdespace.osupytheas.fr/wp-content/uploads/2019/09/DOC130519-13052019151428-0002.jpg>

II. James et le patrimoine astronomique de l'Observatoire de Marseille

À partir de années 1990, Jim s'intéresse également au patrimoine scientifique et à l'histoire des sciences, au point que ces domaines d'activité deviennent pour lui un sujet de recherche et de préoccupation majeur au cours de ces trente dernières années.

La création en 1989 d'une « Mission musée » sous l'égide de trois ministères – l'Éducation nationale, Culture, Recherche et Technologie – instaure en effet en France un cadre politique favorable au patrimoine universitaire au sens large. Le lancement par cette « Mission musée » d'un programme interministériel pluriannuel d'aide à la recherche en muséologie des sciences et des techniques (REMUS) permet la réalisation d'un certain nombre d'actions concrètes tant au plan national que local. C'est lors de réunions organisées dans ce contexte par l'astronome de Strasbourg Carlos Jaschek sur le thème « Astronomie et société » que quelques astronomes de « province » se rencontrent à Paris. Parmi lesquels Jim qui, comme ses collègues, déplore la disparition et la dégradation du patrimoine astronomique de son établissement. À la suite d'une réunion d'une vingtaine de personnes organisée en avril 1992 avec le soutien de l'INSU/CNRS, il est proposé d'établir un rapport préliminaire sur l'état du patrimoine des observatoires.

L'enquête porte sur 13 établissements volontaires, dont l'observatoire de Marseille (Jaschek et Le Guet Tully, 1992). Dès lors Jim s'implique de plus en plus personnellement dans les questions patrimoniales. Tout d'abord il participe activement au groupe de réflexion sur le patrimoine astronomique mis en place par la « Mission musée » sous la responsabilité de F. Le Guet Tully en vue de faire des propositions sur la conservation et la mise en valeur de ce dernier. La nécessité d'entreprendre un

inventaire documenté et illustré est rapidement reconnue, ce qui conduit le groupe de réflexion à proposer la méthodologie de l'Inventaire général du ministère de la culture. C'est ainsi qu'en 1995 les ministères de la recherche et de la culture signent un premier protocole afin de tester cette méthodologie sur environ deux cents instruments astronomiques. Le ministère de la culture apporte son soutien en la personne du chercheur Jean Davoigneau et, pour les illustrations, met à disposition ses photographes en région. Les établissements de Paris et de Marseille étant les plus anciens – et possédant de ce fait le patrimoine le plus diversifié – sont sélectionnés pour cette phase expérimentale. Dès lors James s'investit pleinement dans l'étude des instruments et commence à explorer les archives écrites et iconographiques de l'observatoire. Dans le même temps, il recherche et rassemble des documents sur l'histoire mal connue de l'observatoire de Marseille et sur ses astronomes, noue des contacts avec des historiens et conservateurs français et étrangers, et commence à participer à des colloques spécialisés... (Tobin & Le Guet Tully 2020).

De 1996 à 2002, c'est, pour Jim, le temps de l'inventaire des instruments de l'observatoire de Marseille et des actions concrètes de protection et de conservation du patrimoine, actions menées en collaboration avec sa collègue Marie-Louise Prévot, trop tôt disparue. Dans un article paru en 2002 dans la lettre de l'OCIM, ils résumant les principales actions réalisées et en cours :

- Mise en place d'une équipe responsable du petit musée installé en 1990 dans l'ancien bureau du directeur de l'observatoire (Maison des Astronomes, plateau Longchamp),

- Accueil dans le cadre de l'opération d'inventaire du patrimoine astronomique des observatoires de l'équipe du ministère de la Culture en charge de l'élaboration des notices et de la réalisation des photos,
- Traitement, avec le Service Départemental des Archives, de 20 mètres linéaires d'archives remontant à la création de l'observatoire en 1702,
- Recherches en vue d'enrichir les parties historiques et documentaires pour les notices de l'Inventaire qui seront versées dans la base de données Palissy du ministère de la Culture²,
- Restauration « réversible » de certains des instruments, dont le cercle répéteur de Borda-Lenoir ayant servi à la mesure de la Méridienne pour l'établissement du système métrique,
- Protection au titre des Monuments historiques des instruments inventoriés les plus emblématiques, dont ce cercle répéteur (classement en octobre 2001),
- Rénovation du musée autour de cinq thèmes : 1. mesure du temps et des positions : cercle méridien, horloges, chronomètres..., 2. mesure des petits angles dans le ciel : oculaires, micromètres..., 3. mesure de la Terre : cercle de Borda, graphomètre..., 4. formation d'images astronomiques : lunettes et télescopes et 5. instruments pour l'astrophysique,
- Colloque international à l'occasion du tricentenaire de l'observatoire en octobre 2002.

Ce colloque est l'occasion pour quelques grands spécialistes étrangers de découvrir *in situ* les précieuses richesses patrimoniales de l'observatoire de Marseille et pour Jim de dépasser le travail de l'inventaire.

Il tente, avec l'aide de Paolo Brenni, spécialiste des instruments scientifiques du XIX^e siècle, de remonter le grand cercle méridien sorti des ateliers du célèbre constructeur parisien Eichens (Figure 3). Installé à l'observatoire en 1876, l'instrument avait été démonté avec beaucoup de soin en 1913, en raison de fuites dans le bâtiment qui l'abritait. L'instrument ayant été jugé obsolète après la Première Guerre mondiale, il n'avait jamais été remonté. Même si Jim en a identifié toutes les pièces à l'occasion de l'inventaire – ce qui a permis de classer le prestigieux instrument au titre des Monuments historiques –, la tâche s'est avérée particulièrement complexe.

Dans le même esprit, en 2009, année mondiale de l'astronomie, Jim conçoit une remarquable exposition qui s'appuie sur le très riche patrimoine astronomique de l'observatoire de Marseille. Intitulée *Telescopium*, elle retrace « 400 ans de lunettes et de télescopes » et permet à Jim de présenter une trentaine d'instruments de la collection, dont le fameux cercle méridien. D'abord programmée au Muséum d'histoire naturelle de Marseille, *Telescopium* est invitée l'année suivante au Muséum de Bourges.

L'observatoire de Marseille – fondé en 1702 – étant le plus ancien des observatoires d'État en fonction après celui de Paris – fondé en 1667, son patrimoine instrumental et archivistique est le plus diversifié et le plus riche de tous les observatoires patrimoniaux en région. Grâce aux travaux de Jim et à son implication pointue dans le domaine des instruments au plan international, le patrimoine tricentenaire de cet observatoire a suscité l'intérêt d'un grand nombre de spécialistes reconnus mondialement.

² <http://www.culture.fr/documentation/palissy/accueil.htm>

III. James Caplan, le personnage



Figure 3 : Cercle méridien d'Eichens datant de 1876, démonté en 1913 et en cours de remontage par Jim Caplan et Paolo Brenni à l'Observatoire de Marseille. © J. Caplan

base soient conformes, mettre aux normes académiques et muséales contemporaines » et il souhaite la mise en place d' « un musée ou collection universitaire » comme il en existe ailleurs dans le monde et même en France et dont les règles de base seraient les questions « scientifiques » et non les opérations de communication... »[1] Le comité de réflexion remet un rapport dans lequel il dresse un bilan soulignant les divers atouts de cet observatoire au plan patrimonial et formule des recommandations quant aux actions à mener (Rapport final du Comité de réflexion Patrimoine OAMP, 12 juillet 2011). Le comité souligne aussi la grande compétence de Jim dans le domaine patrimonial et attire l'attention sur son rôle incontournable : « il est essentiel que ... cet acteur qui est la mémoire vive des collections soit associé à toute décision scientifique les concernant, afin que le témoin soit passé dans les meilleures conditions... ».

L'expertise de Jim dans le domaine des instruments est d'ailleurs si bien reconnue à l'échelle internationale qu'en 2012 il obtient une bourse du National Maritime Museum pour se rendre à Greenwich et étudier sur place les instruments de mesure des plaques photographiques astronomiques de la collection.

C'est ainsi qu'à la suite d'une mission d'évaluation des collections astronomiques du plateau Longchamp en 2009 demandée par Robert Ilbert, directeur de l'IMéRA, à Patrice Bret, conseiller scientifique auprès de la direction, Jim et ce dernier mettent en place un comité de réflexion international en vue de guider l'observatoire dans sa politique patrimoniale. Pour Jim, l'idéal serait de « définir une sorte d'Institut marseillais et provençal d'histoire de l'astronomie » (...) qui englobe [tout] le patrimoine astronomique (instruments, archives, livres...) et dont les règles de



Figure 4 : Jim à Belgrade en 2017 lors de la présentation de sa communication "The Marseille Observatory collection — a case study of mobility" au XVIII^e colloque international d'Universeum "Mobility of University Heritage". © Gudrun Wolfschmidt.

personnalités, universitaires, conservateurs... de tous pays, de tous horizons. Cet important réseau de professionnels, souvent devenus des amis, témoigne des qualités humaines et scientifiques de Jim.

Jim était particulièrement sensible à une gestion professionnelle du patrimoine universitaire et participait à de nombreux colloques scientifiques (Figure 4). Il était vigilant quant à l'utilisation du patrimoine, notamment celle des instruments séculaires et porteurs d'une grande histoire.

On peut dire que Jim a considérablement contribué, par son précieux soutien scientifique, technique et humain, à la première gestion professionnelle et raisonnée du patrimoine de l'Université d'Aix-Marseille. Aujourd'hui, Jim nous a quittés, et si nous perdons un ami, l'université et l'observatoire perdent un grand connaisseur et le plus ardent défenseur du patrimoine astronomique de l'observatoire de Marseille.

Au-delà de ses compétences reconnues de tous, Jim était quelqu'un de généreux, n'hésitant pas à partager ses connaissances que ce soit avec les scientifiques ou avec les profanes. Il était aussi discret que passionné et tous ceux qui le connaissaient peuvent témoigner de sa gentillesse, de son humilité et de sa grande curiosité.

En effet, même si Jim était plutôt quelqu'un d'introverti, il savait mettre l'accent sur ce qui était important et le faire partager. Son discours était toujours scientifique, rigoureux et argumenté, référencé. Ainsi, au cours de son parcours professionnel, il avait tissé de très nombreux liens avec de très nombreuses

Caplan J.

- 1995. Imaging FP Scans: Comments on Interpolation, Samplings, Decomposition, Deconvolution, Binning and Photometric Calibration ASPC, 71, 85.

Caplan J., Prévot M.-L.

- 2002. L'observatoire de Marseille et son patrimoine. *Lettre de l'OCIM*, 84, 18-19.

Caplan J., Deharveng L.

- 1985. Absolute H-alpha and H-beta photometry of LMC HII regions. *Astron. Astrophys.*, Suppl. Ser. 62, 63.
- 1986. Extinction and reddening of HII regions in the Large Magellanic Cloud. *Astron. Astrophys.*, 155, 297.

Caplan J., Deharveng L., Pena M., Costero R., Blondel C.

- 2000. Oxygen and helium abundances in Galactic HII regions -I. Observations. *MNRAS*, 311, 317.

Deharveng L., Pena M., Caplan J., Costero R.

- 2000, Oxygen and helium abundances in Galactic HII regions -II. Abundance gradients. *MNRAS*, 311, 329.

Deharveng L., Zavagno A., Caplan J.

- 2005. Triggered massive star formation on the borders of Galactic HII regions -I. A search for « collect and collapse » candidates *Astron. Astrophys.*, 433, 565.

Jaschek C et Le Guet Tully F.

- 1992. Patrimoine des observatoires, Enquête à propos du patrimoine des observatoires. INSU/CNRS, septembre 1992.

Rapport final du Comité de réflexion sur le patrimoine astronomique du Plateau Longchamp.

- 2011, 12 juillet. Composition du Comité de réflexion : Jim Bennett (Directeur du Museum of the History of Science, Oxford University) ; Paolo Brenni (Chercheur CNR à la Fondazione Scienza e Tecnica et au Museo Galileo, Florence); Patrice Bret (Président, Chercheur au Centre Alexandre Koyré, CNRS UMR 8560); Ileana Chinnici (Conservateur du Museo Astronomico dell'Osservatorio di Palermo), Gloria Clifton (Conservateur en chef, Royal Observatory, National Maritime Museum, Greenwich); Dominique Ferriot (Professeure des universités au Conservatoire national des arts et métiers); Françoise Le Guet Tully (Secrétaire, Astronome à l'Observatoire de la Côte d'Azur, Nice).

Tobin W. and Le Guet Tully F.

- 2020. Obituary: James (Jim) Caplan (1942-2020). *Bulletin of the Scientific Instrument Society*, 146, 5.

Conclusion

Vers une reconnaissance du patrimoine universitaire en France



B. Vila

Aix Marseille Univ., IRD,
LPED, Marseille, France

Gestion

Recherche

Enseignements

Collections
universitaires

Conservation

Comme de nombreuses universités européennes, l'Université d'Aix-Marseille possède un important patrimoine (collections d'échantillons de sciences naturelles, collections d'instruments mais aussi d'archives et d'imprimés). En effet, l'Université d'Aix-Marseille est dépositaire de presque un million d'échantillons de sciences naturelles ce qui en fait un des plus grandes institutions détentrice de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toutefois cette richesse patrimoniale ne s'évalue pas qu'en nombre, elle repose aussi sur la diversité des collections conservées en lien avec la diversité des activités au sein de l'université. À l'université d'Aix-Marseille, on recense ainsi un patrimoine en lien avec la médecine, la pharmacie, les sciences humaines et sociales (archéologie, histoire, géographie...), les sciences (astronomie, physique, géologie, botanique...)... L'université abrite aussi des collections inattendues ou plus confidentielles, plus ou moins emblématiques. Parmi celles-ci, nous pouvons citer la collection d'astronomie au sol héritée de l'ancien observatoire de Marseille, la collection d'astronomie spatiale beaucoup plus contemporaine, la collection de l'ancien musée colonial de Marseille ou encore des archives sonores. Ainsi, très peu d'institutions peuvent prétendre à une telle exhaustivité. Cependant ce patrimoine, qui se trouve au cœur de nombreux enjeux de recherche et pédagogique, demeure totalement méconnu que ce soit au sein des universités ou en dehors des universités. Pourtant c'est bien dans les universités qu'il a été constitué par et pour la recherche et l'enseignement. Les sujets qu'il est possible d'aborder à partir de ce patrimoine sont innombrables et les collections s'avèrent parfois même incontournables comme

pour les enseignements ou la recherche en systématique... Bien qu'elles soient pour le moment trop peu mobilisées, le rôle important que ces collections peuvent jouer dans la recherche (changements climatiques, érosion de la biodiversité...) a conduit les scientifiques à les considérer comme de Très Grands Instruments de Recherche (TGIR) et à les intégrer dans des programmes nationaux et internationaux. Outre les aspects pédagogiques, ces collections sont aussi au centre d'enjeux de diffusion des connaissances. Cependant, la France dispose d'un retard considérable dans la reconnaissance, l'organisation et la valorisation de son patrimoine universitaire par rapport à ses voisins européens et américains. Au-delà de la recherche et de l'enseignement, les collections universitaires permettent de réaliser des lectures passées et actuelles, scientifiques, artistiques, de questionner des sujets d'actualité... S'il fallait encore en faire la démonstration, ces journées montrent l'intérêt sans cesse renouvelé de ces collections pour l'enseignement et la recherche mais elles démontrent aussi l'absolu nécessité de les conserver et de bien les conserver.

Dans la même collection :

- # 1 - Autour de la fragmentation
- # 2 - Le genre dans les recherches africanistes
- # 3 - Variabilité, changement climatique et conséquences en Méditerranée
- # 4 - Politiques publiques et vieilleses dans les Suds
- # 5 - L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens
- # 6 - La vulnérabilité à l'encontre des idées reçues

Imprimé en février 2023 par Impremium,

25, 27 bld de Briançon - 13003 Marseille

Les impromptus du LPED

Les impromptus du LPED est une collection d'ouvrages, en accès gratuit, publiée par le Laboratoire Population-Environnement-Développement UMR 151 (IRD - AMU). Ces ouvrages accueillent des textes des chercheurs et des partenaires scientifiques du LPED. Les textes, de un ou plusieurs auteurs, de formats variables, sont soumis à l'acceptation du comité éditorial et d'un comité de lecture.

Comité éditorial des Impromptus du LPED

Bénédicte Gastineau

Christine Robles

Didier Genin

Julie Cardi

Mélanie Favrot

Valérie Golaz

Contact : impromptus@ird.fr